This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

60 1
60 H 4.

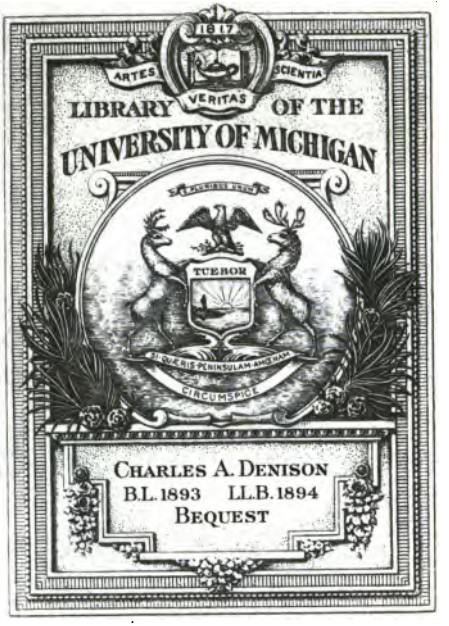
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

DC
236.
.G93

Hommage de l'auteur
à Monsieur Gaival, son
respectable ami.

CAMPAGNES
DE LYON,
EN 1814 ET 1815.

CAMPAGNES
DE LYON,
EN 1814 ET 1815,
OU
MÉMOIRES

SUR les principaux événemens militaires et politiques qui se sont passés dans cette ville et dans quelques contrées de l'Est et du Midi de la France, à l'occasion de la restauration de la Monarchie française;

Pour servir à l'histoire générale du temps présent.

Oui, le sang des Bourbons est toujours adoré;
Tôt ou tard il fallait que de ce tronc sacré,
Les rameaux dispersés et courbés par l'orage,
Réunis et plus beaux, devinssent notre ombrage.

Adélaïde Dugueſclin, tragédie.

PAR J.^ues GUERRE, Avocat, Membre de l'Académie royale de Lyon.

A LYON,
De l'Imprimerie de J. B. KINDELEM, rue de l'Archevêché.
1816.

Denian
Poussin
4-15-38
35769

TABLE.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION. — Elévation et décadence de Buonaparte. — Sa retraite sur le Rhin après les campagnes de Moscow et de Leipsick. — Apprêts de la campagne de 1814. — État de la France. — Les alliés passent le Rhin. Page 1

CHAPITRE SECOND.

LES Autrichiens s'emparent de Genève. — Leur marche dans le Bugey, la Bresse et la Franche-Comté. — Lyon menacé. — Etat de cette ville. — Premières mesures de défense. — Arrivée du commissaire extraordinaire Chaptal. — Arrivée du maréchal Augereau. 24

CHAPITRE TROISIÈME.

CONSEIL tenu à Lyon sur les moyens de défense. — Le maréchal Augereau à Valence. — Le sénateur Chaptal à Clermont. — Parlementaire autrichien à Lyon. — Suites de cet événement. 37

CHAPITRE QUATRIÈME.

RENFORTS que se procure le maréchal Augereau. — Son retour à Lyon. — Ses dispositions pour prendre l'offensive. — Affaire de Montmeillan. — Combat de la Grotte. — Combat de Bellecombe. — Combat de Montluel. — Combat de Beaujeu. 49

CHAPITRE CINQUIÈME.

TRANSIT accordé au commerce de Lyon dans les pays occupés par l'ennemi. — Nouveaux renforts. — L'armée s'empare de Chambéry, Bourg et Mâcon. — Combat et prise d'Aix. — Combat de St-Julien près de Genève. —

10-20-38 mlb

Combat de Montluel et de Loyes. — Engagemens à Villefranche et à Mâcon. — Reprise du fort de l'Ecluse. — Progrès de l'armée de Lyon dans le Jura et le Léman. 60

CHAPITRE SIXIÈME.

Marche du général Bianchi et du prince de Hesse-Hombourg sur Mâcon. — Retraite du duc de Castiglione sur Lyon. — Mesures atroces ordonnées par le gouvernement. — Le Maréchal attaque Mâcon. — Combat de St-George. — Bataille de Grange-Blanche. 73

CHAPITRE SEPTIÈME.

Evacuation de Lyon. — Entrée des alliés dans cette ville. — Retraite du duc de Castiglione sur Valence. — Résistance du général Marchand dans le département de l'Isère. — Derniers combats dans le Bugey. — Séjour des troupes autrichiennes. 88

CHAPITRE HUITIÈME.

Reconnaissance et proclamation de Louis XVIII à Lyon. — Déclaration de cette ville sur les principes de la monarchie. — Députations. 105

CHAPITRE NEUVIÈME.

Abdication de Buonaparte. — Soumission de l'armée de Lyon au Roi. — Proclamation du maréchal Augereau. — Armistice. — Fin de la campagne de Lyon. — Rencontre de Buonaparte et du Maréchal sur la route de Valence. — Tentatives pour l'évasion de Buonaparte. — Comment elles échouent. — Dislocation de l'armée de Lyon. — Honneurs reçus par le Maréchal à son retour dans cette ville. 124

CHAPITRE DIXIÈME.

Félicité publique. — Rétablissement de l'autorité royale. — Le comte Alexis de Noailles envoyé à Lyon comme

commissaire extraordinaire. — Le comte de Bondy, ancien préfet, remis en fonctions. — Paix générale. — Retraite des troupes alliées. — Arrivée et séjour à Lyon de Madame, duchesse d'Angoulême. — Arrivée et séjour de Monsieur, comte d'Artois. — Monument à l'honneur des Lyonnais morts au siége de 1793. 136

CHAPITRE ONZIÈME.

Nuages politiques. — Découragement des royalistes. — Conspiration des agens de Buonaparte. — Le corps municipal de Lyon recomposé. 154

CHAPITRE DOUZIÈME.

Débarquement de Buonaparte au golfe Juan. — Belle conduite du commandant d'Antibes. — Les Marseillais se prononcent hautement pour le Roi et demandent des armes. — Marche de Buonaparte sur Grenoble par Digne et Gap. — Le général Miollis le poursuit sur la route d'Aix. — La garde nationale de Marseille expédiée trop tard sur la route de Gap. — Conduite du commandant de Valence. — Mesures prises à Grenoble par le général Marchand. — Défection d'un avant-poste. — Trahison de Labédoyère. — Buonaparte force les portes de Grenoble sans résistance. — L'armée se rallie à lui. — Proclamation et décrets de Buonaparte dans cette ville. — Consternation de ses habitans. 161

CHAPITRE TREIZIÈME.

Mesures proposées par le préfet, et rejetées par le général Brayer. — Arrivée de M. le comte d'Artois, de M. le duc d'Orléans, du maréchal duc de Tarente. — Lyon sans munitions, sans armes. — Bonnes dispositions des habitans et de la garde nationale. — Mauvaises dispositions des troupes. — Défection de la garnison. — Retraite des Princes et du Maréchal. — Entrée de Buonaparte. — Comment il est reçu à Lyon. — Sa marche sur Paris. 182

CHAPITRE QUATORZIÈME.

M. le duc d'Angoulême dans le midi. — Il marche sur Lyon. — Il bat les rebelles à Montelimart, à Loriol, à Valence. — Défection de deux régimens. — Défections dans plusieurs contrées du midi. — Le Prince obligé de rétrograder. — Il est trahi et retenu prisonnier au Pont-Saint-Esprit. — Il est relâché et s'embarque à Cette. 205

CHAPITRE QUINZIÈME.

Résolutions du congrès. — Dispositions de défenses à Lyon. — Mesures révolutionnaires. — Fédération. — Le maréchal Suchet entre en campagne. — Affaires de Montmeillan et d'Aiguebelle. — Combat de Bonneville. — Combat de l'Hôpital. — Premier armistice. 231

CHAPITRE SEIZIÈME.

Impression que produit à Lyon, sur les factieux, la bataille de Waterloo et l'abdication de Buonaparte. — Mouvemens séditieux. — Napoléon II proclamé et promené en triomphe. — Proclamation du général Frimont. — Reprise des hostilités. — Combat au défilé de la Faucille. — Retraite du général Pannetier, commandant aux Echelles. — Combat et capitulation de Grenoble. — Les Français abandonnent et font sauter le fort de l'Ecluse. — Second armistice et capitulation de Lyon. — Pillage d'une maison dans cette ville. — Fureurs des factieux. 255

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Reddition de Lyon. — Rétablissement de l'autorité royale. — Fin des troubles. — Conclusion. 274

AVANT-PROPOS.

La chute d'un homme qui foulait le monde à ses pieds ; la dissolution de l'empire colossal qu'il s'était créé sur les ruines de plusieurs monarchies et de plusieurs républiques ; le rétablissement inespéré du trône des Bourbons et des antiques libertés des Français, sur les ruines de la plus terrible révolution ; la paix rendue au monde après vingt ans de déchiremens, d'oppression et de carnage : tous ces prodiges accomplis en moins de temps qu'il n'en faut pour les écrire, feront de l'époque où nous vivons, les pages les plus étonnantes de l'histoire, et répandront à jamais le plus vif intérêt sur toutes les circonstances qui s'y sont mêlées et sur les causes qui y ont concouru.

Les combats et les principaux événemens qui ont préparé ces grandes révolutions, se sont principalement passés dans la Champagne, en 1814, et dans la Flandre, en 1815 : des plumes exercées en ont rendu compte, sur-tout des premiers.

Toutefois l'on n'aurait qu'une connaissance imparfaite de cette partie de notre histoire, si les événemens dont Lyon et quelques contrées de l'Est et du Midi ont été le théâtre dans ces circonstances mémorables, n'étaient pas connus : l'importance de plusieurs de ces événemens et leur liaison avec les causes principales de la double catastrophe qui en frappant Buonaparte a rendu la France à ses maîtres légitimes, méritent quelque attention. L'histoire réclame tous les faits : c'est de leur réunion qu'elle tire sa fidélité ; c'est dans leur combinaison qu'elle puise de salutaires leçons pour les hommes et pour les siècles.

Soit défaut d'informations suffisantes, soit indifférence pour des causes qui n'ont paru que secondaires, la campagne de Lyon en 1814, et les résultats politiques qu'elle a eus, sont à-peu-près demeurés dans l'oubli. M. Alphonse de Beauchamp seul, dans son *histoire de la campagne de* 1814, en a saisi quelques traits épars ; encore laissent-ils quelque chose à désirer pour l'exactitude.

Les événemens qui se sont passés à Lyon et dans les départemens voisins en 1815,

ont été moins négligés, mais beaucoup plus défigurés. Cette ville et celle de Grenoble ont été si calomniées sous le règne des modernes ligueurs, que des écrivains aussi recommandables par la pureté de leurs principes que par leurs talens, ont cédé à cette prévention, et ont fort maltraité ces deux villes et leurs magistrats : ici, on accuse celle de Grenoble d'une lâche et infame trahison, et l'on suppose que « tant de la part des soldats que » de celle des habitans, c'était une affaire » concertée d'avance avec les rebelles (1); » là on atteste que Buonaparte trouva à Lyon » des magistrats infidèles, une populace effrénée, des opinions subordonnées à une » foule de petits intérêts, des jeunes gens de » la garde nationale à cheval qui lui offrirent » leurs services, etc. » (2)

Témoin à Lyon et comme citoyen et comme membre de l'administration municipale, des événemens qui s'y sont passés en 1814,

(1) *Histoire de la conjuration du 20 mars*, page 72. *Tableau historique* des événemens qui se sont passés à Lyon depuis le 20 mars, sans nom d'auteur, page 13.

(2) M. Gallais, pages 143, 149, 417.

ou dont cette ville a été l'objet; témoin encore de ceux de 1815, quoique je fusse alors étranger à l'administration; voisin de Grenoble où j'ai toujours conservé des relations qui me sont aussi chères qu'honorables, je n'ai pu voir avec indifférence que des erreurs si affligeantes pour l'intérêt même de la bonne cause, fussent accueillies sans examen, et qu'elles prissent de la consistance en demeurant sans réponse, sur-tout d'après les opinions très-respectables de ceux qui les propagent aujourd'hui.

J'ai essayé de remplir quelques lacunes de l'histoire de 1814, et de rectifier quelques erreurs de celle de 1815. C'est l'objet de cet écrit.

Tout le monde regrettera, mais moins encore que moi, que des plumes plus exercées ne se soient pas emparées de cette tâche : elle eût été remplie avec beaucoup plus de talent, mais non pas avec plus d'amour pour la vérité. Je l'ai cherchée cette vérité, le premier devoir de l'historien, avec une constance qu'aucun obstacle n'a pu lasser, qu'aucune prévention n'a pu trahir. J'ai pris ma devise et ma règle dans Tacite : *Sine irâ et studio.*

Toutefois, je ne me suis point dissimulé la difficulté du sujet. J'habite et j'écris au milieu de plusieurs des auteurs qui ont pris part à ce grand drame, et des témoins qui en ont pu suivre la marche; je vais parler sous leurs yeux, et, ce qui est pis, en présence de passions ou de préventions mal éteintes: peut-être n'aurai-je jamais dit assez pour les uns, et toujours trop pour les autres; peut-être ce qui sera la vérité pour certains personnages, n'aura-t-il pas le même caractère aux yeux des autres; peut-être malgré moi aurai-je le malheur de blesser plus d'une prétention et plus d'un amour-propre. Ce n'est pas mon intention; mais après tout, je ne dois pas m'en inquiéter. Je ne compose ni une satire ni une apologie; j'expose les faits tels qu'ils sont venus à ma connaissance; je les livre au public sans les juger; je tâcherai d'en parler comme s'ils s'étaient passés dans un autre siècle et dans un autre pays. Chacun les appréciera. Heureux, comme l'a dit un homme célèbre, si en racontant nos fautes, nos malheurs et les événemens inattendus qui nous ont rendus à nos Rois, à la véritable gloire, à nous-mêmes,

je pouvais faire en sorte que tout le monde eût de nouvelles raisons pour aimer ses devoirs, son Prince, sa patrie, ses lois; qu'on pût mieux sentir son bonheur, dans chaque gouvernement, dans chaque poste où l'on se trouve (1).

Je rapporterai dans le cours de cet écrit, plusieurs pièces importantes, les unes comme preuves de ce que j'avancerai, les autres comme monumens historiques. Celles qui par leur nature ou leur longueur, ne pourraient entrer dans mes récits sans inconvénient, trouveront leur place à la fin.

---

(1) Montesquieu.

CAMPAGNES

CAMPAGNES DE LYON,

EN 1814 ET 1815,

OU MÉMOIRES sur les principaux événemens militaires et politiques qui se sont passés à Lyon et dans quelques contrées de l'Est et du Midi de la France, à l'occasion de la restauration de la monarchie.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION. — Elévation et décadence de Buonaparte. — Sa retraite sur le Rhin après les campagnes de Moscow et de Leipsik. — Apprêts de la campagne de 1814. — Etat de la France. — Les alliés passent le Rhin.

UN étranger, un soldat heureux, élevé des derniers rangs de l'armée au pouvoir suprême, a vu en peu d'années s'accumuler sur sa tête, tout ce que la fortune a de plus éclatant dans ses faveurs, de plus terrible dans ses disgraces.

Pour monter au trône, il n'avait eu, pour ainsi dire, qu'à paraître. Lasse d'une orageuse et sanglante anarchie; toujours déchirée ou menacée au-

dedans; sans amis, sans alliés au-dehors; sans espérance de revoir ses princes que l'Europe aveuglée semblait avoir trahis pour toujours, la France était comme une proie réservée au premier ambitieux qui oserait porter au sceptre une main sacrilége. Tel était l'excès du malheur et de l'humiliation où elle était descendue, que, dans sa détresse, elle fut réduite à accueillir en libérateur un homme que l'Egypte à peine venait de lui rendre en fugitif (1).

Cet homme était Napoléon Buonaparte.

Simple lieutenant en second au régiment de la Fère, en 1786 (2), il avait fait ses premières armes contre des Français, d'abord au siége de Toulon en 1793, et ensuite dans les trop fameuses journées de vendémiaire à Paris; puis après quelques succès en Italie, il avait été chargé de la fatale expédition d'Egypte.

Devenu presque inopinément maître de la couronne de St. Louis, il trouva dans un concours inoui de circonstances extraordinaires, des moyens inespérés d'affermir son autorité naissante.

D'un côté, se rangèrent autour de lui, comme autant d'alliés naturels, tous ceux qui avaient concouru à précipiter les Bourbons de ce trône dont il venait s'emparer, ou qui s'étaient as-

---

(1) 9 octobre 1799.

(2) Voyez l'almanach militaire de cette année-là.

sociés de quelque manière à ce grand attentat tous ceux qui avaient de scandaleux salaires à conserver, ou une honteuse existence à défendre; tous ceux qui avaient bu à la coupe empoisonnée du fanatisme révolutionnaire et des doctrines irréligieuses ; tous ceux enfin qui avaient de fâcheux souvenirs à effacer ou de mauvaises consciences à calmer.

De l'autre, son adroite politique sut attirer à lui les ennemis les plus déclarés de la révolution, en déchirant la loi des ôtages qui avait porté la terreur dans des milliers de familles ; en faisant clore les listes d'émigrés, ce gouffre qui menaçait toutes les fortunes ; en faisant admettre dans la conscription établie avant lui, le principe des remplacemens, où il trouva le double avantage de se concilier les familles aisées, et de se procurer de meilleurs soldats; en peuplant sa Cour d'hommes choisis dans les classes auparavant proscrites par la révolution; en appelant simultanément aux emplois, des nobles et des plébéiens, des révolutionnaires et des émigrés ; en tournant au profit de sa popularité, jusqu'au souvenir de la tyrannie qui avait fait si long-temps de la France un objet de pitié non moins que d'effroi.

Enfin, les églises subitement rouvertes et dotées, un système imposant de lois uniformes, des encouragemens aux sciences et aux arts, une sorte de protection au commerce, de nombreux

monumens, des entreprises hardies, des succès militaires, tous ces prestiges de gloire, toutes ces apparences de prospérité, achevèrent de lui soumettre une nation légère et malheureuse, également impatiente d'effacer dans les combats ou d'oublier dans les douceurs de la paix domestique, ses longues et cruelles infortunes. *Les plus sages y furent pris, les plus clairvoyans trompés* (1). Les royalistes se flattèrent de trouver en lui un nouveau Monck. Le Roi lui-même, dans son exil, toujours attentif aux destinées de ses enfans ingrats, avait été touché de tant d'améliorations : *Je ne confonds pas*, disait ce bon Prince, *M. Buonaparte avec ceux qui l'ont précédé.... Je lui sais gré de plusieurs actes d'administration ; car le bien que l'on fera à mon peuple me sera toujours cher* (2).

Ainsi, s'apaisaient, se rapprochaient les partis les plus opposés ; ainsi se consolidait l'autorité nouvelle par ce mêlange adultère des amis et des ennemis de l'ancienne monarchie, des oppresseurs et des opprimés, des bourreaux et des victimes.

Pendant qu'à l'intérieur, tant d'élémens opposés semblaient s'unir pour assurer l'Empire à

---

(1) M. de Châteaubriand, *de Buonaparte, des Bourbons, etc.*, page 12.

(2) Courrier de Londres, du 26 juillet 1813.

Buonaparte, la victoire au-dehors s'était plue à cimenter son élévation par les conquêtes les plus rapides.

Des colonnes d'Hercule aux confins du Croissant, du détroit de Carybde aux bouches de la Vistule, tout reconnaissait son autorité ou était soumis à son influence.

Maître des Pays-Bas, de la Hollande, des principales villes anséatiques et du cours du Rhin; maître encore de presque toute l'Espagne, du Piémont, de la Ligurie, de la Toscane, du Milanez, de Naples, des états Vénitiens, de ceux du Saint-Père, de la capitale du monde chrétien, il avait agrandi de quarante départemens l'ancienne France, donné des royaumes et des principautés à ses frères, à ses sœurs et ses généraux, soumis à sa protection l'Helvétie ainsi que tous les états secondaires d'Allemagne; et du centre de tant de provinces subjuguées, il exerçait sur les autres états une prépondérance non contestée. Le chef auguste de l'église avait enfin consacré ce pouvoir, au nom de Dieu même, en le couronnant.

Il ne manquait plus rien à une si étonnante fortune, que des alliances. Elles ne se firent pas attendre. Les maisons souveraines de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, parurent s'unir à ses destinées, en donnant des princesses à Eugène Beauharnais son fils adoptif, alors vice-roi d'Ita-

lie ; à Jérôme Buonaparte, alors roi de Westphalie ; au maréchal Berthier, l'un des plus fidèles compagnons de Napoléon ; à M. Tascher, parent de l'impératrice Joséphine. Deux D.lles Tascher, de la même famille, entrèrent dans les maisons illustres de la Leyen et d'Aremberg. Lui-même reçu sous la protection de ses victoires dans l'auguste maison des Hapsbourg, avait eu l'honneur de mêler son sang à celui des Césars, en partageant son trône avec l'archiduchesse Marie-Louise.

C'est ainsi qu'à l'exception de l'Angleterre, où semblait s'être réfugié tout ce qui restait d'indépendance au monde politique, l'Europe entière courbait devant son ennemi, une tête humiliée.

Ce colosse a disparu : une campagne de trois mois a suffi pour le renverser. Il a tenté de se relever : une campagne de trois jours l'a brisé pour jamais.

Malheur à celui qui dans le spectacle d'une catastrophe si mémorable, ne songerait qu'à satisfaire une curiosité vaine ! le philosophe doit se proposer un plus digne but, celui de tirer des causes qui l'ont produite, une moralité salutaire, et c'est en cela peut-être que la chute de Buonaparte offre aux hommes de toutes les classes un plus grand sujet d'intérêt et une plus éclatante leçon. Comment un personnage qui tenait asservis vingt peuples à sa domination, s'est-il tout-à-coup trouvé abandonné à lui-même ? Comment

tous ses alliés, tous ses tributaires, se sont-ils en un instant changés en implacables ennemis ? Comment, au lieu de prendre sa défense, une nation fière et belliqueuse qu'il avait enivrée de tant de gloire militaire, et qui semblait avoir épuisé pour lui toutes les formules de l'enthousiasme et de l'adulation, est-elle tombée dans une défection plus ou moins déclarée, mais pourtant générale et presque sans exception ? Voilà ce qui a droit d'intéresser et ce qu'il est nécessaire d'expliquer pour l'intérêt même de la morale publique, et si j'ose le dire, pour la gloire de la Justice divine.

On n'acquiert que par la justice, on ne conserve que par la modération : l'une et l'autre ont manqué à la grandeur de Buonaparte. Ce que la force a donné, la force peut le reprendre, et celui qui ne place son appui que dans l'abus de la force ne manque guère d'être lui-même, tôt ou tard, la victime d'une si redoutable protection. C'est ce qui est arrivé à Buonaparte, et c'est le sort que la Providence, pour la consolation de la triste humanité, réserve inévitablement à quiconque ne prend pour règle que son ambition et ses convenances, sans s'inquiéter si elles manquent ou non de justice.

Le traité de Vienne (1), et ensuite le mariage

(1) 14 octobre 1809.

de Buonaparte avec l'archiduchesse Marie-Louise, furent le terme de cette énorme puissance. A compter de cette époque, une multitude de causes particulières ne cessèrent de miner son autorité, en même-temps qu'il s'apprêtait à consommer lui-même sa ruine par des entreprises aussi odieuses qu'extravagantes.

Pendant qu'une guerre impie contre l'Espagne soulevait l'univers indigné de la trahison qui en avait été le principe ; pendant qu'il faisait dévorer par ses armées et par des contributions rigoureuses, la Prusse subjuguée dans une seule bataille ; pendant qu'au scandale de l'univers, il retenait captif ce pontife révéré, à qui il n'avait d'autre reproche à faire que d'avoir béni sur sa tête une couronne usurpée ; pendant que la Suisse et plusieurs cercles de l'Allemagne, *confédérés* seulement par la commune et secrète haine qu'ils lui portaient, repoussaient de tous leurs vœux cette *médiation*, cette *protection* oppressive qui ne se manifestait à ces peuples que par les excès de la plus dure tyrannie, il achevait d'aliéner ses alliés, ses anciens et ses nouveaux sujets, en ravissant à ceux-ci la première et la plus sacrée des propriétés, celle de leurs lois, de leurs mœurs, de leur langage ; en soumettant les premiers, comme de vils troupeaux nés pour le servir, à tous les caprices de sa politique, à toutes les fureurs de son ambition ; en décimant chaque

année la population des autres pour étendre et soutenir ses conquêtes ; en les flétrissant tous par la plus barbare servitude, par le plus profond mépris et des hommes, et de leurs libertés, et de ses propres constitutions.

Et cependant, comme si le Ciel dans ses décrets impénétrables, lui eût mis un bandeau sur les yeux, il parut croire à la soumission, à l'attachement de tant de nations impatientes du joug qu'il leur avait imposé : tranquille et aveuglé sur des liens serrés par la contrainte, comme un bon roi eût pu l'être sur les droits les plus légitimes et sur l'amour éprouvé du peuple le plus fidèle, il fonda sur le dangereux appui de tant de nations humiliées, les derniers efforts qu'il avait conçus pour s'élever à la monarchie universelle.

C'est dans ces circonstances que, sans aucun motif connu d'attaquer ce loyal et magnanime Empereur du Nord, ce Prince plus grand encore par son noble caractère que par la puissance de son vaste empire, c'est dans ces circonstances, disons-nous, que Buonaparte, uniquement emporté par la soif de la guerre et des conquêtes, entreprit cette dernière et fatale expédition qui devait être le tombeau de sa puissance : je veux parler de l'expédition de Moscou.

On sait quel en fut l'épouvantable résultat : aux approches du nouvel Attila, la seconde ville de Russie, la ville Sainte, est anéantie avec des

villes et des villages sans nombre; la dévastation, la mort marquent son passage, comme la destruction trace celui de la foudre. Mais bientôt, pour prix de tant de maux, la plus belle armée qui eût jamais étonné la terre, succombe aux rigueurs du climat, à la misère, à la faim, disparaît au milieu des flots confondus des flammes et des neiges, comme fut jadis engloutie, dans les sables du désert, celle du farouche Cambyse; un petit nombre d'infortunés échappent à peine au fer ennemi et aux élémens conjurés, pour apporter dans leur triste patrie la nouvelle d'un si grand désastre; et le héros, l'invincible, l'homme du destin, s'estime trop heureux de sauver sa vie en se déguisant, en fuyant, lui second, sur un fragile traîneau, à travers les cadavres et les débris.

Quelque grandes toutefois que fussent ces pertes, Buonaparte en avait fait une plus grande encore, celle d'une partie de sa puissance morale: la confiance des peuples et des troupes était ébranlée; cette réputation de prévoyance et de génie dont le prestige fit si long-temps sa force, commençait à chanceler; on se hasardait à juger au lieu d'admirer.

Soit qu'une paix honorable fût impossible dans de telles conjonctures, soit que, dans son aveugle présomption, il crût pouvoir ramener encore la victoire infidelle sous ses drapeaux, il ne s'occupa

que de rassembler les ressources qui restaient à la France, et à faire les apprêts d'une nouvelle campagne. Trois cent mille hommes mis à sa disposition par le sénat viennent s'engloutir dans les cadres ruinés de ses vieilles phalanges; quatre-vingt mille hommes de ce premier *ban*, à qui il avait été défendu de franchir les frontières, sont traînés sur les champs de bataille; l'élite des familles, comme autant d'ôtages, y est appelée, sous le nom de *Garde-d'honneur*, sans pouvoir se faire remplacer; la marine, les places de guerre, les arsenaux, s'ouvrent pour diriger sur les frontières une artillerie formidable; des milliers d'ateliers sortent comme de dessous terre, et fournissent avec une célérité presque miraculeuse, le remplacement de l'immense matériel qu'il avait perdu. L'empire tout entier n'offre plus bientôt que l'aspect d'un seul et vaste camp.

Mais de toutes les mesures que prit Buonaparte, celle à laquelle sa politique attachait le plus d'intérêt, fut d'essayer de faire de sa cause, une cause nationale, d'y rallier le peuple, de ne paraître combattre qu'avec l'assentiment de tous les Français.

C'est dans ces vues que ses affidés, ses ministres mêmes provoquaient en secret, dans les villes et les villages, des offres d'hommes et de chevaux, et sur-tout des adresses solennelles: les sacrifices volontaires qu'on a l'air d'attendre de

votre patriotisme, disaient-ils, on vous les commandera quand on voudra : ainsi, donnez ou refusez, l'état ne sera ni plus riche ni plus pauvre. Mais pour obtenir la paix, il importe que l'Empereur paraisse soutenu de la nation toute entière, et c'est pour cela qu'il est nécessaire de lui donner des témoignages publics d'affection et de dévouement. On allait jusqu'à en présenter les modèles.

Ce langage était spécieux : ami ou ennemi de Buonaparte, il suffisait d'être français pour s'intéresser à l'indépendance et à l'honneur de la nation. Personne alors, comme l'a dit l'un de nos plus illustres orateurs (1), ne disputait le trône à Buonaparte. Les générations nées depuis la révolution, ne connaissaient point nos anciens maîtres, et n'avaient vu que des troubles et des malheurs. La France et l'Europe étaient lassées; on ne soupirait qu'après le repos ; on l'eût acheté à tout prix. Les Bourbons eux-mêmes ne se faisaient point entendre et semblaient avoir perdu toute espérance. Il ne s'agissait donc point alors, comme dans ces derniers temps, de choisir entre Buonaparte et les Bourbons, entre l'usurpateur et les princes légitimes, mais entre la patrie et l'étranger. Le choix ne pouvait être douteux : les hommes, les chevaux, les adresses, tout fut accordé.

---

(1) M. de Châteaubriand.

La ville de Lyon ne fut point affranchie de la commune loi. Mais soigneuse de sa dignité, elle se renferma dans la seule expression d'un juste dévouement pour la patrie, d'une nécessaire soumission au chef par qui seul la France paraissait pouvoir être sauvée ; elle ne capitula ni sur les odieuses personnalités qu'on lui demandait contre des princes étrangers, ni sur d'autres marques de servitude consignées dans les modèles qui circulaient (1).

Ce fut sous ces auspices que s'ouvrit la campagne de 1813.

---

(1) Voici le texte littéral qui fut communiqué comme le type commun de toutes les adresses commandées, et qu'on retrouve servilement dans celles d'un grand nombre de villes.

« Je suppose que les sentimens que contiendront les » adresses, exprimeront particulièrement :

» 1.° L'élan généreux qui armerait tous les Français, s'il » en était besoin, pour conserver à la France la gloire ac- » quise par vingt ans de travaux du prince qui la gouverne.

» 2.° L'assurance qu'aucun sacrifice pécuniaire ne saurait » coûter à des Français animés de tels sentimens.

» 3.° L'indignation qu'excite la conduite de ce Français, » qui devait toute son élévation, toute son existence à l'em- » pereur, et qui, devenu héritier du trône de Suède, a » abjuré tout souvenir du passé, tout sentiment français, » et jusqu'à la religion de ses pères.

» 4.° Le rappel des Français qui se trouvent au service » de Suède, en invoquant contre eux toute la sévérité des » lois, s'ils restaient sourds à la voix de la patrie. »

Tout le monde sait qu'en usant avec un peu de sagesse, des moyens inespérés qu'il avait trouvés dans la longanimité d'un peuple généreux, Buonaparte pouvait des bords du Rhin où il lui convenait de s'appuyer, retenir sous ses drapeaux les troupes mal-disposées de la fédération, faire trembler encore peut-être Vienne et Berlin, jeter le trouble dans Londres et St-Pétersbourg, dicter à ses ennemis une paix glorieuse pour lui, et s'affermir ainsi que sa race sur tous les trônes dont il s'était emparé. Mais, comme on l'a dit avant moi, Dieu ne voulut pas qu'un si dangereux exemple fût donné au monde, et que de simples sujets pussent ainsi disposer des gouvernemens et des peuples. Une invisible main l'avait frappé. Chacune de ses actions fut une faute, tous ses efforts furent confondus.

Parti de Paris le 15 avril 1813, il se trouva bientôt à la tête de 5 ou 600,000 hommes, dont une partie se composait de troupes de nouvelles levées (1). Il se précipite avec toutes ces forces à

(1) M. Giraud, dans sa *campagne de Paris*, en fait ainsi le compte.

Grande armée sur l'Elbe, ...	100,000 hommes.
Conscription 1813, ...	300,000
Ban de gardes nationales, ...	180,000
	580,000 hommes.

On ne parle pas de la levée de 300,000 hommes qui ne fut ordonnée que le 10 janvier, et qui ne put entrer de sitôt en campagne.

la fois sur ses ennemis, jouant comme sur un coup de dé, l'état et sa couronne, sa famille et ses amis, ses derniers alliés et ses derniers sujets.

A Lutzen, à Bautzen, à Wurchen, il arrache d'abord à la victoire quelques faibles et sanglantes faveurs que ses bulletins exaltent avec emphase, et qui n'ont pour résultat qu'un horrible et presque inutile massacre.

Mais bientôt, à la vue de cette étoile qui pâlit, tous les auxiliaires de Buonaparte s'empressent de secouer son joug : la Prusse, dont les secrets sentimens s'étaient déjà manifestés par la défection antérieure du général Yorck, et qui voyait d'ailleurs sa sureté compromise par la marche rétrograde de Buonaparte, se place dans les rangs de ses ennemis; l'Autriche, dont les vraies dispositions s'étaient trahies aussi par ses opérations équivoques sur les bords de la Bérézina, commence par mettre en doute ses devoirs d'alliée, pour offrir comme neutre une médiation menaçante, et tourne enfin ses armes contre lui (1); l'armée de Bavière déserte à son tour une cause presque perdue, et se joint aux forces de l'Autriche; l'armée de Saxe, par une résolution que peut expliquer une haine long-temps comprimée, et que l'inexorable histoire jugera, fait subitement volte-face sur le champ de bataille; tous les autres princes de la confédération désertent successive-

(1) La déclaration de l'Autriche est du 12 août 1813.

ment les drapeaux de son terrible *protecteur*, et entrent dans la coalition. Toute l'Europe enfin, depuis le Volga jusqu'au Rhin, se ligue peu à peu contre l'ennemi commun.

Ainsi livré à ses propres forces, obligé de combattre ses propres auxiliaires, vaincu, ou plutôt écrasé dans les champs de Culm, de Wachau, de Leipsick, de Hanau, Buonaparte est obligé de fuir, et ne parvient qu'avec peine à franchir le Rhin, suivi de quelques braves échappés comme par miracle à l'un des plus affreux carnages dont le souvenir se soit conservé.

Cela se passait au mois d'octobre 1813.

Sa position se trouvait alors des plus critiques.

En se retirant sur le Rhin avec les faibles restes de son armée, il avait attiré sur ses pas toutes les forces de l'Europe qu'il était allé chercher si loin.

Au nord, des colonnes innombrables de Russes, de Prussiens, de Suédois, de Saxons, inondaient l'Allemagne des bords du Mein jusqu'à la mer, et menaçaient nos frontières septentrionales.

A l'est, 150,000 combattans sortis de l'Autriche, de la Bavière, de Bade, de Wurtemberg, se rassemblaient sur les confins de la Suisse, entre Francfort et le Brisgaw.

Au midi, des corps nombreux d'Espagnols et d'Anglais s'avançaient vers les Pyrénées.

C'est avec cet appareil terrible que l'Europe, revenue enfin d'une longue et funeste léthargie, menaçait

menaçait jusque dans le cœur de ses propres états, celui qui renversant toutes les barrières, moissonnant des millions d'hommes, avait fait d'ossemens humains le piédestal du haut duquel il prétendait dominer la terre.

Ce qui restait de forces à Buonaparte, était loin de répondre aux efforts prodigieux de tant d'ennemis armés contre lui.

De tous ces braves dont le courage digne d'une meilleure cause, avait si long-temps illustré le nom français, 60,000 hommes à peine avaient pu se rallier autour de lui, après sa fuite de Leipsick. Le reste, au nombre de plus de 150,000 hommes, se trouvait disséminé et sans emploi dans une multitude de places fortes qu'il s'obstinait à conserver en Allemagne (1), en Italie, en Espagne ou dans la Belgique.

---

(1) En Allemagne seulement, on comptait 70,000 hommes enfouis dans diverses garnisons.

A Dantzick, ...	30,000 hommes.
A Modelin, ...	8,000
A Thorn, ...	5,500
A Zamosc, ...	4,000
A Czentoschau, ...	900
A Stetin et sur la ligne de l'Oder, .	9,000
A Glogau, ...	6,000
A Custrin, ...	3,000
A Spandau, ...	3,000
	69,400 hommes.

Ajoutez à ce nombre les nombreuses garnisons des Pays-Bas,

Il n'avait plus d'alliés, et les provinces mêmes qu'il avait conquises, secouaient de jour en jour sa domination.

Les garnisons et les dépôts de l'intérieur, et l'artillerie de la marine, affaiblis dès long-temps pour renforcer l'armée active, offraient peu de ressources.

L'armée avait encore une fois perdu à peu près tout son matériel.

Les magasins, les arsenaux avaient été épuisés.

Les finances avaient été dévorées par toute sorte d'anticipations; des dépôts publics avaient été violés; le gouvernement n'avait plus de crédit.

Des milliers de familles étaient plongées dans le deuil, le commerce s'était arrêté, la circulation avait cessé, les payemens étaient en partie suspendus, les ateliers de l'industrie étaient fermés, les ouvriers sans travail, l'abattement, la consternation dans tous les esprits.

Telle était la déplorable situation où se trou-

---

de Hambourg, de Magdebourg, de l'Italie, de l'Espagne, et bientôt on trouvera une force de plus de 150,000 combattans aguerris qui auraient pu balancer la victoire, et dont l'inaction laissa Buonaparte et l'état presque sans défense: heureuse faute, au reste, à qui la France et l'Europe devront en partie leur repos, mais qui n'est pas moins très-remarquable dans l'histoire de la chute de Buonaparte.

vait la France, à la veille d'une invasion sans exemple dans l'histoire.

Toutefois des paroles de paix ne cessaient de se mêler au bruit des plus formidables apprêts. Des négociations ouvertes à Prague, après les sanglantes journées de Lutzen et de Bautzen, mais demeurées sans résultat, avaient été indirectement reprises à Francfort avec M. de St-Aignan (1), et ensuite officiellement avec Buonaparte lui-même, à Châtillon-sur-Seine. On n'en voulait encore alors ni à la couronne ni à la dynastie de Buonaparte ; on ne songeait ni à délivrer la France, ni à rétablir les Bourbons ; on ne parlait que d'assurer le repos de l'Europe, en rendant la plupart des pays conquis ou subjugués à leur ancienne indépendance, en renfermant les Français dans ce qu'on était alors convenu de nommer leurs limites naturelles, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées.

Mais ni la ruine de l'état, ni le deuil des familles, ni les gémissemens de l'humanité ne peuvent amollir un cœur qui s'était fait de la guerre un affreux besoin. Entouré de débris, Buonaparte menace encore et se prépare à de nouveaux combats.

---

(1) Voyez dans tous les papiers publics le rapport de M. de Saint-Aiguan, au duc de Bassano, en date du 15 novembre 1813.

Pour recommencer la lutte, pour remplacer les soldats et les trésors qu'il n'avait plus, il fait jouer tous les ressorts d'un gouvernement aux abois.

Sans consulter les deux chambres, et de sa propre autorité, il augmente les contributions indirectes, et ordonne le doublement de tous les autres impôts.

D'un autre côté, il se fait accorder par l'inépuisable complaisance du sénat, 300,000 conscrits de la classe de 1814; 120,000 sur les anciennes classes: il mobilise un grand nombre de bataillons de gardes nationales.

Mais l'ennemi était aux portes, et tous ces moyens arrivaient trop tard. Il sentit plus que jamais la nécessité de s'étayer de l'opinion publique qu'il avait bravée jusqu'alors, et de placer encore une fois, s'il était possible, la nation toute entière entre ses ennemis et lui.

Pour y parvenir, il mendia de nouveaux secours et de nouvelles adresses auprès des communes; impôt d'un nouveau genre, et qui n'était pas le moins douloureux de tous ceux qui pesaient sur la nation. Mais l'abus qu'il avait fait de leurs derniers sacrifices, la funeste obstination avec laquelle il avait rejeté la paix, glaçaient tous les esprits, et faisaient douter qui de lui ou de l'étranger était l'ennemi le plus dangereux de la France.

Il n'eut pas fallu beaucoup d'efforts dans ces

circonstances, pour détacher la nation du parti de Buonaparte ; mais les alliés n'agissant, ne parlant que pour eux seuls, ne laissant aux Français d'autres chances dans la chute de leur chef, que celles de la guerre civile, de la ruine et peut-être du démembrement de l'état, les forcèrent de se rallier autour d'un homme, qui par ses fautes mêmes s'était rendu nécessaire. Ainsi, c'était pour la patrie, pour la gloire nationale que, sous les drapeaux de Buonaparte, ce peuple infortuné souffrait, combattait et mourait : noble et touchante illusion qu'un grand personnage (1) a dignement appréciée, en disant que *celui qui a servi Buonaparte dans l'intérêt de la France, a servi le Roi ;* illusion toutefois que l'esprit de parti n'a point assez respectée, mais qui explique avec honneur les sacrifices inouis que la nation s'imposa, la constance et l'ardeur que montrèrent ses armées pour une cause aussi respectable.

Tout fut donc encore accordé, et les secours et les adresses.

Cependant la coalition, qui avait aussi bien que nous-mêmes le secret de ces complimens forcés et de notre situation, n'aperçut dans cette comédie politique, que des conceptions de détresse et d'alarmes. Sans laisser à Buonaparte le temps de respirer, et dédaignant comme il en avait lui-

(1) Voyez la quotidienne du 26 octobre 1815.

même donné l'exemple chez les autres, cette ligne de places fortes qui décorent plus qu'elles ne défendent les frontières, ses armées pénètrent sur tous les points à la fois.

Elles ne manquent pas de se faire précéder de ces pompeuses proclamations si promptement oubliées par ceux qui les font, si vainement invoquées par ceux qui y croient, si décriées depuis l'abus qu'en a fait Buonaparte, mais qui devaient une fois être glorieusement justifiées par l'événement (1).

Le comte de Wittgenstein, à la tête des Russes, passe le Rhin au-dessus de Strasbourg, entre le fort Louis et le fort Vauban.

L'armée Prussienne commandée par le feld-maréchal Blücher, traverse le fleuve non loin de Manheim.

L'armée du nord de l'Allemagne se présente entre Coblentz et Nimègue.

Les nombreuses divisions que commande le prince Charles de Schwartzenberg, pénètrent en Suisse par Laufenbourg et par Rhinfelden, et ensuite en France par Neufchâtel, Besançon, Béfort et Colmar.

Presque toutes ces forces marchent sur la capitale.

---

(1) Pièces justificatives, n.°

Enfin un corps imposant de troupes légères, formant l'extrême gauche de toutes ces armées, prend la route de Genève sous les ordres du comte de Bubna et menace Lyon. C'est celui dont les opérations seront le sujet de la première partie de ces mémoires.

CHAPITRE SECOND.

Les Autrichiens s'emparent de Genève. — Leur marche dans le Bugey, la Bresse et la Franche-Comté. — Lyon menacé. — Etat de cette ville. — Premières mesures de défense. — Arrivée du commissaire extraordinaire Chaptal. — Arrivée du maréchal Augereau.

Le 30 décembre, 3000 Autrichiens conduits en personne par le comte de Bubna, munis d'artillerie, d'échelles et de fascines, s'approchent de Genève, place fermée de faibles remparts et dominée de plusieurs côtés. Cette ville, par sa situation à l'embranchement des routes de Suisse, d'Italie, de Lyon et de Savoie, offrait aux alliés un point de réunion avantageux, pour protéger et lier les opérations ultérieures qu'ils méditaient : il leur convenait de l'occuper promptement.

Instruit qu'au premier bruit de l'invasion, quelques forces avaient été dirigées en toute hâte de Grenoble, au secours de Genève, le général Bubna ne perd point un temps précieux dans les apprêts d'un siége ou d'un bombardement superflus ; il s'approche des murailles pour livrer un assaut.

Mais la garnison qui venait de perdre subitement le général Jordy son commandant ; cette

garnison qui n'était rien moins que rassurée par les dispositions anti-françaises de la bourgeoisie, et qui se composait à peine de 1000 combattans, évacue la place sans capitulation, laissant à l'ennemi une artillerie considérable qu'elle n'avait pu emmener. Aussitôt les autorités françaises se retirent, les alliés sont reçus avec transport, et l'ancien gouvernement est rétabli.

Maître d'une si importante position, le général Bubna, pour l'assurer, se hâte de faire occuper par divers détachemens, les passages du St-Bernard, du Simplon et du Mont-Jura; puis, profitant de ce que tous les départemens voisins sont sans défense, il étend ses lignes sur le pays de Gex, les gorges du Bugey et le cours du Rhône: un détachement pénètre à Lons-le-Saulnier, d'autres à Seissel, au pont de Bellegarde, au fort de l'Ecluse, et poussent des reconnaissances jusques à Belley et à Nantua. D'autres enfin se présentent à Pontarlier, à Poligny, menacent Châlons et tout le cours de la Saône. Tous ces mouvemens, dont le but ne paraissait pas bien déterminé, s'effectuent néanmoins en dix jours, et comme on connaissait mal les forces qui les opéraient, ils répandent à Lyon de vives alarmes.

Ouverte de toute part, cette ville n'avait en force militaire que 8 à 900 hommes composés de 32 gardes d'honneur appartenant au 4.e régiment de ce nom, de 30 gendarmes, de 60 hus-

sards du 1.er régiment, du dépôt du 24.e de ligne, recruté en entier d'hommes de nouvelles levées sans vêtemens, sans chaussures, et d'environ 100 hommes de la compagnie départementale. Pas une pièce de canon, pas un caisson, pas une seule gargousse, pas une cartouche dans l'arsenal ; point d'armes, d'effets, de munitions ou d'approvisionnemens dans les magasins militaires ; presque point de fusils dans les mains de la garde nationale.

Soit que le gouvernement ne considérât les dispositions hostiles du général Bubna, que comme une fausse attaque, soit qu'il ne les eût point prévues, il n'avait pris d'abord aucunes mesures de défense, et s'était borné à donner des ordres de retraite et d'évacuation.

La caisse du payeur divisionnaire est en conséquence dirigée sur Clermont, les armes fabriquées à Saint-Etienne prennent la route de Paris ou de l'Italie.

Le commandant de la division refuse de livrer à la garde nationale quelques mousquetons dispersés dans divers dépôts, et qui avaient apparemment une autre destination.

Un dépôt de troupes de ligne établi à Bourg, traverse Lyon sans s'arrêter, pour se porter à Clermont.

Un corps de 3 à 400 hommes venus du midi, traverse aussi Lyon, sans s'arrêter, pour prendre la route de Moulins.

14,000 hommes venus encore du midi à Grenoble, en plusieurs divisions, avec une nombreuse artillerie, prennent la route de Turin, au lieu de celle de Lyon.

Dans cet état d'abandon, les habitans des campagnes fuient de tous côtés, avec leurs familles, leurs bestiaux et leurs effets les plus précieux; ils viennent chercher à Lyon, un asile, pendant qu'au contraire un grand nombre de Lyonnais s'en éloignait par toutes les issues. Le Rhône, ses ports et tous les chemins sont encombrés des richesses que fait évacuer le commerce; plus de cent millions de marchandises ou d'effets précieux, sont exportés au loin ou enfouis dans la terre; d'opulentes maisons de commerce et de banque qui avaient résisté aux premières commotions, sont réduites à interrompre leurs payemens; les ateliers, les magasins achèvent de se fermer; l'argent se retire brusquement dans les mains d'un petit nombre de capitalistes, ou est mis en réserve pour un avenir si menaçant, et cesse de circuler; la vie sociale, en un mot, semble s'éteindre. La confusion est encore augmentée par une multitude oisive et avide de nouvelles, qui obstrue les rues, les places et les quais; par les agitations de la malveillance, toujours prête à profiter des momens de trouble; par les justes inquiétudes que donnent à l'autorité quarante mille ouvriers sans travail; par la difficulté enfin d'entretenir les

subsistances dans une cité si populeuse dont toutes les communications étaient menacées.

Mais l'autorité reposait dans des mains vigilantes, fermes et sages.

Le département avait alors pour préfet le comte de Bondi, magistrat plein de zèle, dont l'administration dirigée par l'amour le plus éclairé du bien et par un attachement particulier pour la ville, tempérait avec bonté et avec modération tout ce qu'avaient de trop rigoureux les actes arbitraires du gouvernement.

Le corps municipal, pour réunir toutes les lumières et tous les efforts, s'était constitué en conseil de mairie, où toutes les résolutions de quelque importance étaient discutées et arrêtées chaque jour.

A la tête du corps était le comte d'Albon, dont le sincère dévouement aux intérêts de la cité lui donna plus d'une fois des droits à la reconnaissance publique.

Parmi les adjoints, celui sur qui reposait la police, portion si importante de l'administration publique, sur-tout dans de telles circonstances, était M. Charrier-Sainneville, magistrat dont les talens éprouvés, les sages conseils, l'activité et la fermeté rendirent à la ville les plus éminens services, et la sauvèrent souvent des plus grands dangers.

Un autre adjoint, M. le comte de Laurencin,

chargé plusieurs fois des missions les plus délicates, et quelquefois des travaux les plus ingrats; mais toujours supérieur à toutes les difficultés, par ce zèle a qui tout est facile, par cet esprit; ce tact français qui le distinguent si heureusement, rendit aussi à son pays les plus importans services.

A côté d'eux se plaçaient avec un égal dévouement, MM. de Casenove, de Varax, et plusieurs membres du conseil municipal, qui montrèrent un zèle d'autant plus respectable, que dans la position particulière où ces magistrats se trouvèrent, leurs services étaient de nature à demeurer plus obscurs sans en être moins réels.

Enfin, la vigilance des magistrats avait pour appui une garde nationale dont le zèle et l'activité incomparable était au-dessus de tous les éloges, dont la soumission aux règlemens et aux habitudes militaires aurait fait honneur au régiment le mieux discipliné.

Tels furent ceux qui dans ces momens critiques, et au milieu de tant d'esprits diversement agités, surent maintenir le même ordre, la même sécurité que dans les temps les plus calmes et dans les circonstances les plus prospères.

Cependant, le gouvernement revenu de sa première stupeur, dépêcha le sénateur Chaptal à Lyon, investi d'une espèce de dictature sans bornes, mais dont ce commissaire n'usa, il faut

le dire, qu'avec la plus louable réserve; il est juste de remarquer que toujours d'accord avec l'autorité locale, toujours sage et modéré, il ne la fit servir qu'à presser les réquisitions et les armemens qui étaient le principal objet de sa mission, sans persécuter ni inquiéter personne.

Bientôt tous les chevaux de selle furent mis en réquisition.

La levée d'un corps franc, sous les ordres de M. Gustave de Damas; celle d'un corps de chasseurs à pied et à cheval, sous le nom de légion lyonnaise, commandé par M. de Maisonneuve; un appel aussi aux anciens militaires, furent successivement autorisés.

La garde urbaine s'organisa pour le service intérieur, et obtint du sénateur 1200 mousquetons, qui jusqu'alors lui avaient été refusés.

Enfin, le commissaire ordonna pour dernière mesure la levée en masse de tous les citoyens du département. On ne s'apercevait pas que la précipitation, l'incohérence forcée de tant d'ordres en auraient seules empêché l'exécution, si d'ailleurs elle eût été possible.

A ces levées en masse, à ces provocations d'une défense si contraire aux anciens usages de la guerre, le généralissime prince de Schwartzenberg opposait (1) un ordre du jour, dont l'exemple

(1) Le 8 janvier 1814.

lui avait été donné dans de pareilles conjonctures par les Français : il fait publier que « tout habi-
» tant des villes et des campagnes pris les armes à
» la main, qui ne pourra justifier qu'il fait partie
» de l'armée ennemie, sera puni de mort; que
» toutes les villes dans lesquelles l'armée rencon-
» trera de la résistance de la part des habitans,
» seront, pour servir d'exemple, livrées aux
» flammes; que les personnes et les propriétés
» des citoyens paisibles seront respectées. »

C'est dans ces circonstances que le général Bubna, après quelques hésitations sur sa marche, après avoir tour à tour abandonné et repris Seyssel, pris et abandonné Annecy, Lons-le-Saunier, reprend l'offensive, fait d'un côté une fausse attaque à Châlons-sur-Saône, qui se défend et le repousse, pénètre d'un autre à Chambéry qui ouvre ses portes, et marchant entre ces deux points, dirige ses principales forces sur la ville de Bourg.

Le 10 janvier, il arrive à St-Etienne-du-Bois, où il rencontre un petit corps d'observation qui ne l'arrête pas long-temps et se retire après un léger combat.

Le 11, aux approches de la ville, il est arrêté à la tête de 15,000 hommes, par un faible détachement de troupes de ligne que soutenaient quelques habitans, le préfet à leur tête (1) : un com-

(1) M. le baron Rivet.

bat inégal s'engage entre les deux partis, où fut tué, dit-on, un officier autrichien. La ville succombe et le soldat se livre à quelques excès; mais elle n'est point mise au pillage, comme quelques journaux l'ont supposé, comme l'a redit depuis M. Alphonse de Beauchamp, dans l'*histoire de la campagne de Paris*. Le préfet, auteur de cette malheureuse affaire, prend la fuite; et le comte de Bubna établit son quartier-général dans ce chef-lieu.

De ce point, il se dirige sur Mâcon, ville ouverte et sans défense, qu'il fait occuper le 13; en même temps il se porte de Bourg, où il ne laisse qu'une faible garnison, sur la route de Lyon: il occupe par échelons Pont-d'Ain, Chalamont, Meximieux, Montluel, établit ses avant-postes à Miribel, et semble menacer d'un coup de main la seconde ville du Royaume.

Cette ville, depuis le premier avis de l'invasion, n'avait point acquis de nouveaux moyens de défense, si ce n'est deux pièces de canon et deux obusiers. Le général Musnier qu'on y avait envoyé depuis peu pour y commander l'armée active, se met (1) à la tête de sa petite troupe pour faire une reconnaissance, prend position au château de la Pape, marche sur Miribel, et apprend bientôt par ses coureurs, que les forces com-

(1) Le 12 janvier.

mandées

mandées par le comte de Bubna, étaient de 12 à 15,000 hommes de toutes armes, avec vingt-huit bouches à feu.

Il était impossible de songer à tenir la campagne contre une armée si supérieure en nombre. Le général rentre dans Lyon (1), sans être inquiété dans sa marche. Le lendemain, il fait observer l'ennemi par un détachement de cent hommes et de quelques gendarmes, qui reprennent position au château de la Pape ; mais bientôt instruit que le comte de Bubna avance en personne avec une grande partie de ses forces, et que 4000 hommes occupent Miribel, il ordonne à son avant-poste de se replier. Le comte de Bubna profite de ce mouvement pour pousser des reconnaissances jusques aux faubourgs de St-Clair et de la Croix-Rousse.

Les approches de l'ennemi, d'après les instructions données par les ministres aux commissaires extraordinaires, pour de semblables circonstances, deviennent le signal d'une nouvelle et grande confusion, sur-tout parmi les autorités et les agens du gouvernement. Voici ces instructions : elles méritent d'occuper une place dans l'histoire de ces temps malheureux.

« Il faut prévoir, y est-il dit, le cas où quelques parties du territoire de votre division se-

(1) Le 13 janvier.

» raient envahies. C'est à vous à qui il appartient
» de donner à la population en général, et par-
» ticulièrement aux *gens aisés* et aux *fonction-*
» *naires publics*, des directions sur leur conduite,
» et dans ce cas extrême, il serait à désirer que
» comme d'autres peuples, dans des circonstan-
» ces semblables, on ne pût *laisser à l'ennemi*
» *qu'une terre sans habitans et habitations :* vous
» jugerez s'il est permis d'attendre un pareil ré-
» sultat; mais au moins vous obtiendrez de tou-
» tes les familles ayant quelque aisance, et pou-
» vant vivre momentanément ailleurs que sur
» le sol, de le quitter lorsqu'il sera souillé de la
» présence de l'ennemi : des sujets fidèles man-
» queraient à leurs devoirs principaux en vivant
» sous sa domination passagère. Vous donnerez
» des ordres encore plus positifs aux fonction-
» naires publics, aussitôt que l'envahissement
» sera inévitable; vous enjoindrez aux préfets,
» secrétaires-généraux, à tout chef d'administra-
» tion civile ou financière, aux percepteurs des
» contributions directes ou indirectes, de se re-
» tirer dans l'intérieur avant le moment de leur
» retraite. Vous les préviendrez de celui où ils
» doivent faire sortir tous les papiers et titres de
» leur administration respective; il est de la plus
» haute importance de ne rien laisser à l'ennemi
» de ce qui pourrait lui faciliter les moyens d'ad-
» ministration, et sur-tout des levées de deniers;

» vous enjoindrez de même aux présidens, mem-
» bres des cours, des tribunaux, ainsi qu'aux
» procureurs généraux, de se retirer dans l'inté-
» rieur. Vous comprendrez dans le même ordre
» les maires des villes au dessus de 8000 ames,
» les membres des conseils généraux des dépar-
» temens et arrondissemens, des corps électo-
» raux. Mais il est important que tous les hommes
» honorés de la confiance de S. M. *ne laissent*
» *que des provinces sans propriétaires et sans la*
» *moindre ressource* pour l'administration, ou
» pour une organisation quelconque. Il est de la
» même importance que personne ne quitte son
» poste avant le moment où vous aurez jugé la
» retraite nécessaire. »

Des instructions si impérieuses et si précises, dans un moment où l'ennemi était aux portes d'une ville sans défense, ne permettent pas aux fonctionnaires publics d'hésiter. L'ordre est précipitamment donné d'évacuer (1), et bientôt les routes sont couvertes des caisses publiques, des papiers, des effets du gouvernement. Des personnages considérables suivent cet exemple, et s'éloignent à leur tour. Mais presque aussitôt on reçoit des nouvelles plus rassurantes sur les projets et les moyens présens de l'ennemi; on apprend qu'il n'est point encore en mesure de rien

(1) Le 13 janvier.

entreprendre : dès le lendemain un contre ordre est donné, et une partie des objets évacués rentre dans la ville.

C'est alors qu'arrive le duc de Castiglione, si honorablement connu à l'armée et dans toute l'Europe, sous le nom de maréchal Augereau.

CHAPITRE TROISIÈME.

Conseil tenu à Lyon sur les moyens de défense. — Le maréchal Augereau à Valence. — Le sénateur Chaptal à Clermont. — Parlementaire Autrichien à Lyon. — Suites de cet événement.

A peine échappé aux désastres de Leipsick, le maréchal Augereau avait reçu de Buonaparte le 7 janvier, l'ordre de prendre à Lyon le commandement de l'armée qui devait défendre cette partie du territoire : la France étant menacée d'invasion, ce guerrier crut plus que jamais entendre la voix de la patrie. Dès le lendemain il se mit en route, porteur d'un état de situation qui le mettait à la tête d'une armée de 60,000 combattans, mais qui était toute entière à lever. Le Maréchal qui l'ignorait, ne laissa pas de représenter, avec sa franchise toute militaire, qu'on prenait cette détermination un peu tard; que les alliés, d'après leur marche en Suisse, pouvaient arriver à Lyon avant lui, puisqu'il n'existait aucuns corps français sur leur passage. On lui répondit qu'en ce cas il se replierait sur Paris. Telle était la tranquillité d'ame ou plutôt l'illusion dans laquelle se reposait cet Empereur jadis si actif et si prévoyant.

A peine arrivé à Fontainebleau, le Maréchal reçut, d'un courrier qui passait, le faux avis que déjà les alliés occupaient Lyon. Il n'en tint nul compte, connaissant bien la valeur de ces fausses alarmes qui toujours précèdent de beaucoup la marche des armées.

A Nevers, le courrier de la malle et d'autres voyageurs lui confirmèrent la même nouvelle; il douta encore et ne continua pas moins sa route, toutefois en rallentissant sa marche pour s'assurer des dispositions des esprits dans les départemens qu'il lui restait à traverser, et qui étaient pour la plupart chargés de fournir des renforts à l'armée de Lyon.

A Roanne (1), il put considérer la prise de Lyon comme semi-officielle, lorsqu'il apprit par des magistrats de la Cour qui s'y étaient réfugiés, les mouvemens du 12, et les ordres d'évacuation qui en avaient été la suite.

Il ne laissa pas de poursuivre sa route, se faisant précéder d'un courrier qui devait en toute hâte revenir sur ses pas, et l'instruire du véritable état des choses.

Il reçut enfin, à la hauteur de Tarare, les éclaircissemens qu'il désirait, et fit son entrée à Lyon le 14, à onze heures du soir.

A l'instant même, le Maréchal convoqua chez

(1) Le 13 janvier.

lui le lieutenant-général Musnier, commandant la division active, et le général Saint-Sulpice, colonel du 4.e régiment des gardes-d'honneur, pour prendre connaissance de l'état et des forces de la place. C'est alors qu'il put voir à quel point on l'avait abusé par le chimérique état de situation qui lui avait été remis.

Le lendemain matin, il appela auprès de lui tous les chefs des autorités civiles et militaires, les officiers même de la garde nationale. Leur étonnement à tous fut grand lorsqu'on reconnut que les forces qu'avait cru trouver le Maréchal à Lyon, y étaient attendues de lui-même : le découragement qu'avait déjà jeté dans tous les esprits la perspective d'une guerre sans fin, fut porté à son comble. Les Lyonnais se défendraient, disait-on, ils feraient les mêmes efforts, les memes sacrifices qu'en 1793, si quelques chances de salut pouvaient se mêler à leur résistance : mais sans aucun espoir d'un meilleur avenir, sans armes, sans artillerie, sans approvisionnemens et presque sans munitions, sans un seul écu dans les caisses publiques, sans aucunes fournitures assurées pour le service, et lorsque la population avait perdu l'élite de sa jeunesse par ces levées anti-sociales qui depuis si long-temps désolaient l'empire, il ne paraissait ni juste, ni généreux d'appeler sur une cité fumante encore des ruines d'un long siége, les horreurs d'une guerre nouvelle.

Ne trouvant ainsi dans Lyon aucuns moyens de parer au danger, le Maréchal instruisit le gouvernement de l'état des choses, sans en rien déguiser. Il convint en même temps avec le commissaire extraordinaire Chaptal, de faire évacuer ce qui restait de caisses publiques, les militaires malades, les prisonniers de guerre, les prisonniers d'état en grand nombre qui, du fort de Pierre-Châtel, avaient été transférés à Lyon, et en un mot, tout ce qui tenait à l'administration de la guerre, ainsi qu'aux administrations civiles. Ils arrêtèrent pareillement de se retirer en personne, l'un à Clermont, pour y presser la formation et l'envoi des bataillons de gardes nationales, et pour mettre en œuvre toutes les ressources qui pouvaient exister sur la rive droite du Rhône et la rive gauche de la Loire; l'autre à Valence, pour y recueillir tous les dépôts qui pouvaient se trouver dans le midi, et se mettre en communication avec les généraux Marchand et Dessaix, qui commandaient dans les départemens de l'Isère et du Mont-Blanc. Valence, par sa position sur la rive gauche et presque au confluent du Rhône et de l'Isère, sur les routes de l'Italie et du midi, au centre de la 7.e division qui faisait partie des commandemens du Maréchal, offrait d'ailleurs un point militaire de réunion, et permettait d'y former, en cas de besoin, une ligne de défense sur l'Isère.

Le Maréchal, en s'éloignant, avait ordonné au général Musnier, de ne porter sur la route de Villefranche que des postes d'observation ; d'occuper lui-même, avec sa petite troupe, toutes les positions en avant du faubourg St-Clair, qui était le point de réunion marqué par l'ennemi ; de ne céder le terrain qu'à un nombre très-supérieur, et après avoir fait toute la résistance possible. Il lui avait enjoint de suivre dans sa retraite, s'il y était forcé, le chemin le plus court, pour aller se rallier à la tête du faubourg de Vaize, à l'embranchement des routes de Bourgogne, de Bourbonnais et de Forez, et, s'il ne pouvait s'y maintenir, de suivre la route de St-Etienne, soit pour en couvrir la manufacture, soit parce que ce pays montagneux et difficile présentait mille points d'appui à une défense avantageuse. Le mouvement ordonné avait aussi pour but de contenir l'ennemi par la crainte de pénétrer, avec trop peu de monde, dans une cité populeuse, qui, à l'approche des secours qu'allait chercher le Maréchal, pouvait se soulever contre les troupes qui l'auraient occupée, et les mettre dans un grand péril.

Il paraît qu'une combinaison si judicieuse ne fut point sentie et demeura sans effet. Le jour même du départ du Maréchal et du Commissaire, le général Musnier s'étant assuré de l'immense supériorité des forces autrichiennes, fit sa retraite

sur le point indiqué, sans les attendre, et établit son quartier-général à Grange-Blanche, plaçant la ville entre lui et l'ennemi.

Nécessaire ou non, ce mouvement parut au moins prématuré et excita un grand mécontentement dans les esprits. Ils achevèrent de s'exaspérer à la vue d'un ennemi audacieux qui, s'établissant dans les faubourgs de la Croix-Rousse et de St-Clair avec moins de 4000 hommes, montrait la prétention de se rendre maître, avec si peu de forces, d'une ville de plus de 100,000 ames.

De toute part, on criait aux armes; le préfet, la municipalité faisaient des représentations au général sur sa marche retrograde, lorsqu'un nouvel incident porta l'agitation à son comble : ce fut l'apparition d'un officier autrichien, précédé d'un trompette, qui se présenta en parlementaire (1) à la barrière St-Clair, demandant d'être conduit à l'hôtel-de-ville. Un piquet du poste le reçoit, l'accompagne, sans lui demander ses pouvoirs, l'introduit auprès du maire qui, n'ayant point de mandat pour écouter aucunes communications sur des choses dépendantes de l'autorité militaire, le dirige à pied vers le quartier-général, sous l'escorte de deux chefs de la garde nationale. L'officier s'avance à travers les flots d'un peuple innombrable qu'attire la nou-

(1) Le 17 janvier.

veauté du spectacle, et qui le presse, l'étonne, l'intimide. Parvenu au pont St-Vincent, dont plusieurs gendarmes lui disputent le passage, il paraît se raviser, et déclare qu'au fait il n'a rien à dire au général, qu'il n'a que des dépêches à remettre. On commence alors à soupçonner, et depuis on ne tarda pas de reconnaître que le prétendu parlementaire n'était qu'un jeune audacieux, qui s'était présenté sans mission et à l'insçu de ses chefs. On le ramène au milieu des huées de la populace, excitées par des plumes de coq attachées à son casque; bientôt on entend le cri homicide, *à bas, à l'eau, en Saône;* il rentre enfin à l'hôtel-de-ville, et il en était temps. Alors il remet des dépêches adressées au général, qui ne contenaient que des papiers insignifians; puis il demanda si la ville n'a rien à communiquer à ses chefs. On sait ce qu'autorisent les lois de la guerre en pareil cas; mais on eut pitié de sa jeunesse, et l'on se borna à lui répondre, par la bouche de l'un des adjoints, qu'au général seul il appartenait de communiquer avec les ennemis, et on le renvoya.

Le tableau que put faire cet officier au comte de Bubna, de sa réception et de tout ce qu'il avait vu, dut engager le général à la prudence.

Ce petit événement fut considéré par les habitans comme une espèce de provocation, et produisit une grande exaltation dans les esprits. Les

*

malveillans s'en emparèrent, pour chercher à exciter du trouble, pour pousser les administrations à d'imprudentes mesures.

En effet, on vit deux jours après (1) un attroupement composé en partie de citoyens recommandables qui ne respiraient que l'amour de leur pays, mais en partie d'agitateurs qu'animaient de tout autres sentimens : il se porta à l'hôtel-de-ville, demandant à grands cris que la ville fût mise en état de défense, que des armes fussent distribuées à tous les citoyens, et que la population toute entière se portât aux avant-postes. Tout ce qu'il y avait d'officiers municipaux à l'hôtel-de-ville se présenta au-devant de cette réunion tumultueuse ; elle fut reçue dans les bureaux de la police. M. de Laurencin, M. de Sainneville la haranguèrent successivement, et n'eurent point de peine à lui faire sentir l'inconvenance de sa démarche. L'attroupement se dissipa.

Toutefois de certaines rumeurs continuèrent de se faire entendre, et grossissaient de jour en jour. Une faction obscure, qui voulait à tout prix compromettre la ville dans les événemens de la guerre, ne cessait d'agiter le peuple, de dénigrer les magistrats, de semer la défiance et la discorde ; l'esprit public commençait à se corrompre, l'opinion s'égarait, les plus grands maux étaient à

(1) Le mercredi 19 janvier.

craindre, une mesure extraordinaire devenait indispensable pour éclairer et ramener les esprits.

Le maire convoqua, dans l'une des grandes salles de l'hôtel-de-ville, les officiers et sous-officiers de la garde nationale, et tous les citoyens à qui l'on supposait le plus d'influence sur les opiuions du peuple.

Mais, retenu par des affaires graves au commencement de cette réunion, il se fit suppléer par M. de Sainneville, qui, dans un discours improvisé, rendit à ses concitoyens assemblés le compte le plus exact de la situation de la ville, signala avec véhémence, d'un côté, les fautes du gouvernement qui avait jeté l'état dans une position si critique; de l'autre, les vues perfides des séditieux qui cherchaient à perdre la ville, en la trompant sur ses ressources et ses dangers, pour profiter des désordres qu'ils provoquaient. Puis, abordant d'une manière plus directe la demande indiscrète de s'armer, de se lever en masse, il fit sentir que, dans une cité populeuse où affluaient tant d'étrangers, les armes, si on en avait à distribuer, ne pouvaient l'être qu'avec un certain choix; mais qu'il était connu de tout le monde que la ville n'avait ni armes, ni munitions, ni soldats; que la défense de Lyon était à Paris, ou dans la grande armée; qu'après tout des registres étaient ouverts et à la mairie, et au quartier-général, pour y recevoir les enrôlemens; mais que toute démonstra-

*

tion hostile dans la cité, quand on n'avait aucun moyen de la soutenir, et quand toutes sortes de motifs conseillaient d'attendre l'issue politique de la grande lutte qui se trouvait engagée, ne pouvait servir qu'à provoquer les plus grands malheurs, sans qu'un tel dévouement pût en aucun cas empêcher ni retarder la catastrophe quelconque qui se préparait ailleurs. Nous ne compromettrons, ajoutait-il, ni votre honneur ni votre sureté; prenez seulement garde de ne vous pas laisser tromper par les insinuations des méchans.

Ces paroles et la juste confiance qu'inspiraient personnellement les magistrats, touchèrent tout ce qu'il y avait d'hommes honnêtes dans cette assemblée; les autres, peu nombreux, craignant de dévoiler leurs secrètes pensées, gardèrent le silence, et chacun se retira paisiblement. A compter de cet instant, la confiance la plus parfaite fut rétablie entre les citoyens et les magistrats, et rien ne put plus l'altérer.

Cependant le maire n'avait point attendu une pareille levée de boucliers pour prendre les précautions qu'exigeaient les circonstances, et se prémunir contre un coup de main. Il avait fait un appel à une partie de la garde nationale de la ville, des faubourgs et des communes voisines, et cet appel n'avait pas été sans fruit (1).

(1) 18 janvier.

Un grand nombre de gardes nationaux accourent en armes sur les hauteurs de la Pape et de Montessui, et s'y placent en tirailleurs. Le général Musnier, de son côté, les fait soutenir par un petit détachement d'infanterie de ligne, et par quelques cavaliers. En même temps des milliers de bras sont occupés à faire sur la grande route et sur les points les plus accessibles, de larges coupures pour arrêter l'ennemi dans sa marche. La nuit même n'interrompt point les travaux : on les achève à la lueur des torches. La même ardeur se manifeste au loin dans les campagnes. Les journaux du temps citent l'exemple d'un petit village, St-Jean-de-Thurignenx, qui seul détruisit un détachement autrichien venu pour piller et enlever ses troupeaux.

Ces démonstrations, ces mouvemens fixent l'attention du général Bubna. Pour les éclairer, une colonne ennemie s'avance (1) en se dirigeant sur les hauteurs de la Pape. Elle est arrêtée par une fusillade de tirailleurs qui se prolonge pendant trois heures, sans beaucoup de perte de part ni d'autre, et chacun reprend ses positions. Vers le soir, un détachement autrichien d'environ 500 hommes, forçant tous les tirailleurs à la retraite, pousse jusqu'à la barrière de la Croix-Rousse, gardée par 30 hommes de la 20.e compagnie de

(1) Le 18 janvier.

la garde nationale, parlemente quelques momens avec le lieutenant Lortet, qui commandait le poste, et se retire sans commettre, sans essuyer aucune hostilité.

Le lendemain matin, le comte de Bubna sachant que le général Musnier avait pris position hors de la ville, et s'étant avancé en personne jusqu'à Reilleux, le fit sommer de rendre la place. Mais cet officier qui venait de recevoir un renfort de 300 hommes du 24.e régiment, qui était arrivé le même jour, l'envoya pour toute réponse aux avant-postes de St-Clair et de la Croix-Rousse, où il força les premières gardes autrichiennes de rétrograder. En même temps, les tirailleurs recommencèrent la fusillade de la veille, furent tout le jour aux prises avec l'ennemi, lui tuèrent ou blessèrent quelques hommes, et lui firent des prisonniers.

CHAPITRE

CHAPITRE QUATRIÈME.

Renfort que se procure le Maréchal Augereau. — Son retour à Lyon. — Ses dispositions pour prendre l'offensive. — Affaire de Montmeillan. — Combat de la Grotte. — Combat de Bellecombe. — Combat de Montluel. — Combat de Beaujeu.

Cependant, ce n'était pas en vain que le maréchal Augereau et le sénateur Chaptal étaient allés chercher au loin des secours.

Pendant que l'un, déployant une grande activité, tirait des départemens de la Loire, de la Haute-Loire, du Cantal, du Puy-de-Dôme, de l'Allier, plusieurs bataillons de gardes nationales mobiles qu'il dirigeait sur Lyon, le Maréchal rassemblait en hâte à Valence et expédiait avec célérité sur Lyon, tout ce qui existait dans le département de la Drôme et dans les départemens voisins, en artillerie, en dépôts et autres moyens de défense. Le zèle infatigable que montra ce guerrier pour surmonter mille difficultés toujours renaissantes dans de telles conjonctures; la patience avec laquelle il était forcé de descendre dans les moindres détails; ces soins assidus et minutieux, ces veilles, tout cet obscur dévouement, si louable en général, et en général si peu

honoré, et, en apparence, si peu conforme aux éclatantes fonctions d'un maréchal d'empire, ne fut pas l'un des moindres titres qui recommandèrent le zèle du duc de Castiglione, dans ces difficiles circonstances, à la reconnaissance publique. Suivons dans ces humbles travaux le vainqueur d'Arcole, de Castiglione, de Naumbourg ; voyons comment de rien il va créer une armée.

En arrivant à Valence, le Maréchal n'y avait trouvé que six compagnies du 16.e et du 140.e, formant environ 700 hommes de nouvelles levées, qui y étaient entrées la veille, et que le commissaire extraordinaire dans la 7.e division militaire, appelait à Grenoble, quoique cette ville ne fût point encore menacée.

Le Maréchal qui réunissait les deux divisions sous son autorité, changea cette destination, et expédia en poste cette petite troupe pour Lyon.

Un dépôt d'artillerie existait aussi à Valence : tout ce qui s'y trouva de disponible, même en hommes non habillés, fut mis en route (1) avec la petite colonne d'infanterie, et une pièce de quatre.

On y ajouta un caisson que l'on fut obligé de monter sur affut et train étrangers.

Il y avait quelques poudres dans les magasins de Valence, mais point de plomb ; on fit des

(1) Le 18 janvier.

réquisitions, et dans un seul jour on parvint à fabriquer un nombre de cartouches suffisant pour en munir cette jeune infanterie.

Enfin, les poudres que, dans l'incertitude des événemens on avait d'abord évacuées de Lyon, reçurent contre-ordre, et y furent reconduites.

Ces détails peuvent paraître minutieux : mais ils montrent qu'il n'y a rien de petit aux yeux du vrai zèle, quand il s'agit de la chose publique, et en donnant occasion de remarquer à quoi peuvent tenir quelquefois les événemens les plus importans, ils ont droit d'intéresser.

Ces détachemens traversèrent les départemens de la Drôme et de l'Isère, au milieu des publiques acclamations : on leur prodiguait les vivres, les soins ; on fournissait les moyens de transport avec la plus touchante émulation.

Ils arrivent le 19 janvier, vers neuf heures du soir, au faubourg de la Guillotière : le bruit du tambour, une illumination spontanée les annoncent ; une immense population se précipite sur leurs pas ; on les accueille, on se les arrache comme des libérateurs ; ce n'étaient pas des transports de joie, mais d'ivresse. Le nom du Maréchal était dans toutes les bouches, on le couvrait de bénédictions : effet connu de la faveur populaire, qui se donne et se retire avec la même rapidité !

Ce n'était là toutefois qu'une première colonne. Pendant qu'elle marchait, le Maréchal toujours à

Valence, rassemblait avec ardeur d'autres renforts. Tout était en mouvement autour de lui. Les Dauphinois offraient leurs bras, mais ils n'avaient point d'armes : néanmoins on forma des corps de conscrits, de gardes nationaux, de volontaires. Il n'y avait ni argent ni chevaux : le département de la Drôme fournit, avec empressement, des chevaux et des conducteurs pour l'artillerie. Dans l'arsenal on découvrit encore deux pièces, deux caissons, un obusier ; l'une des pièces et l'obusier furent prêts dans la journée du 19, et aussitôt expédiés en poste pour Lyon. 400 hommes du 32.e léger, et 95 hussards du 1.er arrivaient ; ces hussards étaient destinés pour l'armée d'Italie : le Maréchal les dirigea sur Lyon.

Dès le 20, cette seconde colonne partit avec une pièce de quatre, l'infanterie en poste, la cavalerie en triplant sa marche. Le 21 au matin elle se renforça, en passant à Vienne, de 90 chevaux des 4.e et 31.e régimens de chasseurs, dont les dépôts étaient dans cette ville, de deux compagnies de garde-chasses qui s'y levèrent spontanément ; elle arriva au faubourg de la Guillotière vers une heure.

Le Maréchal, après avoir réglé la défense de l'Isère, et donné ses ordres au général Marchand qui y commandait ; après avoir communiqué ses vues au commissaire du gouvernement dans la 7.e division, pour la réunion des secours, des

renforts, et pour le concert des moyens de défense ; après avoir enfin organisé la marche des troupes qui dans la suite arriveraient du Midi, le Maréchal prit en personne, avec ce noyau d'armée, la route de Lyon, où il fut reçu au milieu des cris de reconnaissance et d'alégresse. On le conduisit au spectacle où l'attendait un peuple immense. On y chanta, on y applaudit avec transports *le fils de la Victoire.* A l'aspect de tant d'ivresse, le soldat sent redoubler son courage et ses forces : tout change dans la cité ; le calme renaît dans l'esprit des citoyens ; ceux qui avaient fui rentrent dans leurs foyers ; quelques ateliers, quelques magasins se rouvrent ; chacun reprend ses occupations ; on se croit en pleine paix.

Le Maréchal, que n'éblouissaient point ces témoignages stériles d'une faveur passagère, et qui avait reçu de Buonaparte l'ordre de reprendre Genève, fit les autres dispositions que commandaient les circonstances. D'un côté, il forma un corps soldé d'ouvriers sans travail ; de l'autre, il fit une levée de gardes d'élite tenus de s'équiper à leurs frais ; il composa enfin deux bataillons de garde nationale active, l'un confié au commandement de M. de Corcelle, ancien officier ; l'autre, à celui de M. Peillon, capitaine et chevalier de la légion d'honneur. L'argent seul manquait à ses efforts ; mais les caisses étaient vides, les contributions ne rentraient point, et sans

quelques faibles secours qu'il trouva dans la caisse municipale, il eût été arrêté au premier pas.

Ce fut dans ces circonstances qu'il publia une proclamation ainsi conçue (1).

« Un ennemi faible en moyens et incertain » dans ses mouvemens, ose, depuis quelques » jours, menacer votre ville. Appelé à votre dé- » fense, je vous ai trouvés désarmés; dès-lors, » je n'ai eu ni sommeil ni repos que je n'aie » pu réunir des secours : de plus grands encore » vont incessamment arriver, j'en ai l'assurance » positive. En attendant, vous frémissez, braves » Lyonnais, d'avoir été insultés jusque sous vos » murs, par un ennemi fier d'un instant de sur- » prise. Ces généreux sentimens ne m'ont point » étonné de votre part : n'êtes-vous pas ce peuple » qui, dans toutes les circonstances difficiles, » déploya un grand courage? L'amour de votre » cité fut toujours votre caractère distinctif. A » ce noble motif se joint encore l'honneur du » nom français dont vous êtes si jaloux, et cette » reconnaissance que vous devez à votre auguste » souverain, dont le premier soin, à son avè- » nement, fut de cicatriser vos plaies et de re- » lever vos édifices. Vous fûtes toujours, vous le » savez, l'objet de sa sollicitude particulière. Vous » lui devez donc, vous devez à la France, qui

(1) 22 janvier.

» vous contemple, de repousser loin de vos murs
» l'ennemi dont la présence seule est une insulte,
» paralyse votre industrie, et vous jette dans un
» état d'incertitude et d'alarmes que votre hon-
» neur et votre intérêt vous commandent de faire
» cesser. Aux armes donc, braves Lyonnais, ral-
» liez-vous autour de moi; marchons en avant,
» et ne laissons à l'armée qui accourt pour vous
» défendre, que le soin de poursuivre jusqu'aux
» frontières l'ennemi que vous aurez déjà mis
» en fuite. »

Cette proclamation fut le signal du départ.

Le Maréchal, après avoir pris position sur la montagne de Limonest, entre la route de Villefranche et la rive droite de la Saône, pour observer les mouvemens que l'ennemi pourrait faire sur sa gauche, porta le gros de sa troupe sur la route et les hauteurs de Miribel. Cette belle position avait été évacuée par l'ennemi dès qu'il avait eu avis de l'arrivée des premiers renforts. Le 22, il avait continué son mouvement rétrograde sur Meximieux et le Pont-d'Ain où il s'était concentré, en sorte que les premières reconnaissances qui furent poussées sur Montluel n'y trouvèrent que les restes d'un convoi de grains, destiné pour Meximieux, et qui fut pris.

Toutefois le noyau d'armée qui était aux ordres du Maréchal, n'étant pas encore assez fort pour rien entreprendre de plus, ce corps se borna à couvrir

Lyon. Les deux armées passèrent quelque temps à s'observer.

Il n'en était pas de même dans les départemens du Mont-Blanc et de l'Isère.

Les généraux Dessaix et Marchand y commandaient.

Dans celui du Mont-Blanc, ces généraux s'étaient portés de concert à la Chavanne, en face de Montmeillan, sur la rive gauche de l'Isère, où ils prirent position le 25 janvier avec 400 hommes. La veille, l'ennemi avait dépavé le pont sur l'Isère, et enlevé toutes les planches des deux arches en bois. Deux pièces de canon en batterie à deux cents pas de distance, enfilaient le pont dont les deux têtes étaient gardées par les factionnaires des deux partis. Le lendemain, le général Dessaix ayant fait, sérieusement ou non, les apprêts d'un passage, une assez vive canonnade s'engagea. Elle dut être meurtrière pour l'infanterie autrichienne, dont les groupes étaient exposés à tout le feu des Français, tandis qu'elle ne visait qu'à faire taire leur batterie. Une de leurs pièces, en effet, fut démontée, avec perte de trois hommes tués et quelques blessés. Chaque corps d'armée conserva ses positions.

Du côté des Echelles, deux petits combats ensanglantèrent dans le même temps le fameux pas de la Grotte. Le premier fut engagé par 150 hussards hongrois, qui se portèrent sur les avant-

postes français placés vers St-Thibaud-de-Court, sur la route de Chambéry, et qui furent repoussés par une fusillade où ils laissèrent des blessés et des prisonniers. Ce poste, qui servait à couvrir Lyon, ayant été renforcé par un détachement qu'on y envoya de Lyon même, l'ennemi ne songea plus à l'attaquer en face. Il le fit tourner par trois colonnes que des gens du pays guidèrent à travers les montagnes. Le général, baron de Barral, qui commandait la position, se retira en se battant, et distribua sa petite troupe, partie dans le défilé de Crossey qui couvre Voiron, partie au col de la Placette qui couvre Voreppe.

Une affaire plus sérieuse se passa quelques jours après aux environs du fort Barraux et de Chapareillan. Le 6 février, vers dix heures du matin, plusieurs détachemens d'infanterie et de cavalerie ennemie se portèrent au hameau de Bellecombe, et se rangèrent en bataille autour de l'église et des masures d'un ancien château. Le dessein était de tourner le fort Barraux en passant par la montagne, et de chasser les troupes qui en défendaient l'approche. Une fusillade à l'instant s'engagea; bientôt le poste fut renforcé par une compagnie d'élite, et la fusillade continua avec une nouvelle ardeur. On vit pendant le combat, des habitans, des enfans mêmes, braver le feu des ennemis pour porter jusque sur le champ de bataille, des munitions aux Français qui commençaient à en

manquer, les distribuer jusque dans les poches et les gibernes des soldats qui combattaient.

Pendant que les deux partis étaient aux prises sur les deux rives du ruisseau de Cernon, et que les Français, suppléant au nombre par la valeur, défendaient vaillamment le passage, d'autres colonnes ennemies se portant de tous côtés sur le village de Chapareillan, vinrent déboucher sur les dernières maisons, au midi du village, défendu par environ 600 hommes. Une autre colonne, ayant à sa tête le Zechmeister, s'avançait avec du canon sur la grande route.

Les Français s'étant aperçus de tous ces mouvemens, se replièrent en bon ordre sur une excellente position à l'entrée de la forêt de la Servette, d'où ils observaient et gardaient toute la plaine. Un combat général s'engagea sur toute la ligne. L'ennemi occupa momentanément Chapareillan, où il commit quelques excès, pillant dans plusieurs maisons, de l'argenterie, du linge, des denrées, des ustensiles de cuisine, et emmenant beaucoup de bétail. Cette journée fut honorable pour les Français qui repoussèrent l'ennemi, se maintinrent dans toutes leurs positions contre des forces très-supérieures, et l'obligèrent vers minuit d'abandonner Chapareillan.

Pendant que les alliés défendaient ainsi le terrain pied à pied dans le Mont-Blanc, ils ne perdaient pas de vue la ville de Lyon. Le 3 fé-

vrier, ils essayèrent de nouveau de s'en approcher en se reportant sur Montluel; mais le général Musnier les en chassa, avec perte de plusieurs prisonniers, parmi lesquels se trouva un officier.

Peu de jours après, ils firent une pointe sur Beaujeu. Ils ne furent pas plus heureux. M. de Damas qui se trouvait dans le pays à la tête de son corps de partisans, se mit à leur poursuite, et aidé d'un grand nombre d'habitans qui s'étaient armés à la hâte, il chassa ces partis, après leur avoir tué ou blessé 22 hommes. Plusieurs partisans revinrent de cette expédition avec du butin enlevé aux ennemis.

Ainsi la guerre était allumée dans une assez grande circonférence, autour de Lyon, mais entre deux armées trop faibles ou trop disséminées pour pouvoir rien entreprendre de décisif. Elle va désormais changer de caractère, et présenter des événemens d'un plus grand intérêt.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Transit accordé au commerce de Lyon dans les pays occupés par l'ennemi. — Nouveaux renforts. — L'armée s'empare de Chambéry, Bourg et Mâcon. — Combat et prise d'Aix. — Combat de St-Jullien près de Genève. — Combats de Montluel et de Loyes. — Engagement à Villefranche et à Mâcon. — Reprise du fort de l'Ecluse. — Progrès de l'armée de Lyon dans le Jura et le Léman.

Le Maréchal n'était rien moins que rassuré sur sa position ; par les avantages qu'il avait obtenus, et par les mouvemens rétrogrades que le général Bubna avait été contraint de faire. Il savait que lorsque les alliés avaient discuté leur plan de campagne, d'illustres suffrages avaient d'abord marqué Lyon pour l'un des principaux points d'attaque : on pouvait revenir encore à cette opinion comme il arriva dans la suite, et sans affaiblir beaucoup la grande armée qui opérait sur Paris, on pouvait au moindre succès, donner au général Bubna, par de médiocres renforts, une prépondérance numérique à laquelle il serait difficile de résister.

Les gardes nationales qui étaient attendues de toute part, étaient peu propres à dissiper les inquiétudes ; peu ou point exercées, la plupart sans

armes et sans habits, elles pouvaient être plus embarrassantes qu'utiles. D'un autre côté, les caisses étaient vides, et il était impossible d'attendre d'une population accablée des maux de la guerre, une exacte rentrée des contributions; les fournisseurs ne voulaient ou ne pouvaient plus faire aucunes avances; les réquisitions éprouvaient des difficultés; les arrivages par eau étaient interrompus par l'ennemi. Toutes les parties du service étaient en souffrance.

Le Maréchal prit dans cette position deux mesures importantes.

La première fut de remettre sous les yeux du gouvernement un tableau énergique et fidèle de sa situation, que l'on paraissait perdre de vue, et de l'envoyer à Paris par l'un de ses aides de camp. Pour la dixième fois, il demandait de l'argent, un noyau de vieilles troupes, de jeunes soldats, des vêtemens, de l'artillerie, des fusils et sur-tout des cartouches; car tel était le dénuement où il se trouvait de toutes munitions, qu'on l'avait réduit à considérer comme une bonne fortune, d'en avoir une fois reçu trois barrils par le courrier de la malle.

La seconde résolution qu'il prit était aussi ingénieuse que bienfaisante. Voyant que les manufactures fermées faute de débouchés, les ouvriers sans travail, le peuple sans pain, les propriétaires et les rentiers dans la plus grande détresse, ne

pouvaient lui offrir aucunes ressources, il accorda, de concert avec le commissaire du gouvernement, aux instances de l'administration municipale, du préfet et du commerce, le libre transit des marchandises dans les pays occupés par l'ennemi : mesure salutaire qui, en r'ouvrant les ateliers presque aussitôt que les barrières, et en rétablissant la double circulation de l'argent et des marchandises, rendit à des milliers d'infortunés, l'existence, à toute la ville, la tranquillité. Bientôt la confiance se rétablit, le numéraire reparut peu à peu, les contributions et les réquisitions s'acquittèrent, et l'on put espérer de pourvoir aux besoins les plus pressans.

Les demandes faites au gouvernement, quoique moins heureuses, ne furent pas sans succès. On comprit enfin qu'il était temps de songer sérieusement à la défense de la seconde ville de France, dont la reddition offrirait un exemple contagieux, et entraînerait la séparation d'une partie de l'est et du midi. Cette fois, au lieu de renvoyer le Maréchal, comme on l'avait toujours fait, au chimérique état de situation qu'on lui avait remis à Paris, on lui accorda (1) une division de cette belle armée de Catalogne qui, sous les ordres du maréchal Suchet, s'était rendue si célèbre en Espagne, par sa valeur et sa discipline. On lui accorda

(1) Le 3 février.

encore un tiers des fusils qui se fabriqueraient à St-Etienne. Pour le reste, il n'obtint rien, ou, ce qui est la même chose, on le renvoya à armer de piques les soldats qui n'auraient pas de fusils; à extraire des arsenaux de Grenoble, Antibes et Avignon, l'artillerie qui lui manquait, mais sans lui fournir aucuns moyens de transport; à lever sur la ville de Lyon tout l'argent qui lui serait nécessaire.

Voici les forces et les moyens effectifs que le Maréchal parvint enfin à réunir.

Il rassembla une artillerie de 34 bouches à feu, mais dont 24 seulement purent servir.

Les gardes nationales, levées par le commissaire Chaptal, arrivèrent aussi, mais la plupart sans armes et sans habillemens. On renvoya celles qu'il fut impossible d'armer, pour ne pas consumer inutilement le peu de vivres que pouvait fournir la ville; les autres désertèrent en grande partie, quelquefois par compagnie. On remarqua qu'un bataillon qui avait présenté 460 hommes à la revue, en avait perdu 137 deux heures après avoir reçu des fusils.

Mais un secours beaucoup plus réel, fut l'arrivée de la division attendue de Catalogne. Une première colonne commença son entrée le 9 février. La dernière y fut rendue le 23. Les états de situation fournis par le ministère, mais qui peut-être étaient déjà anciens, l'avaient portée à 10,049

hommes. Elle ne présenta, en arrivant, qu'un effectif de 8900 combattans.

Ce fut alors que le Maréchal reçut de l'Empereur (1) l'ordre de se porter sur Genève, et de reprendre cette ville.

Cet ordre était en harmonie avec la position où se trouvait alors Buonaparte. Il venait de battre Witgenstein à Nangis, Blücher à Vauchamp, Alsufieff à Champaubert, Sacken à Montmirail; et quoique des échecs reçus ailleurs balançassent une partie de ces avantages, Paris, en ce moment, n'était pas moins sauvé, et il importait à Buonaparte d'inquiéter l'ennemi tant sur sa gauche que sur ses derrières, par une diversion quelconque.

Le Maréchal pénétra sans peine les desseins de l'Empereur; et voici les dispositions qu'il fit pour y répondre.

Toutes les forces placées sous son commandement, en y comprenant celles du Mont-Blanc et de l'Isère, pouvaient s'élever à environ 24,000 hommes d'anciennes ou nouvelles levées, et de toutes armes.

Il les partagea en quatre divisions.

La première, commandée par le général Musnier, fut composée de moitié de l'infanterie venant d'Espagne, et d'une partie des troupes qui se trou-

(1) Cet ordre était en date du 12 février.

vaient

vaient déjà sous son commandement. Cette division était forte de 5500 hommes.

La seconde, commandée par le général de brigade Pannetier lequel avait accompagné les troupes venues d'Espagne, comprenait la seconde moitié de ces braves, qui, réunis à une portion de l'ancien noyau d'armée, portaient à 4200 combattans l'effectif de cette division.

La troisième, commandée par le général Bardet, fut composée d'une division dite de Nîmes, qui était de six bataillons incomplets, la plupart conscrits, sans coiffure ni habillemens militaires, sans gibernes ni havresacs, dont une partie seulement était armée, et de deux cadres de bataillons tirés de l'ancien noyau d'armée. Total effectif, 3500 hommes.

La quatrième, commandée par le général Marchand, comprenait plusieurs cadres de divers régimens de conscrits peu exercés, et pouvait réunir environ 4800 hommes, outre quelques gardes nationaux tenant garnison dans les places fortes des Hautes-Alpes.

Le Maréchal établit en outre une réserve composée du dépôt du 24.e de ligne, appartenant au noyau de l'armée, et d'environ 3000 gardes nationaux, troupe quelquefois plus embarrassante qu'utile en campagne.

La cavalerie sous les ordres du lieutenant-général Digeon, était formée des 4.e et 12.e de

hussards, du 13.e de cuirassiers, et de divers détachemens des 1.er de hussards, 4.e et 31.e de chasseurs; de 60 chasseurs de la légion lyonnaise; de quelques gendarmes : en tout, 2000 hommes de cavalerie.

Enfin M. Gustave de Damas, à la tête d'un corps de partisans, dut surveiller la route du Bourbonnais, et maintenir les communications de Tarare à Mâcon par les montagnes.

Ces dispositions faites, le général Pannetier, formant la gauche de l'armée, se dirigea sur Mâcon.

Le général Musnier occupa le centre de la ligne, se dirigeant sur Bourg par Meximieux.

Le général Bardet, sur la droite, fut destiné à marcher sur Genève par Nantua.

Le général Marchand, formant l'extrême droite, dut se porter sur Chambéry par les deux rives de l'Isère.

Un détachement dirigé sur Bourgoin fut enfin destiné à lier la division Bardet avec la division Marchand, un peu éloignées l'une de l'autre à cause des montagnes.

Le 17 février, la ligne étant formée s'ébranla sur tous les points sans attendre d'autres renforts.

Ce mouvement, exécuté avec toute l'impétuosité française, fut heureux : l'armée eut des succès par-tout. En deux jours, elle pénétra dans

trois chefs-lieux de département, Mâcon, Bourg et Chambéry, où elle fit son entrée le 19. Voici quels événemens accompagnèrent cette première marche.

Le général Pannetier à la tête de la gauche, avait rencontré l'ennemi à Villefranche. Après l'avoir culbuté, il le poursuivit jusqu'à la maison Blanche, près Mâcon, en lui faisant une centaine de prisonniers. Il eut à soutenir un engagement assez vif contre 3000 hommes qui défendaient les approches de Mâcon, où l'ennemi éprouva une perte considérable en morts et blessés. La division entra de vive force dans la ville, et y fit encore 200 prisonniers, sans avoir beaucoup souffert. Le 13.e des cuirassiers arrivé à Lyon seulement le 17, se porta en toute hâte sur cette ligne, et fit beaucoup de mal à l'ennemi : il y perdit son colonel, jeune homme de la plus belle espérance.

Le général Musnier, de son côté, en marchant sur Bourg, trouva l'ennemi en position à Meximieux, l'en chassa, le débusqua encore du village de Loyes où il s'était rallié, soutenu par des troupes fraîches, et par une forte redoute. Cette dernière position fut attaquée trop vivement de front : le général eût pu la tourner et épargner beaucoup de sang. Il céda sans doute à la trop ardente impétuosité de ses troupes. Il fit 400 prisonniers.

Le général Musnier fut suivi de la division du général Bardet, qui, poussant l'ennemi sur Pont-d'Ain, Nantua et la route de Genève, occupa bientôt après Nantua (1), d'où il devait se diriger sur St-Claude.

La quatrième division ne fut pas moins heureuse que les autres. Maîtresse du bourg des Echelles, qui avait été emporté de vive force dès le 15, et ensuite du défilé de la Grotte, et s'étant renforcée devant Montmeillan de quelques corps venus d'Italie, elle vit les Autrichiens évacuer d'eux-mêmes ce poste, et se diriger sur Chambéry où elle les suivit de près. L'ennemi se retira sur Aix, d'où il fut chassé le 22 après une belle charge de cavalerie où il perdit quelques hussards. Réfugié à Annecy au nombre de 3000, dont 800 hommes de cavalerie, il fut poussé vigoureusement par le général Serrand à la tête de 2000 hommes, et chassé successivement de trois positions très-fortes, avec perte d'une pièce de canon, d'un major, et d'un grand nombre d'hommes mis hors de combat.

Ainsi pressé, l'ennemi faisait en toute hâte sa retraite sur Genève, lorsqu'une nouvelle affaire encore plus sérieuse, suspendit sa marche proche de St-Jullien. Il avait dans cette position une

(1) Le 22 février.

batterie de quatorze pièces et plusieurs de douze ; dont les Français n'étaient peut-être pas exactement informés. Le général Dessaix ne laissa pas d'attaquer avec des forces très-inférieures. Le combat fut des plus meurtriers. Les Français, après les plus grands efforts, demeurèrent encore maîtres du champ de bataille, et des positions de l'ennemi. Mais ce ne fut pas sans y perdre beaucoup de braves. Le général Dessaix poussa ensuite ses avant-postes à trois-quarts de lieue de Genève, dans l'espoir d'opérer sa jonction avec le général Bardet, qui devait déboucher par le fort de l'Ecluse sur Colonge, à deux lieues de cette ville.

C'est ainsi que le comte de Bubna, pressé sur tous les points, était en pleine retraite, et avait entièrement évacué les départemens de l'Ain, de Saône et Loire, et du Mont-Blanc.

Il ne restait plus au Maréchal qu'à se rendre maître de Genève, suivant le nouvel ordre que lui en avait donné Buonaparte, le 25 et le 28 février, et à se porter sur le Jura et les frontières de la Suisse, pour harceler la grande armée ennemie sur ses derrières, ou pour essayer de la couper. C'est à cette marche que Buonaparte faisait allusion, lorsque dans un bulletin daté de Montreau, il disait : « Les Vosges, la Franche-» Comté, l'Alsace n'oublieront pas ce qu'exige » le nom français, lors du mouvement rétrograde » des alliés. Le maréchal duc de Castiglione qui

» a réuni une armée d'élite, marche pour fermer
» la retraite aux ennemis. »

Ce général ayant dirigé sur Bourg et sur Mâcon, les dernières troupes arrivées d'Espagne, et donné ses ordres au général Remond, pour s'établir dans Lyon aussi militairement qu'il le pourrait, avec la réserve des gardes nationaux, ordonna aux généraux Marchand et Dessaix d'observer et serrer Genève, et au général Bardet, de se porter sur St-Claude. Le 1.er mars, il se mit en personne à la tête de sa ligne d'attaque.

La première division se porta de Bourg à Lons-le-Saunier, et de là sur Morey et Nyon. Le général Musnier exécuta cette marche avec une grande célérité; il entra pêle et mêle à Lons-le-Saunier avec l'ennemi, après une charge d'avant-garde, où le général Ordonneau qui la commandait, prit 150 hommes. Il poursuivit ensuite l'ennemi jusqu'à Poligny, où il le trouva en position avec 1500 hommes et 600 chevaux, qu'il prit ou culbuta. De là, il se dirigea sur Morey qu'il devait occuper le 2 mars, pour arriver à Nyon le 3. Le but de ce mouvement était de prendre Genève à revers, d'y couper le comte de Bubna et d'achever de détruire le corps qu'il commandait. Ce général, en effet, sommé le 3 par le général Dessaix de se rendre, avait envoyé M. Fabry en parlementaire le 4, offrant de remettre la place

s'il n'était pas secouru avant le 7, ou si le général Musnier occupait Nyon.

La deuxième division, entrée le 2 mars à Lons-le-Saunier, avec le Maréchal, poussa des troupes jusqu'auprès d'Arbois, en établit d'autres à Poligny, pour observer Dôle et Salins. De là, elle devait faire lever le blocus de Besançon, qui, depuis le 9 janvier, était cerné par 7 à 8000 hommes.

La troisième division qui avait reçu ordre de se porter à St-Claude, et dont la marche devait s'effectuer par le pont de Bellegarde, prit une autre route. Les difficultés du chemin, le long circuit que ces troupes auraient eu à faire, l'inconvénient de laisser le fort de l'Ecluse au pouvoir de l'ennemi qui y était bien approvisionné, tous ces motifs avaient déterminé le Maréchal à ordonner avant tout au général Bardet de s'emparer du fort.

Ce général, qui était sans artillerie, et qui ne commandait que de jeunes soldats peu exercés, exécuta cette opération avec autant d'ardeur que d'intelligence. Parvenu proche du fort, il fit d'abord passer sur la rive gauche du Rhône, une compagnie de voltigeurs qui prit position sur la montagne en face. En même temps, un bon nombre d'habitans du pays soutenus par une autre compagnie, gravirent le rocher au pied duquel est situé le fort. Dès qu'ils y furent arri-

vés, un combat d'un genre tout nouveau commença. Pendant que les tirailleurs occupaient la garnison dans ses batteries, par un feu des mieux nourris, des monceaux de rochers roulèrent sur les bâtimens et les bastions, ne laissant aucun abri à l'ennemi qui se hâta de capituler. Les canons, les munitions, les approvisionnemens, et 130 prisonniers furent la proie du vainqueur.

Le général Bardet, sans perdre un seul instant, continua sa marche sur Genève, après avoir laissé une faible garnison dans le fort, et alla coucher à Fargès, à quatre lieues de cette ville. Les généraux Marchand et Dessaix n'en étaient qu'à deux lieues. Les 2.e et 4.e divisions se trouvèrent ainsi réunies en ligne, et, sur tous les points, l'armée de Lyon prenait l'attitude la plus imposante.

CHAPITRE SIXIÈME.

MARCHE du général Bianchi et du prince de Hesse-Hombourg sur Mâcon. — Retraite du duc de Castiglione sur Lyon. — Mesures atroces ordonnées par le gouvernement. — Le maréchal attaque Mâcon. — Combat de St-George. — Bataille de Grange-Blanche.

LA marche du duc de Castiglione sur Genève et le Jura, les rapports qu'elle paraissait avoir avec la direction que Buonaparte avait prise depuis le combat de Montereau vers le sud entre la Suisse et l'Yonne, inquiétaient les alliés sur les suites de cette double manœuvre, et sur le sort de leur armée du sud.

Pour secourir cette armée, et en même temps pour frapper des coups capables d'abréger la guerre, ils résolurent de marcher sur Lyon avec de grandes forces, bien sûrs d'entraîner tout le midi dans la chute de cette importante ville s'ils parvenaient à s'en rendre maîtres, et résolus de prendre le Maréchal à revers s'il ne rétrogradait pas pour la couvrir. En conséquence, ils détachèrent de la grande armée, tant le corps autrichien du général Bianchi, et les différens corps qui se trouvaient autour de Dijon, que le 1.er corps de réserve commandé par le prince Philippe de Hesse,

qui se trouvait alors en avant de Bâle : espèce de dislocation qui, en affaiblissant la grande armée dans un moment où Napoléon menaçait de l'attaquer, pouvait au premier coup-d'œil paraître singulière, mais qui était combinée avec une diversion inattendue et décisive que l'armée de Silésie s'apprêtait à faire sur la Marne, et qui en effet ne tarda pas de s'exécuter.

Ces forces étaient sans proportion avec celles du Maréchal. La division Bianchi ne pouvait être moindre de 12,000 hommes ; les troupes disposées aux environs de Dijon surpassaient 15,000 hommes ; le corps de réserve du prince de Hesse, n'était pas moindre. Si l'on y ajoute les renforts de troupes légères qui traversaient la Suisse pour s'y joindre, et qui arrivaient chaque jour, tels que cosaques, vélites, hongrais, monténégrins ; si l'on tient compte du reste des troupes qui faisait face au Maréchal à Genève et dans le Jura, l'on ne saurait porter à moins de 60,000 hommes, l'armée qui allait marcher à la conquête de Lyon.

Son artillerie se composait de cent bouches à feu.

Une partie considérable de cette armée fut transportée en poste sur la route de Mâcon. Bientôt cette ville fut occupée.

De ce point, l'ennemi dirigea une colonne de 4000 hommes sur la Loire, la route du Bourbonnais et Roanne, où elle fut contenue par la garde nationale.

Il en dirigea une autre sur la ville de Cluny, qui fut investie le 7 mars, à six heures du matin, par 1200 hommes. M. de Damas qui s'y était enfermé avec ses partisans, avec une compagnie du 144.e, une compagnie de la garde nationale du Cher, la compagnie départementale de Saône et Loire, 22 dragons et 30 hommes d'infanterie légère, M. de Damas soutint le feu des ennemis jusqu'à huit heures du soir, leur faisant essuyer une perte considérable et les obligeant de se replier. Toutefois ne doutant point que la ville ne fût attaquée le lendemain avec des forces plus considérables, il l'évacua dans la nuit, et fit sa retraite sur Charolles avec ses bagages. Les journaux du temps, suivant la tactique qui fut toujours employée par les agens de Buonaparte, supposèrent, pour exaspérer les esprits, que la ville fut mise au *pillage, pendant toute la nuit et toute la journée du lendemain* (1); que *Jouvence, petite ville à trois lieues de là, avait aussi été pillée de fond en comble.* La vérité est qu'il n'y fut commis aucun excès.

La ville de Mâcon servit particulièrement de point d'appui aux alliés, pour répandre leur cavalerie légère dans la Bresse-Mâconnaise, et pousser leurs patrouilles jusqu'à St-Amour, sur les der-

(1) Voyez particulièrement le journal de Lyon, du 12 mars 1814, n.° 29.

rières du Maréchal. Lui-même, il fut attaqué à Poligny, le 4 mars, par un corps qui fuyait auparavant, et qui tout-à-coup faisant volte-face sous la protection des nouvelles forces envoyées contre l'armée de Lyon, fut vigoureusement repoussé.

Pendant que les alliés manœuvraient ainsi sur les deux rives de la Saône, l'armée de Silésie, commandée par le général Blücher, se portait inopinément sur les derrières de Buonaparte en lui dérobant une journée de marche, en jetant des ponts sur l'Aube et se dirigeant sur Sézanne. Buonaparte qui depuis quatre jours était resté, on ne sait comment, immobile à Troyes, entre l'armée du prince Schwartzenberg et les armées du nord (1), instruit enfin du mouvement subit de l'armée de Silésie, se vit obligé de quitter Troyes avec sa garde, le 27 février (2), longtemps avant aucun mouvement rétrograde du maréchal Augereau; il se retira précipitamment et coucha le même jour au petit village d'Herbisse, à deux lieues au-delà d'Arcis-sur-Aube; il se dirigea le lendemain 28 sur Sézanne par Fère-Champenoise, rejetant jusqu'à Vertus la cavalerie légère de Tettenborn, établissant son quartier-général au château d'Esternay, entre la

(1) Du 24 au 27 février. Voyez l'histoire de la campagne de 1814, par M. Alphonse de Beauchamp, livre 10.

(2) Même histoire, même livre, tome 2, page 51.

Ferté-Gaucher et Sézanne ; puis, poursuivant sa route, par une marche pénible mais savante, sur Rubay et Jouarre, et se plaçant à son tour sur les derrières de Blücher, il parut renoncer à toute espèce d'opération avec l'armée de Lyon, pour s'attacher uniquement aux corps d'armée qui se trouvaient autour de lui.

Informé de ces mouvemens inattendus, et se voyant abandonné à lui-même sans aucun espoir de secours, contre des forces imparfaitement connues alors, mais évidemment supérieures aux siennes, le maréchal Augereau fut contraint de changer, au moins momentanément, son plan de campagne. Il rallia de suite, à Lons-le-Saunier, les 1.ere et 2.e divisions, donna ordre à la 3.e de le rejoindre sur Bourg, à la 4.e de défendre ses positions, et pour éviter de se laisser acculer aux montagnes qui séparent de la Suisse les contrées qu'il occupait, il résolut de marcher à l'ennemi par la Saône.

Deux partis se présentaient pour accomplir ce dessein : l'un d'aller aux alliés par Tournus et Mâcon, et de forcer le passage de la Saône : opération brillante en cas de succès, mais funeste et sans ressource en cas de défaite ; l'autre, de se porter sur Lyon, de s'appuyer à cette ville, pour attaquer l'ennemi en face, pendant que la 3.e division ferait de Bourg à Mâcon une fausse attaque sur le flanc de l'ennemi. Ce dernier plan fut préféré.

En conséquence, le 5 mars, les deux premières divisions vinrent coucher à St-Amour sans être inquiétées. L'ennemi qui avait des postes à Louhans, Cuiseaux et dans toute la plaine, se contenta d'observer le mouvement, et d'occuper les lieux évacués.

Les deux divisions traversèrent successivement Bourg et Meximieux ; une partie de cette force entra le 8 à Lyon, le reste demeura en position à Meximieux, Montluel et Miribel. La 3.e division retenue plus long-temps devant Genève, se trouva obligée de faire des marches forcées, ce qui lui fit perdre du monde. Sa tête de colonne entra à Pont-d'Ain le 10, d'où elle donna la chasse à quelques partis ennemis qui étaient venus occuper Bourg.

Cette marche avait déjà rallenti celle de l'ennemi, qui attendit la réunion de ses principales forces avant de rien entreprendre.

Le 11 mars, le Maréchal voulant devancer cette réunion par des opérations rapides, ordonna au général Musnier de se porter sur la route de Mâcon par Villefranche, avec la 1.ere division, et au général Bardet, d'aborder la ville de Mâcon par St-Laurent, avec la 3.e Le général Pannetier avec la 2.e forma une réserve destinée à se porter au secours de la 1.ere et de la 3.e, selon le besoin, et détacha un régiment avec deux pièces sur Villefranche.

Le général Musnier rencontra l'ennemi à St-George, deux lieues au-delà de Villefranche, il le culbuta et le poursuivit vivement jusqu'à une lieue de Mâcon. Les troupes, quoique harassées, firent des prodiges de valeur. Le 12.e de hussards prit deux pièces de canon et sabra les canonniers sur leurs pièces. L'ardeur emporta trop loin ces braves, et, sous les murs de Mâcon, l'ennemi ayant masqué un certain nombre de bouches à feu, fit de toutes ses batteries plusieurs décharges à mitraille, qui causèrent quelque perte à la division. L'avant-garde n'entra pas moins dans Mâcon pêle-mêle avec l'ennemi, mais bientôt elle fut obligée de se replier avec le reste du corps devant des forces supérieures, et de reprendre ses postes de St-George. Si le soldat se fût moins abandonné à son impétuosité, et eût laissé à ses chefs le temps de bien reconnaître la position et les forces de l'ennemi, on n'aurait pas eu à regretter d'acheter si cher un premier succès; et malheureusement le général Bardet n'avait pu appuyer cette attaque. Contenu lui-même par les généraux Hardeck et Wicland, qui le menaçaient avec 10,000 hommes, il n'avait pu dépasser Bourg, et s'était retiré sur Meximieux, sur Montluel et Miribel, sans toutefois avoir essuyé aucune perte dans ce mouvement rétrograde.

La journée du 13 se passa en reconnaissances.

Le 14, un aide-de-camp du général Musnier,

qui avait été fait prisonnier, fut échangé. Suivant le rapport de cet officier, l'artillerie des alliés se composait de 82 bouches à feu, et le gros de leur armée avait été rejoint par une réserve de 15,000 hommes ; ce qui détermina le Maréchal à donner ordre aux généraux de concentrer leurs troupes le plus qu'il serait possible, et de ne point les éparpiller. Il fit couler ou descendre tous les bateaux qui étaient sur la Saône, pour empêcher les alliés de communiquer d'une rive à l'autre. Du reste, l'ennemi était tellement rapproché, que dans la même journée il châtia la petite ville de Beaujeu, dont les habitans avaient retenu prisonnière une patrouille qui y était entrée la veille.

Ainsi tout annonçait des opérations prochaines et décisives entre tous les corps d'armées. Les mesures révolutionnaires que prenait Buonaparte, annonçaient encore davantage la catastrophe quelconque qui se préparait.

Instruit que l'Europe commençait à tourner quelques regards vers ces augustes victimes dont le retour au trône pouvait seul mettre un terme aux agitations des peuples, il ne connut plus de frein. Dans son exaspération, il lança des décrets qui ne tendaient rien moins qu'à soulever les peuples à la manière des hordes sauvages, à exciter une guerre d'extermination : « Tous les citoyens » français, était-il dit dans l'un de ses décrets (1),

(1) 5 mars 1814.

» sont

» sont non-seulement *autorisés* à courir aux ar-
» mes, mais même sont *requis* de le faire ; de
» sonner le tocsin aussitôt qu'ils entendront le
» canon des troupes s'approcher ; de s'assembler,
» d'éclairer les bois, de couper les ponts, d'in-
» tercepter les communications, et de se jeter sur
» les flancs et les derrières de l'ennemi. » Par d'autres décrets, les maires, les fonctionnaires publics, tous les habitans qui ne voudraient pas abjurer le nom d'homme pour servir sa cause à sa manière, furent déclarés traîtres à la Patrie. Il chercha des auxiliaires jusque dans les femmes, jusque dans les enfans, qu'il fit instruire par des écrivains dignes d'un tel emploi, à couper les jarrets aux chevaux, à percer de coups de poignard des soldats sans défense. Il oubliait que lui-même dans le cours de ses conquêtes, après avoir décrié la Landsturm chez les Prussiens, comme une mesure à-la-fois nouvelle, inutile et barbare, il punissait de mort les habitans qui prenaient part à la guerre, sans appartenir à l'armée. Les alliés qui ne l'oubliaient pas, menaçaient comme lui les habitans des plus terribles représailles : avertissement, au reste, dont les Français n'avaient pas besoin pour rejeter avec horreur ces conseils de désespoir, mais qui portait à la désertion tous les gardes nationaux non habillés, qui enleva au Maréchal et dut enlever à Buonaparte lui-même, une partie de leurs forces. L'ar-

mée de Lyon en effet fut bientôt réduite à peu près aux troupes de ligne.

Le 17 mars, l'ennemi commença les opérations qui allaient décider du sort d'une grande partie de la France. Il présenta sur Belleville, en avant de Villefranche, une ligne qui s'étendait jusqu'à la Saône, laissant toutefois à deviner son plan. Le Maréchal ne jugeant pas la position de Belleville propre à recevoir une bataille, avait choisi celle de St-George, et s'était retiré sur ce point. Les armées restèrent ainsi en présence. La situation du général Bardet, qui n'avait que 3000 hommes, ne laissait pas d'être inquiétante : le général Remond fut retiré de Lyon pour le renforcer. La troupe de cet officier, tout difficile qu'il était d'en tirer parti, d'après sa composition, devait faire nombre et garnir les hauteurs de Caluire, pour en imposer à l'ennemi sur les véritables forces de la division.

Enfin, le 18 l'attaque commença. Les alliés se portèrent avec une division nombreuse par la route de Mâcon, sur la position de St-George, défendue par le général Pannetier. Trois autres divisions dont le mouvement de la veille avait préparé la marche, filèrent par la route de Beaujeu pour venir tourner Villefranche, en cotoyant les montagnes. Une brigade de la division Musnier, avec le 12.e de hussards, étaient placés sur ce point. L'autre brigade de cette division, avec le

13.e de cuirassiers, étaient en réserve à l'embranchement des deux routes. La division Pannetier, placée en avant de St-George, dut céder au nombre et à une artillerie formidable. Elle se replia sur le village. Mais ensuite elle reprit l'offensive, enfonça l'ennemi, le chassa de sa position. Un régiment ennemi tout entier fut taillé en pièces.

Pendant que les trois divisions autrichiennes qui avaient pris la route de Beaujeu, sur la gauche de l'armée du Maréchal, étaient tenues en échec par la brigade du général Ordonneau, l'ennemi fort de sa nombreuse cavalerie, fit plusieurs charges que l'infanterie repoussa avec intrépidité, en lui faisant essuyer une grande perte. Déjà le champ de bataille qu'il occupait était jonché de ses morts ; mais renouvelant sans cesse les attaques avec des troupes fraîches, avec une artillerie six fois plus nombreuse, et s'apprêtant à déborder aux portes de Villefranche la gauche des Français, il força le Maréchal, qui se vit près d'être tourné, de prendre une position en arrière et plus centrale, en attendant de nouvelles troupes d'Espagne qui lui étaient annoncées, et qui devaient arriver de jour en jour. La retraite se fit dans le meilleur ordre, jusqu'à la montagne de Limonest où le Maréchal prit une belle et forte position. Cette journée fut une des plus brillantes pour les armes françaises. Un corps de moins de 10,000

hommes fut tout le jour engagé avec 35,000 combattans, les battit, leur mit 3000 hommes hors de combat. Le 13.e des cuirassiers et le 7.e de ligne soutinrent, avec une valeur héroïque, l'effort de l'infanterie et de la cavalerie ennemies, et leur reprirent une petite réserve d'artillerie qu'elles avaient un moment enveloppée.

L'armée du Maréchal se trouva ainsi aux portes de Lyon.

La journée du 19 se passa à s'observer. Toutefois les mouvemens de l'ennemi annonçaient une nouvelle attaque : informé des renforts que l'armée française attendait d'Espagne à chaque instant, et de leur marche rapide dans le département de la Drôme, il avait un grand intérêt d'agir avant que la jonction pût s'opérer. Le Maréchal, au contraire, dont tous les efforts tendaient à sauver Lyon, et à se maintenir lui-même, trouvait ses convenances à se tenir sur la défensive le plus long-temps qu'il le pourrait.

Dans cette double vue, il donna ordre aux généraux Musnier et Pannetier, de tenir avec opiniâtreté la position de Limonest, où ils se trouvaient avec leurs divisions, le 4.e de hussards, le 13.e de cuirassiers et 12 bouches à feu. Il plaça sur Grange-Blanche, le général Digeon, avec six pièces d'artillerie, le 12.e de hussards, et 1500 hommes dont se composait une tête de colonne arrivée d'Espagne dans la nuit du 19 au 20, pour

tenir en échec tout ce qui déboucherait par la Tour de Salvagny. La brigade Estève, de la division Pannetier, prit position à Dardilly, entre les deux routes de Salvagny et de Limonest, pour lier la position de Grange-Blanche à celle de Limonest. Le général Bardet, placé près de Miribel, était chargé de contenir l'ennemi qui débouchait sur lui par la Bresse, et il étendait sa ligne par Caluire jusqu'à la Saône, pour défendre la route de Trévoux à Lyon, où l'ennemi paraissait vouloir filer.

L'ennemi ayant achevé ses dispositions, s'ébranla le 20 vers midi.

Il ne fit qu'une fausse attaque contre les positions du général Bardet, à qui il présenta 10,000 hommes qui furent contenus. Son plan, de ce côté, paraissait être de jeter une colonne sur la rive gauche du Rhône, pour couper au Maréchal ses communications avec Vienne et Chambéry, et pour le harceler en cas de retraite. Déjà même 400 hommes avaient traversé le fleuve dès le matin, et avaient été poursuivis par le 12.e de hussards.

Sur tous les autres points, les attaques furent extrêmement animées : il en fit deux de front, l'une entre Limonest et la rive droite de la Saône, sur l'extrême droite du général Pannetier ; l'autre vers Tassin, sur l'extrême gauche du général Digeon.

Le corps placé à Limonest, craignant peut-

être de se voir tourner par la rive droite de la Saône, ne défendit pas long-temps ses positions, et se repliant sur Vaize, en bon ordre, laissa à l'ennemi des avantages dont celui-ci ne manqua pas de profiter. Pendant que ses nombreuses colonnes se répandaient, comme un torrent, sur toutes les collines du Mont-d'Or, à droite et à gauche de Limonest, il couvrit de ses bataillons toute cette partie de la montagne qui s'étend de Salvagny à Tassin, d'un côté, à Dardilly, de l'autre. Alors, un combat terrible s'engagea au village de Dardilly qui fut pris et repris plusieurs fois, et où le général Estève se couvrit de gloire. Le combat se prolongea jusqu'au château de la Duchère, qui devint le théâtre d'une vive et longue fusillade. Enfin, le général Estève, accablé par le nombre, chassé de Dardilly et de la Duchère, se replia sur la position du général Digeon, qui eut bientôt à soutenir tous les efforts de l'ennemi. Le Maréchal le renforça de suite du 13.e de cuirassiers et de deux autres bataillons de la 2.e division. C'est là que le combat recommença avec une nouvelle fureur, l'ennemi se réparant, se mulipliant sans cesse comme au combat de St-George, par des troupes fraîches. Le général Digeon opposa une résistance inébranlable à toutes les charges, et fit des prodiges de valeur. Son artillerie servie avec une admirable intelligence, fit taire plusieurs fois les batteries ennemies. Le 13.e de cui-

rassiers en chargea une de six pièces qu'il enleva et emmena, ainsi qu'un corps de 400 hommes qui la soutenait, un colonel et nombre d'officiers.

Cependant, les colonnes qui avaient débouché par Limonest, se joignant à une partie de celles qui de Dardilly s'étaient portées à la Duchère, s'avançaient vers le faubourg de Vaize, où tout était en confusion. Déjà même, l'ennemi y avait jeté quelques obus et y poussait ses tirailleurs, lorsque le Maréchal, informé de ce désordre, fit établir des batteries à la tête du faubourg, et ordonna des dispositions qui retinrent les alliés à une distance respectueuse.

La nuit mit fin à une bataille, où 14,000 combattans soutinrent l'effort de 60,000, où chaque officier, chaque soldat se défendit en héros, où l'ennemi perdit plus de 4000 des siens, et laissa 900 prisonniers.

Les deux armées bivouaquèrent à une portée de fusil l'une de l'autre, en avant du faubourg de Vaize. Leurs feux étaient presque confondus. Le Maréchal rentra, de sa personne, dans Lyon, à neuf heures et demie du soir.

Au même instant arrivait, mais un peu tard, par le faubourg de la Guillotière, une nouvelle colonne de la seconde division d'Espagne, forte, comme la première, d'environ 1500 hommes. Les autres devaient suivre de près.

Ces nouvelles forces devaient être de 8 à 10,000 hommes.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Evacuation de Lyon. — Entrée des alliés dans cette ville. — Retraite du duc de Castiglione sur Valence. — Résistance du général Marchand dans le département de l'Isère. — Derniers combats dans le Bugey. — Séjour des troupes autrichiennes.

Pressé par une armée si supérieure en nombre, le maréchal se trouvait dans une position difficile : il fallait se résoudre ou à défendre Lyon dans Lyon même, ou à l'évacuer dans la nuit. Il n'y avait pas un moment à perdre pour choisir.

Des deux côtés les inconvéniens étaient grands.

Les conséquences d'une retraite n'étaient pas douteuses. L'entrée de l'ennemi dans Lyon ne pouvait manquer d'affaiblir le moral de l'armée et la défense générale de l'état, d'augmenter la confiance et la force des alliés. Il fallait d'ailleurs s'attendre que la reddition d'une cité si importante produirait un contre-coup funeste dans une vaste circonférence, et servirait de signal à la défection d'un grand nombre de départemens.

D'un autre côté, à ne considérer que militairement la résolution à prendre, il était impossible de songer à s'enfermer sans munitions et sans vivres, dans une place épuisée et toute ou-

verte, en présence d'une armée très-supérieure par le nombre, et d'exposer la ville au malheur inévitable d'être emportée de vive force.

Ce qui augmentait encore la perplexité du maréchal et des administrateurs municipaux, c'étaient les projets bien connus des sicaires du gouvernement. Les mêmes agens qui avaient déjà mis la ville en combustion, au mois de janvier, et qui furent déconcertés alors par la fermeté du corps municipal, ne cessèrent depuis d'en conspirer la destruction, de chercher à en faire une nouvelle Moscow. La police avait reçu de Paris et de ses propres agens, les avis les plus positifs sur cet affreux dessein, et s'était vue obligée de multiplier sans mesure le nombre de ses surveillans, d'exiger de toute la garde nationale un service extraordinaire, de faire murer les soupiraux des caves, et fermer dès la chute du jour, les portes d'allées. Le péril croissait à mesure que l'ennemi s'avançait. On savait qu'un ministre avait été jusqu'à adresser par écrit, à diverses autorités, l'ordre inhumain *qu'il ne restât ni habitans ni habitations* dans les lieux envahis : *faites*, disait-il, *un vaste désert entre l'ennemi et vous*. On savait que des mains criminelles s'apprêtaient dans l'ombre à exécuter cet ordre inhumain, dès la première attaque. On savait que les listes de proscription étaient toutes dressées, que les maisons des magistrats et des principaux citoyens

étaient désignées, qu'en un mot Catilina était dans les murs.

C'est en cet état que le maréchal ayant réglé les positions de son armée, se hâta de convoquer auprès de lui un conseil composé des principales autorités, mais où ne purent se trouver que le commissaire extraordinaire, le préfet, un commissaire des guerres, M. d'Albon, maire, MM. de Sainneville et de Varax, adjoints ; les autres ayant été avertis trop tard.

Après leur avoir fait connaître les forces et les positions respectives des deux armées, les secours qu'il attendait de l'armée d'Espagne, et les instructions particulières qu'il avait reçues du gouvernement, il demanda si la ville avait intention de se défendre. Le commissaire extraordinaire demanda à son tour, ce qu'on pouvait espérer du concours des citoyens et de la garde nationale. La discussion s'engagea entre toutes les personnes présentes. M. d'Albon déclara que la ville épuisée par les fournitures de vivres qu'elle n'avait cessé de faire à l'armée, n'avait pas de subsistances pour quatre jours ; qu'il n'existait plus aucuns moyens de s'approvisionner, puisque l'ennemi, déjà maître de la Bresse et des deux rives de la Saône, ne pouvait manquer d'occuper bientôt celles du Rhône et toutes les routes. M. de Varax fit sentir que du moment où l'ennemi s'était rendu maître de la ville et de la route de Mâcon, Lyon était

à peu près en son pouvoir ; que toute défense était impossible, même quand les citoyens se résoudraient à se défendre de rue en rue, à faire de chaque maison une forteresse, et de leur ville une autre Saragosse. M. de Sainneville ajouta que l'Empereur lui-même avait plus d'une fois consacré en principe dans le cours de ses expéditions en Allemagne, et particulièrement au sujet des apprêts de défense faits dans les villes de Vienne et de Berlin, que les grandes cités ne doivent jamais prendre une part militaire aux événemens de la guerre; que l'occupation de la ville par l'étranger, quoique infiniment douloureuse pour des cœurs français, lui serait moins funeste encore qu'une attaque de vive force, dont les suites pouvaient être de faire couler le sang de ses meilleurs citoyens, d'entraîner l'incendie de ses edifices, le pillage et la dévastation des propriétés, la ruine des manufactures, sans que de si grands malheurs pussent être compensés par aucun espoir de succès; que les Lyonnais étaient las de sacrifier leurs ressources et leur sang à un système de guerre perpétuelle qui avait déjà ruiné la ville comme le reste de la France, et qui la menaçait des plus affreuses calamités ; que le tocsin, les levées en masse, et les autres moyens indiqués par le gouvernement, étaient des mesures de

*

désespoir qui n'étaient propres qu'à redoubler les alarmes, sans pouvoir être d'aucun secours; qu'il savait bien que les magistrats seraient chargés d'une grande responsabilité, mais que le moment n'etait pas loin où, d'accusés qu'ils pourraient être en ce moment, ils deviendraient à leur tour accusateurs; qu'enfin leurs plus dangereux ennemis n'étaient pas dans les camps des puissances alliées, mais parmi eux, et qu'on avait tout à craindre pendant les désordres d'un bombardement ou d'un siége; que leur premier devoir était de sauver leur cité pour la France, pour l'Europe, pour elle-même.

Le Maréchal était français. Son cœur généreux, déjà révolté des projets barbares formés par les émissaires du gouvernement contre une ville malheureuse, ne fut pas moins touché des désastres qu'appellerait sur elle la seule démonstration d'une défense impossible. Bien assuré que la place n'était pas tenable, il donna ses ordres pour la retraite, et sortit lui-même vers minuit, précédé ou suivi d'un grand nombre de fonctionnaires publics, laissant à la ville une entière liberté de capituler.

L'évacuation se fit dans l'ordre le plus parfait. Les habitans avaient reçu défense de sortir de

leurs maisons. Le plus profond silence régnait dans la ville. L'ennemi même ne parut point se douter de la retraite.

Le général Digeon chargé de la couvrir, fit passer le Rhône à ses troupes et à tous ses postes avant six heures du matin. Le 12.me de hussards avait balayé la gauche de la route de Vienne, où il avait rencontré quelques centaines de chevaux ennemis qui la flanquaient. Il se plaça en arrière-garde à St-Symphorien-d'Ozon, pendant que le duc de Castiglione établissait son quartier général à Vienne.

Le 22, l'armée continua sa retraite. Le général Digeon prit position à Vienne avec l'arrière-garde; les autres divisions couchèrent au Péage de Roussillon, à Auberive et St-Rambert. La réserve, sous les ordres du général Remond, reçut ordre de hâter sa marche et de se rendre à Tain.

Le 23, le gros de l'armée occupa St-Vallier et Tain; l'arrière-garde, le Péage de Roussillon et Saint-Rambert. Ce jour-là, l'armée fit sa jonction avec la dernière colonne venue d'Espagne, qui rétrograda sur Valence et fut ensuite incorporée.

Le 24, le quartier-général s'établit à Valence; la 2.me division, et le 4.me de hussards à Tain, avec ordre de s'étendre jusqu'à Romans. Les autres corps occupaient St-Vallier et les approches du pont sur l'Isère. Cette marche, quoique exécutée

avec calme et sans précipitation, ne fut inquiétée que par quelques escarmouches sans résultat.

Voici maintenant ce qui se passait à Lyon.

A mesure que l'armée évacuait les postes de la ville, la garde nationale urbaine les occupait.

Un parlementaire fut envoyé vers le point du jour, au quartier-général du Prince héréditaire de Hesse-Hombourg, général en chef des troupes des alliés, pour lui donner connaissance de la retraite de l'armée française, lui demander la suspension des hostilités, et lui annoncer l'arrivée prochaine du corps municipal, avec les clefs de la ville.

Les magistrats municipaux se présentèrent en effet, mais un peu tard, et en combinant leur marche de manière à ménager le plus de temps possible à l'armée qui se retirait. Ils offrirent au Prince les clefs de la ville, et en obtinrent l'assurance verbale qu'elle serait traitée avec ménagement. Ils obtinrent encore que la garde nationale demeurerait armée pour faire le service dans l'intérieur, concurremment avec les troupes alliées. Il fut enfin convenu que l'entrée de ces troupes ne commencerait qu'à onze heures, et qu'elles défileraient entre deux haies formées par la garde nationale pour maintenir l'ordre.

A onze heures, le mouvement commença.

Les premiers corps qui parurent ne présentaient guère que 20,000 combattans de toutes armes, et déjà quelques esprits ombrageux commençaient

à s'étonner de la retraite du maréchal ; mais bientôt d'autres colonnes débouchant à la fois par le faubourg de la Guillotière, par la barrière St-Clair, par la route de Trévoux, étalèrent aux regards étonnés d'une foule immense, une force de 40,000 hommes, presque tous de la plus belle tenue. En peu d'heures la ville fut encombrée et des hommes, et de l'artillerie, et d'une quantité prodigieuse de bagages.

Toutes ces forces ne firent, pour ainsi dire, que se montrer.

Il ne resta que 16,000 hommes dans Lyon.

Une colonne avait été dirigée sur la Loire, et alla occuper Feurs et Clermont-Ferrand.

Une autre, commandée par le prince de Cobourg, prit la route de St-Etienne, où elle alla s'emparer de la manufacture d'armes, et où elle fit son entrée le 24.

Une troisième colonne fut dirigée sur les routes de Grenoble et Chambéry, pour essayer de couper leur retraite aux généraux Dessaix et Marchand.

La dernière, composée d'abord de 8,000 hommes de cavalerie, puis accrue de 12,000 hommes d'infanterie, fut destinée à manœuvrer sur la route de Valence.

Pendant ce temps-là, le comte de Bubna poussait des avant-postes sur le fort de l'Ecluse qu'il trouva évacué, les canons encloués, et sur St-

Jullien, Dortan et Nantua, qu'il trouva aussi évacués.

Cependant, le prince de Hesse-Hombourg suivait de près l'armée qui faisait sa retraite sur Valence, mais sans l'inquiéter beaucoup. Il établit son quartier-général à Vienne, le 24, le jour même où le maréchal porta le sien à Valence. Ce ne fut qu'aux environs de Tain qu'il commença à montrer des dispositions plus hostiles.

A cette époque, le maréchal était depuis dix jours sans nouvelles directes de Napoléon et de ses armées ; il n'en reçut que pour voir affaiblir la sienne par la dislocation la plus fâcheuse et la plus inattendue. Il eut ordre d'envoyer en poste 6,000 hommes de la seconde division d'Espagne, à Libourne, sous les ordres du général Beurmann. Quelque pénible que fût ce sacrifice, dans la situation critique où se trouvait l'armée de Lyon, le maréchal obéit. En conséquence, le général Beurmann quitta l'arrière garde à St-Vallier, passa le Rhône à Tain, avec le corps qui lui était confié, et se dirigea sur Libourne par le Puy et Clermont. Le général Digeon rentra alors au quartier-général.

C'est dans ces circonstances que le maréchal apprit qu'enfin une division d'Italie, commandée par le général Vedel, qui depuis long-temps lui avait été annoncée par l'empereur, comme formant un corps de 10,000 hommes, venait de passer

passer le mont Cénis avec 3,600 hommes seulement, et s'était réunie au général Marchand.

Ce général avait été retenu long-temps sous les murs de Genève, par le comte de Bubna. Partie de ses troupes était commandée par le général Dessaix, qui, né en Savoie, se faisait des ressources par-tout, espérant se maintenir dans son pays natal. Cette opiniâtreté faillit lui devenir funeste, ainsi qu'au général Marchand. Les alliés comptant s'en rendre maîtres, tourner en même temps la ligne de l'Isère au-dessus de Grenoble, et fermer ainsi la principale communication avec l'Italie, portèrent de grandes forces sur ces deux points, et firent déployer le comte de Bubna qui reprit Chambéry, pendant que les Echelles et Montmeillan tombèrent au pouvoir du comte Bianchi. Le général Dessaix, toujours fidèle à son plan de résistance, se trouva alors séparé du général Marchand. Celui-ci fit sa retraite en cédant le terrain pied à pied. Elle fut difficile, et ses jeunes soldats se débandèrent quelquefois. Il éprouva des pertes. La désertion vint s'en mêler. Le maréchal eut alors de vives inquiétudes pour Grenoble, qui n'est susceptible, au moins du côté du Graisivodan, que d'une faible et courte défense contre une attaque régulière. Toutefois l'ennemi ne s'en approchait qu'avec circonspection.

Un fait d'armes qui honora cette marche, et dont le souvenir mérite d'être conservé, eut lieu

sous les murs d'Annecy, qui, pour la seconde fois, dans l'espace d'un mois, servit de théâtre à la gloire de nos armes.

Le pont de Brugny avait été évacué contre l'intention du comte Marchand. Le général Serrand, à la tête de 2,000 hommes et trois pièces de canon, fut chargé de le reprendre. Il rencontre en avant d'Annecy, 4,000 hommes d'infanterie, rangés en bataille, 400 chevaux et 8 pièces de canon. Le nombre n'impose point au brave Serrand. Il attaque sans hésiter. Le combat est opiniâtre et sanglant, mais la victoire se déclare pour lui. Il entre dans la ville pêle-mêle avec l'ennemi, le combat recommence, plusieurs maisons, soit hasard, soit intention, deviennent la proie des flammes. Les alliés sont poussés sur une rivière, où plusieurs de leurs soldats se noyent en cherchant à la passer au gué. Bientôt ils se rallient derrière le pont de Brugny, qui est promptement barricadé, et qu'ils défendent avec leurs huit canons en batterie. Cette position, réputée l'une des plus fortes de la Savoie, n'arrête point la petite troupe : elle se précipite sur le pont et s'en empare.

Il est temps de revenir à l'armée du maréchal, et aux dernières opérations de la campagne.

Les alliés, qu'avait d'abord étonnés le passage des 6,000 hommes du général Beurmann sur la rive droite du Rhône, et qui étaient loin de pé-

nétrer les motifs de cette marche, montrèrent quelque incertitude dans leurs desseins, et ne portèrent que peu de troupes sur cette rive, où ils craignaient peut-être quelque surprise. Mieux informés depuis, ils cherchèrent à profiter de l'affaiblissement de l'armée, pour presser leurs opérations et en agrandir le plan.

D'un côté, ils manœuvraient en Dauphiné, de manière à resserrer et cerner le général Marchand dans Grenoble. C'est dans ces vues que le prince de Hesse-Hombourg porta son quartier-général à Rives, quatre lieues en avant de Grenoble, pendant que le général Bianchi menaçait les autres issues de cette place.

De l'autre, ils manœuvraient sur le Rhône, poussant des troupes légères jusqu'à Tournon et St-Peray. Quel que fût leur dessein, ils donnèrent lieu de penser, par l'empressement avec lequel ils avaient recherché à Lyon les cartes de Cassiny et toutes celles où était indiqué le cours du Rhône, qu'ils avaient intention de donner la main à lord Wellington, qui était alors aux prises dans le Languedoc avec le maréchal Soult.

Les rapports sur ce projet, arrivaient de toutes parts. Les généraux Musnier et Pannetier qui occupaient Tain, déclaraient qu'ils étaient hors d'état de résister à une attaque un peu vive, que leur retraite, en ce cas, serait difficile, et ils demandaient de prendre position sur la rive gauche

de l'Isère, en coupant les ponts. En conséquence, le passage se fit le 27, les ponts furent coupés le 28, et le général Remond fut dirigé vers le pont St-Esprit, pour le garder.

Le maréchal attendait dans cet état de défensive, les ordres qu'il avait sollicités de l'empereur en évacuant Lyon. Il n'était point assez fort pour revenir sur cette ville, sans être soutenu par une armée qui déboucherait de la Loire, et il n'en existait aucune ; mais il pensait et il avait représenté que si l'armée d'Italie pouvait être dirigée sur le Dauphiné par un mouvement combiné entre le vice-roi et lui, celle des alliés se trouverait, à son tour, dans une position fort critique, et qu'elle pourrait être attaquée avec succès.

Pour toute instruction, on envoya au maréchal un aide de camp du ministre de la guerre, chargé de lui faire connaître ce que l'empereur pensait de l'évacuation de Lyon. Le chef de tant d'armées s'étonnait de ce qu'avec les 60,000 hommes portés dans l'état de situation remis au maréchal en entrant en campagne, mais qui n'existaient que sur le papier, il n'eût pas détruit une armée très-réelle de plus de 60,000 combattans : prétention inconcevable, mais qui explique comment Bonaparte, pour couvrir ses propres disgraces, a voulu, dans la suite, jeter des nuages sur la loyauté du duc de Castiglione.

Le maréchal se trouvant ainsi abandonné à ses

propres moyens, deux pensées principales durent l'occuper : couvrir le midi, et en même temps maintenir ses communications avec le général Marchand.

Du côté du midi, cette tâche fut facile ; car les alliés ne se livrèrent à aucune entreprise sérieuse, et il ne s'y passa aucun événement remarquable.

Du côté de l'est, il n'en fut pas tout-à-fait de même. Le maréchal, instruit le 1.er avril que les alliés faisaient beaucoup de marches et de contre-marches sur la rive droite de l'Isère, envoya à Romans, sous les ordres du général Ordonneau, une brigade qui rétablit le pont, et qui, au village de St-Donat, enleva un escadron de chevaux-légers autrichiens. Ce succès engagea le général Ordonneau à se maintenir sur la rive droite de l'Isère, ce qui attira très-malheureusement sur lui l'attention et les forces des alliés, dont il gênait les manœuvres. Il fut battu.

Le maréchal néanmoins, voulant ménager une retraite à la division du général Marchand et sa réunion au gros de l'armée par sa droite, fit remplacer à Romans le général Ordonneau par la brigade Estève, et le fit remonter avec la sienne jusqu'à St-Nazaire, pour observer l'ennemi ; mais le général Ordonneau, attaqué à l'improviste par un corps de 12,000 hommes, avant d'avoir pu les reconnaître, fut maltraité, puis forcé de repasser

la rivière et de couper le pont. La brigade Estève perdit de son côté, 200 des siens, outre le colonel du 23.e léger et deux chefs de bataillon. Toutefois le but essentiel qui était de se maintenir en communication avec le général Marchand, fut rempli. Tous les efforts des alliés se concentrèrent enfin sur Grenoble, menaçant de forcer le passage de l'Isère sur divers points, mettant ainsi les Français dans la nécessité de multiplier leurs mouvemens, et de tenir leur ligne renforcée par-tout. D'ailleurs le général Marchand tenait lui-même le prince de Hesse-Hombourg en échec, par des positions très-fortes entre Grenoble et Rive, et lui présentait dans la plaine de la Buisserate, une bataille qui n'était pas acceptée.

Pendant que les armées manœuvraient ainsi sur les deux rives de l'Isère, de simples paysans, et une faible garnison arrêtaient les progrès des autrichiens dans le Bugey.

Cette garnison était celle de Pierre-Châtel, petit fort situé sur la rive droite du Rhône, entre Belley et Seyssel : elle n'était composée que de 200 artilleurs et de quelques vétérans. Elle soutint et repoussa plusieurs attaques, contint l'ennemi, et eut l'honneur de conserver au Roi cette petite place qui ne se rendit point, après même que Lyon fut occupé.

Les paysans qui partagèrent cette gloire, furent ceux du vallon et des montagnes de St.-Rambert et Torcieu.

Réunis dans les mois de février et mars 1814, au nombre de trois ou quatre cents, et conduits par quelques officiers retirés, ils prirent une forte position entre Ambérieux et le village de Torcieu, sur le penchant d'une montagne escarpée, appelée les Balmettes, à l'embouchure de la gorge. Là, après avoir coupé le chemin, fait des retranchemens à droite et à gauche de la petite rivière de l'Albarine, on les vit amonceler des rochers sur le sommet des pentes qui dominent le défilé, et menacer ainsi d'un péril imminent, les troupes qui seraient assez téméraires pour entreprendre de le forcer. Ces paysans, pour la plupart mal armés, firent voir ce que peuvent entreprendre des hommes animés par l'amour de leur pays, et qui défendent leurs foyers. Les autrichiens, faisant mine de franchir le défilé, éprouvèrent dans plusieurs petits combats des pertes assez considérables ; ils eurent au moins 50 hommes tant tués que blessés; et les habitans de leur côté, retranchés dans des rochers inaccessibles, en furent quittes pour un blessé.

Les Autrichiens abandonnèrent le projet de s'emparer de la gorge, quoiqu'il fût important pour leurs subsistances et même pour leur sureté, d'occuper cette partie du Bugey, et d'établir des communications directes entre Ambérieux et Seyssel.

Ce ne fut qu'après la reddition de Lyon que

les paysans se retirèrent. Ils obtinrent, par forme de capitulation, que le pays ne serait soumis qu'aux fournitures ordinaires de vivres, et qu'il ne serait fait aucune recherche contre ceux qui avaient pris part à la défense du défilé.

CHAPITRE HUITIÈME.

Reconnaissance et proclamation de Louis XVIII à Lyon. — Déclaration de cette ville sur les principes de la monarchie. — Députations.

Cette longue guerre, comme toutes celles qui depuis tant d'années désolaient l'Europe, paraissait toujours étrangère à la maison de Bourbon. L'étranger était toujours reconnu des rois et des peuples ; la paix lui était toujours offerte ; les traités qui unissaient les princes confédérés n'avaient point encore pour objet de l'éloigner du trône ; et la France, première victime d'une politique aveugle, la France parvenue par l'excès même du malheur à la veille d'une révolution qui allait tout changer, était loin de concevoir la pensée qu'aucun changement fût possible.

Mais les grandes crises, en faisant taire les illusions, ramènent quelquefois les hommes, par une lumière soudaine, à un juste sentiment de leurs vrais intérêts, aux salutaires conseils de la raison qu'ils ont méconnue. Les alliés, en pénétrant sur le sol français, s'étaient facilement convaincus que le feu sacré, l'antique amour de la nation pour ses rois, n'était pas éteint ; qu'il avait été comprimé par la politique étrangère, encore

plus que par les baïonnettes de Buonaparte ; que dans l'excès de ses maux, la France tournait en silence ses regards attristés vers cette île rivale, qui possédait dans l'objet de nos regrets l'unique gage du salut commun ; qui depuis long-temps n'avait qu'un mot à dire pour rendre la paix et le bonheur au continent, et qui ne disait pas ce mot.

Avertis par l'expérience du passé de ce qu'ils avaient à craindre d'un homme aussi redoutable que l'était Buonaparte, si par quelque prestige il parvenait à armer le peuple en sa faveur, les alliés commencèrent enfin à comprendre que leur cause pouvait trouver un utile appui, ou tout au moins une favorable diversion, dans l'apparition des Bourbons sur les frontières, et ils consentirent de briser les chaînes qui, depuis plus de vingt ans, retenaient ces illustres proscrits hors du monde politique. Mais soit qu'ils craignissent de pousser leur ennemi à des mesures de désespoir, soit que la confédération ne fût point encore fixée sur le sort qu'elle réservait à la monarchie ; les puissances se bornèrent à rouvrir aux princes légitimes, le chemin du trône, sans paraître d'ailleurs prendre aucun intérêt à leurs espérances et à leurs droits.

Trois Princes de la famille royale profitèrent des circonstances pour franchir la mer qui les séparait du peuple français. M. le duc d'Angoulême se dirigea vers les Pyrénées, dans le dessein d'observer et diriger les mouvemens du midi. M. le

duc de Berry prit terre à Jersey, pour se concerter avec les royalistes de l'ouest; MONSIEUR, comte d'Artois, descendu le 2 février à Catwig en Hollande, se montra dès le 20 à Vesoul et successivement à Nancy, pour y soutenir par sa présence les vœux et les efforts des provinces de l'Est et du Nord: mais il ne fut permis à aucun d'eux de déployer aucun caractère public.

Toutefois, la seule présence de ces Princes suffit pour réveiller de toute part l'espoir et l'amour des Royalistes, et pour les porter aux entreprises les plus hardies. C'est à qui aura le premier l'honneur de manifester son dévouement au Roi. En vain Buonaparte s'efforce de comprimer cet élan par des décrets de sang (1), par des arrêts de mort (2); tous ses efforts sont inutiles. La ville de Troyes, l'une des premières où reparaissent les couleurs des Bourbons, scelle du sang de l'un de ses principaux citoyens, sa fidélité pour le sang de Henri IV. Dans l'Ouest, on vit aussi couler le sang du premier qui arbora le drapeau blanc sur le clocher d'un village (3). Ces malheurs

(1) Tout le monde connaît le décret du 24 février 1815.

(2) M. de Gouault, fusillé dans Troyes pour s'y être décoré de la croix de St. Louis, et pour être allé en députation demander au généreux Alexandre le rappel des Bourbons.

(3) Discours du comte Hubert de Sept-Maisons à la chambre des députés, le 28 octobre 1815.

n'empêchent point que dans la ville de Nancy, dans la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté, un grand nombre de Français n'arborent aussitôt la cocarde blanche. En même temps, et par une espèce de commotion électrique, le Roi est reconnu à l'autre extrémité du royaume, c'est-à-dire à Bazas, à Roquefort et ensuite à Bordeaux, avant même que fussent rompues les conférences de Châtillon pour la paix qu'on ne cessait d'offrir à Buonaparte. Les Bourbons sont proclamés au milieu des transports brûlans qui caractérisent ces climats.

Plus long-temps comprimés, ces sentimens à Lyon n'étaient pas moins vifs. MONSIEUR put s'en convaincre par les rapports que durent lui faire M. de Montciel et les autres serviteurs fidèles qu'il y envoya, pour en pénétrer les dispositions, et pour juger s'il pourrait en cas de besoin s'y établir, comme il inclinait à le faire. Et en effet, quelle cité avait donné plus de gages de son horreur pour les révolutionnaires, de son attachement au sceptre des Bourbons ? non toutefois que régnât dans son sein la même union qui éclata à l'époque du siége de 1793. Il ne faut point se dissimuler que durant le long cours de nos révolutions, trop d'intérêts et de préjugés contraires ont été ou froissés ou créés, pour que de long-temps aucune sorte d'unanimité politique soit possible nulle part. Je ne parle ici que de la

grande majorité des citoyens, et en général des classes les plus utiles ou des conditions les plus relevées de la société. Dans cette immense majorité, rien n'avait pu effacer cet amour inné des Rois, qui pour les Français fut si long-temps une espèce de culte.

Plus d'une considération toutefois était faite pour contenir particulièrement à Lyon la manifestation de son attachement à la cause royale.

On y savoit que les conférences de Châtillon venaient à peine d'être rompues, et que l'ennemi de la paix, en se ravisant, était maître encore de conserver le sceptre prêt à lui échapper.

Le langage des Princes n'était pas plus rassurant.

Le Prince de Wurtemberg, l'un des héros de la coalition, avouait vers ce temps là avec franchise au marquis de Widranges, député de Troyes, que « les puissances coalisées avaient » adopté un principe invariable, celui de ne prendre aucune initiative dans le choix d'un souverain en France (1). »

Le loyal et magnanime Alexandre disait aussi aux députés de Nancy qui lui redemandaient leur Roi, « qu'il voyait leur démarche avec plaisir, *mais qu'il la croyait un peu prématurée ;* » que les chances de la guerre étaient incertai-

(1) Campagne de 1814, par M. de Beauchamp, t. I.er, page 249.

» nes ; qu'il ne venait pas avec ses alliés pour » donner un roi à la France, mais seulement » pour connaître ses intentions. C'est à elle à se » prononcer, ajoutait-il, *mais hors notre ligne* » *militaire* (1)*?*»

Wellington à son tour, organe de la puissance la plus opposée à Buonaparte, de ce cabinet qui semblait être l'ame de la coalition, le noble lord cédant aux instructions de cette politique incertaine, ne permettait point encore que M. le duc d'Angoulême, arrivé à St-Jean-de-Luz, parût autrement dans son armée que comme simple volontaire (2).

Et la ville de Lyon se trouvait non-seulement dans la *ligne militaire*, mais encore elle était *occupée* par l'armée d'un Prince dont les affections et les convenances particulières pouvoient ne se pas trouver en harmonie avec les intérêts généraux de l'Europe.

Elle était placée entre les forces de ce Prince et l'armée de Valence, qui aux moindres chances de succès pouvait rétrograder et exercer des vengeances terribles.

Elle n'était point soutenue comme on l'avait été à Nancy, à Troyes, à Roquefort, à Bordeaux, par la présence des princes français, par la con-

(1) Ibid. tome I.er, page 251.

(2) Ibid. tome II, page 162.

fiance particulière qu'inspiraient la Russie, l'Angleterre et leurs armées.

Elle était en un mot livrée à elle-même, sans aucuns moyens de défense, sans aucun espoir de secours.

Ce fut dans ces circonstances néanmoins et dès le 30 mars, que l'administration municipale de Lyon, impatiente comme toute la cité de hâter le signal de la restauration, résolut d'envoyer à Dijon où se trouvait alors l'empereur d'Autriche et tout le corps diplomatique des députés, avec la mission apparente de solliciter des adoucissemens aux réquisitions dont la ville était frappée, mais avec des instructions particulières pour soulever, s'il était possible, un coin du voile qui nous dérobait encore les vues ultérieures des puissances et les intentions particulières de l'Autriche. Peu après, et sans attendre les lumières qu'on se promettait de cette démarche, un autre député fut chargé d'aller déposer aux pieds de MONSIEUR, à Nancy, l'hommage de la fidélité et des vœux de la ville pour le Roi et son auguste maison. Cette dernière mission fut confiée au comte de Fargues, la première au comte de Laurencin et à MM. Camille Jordan et Brolemann aîné.

M. de Laurencin alla demander à Vienne des passeports pour tous au prince de Hesse, et les obtint sans difficulté. En cet instant même le

Prince recevait la nouvelle de l'entrée des troupes anglaises et de M. le duc d'Angoulême à Bordeaux. Il en fit part à M. de Laurencin et expédia sur le champ un aide de camp à Dijon, pour en donner la nouvelle à l'empereur François.

Les députés de Lyon arrivèrent dans ces conjonctures à Dijon. Ils y furent accueillis avec bienveillance. On promit de grands adoucissemens sur les réquisitions. Mais sur tout ce qui touchait à la politique, la réserve fut extrême; on ne voulut pas même paraître informé de la reddition de Bordeaux, et toutes les informations que purent obtenir les députés se réduisirent à ce qui était expliqué dans un ordre du jour qu'ils y trouvèrent affiché, et qui était ainsi conçu :

« *Ordre du jour du 6 février* 1814.

» Sur la demande faite, comment on doit se » conduire actuellement à l'égard de la maison » de Bourbon, les puissances alliées sont déter- » minées à ne point s'en occuper dans les circons- » tances présentes.

» Si le peuple Français n'est pas content de son » souverain, si c'est son vœu général que la mai- » son de Bourbon remonte sur le trône, c'est à » lui à faire le nécessaire; et les puissances al- » liées sont très-déterminées à n'y mettre aucun » obstacle.

» Il

» Il est défendu, quant à présent, de publier » aucune proclamation, à moins qu'elle ne soit » approuvée par les ministres des cours, ou par » les commandans-généraux.

» Il est défendu de porter aucune cocarde, ni » d'arborer aucun drapeau, de former aucun ras- » semblement dans les pays occupés par les alliés; » s'il s'en formait, ils devraient être dissipés sur » le champ.

» Si dans l'intérieur de la France, *et dans les* » *pays non occupés par les alliés*, il se formait » des rassemblemens pour combattre le gouver- » nement français, alors ils seront accueillis, » traités amicalement; et en cas d'échec, soutenus » autant que possible. »

Ainsi la ville de Lyon ne pouvait compter sur aucun appui certain, et n'avait rien à attendre que de son courage et de son dévouement.

Mais l'heure marquée par la Providence, pour faire éclater ses grands desseins, avait enfin sonné. Rien n'intimide des hommes sincèrement dévoués à leurs princes légitimes et au salut de la patrie.

Pendant qu'une confédération royaliste se forme entre divers administrateurs municipaux et d'autres citoyens, pour préparer la déclaration de la ville, pour y disposer les esprits timides, pour y rallier le reste de la population, une voix éloquente, accoutumée à agrandir la gloire et la sainteté du ministère évangélique, en faisant tour-

ner au profit de la religion, les révolutions de la terre, les vicissitudes de la fortune, de la grandeur et de la puissance, osait dès le 3 avril, avant même que pût être connue à Lyon la reddition de Paris, allier dans un admirable sermon sur les vérités éternelles, le tableau de nos malheurs à celui de nos espérances, et célébrer dans notre prochain affranchissement d'un joug impie et barbare, le double triomphe de l'humanité et de la religion (1). Il peignait à grands traits et avec l'énergie d'une ame profondément pénétrée, les mensonges, les charlataneries, les jactances, les égaremens de l'ennemi de Dieu et des hommes, et faisait entrevoir dans un avenir peu éloigné, les bienfaits réservés à notre délivrance. Ce courageux prédicateur était M. Bonnevie, chanoine de la métropole de Lyon. Les fidèles qui se plaisaient à l'entendre, à retrouver leurs propres sentimens dans ceux dont on leur présentait des tableaux si animés, partagèrent sur-tout l'émotion de l'orateur, lorsqu'il leur rappela « cette princesse angé-» lique, dont la France seule peut sécher les » larmes, et dont aucune éloquence ne peut » exprimer les douleurs ; cette princesse que

(1) Ce discours courageux fut prononcé *le dimanche des Rameaux*, dans l'église de St. Polycarpe. Voyez le journal des Débats du 16 juin 1814.

» l'Europe attendrie contemple avec respect ; le » modèle des orphelines par sa résignation su- » blime ; réunissant en elle le courage d'une » mère, la piété d'une tante, l'innocence d'un » frère, éternels objets de ses pleurs et des nô- » tres. » Il fallait, pour parler ainsi, que l'auditoire et l'orateur fussent dignes l'un de l'autre ; et ils l'étaient.

En effet, l'administration qui, dès le 6 avril, avait convoqué le conseil municipal au 8, pour délibérer sur ces graves circonstances, n'était embarrassée que de retenir le zèle des citoyens qui, par des mesures partielles et toujours dangereuses, se pressaient de se déclarer, *voulaient* à chaque instant *prendre l'initiative* (1), lorsque les autrichiens qui avaient interrompu le service des postes, et qui, le 6 avril, paraissaient ignorer encore les grands événemens qui venaient de se passer à Paris (2), communiquèrent la nouvelle de la reddition de cette capitale, sans aucuns détails sur ce qui s'était passé depuis (3). C'est à cette nouvelle que s'appliquait une affiche du

(1) Voyez la proclamation du maire, en date du même jour, pièces justificatives, n.° 3.

(2) Voyez la proclamation de M. le baron de Mylius, de cette date, n.° 1.

(3) Voyez la proclamation du comte de Salins, du 8 avril, n.° 2.

maire, placardée le 8, où il était dit que *d'importantes communications venaient de lui être faites.*

Enfin, le maire, les adjoints et une partie des conseillers municipaux se réunissent. Les noms des membres présens méritent d'être connus : c'étaient MM. le comte d'Albon, maire ; le comte de Laurencin, le baron de Vauxonne, les chevaliers de Sainneville, de Casenove, de Varax, adjoints ; le comte de Chaponay, le marquis de Ruolz, Eynard, Bodin aîné, d'Ambérieux, Frerejean aîné, de la Roue, le baron Grailhe-de-Montaima, le baron de la Chassagne, Arlez, Masson-Mongez, Boulard-de-Gatelier, Falsan aîné, et Guerre nommé secrétaire pour cette séance mémorable.

Les députés envoyés à Dijon étaient arrivés le même jour. Ils assistèrent à la séance. M. de Laurencin, en leur nom, rendit un compte fidèle de leur mission : il ne dissimula point ce qu'il y avait d'équivoque dans la politique extérieure des puissances, et il déposa sur le bureau l'ordre du jour du 6 février, comme offrant un résultat exact de tout ce qu'ils avaient pu recueillir. Mais aucune considération ne put retenir l'élan de l'assemblée, et lui-même le partageait. Le conseil, après avoir entendu dans un discours plein d'énergie, le récit des excès auxquels s'était porté Buonaparte contre la France et contre ses droits les plus sacrés, contre l'Europe et l'humanité, ne prit point,

comme la plupart des villes, une délibération *d'adhésion* aux actes du sénat, car elle ne les connaissait point et ne pouvait les connaître ; elle prit ou elle crut prendre l'initiative de la déchéance de Buonaparte et du rappel des Bourbons : en conséquence, elle déclara, à l'unanimité, *que Buonaparte doit cesser de régner, puisqu'il a lui-même brisé tous les liens qui avaient pu se former entre les Français et lui.* Puis, aux plus vives acclamations, elle reconnaît et proclame le prince Louis XVIII de Bourbon, comte de Provence, Monsieur, Roi de France et de Navarre, et vote à l'instant la publication de cette déclaration (1).

Il était minuit, et pourtant il importait de faire promptement connaître au gouverneur autrichien, une délibération si grave, prise dans l'intérieur de sa *ligne militaire.* Plusieurs députés furent chargés de ce soin.

Le baron de Mylius reçut cette communication avec bienveillance, mais avec réserve. Il déclara que ses instructions étaient de ne prendre aucune part aux déterminations politiques des pays occupés par les alliés. Il loua le patriotisme et le courage des Lyonnais d'oser se prononcer ainsi contre un homme qui serait à craindre tant qu'il ne serait pas abattu. La députation cita l'exemple de Bor-

(1) N.° 5 des pièces justificatives.

deaux. Le gouverneur, après quelques remarques très-judicieuses sur la différence des positions, fit observer que Bordeaux s'était prononcé le 12 mars; que le 18, Buonaparte avait encore pu conserver la couronne en signant, à Châtillon, une paix qui n'avait rien d'humiliant ; qu'en conséquence l'exemple de Bordeaux n'était point une garantie. Un député observa que ce n'était pas la première fois que Lyon s'était dévoué pour le Roi; que le sort en était jeté, et que la ville était prête à s'ensevelir encore une fois sous ses ruines, pour la défense d'une si belle cause. Le gouverneur loua de nouveau ces sentimens, sans les approuver, sans les combattre, et offrit le concours de toutes ses forces pour maintenir dans tous les cas, l'ordre et la tranquillité publique.

Le lendemain, 9 avril, au point du jour, le drapeau blanc flottait sur la tour la plus élevée de l'hôtel de la ville. A ce signal, un grand nombre de citoyens arborent la cocarde blanche, se répandent dans la ville ; le mouvement s'opère dans la joie et le calme le plus parfait, sans qu'une seule voix discordante se fasse entendre, sans que le moindre excès souille une si prompte révolution.

A une heure, le corps municipal, en grand cortége, sort de l'hôtel-de-ville, pour publier avec solennité la reconnaissance qui vient d'être faite des Bourbons, et la proclamation qu'il adresse aux habitans.

Par un rapprochement heureux, ou plutôt par une sorte d'expiation des fureurs révolutionnaires, l'une des publications est faite au-devant de la place qu'avait occupée sur la façade de l'hôtel-de-ville, la statue équestre de Henri IV ; une autre sur l'emplacement même où avait été naguère brisée celle de Louis-le-Grand, dans la place qui porte son nom ; et la troisième, sur le parvis de la basilique St-Jean, en présence du Dieu protecteur des rois et des peuples, du Dieu de St-Louis. La première fut faite par M. de Laurencin, la seconde par M. de Sainneville, la troisième par M. d'Albon.

Le conseil général du département, les fonctionnaires publics, les corps savans, s'empressèrent de suivre l'exemple du corps municipal, et d'adhérer à la restauration (1).

Pendant trois jours, des illuminations spontanées, un concours immense de citoyens de tout état répandus dans les rues et dans les places aux cris sans cesse répétés de *vive le Roi*, le drapeau des Bourbons flottant de toute part, des devises ingénieuses ornant une multitude de fenêtres, les transports unanimes de toute la cité, ceux mêmes de l'armée alliée confondue dans les

(1) L'adhésion du conseil général fut donnée le 10 avril ; celle de la garde nationale le 11 ; celle des tribunaux le 12, etc. etc.

rangs des habitans, comme ne formant plus qu'un peuple de frères : tout concourait à mettre au jour les vrais sentimens qui animent les Lyonnais, à faire de ce grand événement, une fête que chacun regardait comme la fête de l'humanité.

Une députation composée de MM. de Laurencin, de Varax, de Fargues, Camille Jordan et Nolhac, est nommée pour faire connaître à S. A. R. MONSIEUR, lieutenant-général du royaume, la délibération et la proclamation du 8 avril.

Le 9 avril, les chefs autrichiens communiquèrent aux magistrats cette déclaration si mémorable, faite à Paris, par le Czar, au nom de toutes les puissances alliées, proclamant pour la première fois qu'elles *ne traiteront plus avec Buonaparte, ni avec aucun de sa famille ;* qu'elles *reconnaîtront et garantiront la constitution que la nation française se donnera.* Cette grande détermination, qui eût épargné tant de larmes à l'humanité si elle eût pu être prise plutôt, ajouta beaucoup à la sécurité de la ville, mais rien à son dévouement.

Le 10 avril, les alliés reçurent, et communiquèrent vers onze heures du soir à la mairie, le moniteur du 4 avril, contenant la délibération du sénat, où était prononcée la déchéance de Buonaparte (1).

(1) Ces dates, qui au premier aspect ont quelque chose

Le 12, ils lui donnèrent connaissance du moniteur du 7, contenant un nouvel acte du sénat, en forme de constitution, où il était dit, art. II, que *le Peuple Français appelle* LIBREMENT *au trône de France, Louis-Stanislas-Xavier de France,* FRÈRE DU DERNIER ROI, et art. XXIX, que *ce Prince sera proclamé Roi des Français, aussitôt qu'il aura accepté et juré la constitution.*

Ce langage, ces maximes jetèrent de vives alarmes dans l'esprit de tous ceux qui considèrent l'hérédité du trône, comme la première garantie du repos et de la sureté des peuples; elles parurent tout à la fois attaquer la base fondamentale du gouvernement et le constituer en une monarchie élective. On ne pouvait en effet ni *appeler librement* au trône celui que les antiques constitutions de l'état y appelaient par droit de naissance, sans supposer que nos antiques constitutions avaient disparu ; ni désigner Louis XVIII comme *frère du dernier roi*, sans admettre que le dauphin, fils unique de Louis XVI, et dont Louis XVIII était l'oncle et non le *frère*, n'avait pas succédé, au moins de droit, au trône.

---

de minutieux, sont nécessaires à rappeler pour montrer que la délibération prise à Lyon le 8 avril, ne fut point et ne put être, comme une jalouse malveillance l'a supposé, une froide imitation de ce qui se passait à Paris. L'amour et le dévouement des Lyonnais pour leur Roi, sera toujours la plus sûre et la plus noble partie de leur histoire. Il est juste d'en conserver les preuves.

Le conseil de ville, après avoir pris l'avis d'une commission, crut devoir protester contre des maximes si nouvelles dans le gouvernement français : il consigna dans ses registres, le 15 avril, une déclaration portant :

Que Louis XVIII est Roi de France, par la loi fondamentale de l'Etat ;

Que l'exercice de l'autorité royale, en la personne de l'héritier du trône, ne peut être suspendu par aucune condition.

Qu'aucune révolution, qu'aucuns événémens n'ont pu porter atteinte à ces antiques maximes de la monarchie française (1).

Cette délibération fut mise aussitôt sous les yeux du Roi, par les soins du comte de Laurencin.

Enfin, le 18 avril, le conseil municipal de Lyon, le clergé, le commerce, la garde nationale, firent au Roi et à la famille royale, de nombreuses députations, pour porter au pied de ces princes les hommages d'une ville qui s'était associée avec tant de transport à la restauration du trône (2).

Tels furent les événemens qui, à Lyon, précédèrent ou accompagnèrent la reconnaissance de Louis XVIII, et la proclamation des droits de son auguste maison : époque glorieuse pour les habi-

(1) Voyez les pièces justificatives, n.° 6.

(2) On trouvera, sous le n.° 7 des pièces justificatives, les adresses qui furent présentées au Roi dans cette circonstance, et les nobles et touchantes réponses que S. M. y daigna faire.

tans d'une cité qui ne le cède à aucune autre par son amour pour son Roi (1).

---

(1) Des décorations accordées en divers temps à plusieurs des adjoints et des conseillers municipaux, ont manifesté la satisfaction du Roi pour les services de tous. Le conseil municipal à son tour, pour reconnaître au nom de la ville, ceux qu'avaient particulièrement rendus le maire et l'adjoint chargés de la police, sollicita de S. M. par de respectueuses instances, la dignité de pair en faveur de M. d'Albon, et décerna une épée à M. de Sainneville, à qui le Roi avait déjà conféré des lettres de noblesse, et à qui il accorda depuis le grade d'officier de la légion d'honneur.

Cependant, dans une brochure anonyme, intitulée : *Tableau historique des événemens qui se sont passés à Lyon, depuis le retour de Buonaparte* (seconde édition, pag. 23 et suivantes), on a calomnié toute l'administration municipale, en supposant que dès *le mois de janvier* 1814, *toutes les autorités civiles, judiciaires et militaires, abandonnèrent leur poste ;* que *M. d'Albon resta* seul *dans le sein d'une ville qui bientôt allait lui devoir sa conservation.* Les noms des autorités et ceux même de MM. de Sainneville et de Laurencin, après tant de services rendus, et des services si connus, n'ont pas été rappelés une seule fois dans un écrit destiné en apparence à consacrer les actions des principaux personnages.

M. d'Albon montra, comme tous ses collégues, un zèle très-louable ; mais il sera le premier à désavouer un éloge si exclusif. Il n'a pas besoin, pour faire valoir ses services, de jeter un voile sur ceux d'autrui. Aucun de ses collégues, un seul adjoint excepté, ne l'abandonna ; tous partagèrent ses efforts, ou le servirent de leurs conseils. On offense un homme d'honneur en le louant de ce qu'il n'a pas fait ou de plus qu'il n'a fait.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Abdication de Buonaparte. — Soumission de l'armée de Lyon au Roi. — Proclamation du maréchal Augereau. — Armistice. — Fin de la campagne de Lyon. — Rencontre de Buonaparte et du Maréchal sur la route de Valence. — Tentatives pour l'évasion de Buonaparte. — Comment elles échouent. — Dislocation de l'armée de Lyon. — Honneurs reçus par le maréchal à son retour dans cette ville.

La révolution qui s'était opérée à Paris et à Lyon, n'était point encore connue au camp de Valence, coupé de Lyon par une armée autrichienne, lorsque le 11 avril, le prince de Hesse-Hombourg, présumant sans doute que le maréchal Augereau en avait pu être instruit par quelque voie extraordinaire, le fit prévenir par un parlementaire, que l'entrée des alliés à Paris serait célébrée le lendemain, dans ses camps, par des salves d'artillerie, et lui fit proposer une entrevue pour convenir d'un armistice. Le maréchal prit d'abord ces communications pour une ruse de guerre, et ne crut pas devoir céder aux insinuations d'un ennemi, avant d'avoir reçu des informations et des instructions officielles de son gouvernement. Le prince insista, menaçant de marcher de suite sur Grenoble, portant l'assurance jusqu'à indiquer ses points d'at-

taque, et faisant sentir au maréchal qu'il aurait à se reprocher le sang qui pouvait couler encore. Celui-ci, non moins jaloux que le prince, d'en arrêter l'effusion, crut devoir envoyer M. Ducasse, son chef d'état-major, à Tain où était le quartier-général autrichien, pour y prendre connaissance des événemens annoncés, ainsi que des pièces qui les constataient.

Pendant ces pourparlers, arriva au camp français un député de Lyon, M. le comte de Laurencin, chargé de faire connaître à l'armée et à ses chefs, les grands événemens dont Paris et Lyon avaient été le théâtre, et de les disposer à se rendre au Roi. Il était porteur d'une lettre de MONSIEUR au maréchal Augereau, qui avait été confiée, par M. de Montciel au corps municipal; cette lettre en instruisant ce général des grands événemens qui venaient de rendre la France à son Roi et à la paix, lui montrait ce que la France, l'Europe et l'humanité attendaient de son patriotisme. En même temps, le comte de Laurencin l'instruisit de la reconnaissance qui avait été faite du Roi à Lyon, et que cette ville, qui lui devait déjà son salut, attendait de lui qu'il mettrait sans balancer un terme à ses maux, en s'unissant au vœu national.

Le Maréchal laissa éclater les plus nobles sentimens, et s'abandonnant aux mêmes espérances que tous les vrais Français, s'empressa de conclure l'armistice proposé qui fut signé le 13 avril.

Bientôt après il fut informé que ce même Buonaparte, qui avait si long-temps menacé tous les trônes de l'Europe, s'était vu forcé de descendre du sien ; qu'il avait signé à Fontainebleau, le 11 avril, une déclaration portant, que « les puissances » alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon » était le seul obstacle au rétablissement de la paix » de l'Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à son » serment, déclare qu'il renonce pour lui et ses » héritiers, aux trônes de France et d'Italie. » Il sut enfin qu'en conséquence de cette détermination, les puissances alliées n'écoutant que le sentiment d'une générosité qui depuis a été bien funeste à la France, assignèrent à Buonaparte l'île d'Elbe, en souveraineté, pour sa retraite.

La nouvelle de cette abdication avait été apportée officiellement à l'armée, le 15 avril, par un officier que le gouvernement y dépêcha, avec ordre de suspendre les hostilités si elles ne l'étaient pas. Elle déliait les esprits les plus délicats, des sermens de fidélité que l'empereur pouvait avoir reçus.

La soumission de cette armée au Roi fut prompte et à peu près unanime. Quelques officiers, en petit nombre, et quelques soldats qui ne connaissaient que Buonaparte et la gloire militaire dont il avait toujours brillé à leurs yeux, hésitèrent d'abord, mais n'hésitèrent qu'un moment ; bientôt ils cédèrent aux remontrances de leur chef et aux

exemples du reste de l'armée. Tout se rallia autour de *Louis XVIII ;* tout lui jura fidélité.

Voici l'énergique proclamation que le maréchal Augereau fit, dans ces conjonctures, à ses compagnons de gloire (1).

« Soldats ! le sénat, interprète de la volonté » nationale, lassé du joug tyrannique de Napoléon » Buonaparte, a prononcé, le 2 avril, sa déchéance » et celle de sa famille.

» Une nouvelle constitution monarchique, forte » et libérale, et un descendant de nos anciens » Rois, remplacent Buonaparte et son despotisme.

» Vos grades, vos honneurs, vos distinctions » vous sont assurés.

» Le corps législatif, les grands dignitaires, les » maréchaux, les généraux, et tous les corps de » la grande-armée, ont adhéré aux décrets du » sénat, et Buonaparte lui-même a, par un acte » daté de Fontainebleau, le 11 avril, abdiqué » pour lui et ses héritiers, les trônes de France » et d'Italie.

» Soldats, vous êtes déliés de vos sermens ; vous » l'êtes par la nation en qui réside la souveraineté ; » vous l'êtes encore, s'il était nécessaire, par l'ab- » dication même d'un homme qui, après avoir » immolé des millions de victimes à sa cruelle » ambition, n'a pas su mourir en soldat.

---

(1) Le 16 avril.

» La nation appelle Louis XVIII sur le trône ; » né Français, il sera fier de votre gloire, et » s'entourera avec orgueil de vos chefs. Fils » d'Henri IV, il en aura le cœur, il aimera le » soldat et le peuple.

» Jurons donc fidélité à Louis XVIII et à la » constitution qui nous le présente, arborons la » couleur vraiment française, qui fait disparaître » tout emblême d'une révolution qui est fixée ; et » bientôt vous trouverez dans l'administration de » votre Roi et de votre patrie, une juste récom- » pense de vos nobles travaux. »

Le lendemain, la 4.e division de l'armée, commandée par le général Marchand dans le département de l'Isère, fit aussi publier son adhésion.

Il ne resta plus au maréchal, dans ces circonstances, qu'à régler la dislocation de son armée. Une convention conclue à Paris (1), avait arrêté que les alliés occuperaient toute la route de Grenoble à St-Tropez. Le maréchal se conforma à cette disposition, et fit les siennes en conséquence.

Ainsi se termina une campagne ouverte sous les auspices les plus sinistres, et couronnée, contre toute attente, par des merveilles sans exemple dans l'histoire ; campagne où vingt rois offrirent le spectacle aussi neuf que touchant d'une famille de frères ; où la guerre, pour la première fois,

(1) Le 23 avril.

n'eut

n'eut pour but que d'arrêter l'effusion du sang dont la terre, depuis trop long-temps, était inondée; où le salut des vaincus devait être l'unique trophée des vainqueurs, le seul prix de la victoire.

Peu de personnes savent que dans ce moment fortuné où les armes tombaient de toutes les mains, où l'Europe s'abandonnait à l'ivresse d'une paix si heureuse et si inespérée, une intrigue audacieuse qui échoua pour lors, et qui n'eut que trop de succès dix mois après, manqua de rallumer subitement la guerre, et de remettre la France en combustion (1). Voici comment.

Buonaparte, pour se rendre à l'île d'Elbe, devait traverser les provinces du midi, sous la surveillance de quatre commissaires choisis par les souverains alliés.

Sa route avait d'abord été marquée par Grenoble, les Hautes-Alpes et St-Tropez. Les troupes autrichiennes disséminées sur cette ligne, devaient lui servir d'escorte.

Buonaparte obtint de la condescendance des alliés, que sa route serait changée, et qu'il se dirigerait vers le lieu de son exil, par Valence où était l'armée de Lyon.

Aussitôt des agens secrets sont distribués à la

(1) Nous tirons ce récit de notes confidentielles qui nous ont été remises par un illustre témoin de cette entreprise.

fois sur la route de Valence et sur celle d'Italie, pour y ménager des intelligences à Buonaparte, et pour préparer des voies à l'exécution des vues ultérieures de ses amis.

Plusieurs de ces émissaires parurent au quartier-général, à Valence, du 10 au 13 avril. Ils cherchèrent à corrompre et soulever l'armée en y semant de l'argent et de fausses nouvelles, en jetant des doutes sur la loyauté des chefs, en représentant Napoléon comme vainqueur de tous ses ennemis, et tout prêt à punir ceux qu'ils appelaient des traîtres. Plusieurs de ces artisans de discorde, arrêtés et interrogés par le grand prévôt de l'armée, furent chassés hors des cantonnemens qu'elle occupait.

Au travers de leurs dénégations, on put comprendre que le projet de Buonaparte était de révoquer son abdication au moment où, ayant passé l'Isère, et n'ayant plus que les quatre commissaires pour escorte, il serait parvenu dans les lignes de l'armée française; que son plan était de se lier, par les moyens intermédiaires que ses agens auraient disposés, au prince Eugène qui commandait l'armée d'Italie; d'appeler à lui les armées des maréchaux ducs d'Albufera et de Dalmatie qui étaient dans le midi, et de recommencer avec toutes ces forces, la lutte dans laquelle il venait de succomber.

La conviction du Maréchal s'accrut encore, et

il put penser que cette trame avait des ramifications très-étendues, lorsque, dans les mêmes circonstances, le Prince Lieutenant-général le fit prévenir par un aide-de-camp arrivé à Valence le 20 avril, de se tenir sur ses gardes, et d'observer attentivement les desseins du dangereux banni.

Lié désormais à la cause du Roi par l'honneur et ses sermens, le Maréchal n'hésita point sur ce qu'il avait à faire. Il crut devoir se fortifier de l'appui des troupes alliées, et convint avec le prince de Hesse-Hombourg, qu'un détachement autrichien se rendrait au quartier-général de Valence, sous prétexte de rendre les honneurs au souverain dépossédé, mais en effet, pour se placer entre Buonaparte et l'armée française : ce qui fut exécuté le 23 au soir, veille du jour marqué pour l'arrivée de Buonaparte. En même temps, le Maréchal éloigna ses troupes de la ligne que devait tenir le voyageur, et les dirigea sur la rive droite du Rhône. Le 24, elles se mirent effectivement en marche, traversèrent le fleuve, et prirent les positions qui leur avaient été indiquées sur l'autre rive.

Le prince de Hesse, de son côté, par excès de précaution, avait fait demander qu'on admît à Valence, un peu plus de troupes que le Maréchal ne l'avait proposé, et sans attendre la réponse, fit filer aussi sur la rive droite du Rhône, deux bataillons du régiment de Brody, ainsi qu'une di-

vision des hussards de Kaiser, pour se trouver en présence du ci-devant Empereur, au moment où il pénétrerait à Valence.

Toutes ces dispositions ainsi faites, on attendit tranquillement le passage de Buonaparte.

Le 23 avril, à dix heures et demie du soir, il traversa Lyon dans un carrosse à six chevaux, suivi de quelques voitures, et alla relayer hors de la ville, à l'extrémité du faubourg de la Guillotière.

Le petit nombre de personnes qui se trouvèrent sur ses pas, l'accueillit d'une manière bien différente : quelques hommes apostés, mais en petit nombre, crièrent *vive l'Empereur !* tout le reste répéta mille fois le cri *vive le Roi !* des voix ajoutèrent *à bas le scélérat qui passe !* Les mêmes cris le poursuivirent à la Guillotière, pendant qu'il changeait de chevaux. On ne se porta toutefois à aucun excès. Il ne s'arrêta point.

Le 24 avril au matin, deux officiers russes attachés à l'escorte, l'avaient devancée, pour aller communiquer au Maréchal les soupçons d'évasion qu'ils avaient aussi conçus.

En même temps, il fut informé que l'hôtel même où il était logé, avait été désigné par Buonaparte pour y déjeûner, et pour y conférer avec lui.

Le Maréchal ne crut pas que les convenances lui permissent un pareil entretien. Pour observer au contraire la marche de Buonaparte, sans toutefois perdre de vue l'armée et les mouvemens qu'elle

pouvait faire, il monta en voiture, suivi de trois aides-de-camp, précédé des deux officiers russes, quitta Valence sur les neuf heures et demie, et prit la route de Tain.

A une lieue au-delà de l'Isère, il rencontra Buonaparte, qui ordonna subitement aux postillons des deux voitures d'arrêter. Ceux du maréchal obéirent machinalement. Les deux portières, en face l'une de l'autre, n'étaient pas à deux pieds de distance. Les deux voyageurs descendirent spontanément.

La conversation fut courte, et le tour qu'elle prit ne se trouva pas favorable à des confidences. Après quelques explications sur les événemens qui venaient de se passer : *la mort*, reprit énergiquement le Maréchal, *est préférable à une pareille chute. Que veux-tu ?* répondit Buonaparte, *j'ai tout fait pour cela.* Le Maréchal répliqua plus vivement encore : *Quand on le veut bien, on trouve aisément la mort sur un champ de bataille.* Buonaparte répéta froidement : *Que veux-tu ? cela devait être ainsi.* A ces mots, ils se séparèrent, et Buonaparte, ce conquérant fameux qui avait fait trembler la terre, reprit en captif la route de l'île solitaire où le monde et lui-même devaient oublier sa terrible célébrité.

En passant à Valence, il fut salué par quelques soldats isolés, des cris de *vive l'Empereur !* mais ces cris ne furent point répétés par le peuple ; et

Buonaparte ne voyant point d'armée, n'ayant plus de motif de s'arrêter à Valence, ne songea plus à y déjeûner, et poursuivit sa route.

Il traversa la ville sous l'escorte des grenadiers français de garde au quartier-général, et d'une compagnie de chasseurs autrichiens. Peuple et soldats, tout fut calme, et grace aux mesures qui avaient été prises, toutes les espérances qu'avaient pu concevoir Buonaparte ou ses amis, furent déconcertées.

Le Maréchal, ayant ainsi terminé ses travaux, reprit la route de Paris, avec la double gloire d'avoir ajouté au lustre de nos armes, et d'avoir peut-être cette fois sauvé la France des maux qui ont fondu sur elle l'année suivante.

A son retour, il reçut à Lyon le premier et digne prix de ses services. Reconnu par quelques personnes, en traversant le faubourg de la Guillotière, ce général fut salué et suivi par un peuple nombreux jusqu'à l'hôtel de la préfecture, où il descendit. M. de Sainneville, adjoint, exerçant alors la mairie en l'absence de M. d'Albon, lui offrit au nom de la cité qu'il avait sauvée, l'hommage solennel de la reconnaissance publique.

Il fut aussi complimenté par les officiers de la garde urbaine. Un détachement de ce corps, si admirable par son dévouement, fit le service auprès de S. Ex. De son côté, le prince de Hesse,

empressé d'honorer dans un guerrier ennemi la valeur dont il était lui-même un modèle, lui envoya pour garde d'honneur un piquet nombreux d'infanterie, avec un drapeau blanc et un tambour.

Le soir, vers cinq heures, le Maréchal étant allé faire une visite au Prince, la foule l'accueillit des plus touchantes et des plus vives acclamations. Elles redoublèrent lorsqu'ensuite il parut au spectacle. Il fut unanimement proclamé le sauveur de la cité. Le lendemain, dans un banquet que lui donna la garde nationale, il fut comblé des mêmes honneurs, et prit aussitôt la route de Paris, où l'attendait l'estime et la confiance du Roi.

CHAPITRE DIXIÈME.

Félicité publique — Rétablissement de l'autorité royale. — Le comte Alexis de Noailles envoyé à Lyon comme commissaire extraordinaire. — Le comte de Bondy, ancien Préfet, remis en fonctions. — Paix générale. — Retraite des troupes alliées. — Arrivée et séjour à Lyon de Madame, Duchesse d'Angoulême. — Arrivée et séjour de Monsieur, Comte d'Artois. — Monument à l'honneur des Lyonnais morts au siége de 1793.

Louis XVIII, en reprenant le sceptre de ses ancêtres, succédait à vingt années de troubles, de divisions et d'infortunes. Il fallait une vertu plus qu'humaine pour accepter un si triste héritage. Sa bonté ne s'effraya point de la tâche difficile que présentait à ses soins paternels la restauration du royaume. A peine il paraît, et la France étonnée se voit replacée comme par enchantement, sur les voies de ses anciennes prospérités ; le commerce, long-temps déconcerté par les plus terribles commotions, commence à sortir des fausses routes où le despotisme l'avait jeté, à s'ouvrir de nouvelles et plus durables issues ; l'industrie, encouragée par les nouvelles relations qui de toute part s'ouvrent devant elle, se réveille peu à peu ; les fabriques se réorganisent ; la confiance renaît ; les

capitaux rentrent dans la circulation; les payemens se rétablissent; les sinistres agens de la révolution, dispersés, éperdus, ne se font plus entendre; une charte, le plus beau présent qu'un Roi généreux pût faire à son peuple et à son siècle, réalise en un instant tout ce qui n'avait été pendant nos longues agitations, que le rêve des gens de bien; une paix que rien ne semblait devoir troubler, ne laissait à l'éclat naguère si menaçant de nos armes, que ce que leur gloire avait d'innocent; les étrangers enfin, non moins rassurés que nous-mêmes, et accourant de tous côtés, comme ces curieux qui, le lendemain d'un incendie, vont contempler les ravages de la veille, sont tout étonnés de ne plus retrouver de ruines.

Ce commencement de félicité si prompt, si inattendu, était peut-être plus vivement senti à Lyon que par-tout ailleurs; non pas seulement parce que cette ville était toujours animée du même esprit qui, en 1793, lui inspira tant de dévouement et de sacrifices pour la cause royale, mais encore parce qu'une population essentiellement laborieuse, toujours disposée par ses habitudes et par ses besoins à l'amour de l'ordre, se trouve naturellement portée à la reconnaissance et au respect pour tout ce qui lui en garantit les bienfaits.

Ces jours de joie et d'espérance, néanmoins, n'étaient pas tout-à-fait sans nuages. La présence des troupes étrangères dans un pays qui ne sup-

porte qu'avec répugnance celle même des troupes nationales, et qui, avant la révolution, ne logeait point de gens de guerre; la prolongation du séjour de ces troupes après l'abdication de Buonaparte, après le retour du gouvernement royal; les charges, les réquisitions qui en étaient la suite: toutes ces choses composaient un fardeau très-pénible pour les habitans. Les excès commis par les soldats, et qui rendent quelquefois si horrible ce métier tant vanté de la guerre; les prétentions exercées par les chefs, soit à titre de réquisitions contre la ville, soit à titre de conquête sur les propriétés nationales, achevaient d'exaspérer les esprits.

On n'oubliait point que dans les campagnes, le soldat avait mainte fois marqué son passage par le pillage, les dégats, les violences. Dans l'intérieur de la ville, l'Hôtel-Dieu, les Broteaux, la place Bellecour, les rues Tupin et Ste-Catherine, et d'autres quartiers avaient été le théâtre de scènes affligeantes. Un chef de la garde urbaine, de service au mont-de-piété, avait été cruellement maltraité, ainsi que plusieurs de ses fusiliers.

La ville avait été particulièrement révoltée des excès qui furent commis dans le domicile de l'un de ses citoyens les plus distingués, M. Henri d'Estournel, chef d'escadron de la garde à cheval. Quelques séditieux, sans aucune provocation, sans motif, sans prétexte, se portèrent chez M. Henri, pillèrent son argenterie, son linge,

brisèrent ses meubles, cassèrent ses glaces, commirent les plus horribles dégats, et blessèrent dangereusement un citoyen qui voulut les contenir, M. Franchet, secrétaire de M. de Noailles, sans qu'on ait pu jamais s'expliquer une si gratuite férocité.

Les chefs, il faut en convenir, réprimaient ces fureurs autant qu'ils le pouvaient; ils ne se bornaient pas à punir les coupables, ils portaient la condescendance jusqu'à éloigner de la ville les corps à qui elle avait des reproches à faire. On en vit parmi eux qui portèrent la générosité, jusqu'à secourir de leur propre bourse les victimes de la brutalité de leurs soldats.

Un trait qui peint et honore le caractère du peuple de Lyon, et que rappellent les excès commis par les soldats, ou plutôt par ces *femmes-vampires* que les armées traînent trop souvent à leur suite, mérite de trouver ici sa place. Des pillards osaient étaler et vendre publiquement des meubles et des marchandises qu'ils avaient enlevés dans les lieux qu'avait traversés l'armée. Le peuple avait plus d'une fois manifesté son indignation contre ceux qui favorisaient ce brigandage, en achetant les choses volées. Un jour, les pillards vendaient sur la place Bellecour une grande quantité de toiles. Lorsque le marché fut consommé et les toiles payées, des hommes et des femmes se jetèrent sur toutes ces toiles, les déchirèrent en mille mor-

ceaux, et en firent, pour ainsi dire, de la charpie. L'autorité publique avertie de ces ventes scandaleuses, les prohiba.

Pour mettre un terme à tous les désordres, le gouvernement s'occupait de rétablir son autorité et de la retirer des mains des alliés. Des commissaires furent chargés par une ordonnance du 22 avril, de répandre dans chaque division militaire la connaissance *des événemens qui avaient rendu la France à ses légitimes souverains, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'établissement et l'action du gouvernement.* Les préfets furent en même temps remis en fonctions.

M. le comte Alexis de Noailles, aide-de-camp de MONSIEUR comte d'Artois, fut envoyé à Lyon, où il arriva le 2 mai comme commissaire extraordinaire. Il y fut suivi le 7 par l'ancien préfet, le comte de Bondy, que le gouvernement s'empressa de rendre aux vœux d'une cité qui devait beaucoup à son zèle.

Les circonstances étaient difficiles et la mission délicate. Les généraux autrichiens n'étaient disposés ni à se dessaisir de l'autorité, ni à reconnaître les pouvoirs du commissaire extraordinaire ou du préfet du Roi, ni à se désister de beaucoup d'autres prétentions. La ville était épuisée, le peuple mécontent et irrité. Il fallait tout concilier. M. de Noailles, dans cette position, eut besoin de ces manières polies et affectueuses qui subju-

guent bien plus que l'autorité, de ce mélange de sagesse et d'énergie qui tient lieu d'un véritable pouvoir, de ce tact qui prévient ou aplanit les difficultés. Les plus heureux succès répondirent à ses efforts. L'autorité du Roi fut reconnue et rétablie dès le 16 mai ; les réquisitions auxquelles résistait le corps municipal, furent tempérées ; les excès commis par les militaires furent réprimés ; l'effervescence et l'agitation qui régnaient dans les esprits furent contenues.

La tranquillité publique ne fut troublée que par un seul événement, le rétablissement des droits-réunis sur les boissons, dont l'abolition avait été annoncée et n'avait pu être maintenue. Mais, il faut le dire, ce fut moins l'impôt qui excita les réclamations, que le mode de perception. Les redevables demandaient qu'un abonnement fût substitué à ces visites domiciliaires, à ces odieuses inquisitions connues sous le nom *d'exercices*, et dont le code révoltant était devenu digne de faire l'horrible pendant de celui de la conscription. Un ministre qui croyait être ferme et qui ne fut qu'opiniâtre et imprudent, maintenait les *exercices*, même à l'égard des abonnés. En vain le comte de Noailles, pénétré, ainsi que les autorités locales, de ce qu'il y avait d'impolitique, ou au moins de prématuré, dans l'obstination du ministre, lui fit les plus sages représentations ; en vain il lui donna l'exemple de la modération que

commandaient les circonstances, en apportant d'abord des retards et des tempéramens à l'exécution de ses ordres, le ministre voulut être obéi (1). Une émeute en fut la suite : elle se porta sur l'hôtel de la direction des droits-réunis ; et sans la fermeté que montra le commissaire extraordinaire, à la tête de la garde nationale ; sans les pacifiques exhortations du préfet et de l'adjoint chargé de la police, qui, seuls et sans armes, se jetèrent au milieu des mécontens, ce mouvement eût pu être suivi de plus d'un malheur. Toutefois, il est juste de remarquer que jusque dans les excès de cet égarement, le respect et l'amour du peuple pour le Roi ne se démentirent point : les cris de *vive le Roi !* ne cessèrent de se faire entendre en même temps que les cris *à bas les droits-réunis !*

Enfin, la retraite des alliés et la paix générale achevèrent de rendre les Lyonnais, comme tous les Français, à leurs travaux, à leurs espérances, à eux-mêmes ; les commissaires extraordinaires furent rappelés, et M. de Noailles laissant à Lyon des souvenirs et une estime que le temps n'a point effacés (2), emporta le plus doux fruit de sa mission, la certitude que le Roi n'avait point de

(1) Lettre du directeur général des contributions indirectes, du 16 juin.

(2) M. de Noailles a été nommé l'année suivante à la chambre des députés, par le département du Rhône.

sujets plus dévoués que les habitans de cette ville.

La ville trouva à son tour le prix de ses bons sentimens, dans la faveur que lui firent successivement MADAME, duchesse d'Angoulême, et MONSIEUR, comte d'Artois, de l'honorer de leur présence.

MADAME était aux eaux de Vichy dans le mois de juillet. La ville de Lyon s'empressa de lui envoyer des députés chargés de lui offrir l'hommage de l'amour et de la vénération de ses citoyens, de solliciter de sa bonté qu'elle daignât combler les vœux de tous les habitans, en se montrant au milieu de ce peuple fidèle.

MADAME ayant bien voulu céder aux instances de la ville, y fit son entrée le 6 août.

Les apprêts et le cérémonial de la réception furent réglés avec toute la pompe dont il fut possible d'environner le personnage auguste qui en était l'objet.

MADAME arriva vers deux heures et demie à la barrière de Vaise. Elle avait déjà trouvé sur ses pas, en avant et fort loin de la ville, une grande partie de la population, à pied, à cheval, en voiture, et, par les premiers transports dont elle fut témoin, elle avait pu juger des sentimens dans lesquels elle était attendue.

S. A. R. fut complimentée à la Tour-de-Salvagny par le comte de Bondy, préfet, et par M. de Varenne-de-Fénille, sous-préfet de Lyon. Elle y

trouva la garde nationale à cheval, qui fut admise à l'honneur d'escorter la voiture de S. A.

MADAME fut reçue à Ecully par le maréchal duc de Castiglione, gouverneur-général, accompagné des lieutenans-généraux Albert, Marulaz et Margaron, des maréchaux-de-camp Ducasse et Cochois, et de plusieurs officiers-généraux ou d'états-majors.

MADAME fut ensuite reçue à Grange-Blanche par une députation de la cour royale, qui était déjà allée lui offrir ses premiers hommages à Roanne, et qui était composée de M le président et chevalier Nugue, de MM. Dubost, Ravier-du-Magny, Gauthier-de-Coutance et Denamps, conseillers; de MM. Bouthillon-de-la-Servette et Roche-de-Longchamp, conseillers-auditeurs; de MM. Midey, premier avocat-général, et Janson, substitut.

Le maire, les adjoints et le conseil municipal attendaient S. A. R. à la porte de Vaize, où ils eurent l'honneur de la complimenter par l'organe du maire.

A droite et à gauche d'un arc de triomphe élevé à la porte de Vaize, et dans les amphithéâtres qui y avaient été disposés, se trouvèrent un grand nombre de fonctionnaires publics, de chevaliers de St-Louis ou de la légion-d'honneur, d'officiers retirés ou réformés, les députés de toutes les corporations, les restes des braves qui avaient servi

au

au siége de Lyon, ayant à leur tête un de leurs anciens officiers, M. de Savaron. Ce cortége était encore embelli par une prodigieuse affluence de dames et de demoiselles des premières familles.

Les élèves de l'école de dessin et des beaux arts, revêtus de costumes antiques qui rappelaient les beaux temps de la chevalerie et des tournois, étaient rangés au devant de l'arc de triomphe, portant des bannières emblématiques, ornées de devises et de vers à la louange de MADAME.

Les élèves de toutes les pensions de demoiselles étaient disposées de distance en distance, pour saluer MADAME ou la complimenter.

S. A. R. ayant daigné accepter à la porte de Vaize, une calêche découverte, attelée de six chevaux blancs, que la ville lui avait fait préparer, fit son entrée, entourée du plus brillant cortége, entre deux haies de garde nationale et de troupes de ligne, au bruit de nombreuses salves d'artillerie, au son de toutes les cloches, au milieu des acclamations d'un peuple immense dont les flots se pressaient sur ses pas.

Au moment où MADAME passa devant un temple érigé sur le pont du change, la porte s'ouvrit et laissa apercevoir le feu des trépieds, environné d'un grand nombre de jeunes demoiselles. L'une d'elles, mademoiselle Rubichon, présenta à S. A. R. une tige de lis et des couronnes tressées de la

main de ses jeunes compagnes, et lut un compliment en vers.

Parvenue au port du Temple, MADAME fut complimentée par ces braves de la corporation des portefaix, qui s'étaient distingués par tant de dévouement et de valeur, à la journée mémorable du 29 mai et au siége qui en fut la suite. Elle daigna leur adresser, en réponse, des paroles pleines de bonté.

S. A. R. fut enfin reçue à l'archevêché, par quatre-vingts des principales dames de la ville, ayant à leur tête madame la maréchale duchesse de Castiglione, les comtesses de Bondy, d'Albon et de Laurencin, et mesdames de Varax, de Vauxonne et de Casenove. Cinquante demoiselles lui offrirent des fleurs et des couronnes; les chants, les concerts, toute sorte de fêtes terminèrent cette belle journée.

MADAME séjourna à Lyon, le 7 et le 8 août.

S. A. R. saisit, avec une bonté touchante, toutes les occasions de dire des choses flatteuses, aux Lyonnais et aux personnes qui lui étaient présentées. *Je crains*, disait-elle au maréchal Augereau, *en racontant au Roi ce que j'ai éprouvé, de lui inspirer le regret de n'avoir pas été à ma place.*

Le 9 août, MADAME reprit le chemin de Paris,

emportant les regrets, les bénédictions et l'amour des citoyens.

Un mois après, parut à Lyon, MONSIEUR, comte d'Artois, frère du Roi; ce Prince, le modèle et l'honneur de la chevalerie Française, et qui le premier, après tant de malheurs, nous apporta l'espérance, y recueillit les mêmes témoignages d'amour et de vénération qui avaient éclaté en présence de MADAME, duchesse d'Augoulême.

Une cérémonie, à la fois auguste et touchante, également honorable pour la sensibilité du Prince, et pour la fidélité éprouvée de la ville, consacra pour jamais dans les cœurs des Lyonnais, le séjour du Prince, dans leurs murs. Ce fut celle de l'érection d'un monument à la mémoire des nombreuses victimes qui, au 29 mai 1793, et ensuite au siége de Lyon, scellèrent de leur sang, l'antique dévouement de la cité pour ses Rois.

Les cendres de ces nobles victimes, au nombre de plus de 6000, reposaient, oubliées et sans honneurs, dans la plaine des Broteaux.

Un architecte recommandable, M. Cochet, avait eu le premier la pensée de réparer un oubli si affligeant. Il remplit ce devoir en y élevant un cénotaphe, dont la garde nationale fit l'inauguration en 1795, avec une grande pompe, au jour anniversaire du 29 mai. M. Chinard en sculpta les ornemens, M. Delandine père en fit les inscriptions. C'était la noble alliance des plus

rares talens, rivalisant de zèle pour célébrer la plus rare vertu.

Voici ce qu'on lisait à ce sujet dans le *tableau des prisons* par M. Delandine : « Après un an environ d'existence, le cénotaphe a été renversé. Les efforts d'une aveugle rage en ont dispersé les débris. Comment la fureur qui porte à immoler, à priver de la vie l'objet de sa haine, ne s'éteint-elle pas à l'aspect du tombeau qui le renferme ? Comment a-t-elle pu bouleverser de froides cendres ? Qu'une fête modeste et paisible se renouvelant chaque année, remplace du moins le monument qui les couvrait ; que célébrée le 29 mai, au même jour qui leur consacra de tristes et derniers honneurs, elle survive aux factions diverses, à toutes les tempêtes.... Vous qui avez perdu un ami, un patron, un bienfaiteur ; enfans privés de vos pères ; vieillards qui n'avez plus de fils ; femmes sensibles délaissées sans soutien, sans époux : venez dans ce jour sur leurs tombeaux, pour rappeler les vertus qui les animèrent ! ... Oui, chaque année, au 29 mai, j'irai sur ce sol ravagé, rêver à vous, ombres amies, et me plaire dans vos regrets.

Ces vœux touchans furent entendus. Le docteur Petit, l'un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à la médecine et à son pays, répondit en 1809 à l'appel de M. Delandine, en proposant une souscription pour élever un tombeau et une chapelle, dont le plan et l'exécution furent con-

certés avec MM. Delandine, Cochet, et Rivat, notaire ; ils se placèrent eux-mêmes en tête de la liste pour des sommes considérables.

Divers obstacles toutefois s'opposèrent encore à l'exécution de ce patriotique projet.

Mais les grandes et nobles pensées ne meurent point. A la vue d'un Prince généreux, si digne de les inspirer lui-même, elles se réveillèrent subitement : de tous les cœurs sortit comme par inspiration, le vœu nouveau d'honorer les mânes de tant de glorieuses victimes, sous les auspices d'un Bourbon, dont le concours et les regrets seraient la première et la plus belle récompense de leur généreux dévouement.

Ce projet fut aussitôt présenté à MONSIEUR.

Les Lyonnais dirent au Prince : « Au milieu des accens de reconnaissance et d'amour que notre cité fait éclater pour ses maîtres, VOTRE ALTESSE entendra le vœu formé pour les mânes de nos frères ; elle s'y montrera sensible. Dans une enceinte assez vaste pour rassembler les ossemens épars des courageux défenseurs de l'autel et du trône, une chapelle consacrée au Dieu qui pardonne, perpétuera le souvenir des plus nobles vertus, des plus affreux malheurs ; c'est sur le lieu même de ces sanglantes exécutions qui ont désolé nos familles, que la mère et la sœur, le fils et le frère viendront nourrir leurs regrets, et arroser de leurs larmes la palme des martyrs. Les

cœurs les plus indifférens les suivront dans cet asile de recueillement et de prières, pour s'attendrir avec eux ; et tous ne s'en éloigneront qu'après s'être pénétrés davantage de cette éternelle vérité, qu'*un peuple, pour être heureux, doit toujours servir avec fidélité* DIEU *et son* Roi. Dans peu, une souscription ouverte à la religieuse bienfaisance de nos concitoyens, offrira, nous n'en doutons pas, tous les secours utiles. Il s'agit de payer à la gloire, à l'honneur, à l'infortune, une dette que réclament depuis long-temps la nature et la religion : quel Lyonnais ne se croira pas solidaire ? Mais ce projet n'est rien, si vous ne lui donnez la vie. »

Le Prince accueillit avec sensibilité l'expression de ce vœu, et dit les choses les plus honorables à la mémoire des héros et des martyrs Lyonnais. *Il faut*, ajouta-t-il, *que la souscription soit ouverte pendant mon séjour à Lyon, et je veux être le premier souscripteur.*

Il souscrivit en effet pour deux cents louis, témoignant un généreux regret de ne pouvoir faire davantage dans les circonstances actuelles.

Cela se passait le 20 septembre.

L'exemple du Prince électrisa les citoyens de toutes les classes, et assura bientôt la plus grande partie des fonds nécessaires, non-seulement pour l'érection du monument, mais encore pour la dotation des ecclésiastiques qui devaient être chargés

du service de la Chapelle. Dans cette foule d'offrandes qui s'annoncèrent de toute part, et à côté des dons respectables de l'opulence dont la main s'est cachée plus d'une fois sous le voile de la modestie, on aime à s'arrêter à des offres de 3, 4, 5 fr.; c'est *le denier de la veuve*. Il a quelque chose de sacré.

Le Prince à son retour, le 21 octobre, trouva toutes les dispositions faites pour la pose de la première pierre : il voulut que cette cérémonie fût environnée d'une grande solennité.

Dès le matin, le béfroi de l'hôtel-de-ville et le canon, l'annoncèrent aux citoyens, et ne cessèrent de se faire entendre pendant toute la cérémonie. La garde nationale à pied et à cheval fut mise sous les armes. Cinq bataillons d'infanterie prirent position et formèrent un carré autour de l'emplacement désigné. Le sixième bataillon et la garde à cheval furent mis en réserve pour escorter le cortége. Tous les fonctionnaires publics, toutes les autorités furent invitées à la cérémonie : on y remarquait, non sans attendrissement, le général Précy et plusieurs de ses soldats, faibles et glorieux débris de l'armée de siége, et qui échappés au temps ainsi qu'au fer ennemi, partagèrent les dangers de leurs frères, sans en payer aussi chèrement l'honneur.

Enfin une foule innombrable, pénétrée des mêmes sentimens qu'à l'époque dont on célébrait

le patriotique et religieux anniversaire, couvrait la vaste plaine des Broteaux.

Le Prince s'étant placé sur une estrade préparée pour le recevoir, et le clergé ayant récité les prières de l'église, le préfet, le maire, et M. Morand de Jouffrey au nom des souscripteurs, prononcèrent des discours à la louange des victimes entassées dans ce champ de gloire et de deuil, et à l'honneur de la race auguste dont les vertus et les bienfaits avaient inspiré un si héroïque dévouement. Ce fut là que s'adressant aux autorités, au peuple qui pressait ces ossemens révérés, l'un des orateurs, le maire s'écria, en terminant un discours plein de chaleur : « Citoyens de toutes les » classes qui êtes ici réunis, que cet acte impo» sant nous rattache tous par des liens plus étroits » à notre antique et paternelle monarchie. Sur » ce champ de l'honneur arrosé par le sang de » nos frères, jurons encore dans l'élan de l'en» thousiasme, amour et fidélité au Roi, au sang » illustre des Bourbons, au Prince bien-aimé qui » s'est pour jamais rendu si cher à nos cœurs. » A l'instant, par un mouvement unanime, mille et mille voix firent retentir les airs de ces mots : *Nous le jurons! nous le jurons ! vive le Roi ! vivent les Bourbons ! vive Monsieur !* toutes les mains se levèrent vers le ciel, comme pour le prendre à témoin de la sincérité, de la sainteté d'un serment si solennel.

MONSIEUR était profondément ému ; des larmes coulaient de tous les yeux : « que les Lyonnais, » s'écria le Prince, lisent dans mon cœur, com- » bien je partage leurs regrets pour les amis, les » frères et les braves qu'ils ont perdus... La volonté » du Roi est d'honorer la mémoire de ceux qui » ont péri fidèles à la religion et à la cause royale... » Nous ne verrons plus de ces jours de deuil et de » désespoir... Tous les Français doivent être amis, » confondre leurs sentimens et ne plus faire qu'une » même famille. »

La première pierre fut enfin posée avec les cérémonies d'usage.

Les souvenirs affligeans que rappelait cette cérémonie ; les cendres respectables que foulait cette immense multitude ; l'appareil imposant et consolateur de la religion ; la présence du Prince, dont l'ame généreuse compatissait à nos malheurs ; un temps calme et serein, qui semblait associer le ciel même aux honneurs rendus à tant de braves : tout contribuait à remplir les cœurs d'une émotion à la fois cruelle et douce, à les pénétrer du sentiment si heureusement exprimé par M. Delandine, dans l'une des inscriptions de l'ancien cénotaphe :

Que de vertus, de valeur, de talens
Sont cachés sous un peu de terre !

CHAPITRE ONZIÈME.

Nuages politiques. — Découragement des royalistes. — Conspiration des agens de Buonaparte. — Le corps municipal de Lyon recomposé.

Les vœux que venait d'exprimer le Prince pour la paix et l'union des esprits, ne furent entendus ni du Ciel ni des hommes.

Pendant que le plus vertueux et le plus infortuné des Monarques travaillait à cicatriser nos blessures, à rétablir l'ordre, à perfectionner l'ouvrage de la félicité publique; une vaste conspiration dont la véritable origine n'est pas encore bien connue, dont le temps seul pourra révéler tous les moyens et découvrir toutes les profondeurs, creusait sous nos pieds de nouveaux abîmes. Une cruelle et invisible main donnait à toutes les passions, à tous les souvenirs, à toutes les trames, le signal des prétentions les plus opposées, et des discordes les plus sinistres.

Au sein de ces agitations, on distinguait les coupables efforts de ces vétérans de la révolution, qui, ne pouvant concevoir dans les magnanimes promesses du Roi, une clémence toute céleste, et se croyant sans garantie contre une autorité qu'ils

avaient trop offensée, semblaient n'apercevoir de sureté que dans le renversement des Bourbons et dans de nouvelles tempêtes.

A ces hommes dangereux se trouvaient réunis tous ceux qui devaient au règne passager de Buonaparte, une existence difficile à concilier avec la tranquillité, la paix et l'ordre qui s'établissait.

L'armée à son tour ne voyant plus de trônes à renverser, plus d'empires à ravager, plus de rapides fortunes à faire, soupirait pour la guerre, et ne s'attachait point à des Princes qui ne lui promettaient plus de si riches aubaines, et qui croyaient que l'armée était faite pour l'état, non l'état pour l'armée.

Bientôt les opinions sont frappées de vertige, et jusque dans les plus raisonnables, il y avait je ne sais quoi de factieux qui méconnaissait, frondait ou paralysait tout le bien que faisait le gouvernement. L'esprit humain, en un mot, était livré à l'une de ces maladies qui n'éclatent heureusement qu'à de longs intervalles, comme celle de Jérusalem assiégée par Titus; mais qui presque toujours frappent de mort les peuples qui en sont atteints.

Bientôt la contagion gagna toutes les classes de la société. Les campagnes sur-tout furent empoisonnées d'impostures: la glèbe, les droits féodaux, la dîme, la renaissance de tous les priviléges

étaient les armes journalières qu'on employait pour les corrompre.

La mesure de la croyance de tant d'hommes aveuglés croissait en raison de l'absurdité des prétentions ou des bruits dont ils étaient les dupes.

Pour la produire et l'entretenir, les factieux employaient d'ailleurs les moyens les plus odieux. On a vu, par exemple, à Belley, dans le département de l'Ain, un imprimé contenant une fausse ordonnance du Roi, qui paraissait attribuer aux curés droit de vie et de mort sur les paroissiens qui ne payeraient pas la dîme.

En même temps on travaillait sans relâche à avilir la Majesté royale, la religion et ses ministres, la noblesse et les premières classes de la société : d'infames journaux, de plus infames caricatures, des pamphlets scandaleux circulaient avec une inconcevable impunité.

Quel secret trésor salariait tant d'agitateurs ? On le soupçonne ; peut-être ne le saura-t-on jamais.

La ville de Lyon ne pouvait manquer, dans ces circonstances, de fixer l'attention des factieux par l'importance de sa position topographique, de sa population et de ses richesses ; par la renommée dont elle était redevable au siége qu'elle soutint en 1793, et aux principes qui rendirent si mémorable pour elle cette époque de gloire et de calamité ; par l'influence qu'on attendait de ses exemples sur les contrées qui l'environnaient. Elle

devint le point de mire de tous les factieux du midi. Aucune conquête ne parut tenter plus vivement leur ambition. Sur aucun point ils ne multiplièrent avec plus de soins et d'empressement, les agens, les mensonges, les perfidies. Nulle part ils ne donnèrent un plus déplorable éveil aux folles craintes, aux coupables espérances, à toutes les illusions.

Les hommes même les plus respectables par la noblesse et la pureté de leurs sentimens, ne furent pas exempts d'erreurs.

Les uns emportés par la juste horreur qu'ils ont conçue pour les crimes révolutionnaires, ne voulaient ni constitution ni charte, et dans leur aveugle effroi, rejetaient jusqu'au bien que la Providence a fait sortir du sein de nos longues infortunes.

Les autres non moins respectables par leur bonne foi, toujours trompés et toujours crédules, ne trouvaient point la charte assez libérale et soupiraient pour des formes plus républicaines.

La noblesse se plaignait d'être anéantie.

Enfin les royalistes de toutes les classes, uniquement occupés de leurs intérêts particuliers, ne songeant qu'à demander des places, qu'à envahir les honneurs, qu'à réparer en un mot le temps perdu, se faisaient entre eux une guerre aveugle et cruelle ; et au lieu de s'unir contre leurs ennemis communs, éclaircissaient leurs rangs, s'affaiblissaient en croyant s'épurer, et ne formaient

plus que de misérables coteries sans considération et sans pouvoir.

L'événement le plus inattendu fut à Lyon le fruit de ce vertige, et vint confondre les plus fidèles serviteurs du Roi.

On n'a point oublié avec quel courage et quel dévouement une partie de l'administration municipale avait servi, sur-tout au 8 avril, la cause de la restauration. Aucun corps n'avait fixé plus honorablement l'attention du Roi et de la France entière ; aucun corps ne comptait plus d'hommes éprouvés par une ancienne et inébranlable fidélité au trône des Bourbons, par les sacrifices qu'ils avaient faits et les maux qu'ils avaient soufferts, dans tous les temps, pour cette noble cause. L'aurait-on prévu ? Ce corps tout entier fut dissous et recomposé, sans aucun autre exemple d'une pareille mesure, sans nécessité, sans motif, sans prétexte, sans respect pour la charte et les lois qui s'opposaient à cette mesure ; sans aucun égard pour les services et les opinions, sans distinction même des membres dont les fonctions étaient ou n'étaient pas expirées (1) ; ou plutôt,

(1) L'art. 68 de la charte maintient toutes les lois existantes jusqu'à ce qu'il y soit *légalement dérogé*. Les lois existantes ordonnent le renouvellement périodique des conseils municipaux de dix en dix années par moitié, et des maires et adjoints tous les cinq ans. Il y avait alors un renouvelle-

la faction secrète dont l'influence inaperçue dirigeait les coups, désigna de préférence, pour sortir, la plupart des *hommes du 8 avril*, c'est-à-dire, tous ceux dont on redoutait et dont on avait plus particulièrement éprouvé la fermeté, la vigilance et les lumières : espérant sans doute qu'au retour alors peu éloigné de Buonaparte, la ville se trouverait livrée à un nouveau maire et à de nouveaux magistrats, dont le zèle et les bons sentimens, quels que fussent leurs efforts, ne pourraient suppléer l'expérience qu'ils n'auraient pas le temps d'acquérir, des sentimens et des ressources de la ville.

Ainsi périssait l'opinion ; ainsi croissait cet esprit de découragement parmi les royalistes, d'audace parmi les révolutionnaires, d'agitation et de défiance dans le reste du peuple, qui, au milieu de tant d'élémens opposés, semblait former une seule et vaste conjuration, et annonçait une prochaine et inévitable catastrophe. Le nom de Buonaparte et son retour étaient le sujet de toutes les conversations. On assignait publiquement l'époque où devait reparaître sur l'horizon politique, ce météore destiné à traîner à sa suite

---

ment à faire de plusieurs conseillers municipaux dont les fonctions étaient expirées : mais ce ne fut pas un renouvellement, ce fut une entière réorganisation que l'on fit, et que l'on ne fit qu'à Lyon.

tant de calamités. On colportait dans les cafés, dans les lieux publics, des lettres écrites de Paris, qui annonçaient tantôt comme inévitable, tantôt comme effectuée l'expulsion des Bourbons, ou toute autre révolution. Tout semblait se réunir pour favoriser le complot qui se tramait alors à l'île d'Elbe.

CHAPITRE

CHAPITRE DOUZIÈME.

Débarquement de Buonaparte au golfe Juan. — Belle conduite du commandant d'Antibes. — Les Marseillais se prononcent hautement pour le Roi et demandent des armes. — Marche de Buonaparte sur Grenoble par Digne et Gap. Le général Miollis le poursuit sur la route d'Aix. — La garde nationale de Marseille expédiée trop tard sur la route de Gap. — Conduite du commandant de Valence. — Mesures prises à Grenoble par le général Marchand. — Défection d'un avant-poste. — Trahison de Labédoyère. — Buonaparte force les portes de Grenoble sans résistance. — L'armée se rallie à lui. — Proclamation et décrets de Buonaparte dans cette ville. — Consternation de ses habitans.

La facilité avec laquelle Buonaparte s'est échappé de l'île d'Elbe, la faiblesse des moyens apparens avec lesquels il s'est jeté dans l'entreprise la plus audacieuse, la stupeur ou le prestige qui a fait tomber devant lui les portes de tant de villes et les armes de toutes les mains : tous ces prodiges si dignes d'intéresser, ont déjà exercé la sagacité d'une multitude d'écrivains. Mais les erreurs où la plupart sont tombés, par défaut sans doute d'informations suffisantes ; l'injustice des jugemens qu'ils ont quelquefois portés sur des hommes et sur des cités irréprochables, les conjectures mêmes

qu'on a hasardées sur la politique d'une grande puissance à l'occasion de l'évasion de Buonaparte : toutes ces choses sont tellement liées ensemble, qu'elles me forcent d'observer et suivre cette avantureuse expédition dès le moment du depart de l'île d'Elbe, quoique l'histoire particulière de Lyon soit le principal sujet de ces mémoires. Je raconterai : on jugera (1).

Le 26 février 1815, à cinq heures du soir, Buonaparte s'embarqua à Porto-Ferrajo, sur le brick *l'Inconstant*, de 26 canons, capitaine *Chautard*. Trois autres bâtimens qui se trouvaient dans le port, suivant les uns, et dont il se saisit ; quatre felouques et deux bombardes, *l'Etoile*, *la Caroline*, qu'il avait fait acheter à Gênes et à Naples, disent les autres, complettèrent le convoi.

Ses forces, suivant la première version, n'étaient que de 900 hommes, en y comprenant 100 chevaux-légers ou lanciers polonais ; elles étaient, suivant la seconde, de 1140 combattans, y compris 140 polonais.

Des hommes de sa suite, en passage à Lyon, rapportèrent que pour donner le change à tous les

---

(1) On lit dans le Morning-chronicle, cité par le journal de Paris, du 29 mars 1815, une question ainsi posée : « lord » Castlereagh ayant par son acte d'accession au traité du 27 » avril, établi Napoléon à l'île d'Elbe, quelles mesures a » pris S. S. pour prévenir son départ de cette île ? »

observateurs, soit dans le port, soit en mer, *l'Inconstant* avait été repeint à neuf avec une grande célérité, la veille du départ, et que Buonaparte y avait travaillé lui-même.

A neuf heures on mit à la voile.

La plus faible croisière eût pu couler bas la flotille. Il ne se trouva devant l'île aucune croisière française, aucune croisière anglaise. En revanche, il y en avait deux auprès du rocher presque inhabité de Capraïa, celle des Français composée de deux frégates et un brick, celle des Anglais, d'une force qui n'est pas bien connue.

Le vent qui d'abord avait été favorable, ne tarda pas de mollir; la mer devint calme. La flotille, au point du jour (le 27), n'avait fait que six lieues, et se trouva en vue des deux croisières. Le péril était imminent. La prudence semblait conseiller de rétrograder; c'était l'avis de plusieurs marins. Buonaparte ne le voulut pas. Il comptait, dit-il, sur *l'attachement des équipages français* (1).

Sa témérité fut justifiée : les croisières n'eurent pas l'air de l'apercevoir. Il passa.

Parvenu vers quatre heures du soir à la hauteur de Livourne, il reconnut deux frégates, l'une à cinq lieues sous le vent, l'autre sur les côtes de Corse, et plus loin un bâtiment de guerre qui paraissait se diriger droit sur la flotille, vent ar-

(1) Journal de Paris, du 24 mars 1815.

rière. Le bâtiment, les deux frégates ne s'approchèrent point. Buonaparte fila tranquillement.

Deux heures après, il courut un danger plus grand : son brick se croisa avec le brick du Roi, *le Zéphir*, capitaine *Andrieux*, et passa bord à bord. Ses soldats ôtèrent leurs bonnets et se cachèrent sous le pont. Un marin de Buonaparte, nommé *Taillade*, fort connu du capitaine *Andrieux*, lui demanda s'il avait des commissions pour Gênes. On se fit quelques honnêtetés. Le capitaine Andrieux suivit sa route sans se douter des tempêtes que recélait dans son sein le frêle navire qu'il venait de perdre de vue.

Dans la nuit du 27 au 28, autre rencontre : ce fut celle d'un vaisseau de 74 qui paraissait se diriger sur St-Florent ou sur la Sardaigne. Le vaisseau ne fit aucun mouvement pour le reconnaître.

Enfin, le 1.er mars, à 3 heures du matin, la flotille échappée, on ne sait comment, à tant de périls, entra dans le golfe Juan.

Il y avait à cette époque 18 vaisseaux de ligne dans le port de Toulon, et 15,000 hommes de troupes disséminées dans la Provence : il ne se trouva pas un navire, pas une batterie, pas un poste sur toute la côte.

Le débarquement dura quatorze heures, et ne fut achevé qu'à cinq heures après midi : on ignore ce que devint la flotille, l'artillerie, l'équipage.

Le débarquement ne fut pas plus inquiété que

sur une plage déserte, et Buonaparte, étonné lui-même d'une pareille facilité, parut craindre quelque surprise. Il envoya 80 hommes à Cannes, 15 autres à Antibes, et bivouaqua avec le reste au bord de la mer, jusqu'au lever de la lune.

Le détachement envoyé à Cannes pressa le maire d'aller prendre les ordres de celui qu'on nommait *le général en chef*. Le maire refusa.

Le détachement dirigé sur Antibes, se présenta, suivant les uns, comme déserteur de l'île d'Elbe, et suivant d'autres, au nom de Buonaparte, pour faire au commandant de secrettes propositions. Le détachement fut arrêté et désarmé.

Un parlementaire alla ensuite sommer le commandant de la place. Il fut encore arrêté.

Un dernier émissaire se présenta pour réclamer les prisonniers. Il en augmenta le nombre.

Ce loyal militaire était le général *Corsin :* son nom mérite d'être conservé. Que de maux eussent été épargnés à la France, si son exemple eût été suivi par-tout ailleurs !

Mais Buonaparte n'éprouva pas d'autres contrariétés.

Informé qu'il n'y avait point de troupes autour de lui, et précédé de la sienne avec quatre pièces de canon, il prit à onze heures du soir le chemin de Cannes. Il y trouva le prince de Monaco, et lui enleva ses chevaux. Il requit d'autres chevaux, des rations. Cette ville garda un morne silence.

Le 2, à trois heures du matin, il monta à cheval et prit la route de Grasse. Sa troupe le suivait, tambours et musique en tête ; il fit halte à une lieue de cette ville. Un officier-général qu'il avait envoyé devant lui, s'étant assuré qu'elle ne lui était pas favorable, il poussa, sans y entrer (1), sur St-Vallier, laissant à la porte de Grasse ses quatre canons pour la contenir ou l'observer, et alla coucher au village de Cérénon, ayant fait vingt lieues dans cette journée.

Il se porta le 3 à Barrême où il se fit délivrer 3000 rations, le 4 à Digne où il coucha.

Le 5, il fit occuper la forteresse de Sisteron par le général Cambrone, à la tête d'une avant-garde de 40 grenadiers, pendant qu'il se dirigeait lui-même sur Gap, où il arriva, toujours de nuit, avec 40 grenadiers et 10 hommes à cheval. Le préfet, à son approche, se retira et fut destitué.

Le 6, à deux heures après midi, il partit de Gap pour se porter sur le bourg de Corp, où il arriva le soir. Si le préfet de Gap, ou tout autre, eût songé à faire couper le chemin d'un défilé à traverser, et qui est connu dans le pays, sous le nom de la *Corniche de Corp*, travail de deux ou trois heures pour quelques ouvriers, Buonaparte, dont le principal espoir reposait sur la célérité de sa marche et sur la stupéfaction où elle jetait les esprits, eût été

(1) Journal de Paris du 7 mars.

arrêté pour long-temps et forcé de prendre une autre route. On aurait eu le temps de se reconnaître, de prendre des mesures ; son entreprise pouvait échouer. Personne n'y pensa.

Le même jour, Cambrone avec son avant-garde poussa jusqu'à la Mure, bourg situé à six lieues de Grenoble. Buonaparte l'y joignit le lendemain. Sa troupe avait fait soixante lieues en quatre ou cinq jours.

Cependant la nouvelle de la descente se répandait avec la rapidité de l'éclair. Le marquis de Bouthiller, préfet du Var, qui, à Toulon, en avait été instruit le 2 mars, avait dépêché des courriers de tous côtés, avec une célérité qui honorait ses sentimens et son zèle.

Le 3, à six heures du matin, la ville de Marseille en fut informée. L'explosion fut unanime. Presqu'au même instant et comme aux premiers jours de la restauration, le drapeau blanc fut attaché à toutes les fenêtres. Il n'y eut qu'un cri dans toutes les classes, et ce fut un cri de haine pour Buonaparte, de dévouement pour les Bourbons. Si cet élan eût été secondé, la conspiration avortait.

Marseille avait pour gouverneur le maréchal Masséna. Pendant plus de trente-six heures son hôtel fut assiégé d'habitans de tout état, de tout âge, qui demandaient des armes. On n'en a pas, répondait-on ; et soit qu'en effet il n'y en eût

point, soit qu'on ne voulût pas armer toute cette multitude, ils n'en obtinrent pas.

Voici l'adresse que présenta, dans ces circonstances, la garde nationale, pour être autorisée à marcher :

« La garde nationale de Marseille, réunie sous » les ordres de ses chefs, pénétrée de dévouement, » d'amour et de reconnaissance pour le Roi, et » justement indignée de l'audacieuse entreprise » d'un proscrit qui a abdiqué la France, et que la » France a banni de son sein, sollicite avec ins- » tance la permission de marcher et de combattre » en tel nombre qu'on voudra. Elle se met toute » à la disposition de M. le gouverneur et de M. le » préfet.

» Elle demande que dès demain un fort déta- » chement choisi parmi les braves qui la com- » posent, soit mis en mouvement, et elle supplie » M. le préfet de faire connaître sa détermination » au Roi, à toutes les communes et à tous les dé- » partemens voisins. » *Suivent* 3000 *signatures* (1).

Deux jours s'écoulèrent sans qu'aucune mesure fût prise, du moins ostensiblement.

Enfin, le 5, au moment où Buonaparte devait approcher de Digne, le général Miollis, avec 1200 hommes, se mit à sa poursuite, sur la route d'Aix (2),

(1) Journal de Paris et Moniteur du 9 mars 1815.

(2) Journal de Paris, du 13 mars 1815.

Le lendemain 6, après midi, et au moment où Buonaparte s'avançait de Gap sur Grenoble, un détachement de la garde nationale de Marseille, fut enfin expédié au nombre de 15 à 1600 hommes, avec la réserve du 98.e régiment, sur les derrières des rebelles. On lui fit exécuter des marches et des contre-marches très-extraordinaires, comme si l'on eût craint d'atteindre l'ennemi. L'expédition eut le sort qu'elle devait avoir, et les gardes nationaux, après quelques jours d'inutiles fatigues, reprirent tristement le chemin de leurs demeures.

Pendant qu'à Marseille la force armée était réduite à ne faire que de tardives et stériles démonstrations, Valence très-disposée à s'armer (1), n'attendait qu'un chef et des ordres, pour se porter au travers des montagnes sur la route de Buonaparte, et l'attaquer en flanc. Le général Mouton-Duvernet, qui commandait la subdivision de la Drôme et des Hautes-Alpes, crut devoir prendre d'autres mesures. Après avoir protesté par ses lettres au ministre, de la ferme résolution où il était de *faire son devoir en homme d'honneur*, il se porta avec célérité à Grenoble, où il passa dans la nuit du 4 au 5, prenant la route de Gap comme pour s'opposer à la marche de Buonaparte.

Arrivé à la Mure le 5, ce général eut occasion de communiquer avec un chirurgien de la garde

(1) Journal de Paris du 13 mars 1815.

de Buonaparte, qui le devançait en émissaire, pour se rendre à Grenoble. Il apprit par cette voie que Buonaparte arriverait le même jour à Gap, et se présenterait dans deux jours sur les bords de l'Isère. D'autres rapports confirmèrent cet avis ; et soit que le général se trouvant ainsi séparé des 39.e et 49.e régimens en garnison dans les forteresses des Hautes-Alpes, ne pût réellement rien entreprendre, soit qu'il méditât dès-lors la trahison qui ne tarda pas de le conduire sous les drapeaux des rebelles, il reprit en toute hâte le chemin de Valence sans faire arrêter l'émissaire.

Voici ce qui se passait alors à Grenoble, l'un des points les plus essentiels à occuper ou à défendre, pour assurer ou pour arrêter la marche de Buonaparte.

L'avis de son débarquement et de la direction qu'il avait prise, était arrivé dans cette ville par estafette le samedi 4 mars, et fut rendu public le 5.

Presque toute la population, malgré l'étonnement et la stupeur dont un événement si inattendu l'avait frappée, ne répondit à cette nouvelle que par des cris de *vive le Roi!* et par de nouvelles démonstrations de dévouement et de fidélité; la garde nationale demanda à marcher; un grand nombre d'habitans offrirent leurs bras, et grossirent de leurs noms ses contrôles : parmi eux il faut remarquer M. Gagnon fils, officier à demi-solde, et le

comte d'Agoult, ainsi que son fils, de la maison du Roi. La cocarde blanche fut spontanément reprise par un grand nombre d'habitans.

La garnison de Grenoble était composée du 3.e régiment du génie, du 4.e régiment d'artillerie, du 5.e d'infanterie de ligne.

Le général Marchand, commandant de la division, après avoir tenu conseil avec le préfet, le maire et les officiers-supérieurs de la place, donna ordre au maréchal-de-camp Devilliers, commandant à Chambéry, de se porter sur Grenoble avec les 7.e et 11.e régimens d'infanterie de ligne, dont se composait sa demi-brigade. Il fit un semblable appel à 200 hussards du 4.e, stationnés à Vienne; à 150 chevaux d'artillerie légère et 200 hommes à pied du même régiment, stationnés à Valence.

Les 7.e et 11.e arrivèrent le 7 mars, le premier ayant à sa tête le trop fameux colonel Labédoyère, qui n'était que depuis six jours à la tête de son régiment, et qui semblait n'y être venu que pour perdre la France et lui-même.

L'esprit de tous ces corps avait quelque chose d'irrésolu; toutefois ils conservaient l'attitude de l'obéissance et de la discipline. Le 3.e du génie montrait seul des dispositions inquiétantes.

Il paraît que le général Marchand avait d'abord résolu de se porter en personne au-devant de Buonaparte, avec toutes les troupes de la garnison.

Mais soit qu'il n'eût pas assez de confiance dans

les dispositions des troupes, soit qu'il eût reçu des rapports exagérés sur les forces de Buonaparte, et que par ce double motif, il ne lui semblât pas prudent de compromettre le sort de son armée, celui de l'arsenal de Grenoble, celui de la province et peut-être de la France, aux hasards d'une rencontre, il changea d'avis, et préféra d'envoyer garder le passage et couper le pont de Ponteau par un détachement, pendant que de son côté il attendrait l'événement dans les fortifications et sous la protection de l'immense artillerie de la place.

Le détachement partit le 6, un peu après midi. Il était composé du 3.e bataillon du 5.e régiment, fort de 260 hommes, d'une compagnie de sapeurs et d'une compagnie de mineurs du 3.e Si cette mesure eût pu être prise vingt-quatre heures plutôt, Buonaparte était peut-être forcé de rétrograder, de changer de marche, de se jeter dans des chemins difficiles, et la France pouvait encore être sauvée.

Mais le détachement avait été prévenu et le poste occupé par le général Bertrand, à la tête de l'avant-garde de Buonaparte; en sorte que le pont ne put être coupé.

Les deux petites troupes s'étant trouvées en présence, le général Bertrand envoya le chef d'escadron Roul en parlementaire. Mais toutes communications ayant été interdites par le général Marchand, le parlementaire fut obligé de se retirer:

et à son tour, le lieutenant-colonel qui commandait le détachement royal, ne se croyant pas assez fort pour tenir contre toutes les troupes de Buonaparte, se replia et prit position auprès des lacs de Lafrey, entre la Mure et Vizille.

Il fut suivi le lendemain par Buonaparte, qui prit aussi position à une petite distance, non loin des lacs.

De nouvelles tentatives furent faites pour communiquer, mais toujours inutilement. Alors l'ex-Empereur, suivi de sa garde, l'arme sous le bras, met pied à terre, va droit au bataillon, se fait reconnaître, et imitant la scène de Marius devant le soldat Cimbre, s'écrie que le premier soldat qui voudrait tuer son Empereur, n'avait qu'à tirer. Un seul coup de feu pouvait encore délivrer la France. On ne tira pas. La troupe composée d'hommes dont plusieurs avaient servi sous Buonaparte en Italie, demeura quelque temps incertaine, immobile ; mais des paysans, qui du haut de la montagne observaient les deux corps, s'étant mis à crier *vive l'Empereur!* ce hasard détermina le détachement royal : il passa sous les aigles rebelles.

A l'instant même Buonaparte prit la route de Grenoble, où il se présenta par le faubourg Saint-Joseph, peu avant neuf heures du soir.

Il trouva la place dans un formidable état de défense.

Dès le 6 au soir, le général Marchand avait fait afficher un ordre du jour, où il rappelait à l'armée ses devoirs et ses sermens.

Dans la nuit, il avait fait garnir les remparts d'une nombreuse artillerie et de beaucoup de troupes.

Le 7, il y avait placé la demi-brigade venue de Chambéry avec le général Devilliers.

Le régiment de Labédoyère se trouvait en ligne sur le point qui faisait face à la route de Gap par où devait déboucher Buonaparte, tout près de la porte de Bonne.

Pendant ces dispositions, la ville se montra paisible et calme, mais non sans inquiétude.

Vers trois heures après midi, le colonel Labédoyère dépêcha furtivement son adjudant-major à Buonaparte, pour l'informer sans doute de ses desseins et de l'état des choses.

Peu après, il s'empara lui-même, avec la portion de son régiment qui s'était trouvée en ligne, de la porte de Bonne, fit défiler sa troupe aux cris de *vive l'Empereur !* et, la ralliant sous une aigle qui avait été blessée deux fois dans la guerre d'Espagne, qu'il avait conservée et qui lui servit d'enseigne, il marcha au-devant de Buonaparte.

Le reste du régiment ayant été retenu en ville par des distributions au moment du départ du colonel, ne put le suivre que de loin.

Les habitans informés de ce mouvement dont ils ne soupçonnaient pas le but, se précipitèrent en foule et sans armes sur les remparts, pour être témoins des combats ou des autres événemens auxquels chacun s'attendait.

Le général Devilliers, instruit à son tour d'une marche si inattendue, courut de toutes ses forces sur les pas du régiment. Il eut bientôt atteint les derniers hommes sortis, leur parla avec énergie, leur ordonna de rentrer. Ils obéirent.

Au même instant, ayant trouvé sous sa main un cheval du colonel, il le monta et en trois quarts d'heure joignit le gros du corps. Mais en vain fit-il parler l'autorité et les prières, l'honneur et le devoir; en vain offrit-il de couvrir l'irrégularité du mouvement par tous les moyens qui dépendraient de lui : sourd à toutes les exhortations, le colonel tenta lui-même d'entraîner le général avec lui. Ce fut en vain. Mais le corps de Labédoyère continua sa marche, rencontra Buonaparte à trois lieues de la ville, et se confondit dans ses rangs.

Vers six heures, on apprit la défection du détachement de la Mure. Le général Marchand fit fermer les portes de la ville, très-inquiet sur la fidélité de la garnison de plus en plus ébranlée par les malheureux exemples qu'elle venait de recevoir.

Enfin, on aperçoit à huit heures et demie, les

lanciers de Buonaparte. Aussitôt le préfet, plusieurs fonctionnaires publics, et plusieurs habitans s'éloignent de la ville. Le peuple attiré par la nouveauté du spectacle, se répand dans les rues voisines des remparts, mais toujours en silence et dans le plus grand calme.

Couverts d'une immense artillerie, les remparts étaient gardés en ce momènt par le 3.me régiment du génie, par le 4.me d'artillerie de ligne où Buonaparte avait jadis servi, par le 11.me de ligne et quelques hussards du 4.me; ce qui restait du 5.me de ligne, après la défection du corps qui s'était joint à l'ennemi, gardait la porte de Bonne. La garde nationale faisait le service de l'intérieur.

Les choses étaient dans cette position, lorsque les lanciers polonais, dirigés par le colonel Labédoyère, se présentèrent à la porte de Bonne et sommèrent le poste d'ouvrir.

C'était le moment de faire feu sur cette poignée de téméraires, et d'étouffer à sa naissance la nouvelle révolution qui se préparait: on ne fit pas feu.

Toutefois on n'ouvrit pas la porte, comme plusieurs écrivains l'ont dit (1).

Les lanciers la brisèrent à coups de hâche.

Alors Buonaparte qui s'était tenu sur les derrières, survient et fait son entrée en présence d'une

(1) M. Gallais dit que ce fut *la garnison unie à la populace qui l'ouvrit.*

populace

populace toujours avide de spectacles, mais plus étonnée qu'empressée.

A sa vue, les irrésolutions de l'armée cessent : elle le reçoit aux cris de *vive l'Empereur*, et se range successivement sous ses drapeaux.

Il était à cheval. Parvenu à l'extrêmité de la rue de Bonne, proche la place Grenette, il entend battre au loin le tambour : *qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est*, s'écrie-t-il avec vivacité ? A l'instant il met pied à terre. Ce tambour qui l'avait alarmé, était celui du corps de garde de la place Grenette, qui, averti par les cris de *vive l'Empereur*, s'était rangé en bataille, et faisait battre aux champs, pour lui rendre les honneurs militaires.

En ce moment, le général Marchand navré de douleur, sortit de la ville par la porte St-Laurent, suivi de quelques soldats qui paraissaient demeurer fidèles, mais qui bientôt séduits par l'exemple, revinrent sur leurs pas, et se réunirent aux autres rebelles. Plusieurs officiers de tout grade suivirent leur chef ou se retirèrent.

C'est ici le premier exemple de ce long et inconcevable entraînement d'une armée, qui presque entière et en peu de jours fait défection à son souverain ; qui égarée par la perfidie de quelques chefs, prétend imposer au peuple un maître de sa façon ; qui pour l'ambition d'un seul homme,

appellé sur la patrie qu'elle devait défendre, des désastres et des calamités faciles à prévoir.

On a dit (1) que « le maire et quelques nota-» bles proposèrent à Buonaparte de le conduire à » l'hôtel de la préfecture ; qu'il le refusa en disant » qu'il irait loger chez un brave homme de sa » connaissance, nommé Labarre, qui tenait l'hôtel » des trois Dauphins. » La vérité est que le maire se trouvait en ce moment chez lui, qu'il ne parla point à Buonaparte, qu'il ne le vit point, et qu'il n'y eut ni convocation ni réunion de notables.

Buonaparte au reste descendit dans l'hôtel désigné par lui, et c'est cela même qui prouve qu'il n'avait point eu d'intelligences avec les autorités.

Aucune administration, aucun corps ne se présenta dans la soirée, pour le visiter ou pour prendre ses ordres.

La ville, sur-tout les édifices publics ne furent point illuminés ; quelques chandelles approchées des fenêtres, çà et là, par des mains timides, dans les rues et au moment où des troupes passaient, ne sont pas des illuminations.

Le lendemain 8, Buonaparte étonné de la solitude où on le laissait, manda le préfet, le maire, annonça une revue, fit avertir les corps de l'heure où il comptait les recevoir.

Son audience fut froide quoique très-familière.

---

(1) Histoire de la révolution du 20 mars, page 68.

Il affecta particulièrement d'y parler de législation, de procédures, d'expropriations. Il causa beaucoup. Le préfet étant absent fut suspendu de ses fonctions.

Il ne lui fut fait aucune adresse ni par la ville, ni par aucun corps. Les *principaux habitans* à qui l'on fait mal à propos ce reproche (1), montrèrent la même réserve. On vit seulement quelques citoyens, au nombre de 78, les uns très-peu connus, les autres beaucoup trop (2), débiter à Buonaparte une harangue qu'il avait au moins revue et corrigée, s'il n'en était pas le principal auteur.

Maître de Grenoble, d'un parc de 200 pièces d'artillerie, de 60,000 fusils, d'une immense quantité de munitions, et voyant sa petite troupe accrue de 6000 hommes, Buonaparte qui y était arrivé en aventurier, et dont il était désormais difficile d'arrêter la marche, commença à faire l'empereur. Il y publia des proclamations datées du golfe Juan, et y fabriqua une multitude de décrets pour l'organisation des provinces qu'il venait de parcourir.

Sa nouvelle politique s'annonça dès ce moment : c'était celle d'un nouveau Spartacus plaçant toute sa confiance et sa force dans les prolétaires et dans des soldats mutinés. On vit tout-à-coup le des-

(1) Histoire de la révolution du 20 mars, page 68.

(2) Quotidienne du 11 octobre 1815.

pote le plus altier, le plus absolu qui fut jamais, feignant de s'humilier devant le peuple et l'armée, dire à tous deux : « Mon existence ne se compose » que de la vôtre ; mes droits ne sont que les vô- » tres ; mon intérêt, mon honneur, ma gloire ne » sont autres que votre intérêt, votre honneur et » votre gloire (1). » On vit une chose plus extraordinaire encore, une poignée de soldats parjures, étrangers, inconnus, la plupart sans patrie, prétendant donner des lois aux Français, publiant sous ses yeux des proclamations où l'insolence de cette soldatesque osait dire : *tout ce qui a été fait sans le consentement du peuple* ET LE NÔTRE *est illégitime* (2). Trompait-il les jacobins et l'armée ? ou n'en était-il lui-même qui l'instrument ? C'est un secret qui a péri dans les champs de Waterloo.

Buonaparte ne séjourna à Grenoble que le temps dont il avait besoin pour recueillir les troupes disséminées autour de cette ville, et pour les envoyer devant lui sur la route de Lyon. Il mit d'ailleurs ce temps à profit pour faire accréditer par ses émissaires, la supposition d'un secret concert existant entre lui et l'Autriche. Le journal de l'Isère (n.° 30) annonça hautement *un courrier de l'Empereur*,

---

(1) Proclamation à l'armée, datée du golfe Juan, le 1.er mars 1815.

(2) Proclamation des généraux, officiers et soldats de la suite de Buonaparte, datée aussi du golfe Juan le 1.er mars.

parti de Grenoble, chargé de dépêches pour S. M. l'Empereur d'Autriche.

Enfin le 9 mars à 4 heures du soir, Buonaparte sortit de Grenoble et alla coucher à Bourgoin.

En quittant cette ville, il eut soin de faire aux habitans, comme il l'avait déjà fait à ceux des Hautes-Alpes, une proclamation insidieuse, où il paraissait se vanter, s'applaudir beaucoup de l'accueil qu'il y avait reçu : « Dauphinois, disait-» il, le patriotisme et l'attachement de cette bonne » ville de Grenoble à ma personne, me sont par-» ticulièrement connus. Vous avez rempli mon » attente. » Toutefois il savait mieux que personne à quoi s'en tenir ; mais il importait à sa politique que l'on crût à l'empressement des premiers peuples qui s'étaient trouvés sur son passage, et que la supposition d'un tel exemple lui fît ailleurs des prosélytes.

CHAPITRE TREIZIÈME.

Arrivée de M. le comte d'Artois, de M. le duc d'Orléans, du maréchal duc de Tarente à Lyon. — Cette ville sans munitions, sans armes. — Bonnes dispositions des habitans et de la garde nationale. — Mauvaises dispositions des troupes. — Préparatifs de défense. — Approches de Buonaparte. — Défection de la garnison. — Retraite des Princes et du Maréchal. — Entrée de Buonaparte. — Comment il est reçu à Lyon. — Sa marche sur Paris.

La ville de Lyon avait vu tomber ses fortifications sous le marteau révolutionnaire, à la suite du siége qu'elle soutint en 1793. Elle était ouverte de toute part comme en 1814; elle était sans arsenal et ne possédait pas une bouche à feu, point de magasins militaires, point d'autres munitions que cinquante mille cartouches. Les contrôles de sa garde nationale présentaient à peine un effectif de 6000 hommes, dont 2000 au plus étaient habillés et équipés. De plus de 8000 fusils qui lui avaient été distribués l'année précédente, 6000 avaient été retirés depuis peu par le gouvernement; et encore, sur 2300 qui lui restaient, 700 étaient en réparations. La garnison n'était enfin composée que du 13.e de dragons et du 24.e d'infanterie de ligne.

La ville de Lyon était dans ce dénuement, lorsque le 4 mars, à quatre heures après midi, le comte de Chabrol, préfet, reçut par un courrier extraordinaire du marquis de Bouthiller, l'avis du fatal débarquement et de la direction qu'avait prise Buonaparte sur Gap et Grenoble. Cet habile administrateur conçut à l'instant même le seul plan qui pût sauver la France, celui de la défendre dans Grenoble en y portant des forces avec la rapidité de l'éclair,

Toutefois il commença par adresser au gouvernement une dépêche télégraphique, contenant communication de la nouvelle inattendue donnée par le préfet du Var.

En même temps il se rendit chez le lieutenant-général Brayer qui commandait la 1.re subdivision de la 19.e division militaire.

Il y trouva le colonel Mathieu, chef de l'état-major de la division, et le colonel Dard, du 13.e de dragons.

Le calme, le sang froid avec lequel le général Brayer reçut une si importante communication, dut frapper le comte de Chabrol.

Le colonel Mathieu montra de l'agitation, et tout en disant qu'on se battrait, fit des plaintes sur ce que les fils des militaires étaient exclus, disait-il, des écoles de l'armée.

Le colonel Dard parut profondément ému, versa même des larmes sur le sort de la France,

et déclara qu'il ne pouvait répondre de son régiment.

Le préfet ne laissa pas de présenter le plan qu'il avait conçu : c'était, d'une part, d'envoyer sur l'heure un courrier à Grenoble, pour y requérir la plus prompte expédition de quelques bouches à feu et de quelques munitions ; c'était, d'autre part, de faire marcher à l'instant, sur la même ville, le 13.e régiment de dragons, sans l'informer du but de l'expédition, et 800 hommes de la garde nationale en poste ; c'était enfin de faire distribuer à la garde nationale et à la troupe de ligne, les cinquante mille cartouches qui existaient à Lyon.

Lorsque l'esprit est frappé de quelque grande calamité, il se replie par un retour involontaire sur les circonstances qui l'ont précédée et sur les moyens qui eussent pu en prévenir l'explosion. On s'est généralement persuadé que si un tel plan avait été adopté, cette seule démonstration eût pu contenir le soldat qui, à Grenoble, était encore irrésolu, et que la garde nationale de cette ville, en général bien disposée, eût suffi pour défendre ses remparts, si elle eût été soutenue par celle de Lyon.

Mais, comme si le général Brayer eût voulu perdre un temps précieux à attendre de lointaines instructions, il refusa de requérir des armes et de faire marcher des forces hors de sa division, sous

prétexte qu'il n'y était pas autorisé, et se borna à demander ses ordres au ministre de la guerre. il ajouta qu'il allait d'ailleurs requérir pour renfort le 20.e de ligne qui se trouvait stationné à Montbrison, et qu'au surplus il ferait distribuer les cartouches. En vain le préfet lui représenta-t-il que *lorsqu'un édifice est menacé d'un grand incendie, on n'attend ni les clefs ni la permission du voisin pour s'introduire chez lui*, et que dans une circonstance aussi extraordinaire, tout devait céder à la loi suprême du salut de l'état; vainement encore s'opposa-t-il à l'arrivée du 20.e, à moins qu'on ne s'assurât d'une manière certaine de sa fidélité, le général Brayer demeura inflexible dans sa première résolution.

Le comte de Chabrol était outré. Il se retira pour requérir, sur-le-champ et par écrit, l'exécution des diverses mesures qu'il avait proposées. Le général Brayer, sans faire aucune réponse écrite, lui envoya son chef d'état-major, qui répéta les mêmes refus et reproduisit les mêmes prétextes contre lesquels le préfet n'avait cessé de s'élever pendant leur entrevue.

Engagé dans une position si difficile, le préfet crut prudent de dissimuler au public et à l'armée la nouvelle reçue, dans la crainte qu'elle ne donnât lieu à quelque sédition qu'il n'était pas en mesure de réprimer, et dont l'exemple pourrait devenir funeste.

Ce point fut accordé par le général Brayer et par les deux colonels, qui tinrent parole.

Le lendemain cinq mars, dès huit heures du matin, il demanda au ministre de la guerre, par le télégraphe, les autorisations qu'exigeait le général Brayer.

Aucune réponse n'étant arrivée à deux heures après midi, il renouvela ses demandes par la même voie.

Il réorganisa le service des estafettes, et en expédia plusieurs chaque jour, soit à Paris soit dans le midi, pour tenir les autorités, et sur-tout le gouvernement, informé de ce qui se passait à Lyon et des nouvelles qui y parvenaient.

Il expédia un courrier à Grenoble au général Marchand et au préfet, pour requérir en son nom, et dans l'attente de l'approbation demandée au ministre de la guerre, les armes et les munitions qui lui étaient nécessaires.

Enfin, il demanda au gouvernement par un autre courrier, qu'un personnage important, capable d'imposer aux troupes et de les contenir, tel, par exemple, que le maréchal Soult, vînt prendre le commandement.

Pendant toute cette journée, la fatale nouvelle ne transpira point encore dans le public : elle ne fut connue que le lendemain par les lettres du commerce.

Le lundi six, arriva enfin de Paris une dépêche

télégraphique qui annonçait que des ordres seraient expédiés au général divisionnaire, et qui renvoyait le préfet à se concerter avec lui. Mais, en attendant ces ordres, qui ne pouvaient arriver que par courriers, le temps se perdait et Buonaparte avançait. La même dépêche annonçait aussi que M. le comte d'Artois, précédé du comte de Damas, gouverneur, partait pour prendre en personne à Lyon, le commandement des troupes, et arriverait dans quarante-huit heures.

Le même jour arrivèrent d'autres dépêches des généraux Marchand et Duvernet, des préfets de Valence et de Grenoble, qui annonçaient que les troupes et les habitans étaient dans les meilleures dispositions, et que chacun ferait son devoir. Vaines promesses que trahirent bientôt les défections dont j'ai déjà parlé !

Le préfet qui croyait encore à l'honneur de l'armée, et que remplissait d'espérance la prochaine arrivée du Prince et les grandes mesures qu'elle annonçait, crut devoir alors associer aux sentimens qui l'animaient tous les citoyens de son département. Sa proclamation pleine de noblesse, de dévouement, d'énergie, avait quelque chose de prophétique qui n'a pas tardé d'être justifié par l'événement.

« Une résolution aussi téméraire qu'insensée, » disait-il, vient de jeter sur nos côtes un homme » qui, au sein des calamités qu'il avait fait peser

» sur la France, avait solennellement brisé tous
» les liens qui l'attachaient à elle. Une poignée
» d'hommes l'accompagne, et cette troupe sans
» armes, sans vivres, sans munitions, se trouve
» poursuivie dans toutes les directions par des
» soldats fidèles à leurs sermens et à l'honneur.
» *La Providence qui semble l'avoir frappé d'aveu-*
» *glement, paraît prête à consommer son ouvrage,*
» *et à donner encore au monde une grande et ter-*
» *rible leçon.*

» Braves Lyonnais, pour se rassurer contre
» toute sorte d'inquiétude, il eût sans doute suffi
» de votre dévouement et de votre courage. Mais
» notre auguste Monarque, dont la haute sagesse
» n'a jamais négligé une mesure utile, ordonne
» la réunion de forces imposantes sous vos murs.
» Un Prince accoutumé à recueillir par-tout des
» témoignages d'amour et de dévouement qu'il
» sait si facilement faire naître, un Prince qui a
» daigné compter comme les plus heureux mo-
» mens de sa vie ceux qu'il a passés naguère parmi
» vous, MONSIEUR, frère de notre auguste Monar-
» que, vient en prendre le commandement. Son
» nom seul ferait votre confiance, comme votre
» amour ferait sa force.

» Habitans du département du Rhône, d'hono-
» rables souvenirs parlent encore à vos cœurs. Ils
» vous présentent le salut et le bonheur de la
» France sur le chemin de l'honneur et de la fidé-

» lité. Vos magistrats vous en donneront toujours » l'exemple, et il sera suivi, »

Le maire imita le préfet, et publia une proclamation rédigée dans le même esprit.

La première impression que produisit une nouvelle si étonnante fut celle de l'étonnement. Les uns considérèrent l'entreprise de Buonaparte, comme une témérité et une folie qu'avait favorisée en secret une grande puissance, notre éternelle et trop habile rivale ; d'autres crurent y apercevoir le résultat d'un secret concert avec une autre grande puissance, jalouse de ménager à un prince de son sang le trône des Français ; d'autres se persuadèrent que Buonaparte, menacé par le congrès de Vienne d'être enlevé de l'île d'Elbe, avait été jeté inopinément et malgré lui dans une résolution désespérée. Peu de personnes soupçonnèrent la vérité, c'est-à-dire, un odieux et vaste complot.

Mais au travers de toutes ces conjectures, un sentiment presque unanime dominait dans les esprits, et eût suffi pour diriger l'opinion : c'était celui de la terreur, Il était difficile en effet de se persuader que les puissances qui avaient fait de si prodigieux efforts pour se délivrer d'un si redoutable ennemi, et qui étaient encore rassemblées et en armes, souffrissent en silence que, se jouant du traité de Paris et de tous les travaux du congrès, il s'apprêtât à bouleverser encore une

fois l'Europe, en remontant sur le trône d'où elles avaient eu tant de peine à le précipiter. Ainsi, la guerre étrangère et tous les fléaux qu'elle traîne à sa suite, devaient être les premiers et les plus évidens résultats de cette nouvelle révolution. Une si juste et si triste prévoyance ramenait toutes les pensées au pied de ce trône tutélaire qui déjà nous avait une fois réconciliés avec l'Europe, et qui seul pouvait nous sauver encore. L'amour et le dévouement des Lyonnais pour le Roi, en reçurent une nouvelle force. On n'entendit dans les rues que les cris de *vive le Roi ! vivent les Bourbons !* Le lis, la cocarde blanche, le drapeau blanc furent arborés de nouveau, comme une égide sous laquelle chacun croyait trouver son salut; une multitude de citoyens et de gardes nationaux offrirent leurs services (1) au maire et au préfet. Tout annonçait le peuple le mieux disposé à seconder l'autorité.

Une proclamation que le maire fit le 7 mars, dut lui révéler les vrais sentimens de la cité qu'il n'avait peut-être pas assez connus, et mérite d'être remarquée à cause des suites qu'elle eut. Il avait publié que les troupes qui se rassemblaient, auraient leurs logemens dans le quartier de Bellecour et aux environs. Cette préférence blessa le reste de la ville; d'honorables murmures éclatèrent de tous

(1) Le *Tableau historique*, déjà cité, présente la liste d'une petite partie des citoyens qui se présentèrent.

côtés, et le lendemain une autre affiche, rendant hommage à un empressement si patriotique, annonça que le militaire serait logé par-tout indistinctement.

M. le comte d'Artois arriva en effet à Lyon avec une extrême diligence.

C'était le 8 mars. Il avait été précédé de quelques heures par le comte de Damas, et suivi de près par M. le duc d'Orléans.

Aussitôt qu'il se fut assuré des bonnes dispositions de la garde nationale et du peuple, il arrêta la seule mesure qui fût praticable et dont on pût se promettre quelque succès, celle qu'avait si malheureusement refusée le général Brayer, de marcher promptement au secours de Grenoble, dont la conservation était alors si importante. En conséquence, une partie de la garde nationale fut commandée pour se porter en avant dans la nuit même (1), ayant à sa tête M. de Thauriac : elle répondit avec transport à cet appel. En même temps, un détachement de la garde à cheval fut dépêché en éclaireur sur la route de Bourgoin, avec plusieurs dragons du 13.e, qui cette fois encore obéirent de bonne grâce.

Mais quelques heures plus tard, le Prince apprend que Grenoble est occupé. Ce fatal événement

(1) Rapport de M. le chancelier de France, à la chambre des pairs, le 11 mars.

le force de renoncer à son premier plan, et de ne plus songer qu'à la défense particulière de Lyon.

Il commence par donner l'ordre d'en barricader et garder les avenues, d'en couper les ponts, et en attendant il s'occupe de passer la revue des troupes pour s'assurer de leurs dispositions.

Cette revue qui devait être si malheureusement décisive, avait été indiquée pour le neuf au matin. Le Prince en parcourant les rangs, en montrant au soldat ces traits révérés pour qui, dans des temps plus heureux, il eût affronté mille fois la mort, cherche vainement à faire jaillir de ces ames égarées, quelque étincelle de patriotisme et d'honneur. La contagion de l'exemple qu'elles venaient de recevoir de la garnison de Grenoble, et les insinuations des factieux les avaient glacées. Elles refusèrent de répondre et de se rallier au cri national de *vive le Roi !*

Le maréchal duc de Tarente arrivait dans ces entrefaites avec les généraux Albert, Digeon et Montmorency. Ce guerrier, la gloire de l'armée, ne put comprendre une défection si extraordinaire : il désira une nouvelle épreuve qui fut indiquée au 10. Le maire s'efforça d'en seconder l'effet par une proclamation. Mais elle ne fut pas plus heureuse. Ni l'aspect de ces Princes versant des larmes sur la perte de l'honneur français, ni la présence de ce Maréchal illustre qui avait si souvent conduit nos phalanges à la victoire, rien ne

put toucher les séditieux : quelques soldats attendris et confus, laissèrent seuls échapper le cri de *vive le Roi !* des officiers osèrent par signes leur imposer silence.

Disons pourtant qu'à côté d'un aveuglement si déplorable, il se trouva quelques Français dignes de ce nom. Plusieurs officiers, plusieurs soldats se retirèrent. Parmi eux, il faut remarquer MM. *Adam*, colonel en second, et *Villain*, adjudant-major du 13.e de dragons. Ils n'avaient rien négligé l'un et l'autre pour rappeler le soldat à ses devoirs. Ils refusèrent de passer sous les drapeaux de la sédition. Fidèles au Roi, ils se soumirent à tous les sacrifices, s'exposèrent à toutes les persécutions, plutôt que de violer leurs sermens, et s'éloignèrent en toute hâte d'une ville ainsi trahie.

Après une défection si inattendue, il était aisé de voir que toute espérance de sauver Lyon était perdue. Les Princes reprirent vers midi la route de Paris, où sans doute ils espéraient faire de plus utiles efforts. M. le duc d'Orléans y arriva le 12, M. le comte d'Artois, le 13.

On a beaucoup remarqué, on a souvent répété que MONSIEUR était parti seul et sans autre escorte que celle d'un garde national et d'un gendarme. On en a tiré une conclusion offensante pour les sentimens de la ville. La vérité et la justice sont également blessées par ces insinuations. Des détachemens de la garde à cheval avaient constam-

ment été employés en éclaireurs sur la route de Grenoble, où ils eurent même une rencontre avec le 4.e des hussards. Ils ne pouvaient donc pas être de l'escorte. Le reste de cette garde était sous les armes, les chevaux sellés, et n'attendait qu'un ordre pour voler sur les pas du Prince et par-tout où il lui plairait de l'appeler. Mais, soit que MONSIEUR jugeât qu'un tel cortége lui était inutile en ce moment, soit que sa généreuse délicatesse lui fît craindre de compromettre des hommes si dévoués en prolongeant sans nécessité leur service, aucun ordre ne fut donné.

M. Verdun, avocat, capitaine de la garde nationale, présent au départ des Princes, les escorta ; mais il ne prit lui-même conseil que de son dévouement et de son zèle.

Après ce départ, plusieurs gardes à cheval allèrent se rallier à Moulins et offrir leurs bras au Roi ; mais leurs services ne purent être acceptés (1).

On a dit encore (2) que « des jeunes gens de » cette arme, vinrent ensuite présenter leurs hom» mages à Buonaparte sur la place Bellecour, et le » prier de leur accorder l'honneur de garder sa per» sonne ; que le héros leur répondit : votre con» duite envers M. le comte d'Artois me fait juger

(1) Quotidienne du 11 octobre 1815.

(2) Histoire de la révolution du 20 mars, page 149.

» de ce que vous feriez à mon égard, si j'éprouvais » des revers. Je n'accepte point vos services. » La demande et la réponse sont également fabuleuses. Buonaparte était incapable de ce genre de générosité, et alors sur-tout il accueillait indistinctement tout ce qui s'offrait à lui, sur-tout les transfuges. Il a assez montré ce qu'il pensait de cette garde, en se hâtant de la licencier. Ce fut un de ses premiers actes d'autorité pendant son séjour à Lyon.

Revenons à notre récit.

Le maréchal Magdonald ne laissa pas de faire de nouveaux efforts, et crut devoir attendre l'événement, avant de se retirer. Vers deux heures après midi, accompagné du comte de Damas et de quelques généraux, il conduisit deux bataillons sur les ponts du Rhône, et leur fit prendre position derrière les barricades. Ces bataillons obéirent en silence.

Mais à 4 heures, des hussards du 4.e ayant traversé le faubourg de la Guillotière, et marché droit aux barricades, en criant *vive l'Empereur! vive la liberté!* à l'instant les troupes du maréchal répètent les mêmes cris; et bientôt les poutres, les arbres, les pieux qui barraient le passage, sont arrachés et jetés au Rhône; les deux corps se confondent et reprennent ensemble le chemin de la ville.

On s'attendait à voir Buonaparte à la tête de ces hussards. Mais lui-même inquiet de la présence des Princes à Lyon, de l'attitude de la garde nationale et du peuple, ne se flattait pas de pénétrer dans cette ville, et avait déjà pris des mesures pour traverser le Rhône par Miribel et se jeter dans la Bresse.

Il ne s'avança que lorsqu'il eut été instruit de la défection de la garnison, et de la jonction qu'elle avait faite avec ses avant-postes.

Toutefois, il en usa comme il avait fait à Cannes, à Cérénon, à Barrême, à Digne, à Gap, à Corp, à Grenoble, à Bourgoin; il attendit la nuit pour se présenter.

Le duc de Tarente et le comte de Damas n'ayant plus d'espoir et voyant la ville au pouvoir d'une armée rebelle contre qui la garde nationale ne pouvait rien, firent leur retraite tranquillement et au petit pas, escortés de quelques dragons du 13.e Le duc de Tarente fut atteint par des hussards, dans le faubourg de Vaize; mais les dragons, par une de ces généreuses contradictions dont le Français seul est capable, conservant un reste d'honneur et de fidélité au sein de la plus coupable défection, firent à leur illustre chef un rempart de leurs corps, et exigèrent des hussards que sa retraite ne fût point inquiétée. Ceux-ci se bornèrent à arrêter et ramener trois voitures du gouverneur.

Le

Le préfet, à son tour, et le sous-préfet (1), refusant de se ranger sous les étendards du rebelle, n'hésitèrent point de faire au Roi et à l'honneur, le sacrifice de leurs places, de leur fortune, de leur repos, et se retirèrent. Le préfet fut remplacé par celui de l'Isère, le comte Fourier, le même qui, deux jours auparavant, avait été suspendu de ses fonctions.

Le nouveau maire, persuadé peut-être que sa magistrature lui imposait d'autres devoirs et l'attachait plus particulièrement aux destins de la cité, resta à son poste.

Pendant tous ces événemens, la place Bellecour fut occupée par les troupes qui y avaient été appelées pour la revue du matin. Soit qu'elles n'eussent point reçu d'ordre pour se retirer, soit qu'elles eussent refusé d'obéir, comme on le publia dans le temps, elles demeurèrent immobiles et en silence toute la journée, observant d'ailleurs à l'égard des habitans, une parfaite discipline.

Au moment où les hussards du 4.e firent leur pointe au travers des barricades, et pénétrèrent dans la ville, on distribua aux troupes de la garnison qui occupaient la place Bellecour, un grand nombre d'exemplaires des proclamations datées du golfe Juan. Les soldats lisaient tranquillement et

(1) M. de Varenne de Fénille, aujourd'hui membre de la chambre des députés.

se les passaient de main en main, toujours sans dire mot.

A cinq heures, les hussards et les corps qui s'étaient joints à eux, reprirent le chemin de la Guillotière, pour se porter au devant de leur Empereur.

Peu après, ils rencontrèrent les premiers corps venus de Grenoble, qui défilèrent devant eux et vinrent se loger dans la ville.

Enfin, sur les sept heures, Buonaparte se présenta à cheval, entouré de quelques soldats d'élite. Il trouva sur le pont de la Guillotière, le maire qui était allé, dit-on, lui présenter les clefs de la ville.

Son entrée fut remarquable. La plus hideuse populace, mêlée d'officiers en retraite et de quelques curieux, lui servit d'escorte durant toute sa marche, depuis l'entrée du faubourg de la Guillotière jusqu'au palais de l'archevêché où il descendit. Des cris de *vive l'Empereur !* ne cessaient de se faire entendre ; mais ce n'étaient plus ces paisibles et touchantes acclamations qui n'avaient cessé d'accompagner MADAME et MONSIEUR, lorsque l'année précédente ils daignèrent visiter Lyon ; c'étaient les hurlemens de cette multitude effrénée, aveugle en ses hommages comme en ses fureurs, qu'on appelle mal-à-propos le peuple, et qui n'en est que la lie et le rebut ; c'étaient des cris de forcenés : *vive l'Empereur ! vive la mort ! à l'échafaud les Bourbons ! à bas la calotte ! à bas le ciel ! vive*

la liberté ! vive l'enfer ! à mort les royalistes ! C'est à ces accens horribles et bizarres, la première et peut-être la plus cruelle satyre du nouveau règne qu'ils annonçaient, que Buonaparte est reconnu. Bientôt la ville n'offre plus que l'aspect d'une place prise d'assaut : de toute part on ne voit que des soldats ivres, des gens sans aveu, des inconnus, des *sans-culottes*, tout le bourbier enfin de la révolution, se répandre comme un sale torrent dans les rues, sur les places, sur les quais, enfoncer ou frapper les portes au nom de Napoléon, ordonner d'illuminer, casser les vitres des maisons où l'on n'obéit pas assez promptement, briser des meubles, insulter les citoyens, répandre au loin la terreur, saccager les cafés réputés royalistes. Tout fut brisé au café Bergié, en haine sans doute du nom qu'il porte de café Bourbon. Au désordre de cette nuit épouvantable, on eût cru que toutes les prisons de la France, que les bagnes de Toulon et de Brest s'étaient ouverts sur Lyon : des officiers de la suite de Buonaparte ne purent s'empêcher le lendemain d'en faire la remarque ; et lui-même, honteux, surpris d'une si étrange cour, disait : *il y a bien peu de luxe à Lyon. C'est*, lui répondit un courtisan, *que les Bourbons ont en dix mois ruiné la France.* Et voilà ce qu'un écrivain digne du sujet, célébrait le lendemain dans le journal de Lyon, en s'écriant : HONNEUR, GLOIRE, PATRIE !..... Disons plutôt : ô honteuse dégradation de l'esprit et du cœur humain ! ô délire !

Cet épouvantable cortége ne quitta point Buonaparte pendant tout son séjour. Il fut au contraire grossi par une foule d'habitans des campagnes venus du Dauphiné, de la Bresse, du Bugey, du Lyonnais; les uns peut-être en simples curieux, pour contempler l'ami du peuple, le défenseur de l'égalité, le grand libérateur des droits féodeaux et des dîmes, mais la plupart avec des sacs, des bêtes de somme, des voitures, pour prendre part au pillage que leur avaient promis les amis de Buonaparte.

Que firent les magistrats dans ces tristes conjonctures? Méritèrent-ils le reproche d'*infidélité* qui leur a été fait dans divers ouvrages publiés sur la révolution du 20 mars? Donnèrent-ils lieu aux éloges bien plus offensans encore dont les souillèrent Buonaparte et ses amis pendant le règne des quinze semaines ? C'est aux faits de répondre.

Aucun corps, aucune autorité ne se porta au devant de Buonaparte pour lui faire les honneurs prescrits par les lois sur le cérémonial.

Aucun corps, aucune autorité, aucun des citoyens qui, l'année précédente, s'étaient rendus au palais avec tant de pompe et d'empressement pour y recevoir les princes français, ne s'y présentèrent pour accueillir l'étranger.

Il descendit dans un désert, si toutefois ce put être un désert pour lui, que ce palais dont les murs devaient lui retracer incessamment l'image impor-

tune des Bourbons qui venaient de le quitter, et où l'air semblait vibrer encore des acclamations qui n'avaient cessé de les accompagner.

Le lendemain audience et revue : deux spectacles que Buonaparte a toujours beaucoup affectionnés.

La revue précéda l'audience : près de dix mille soldats l'attendaient au milieu de la place Bellecour pour prêter entre ses mains le serment qu'ils venaient de violer envers le Roi. C'était là le premier et le principal appui de sa puissance, l'exemple et le signal de toutes les défections que ses émissaires avaient préparées ailleurs. Il se montra dans tous les rangs avec un visage radieux, se fit présenter ou nommer la plupart des officiers, causa familièrement avec beaucoup de soldats, et s'abandonna sans réserve à toute la joie que lui inspiraient leurs coupables transports.

Toute cette troupe prit à l'instant même la route de Paris; une foule d'officiers en retraite furent remis en activité et dirigés sur divers points. Le général Brayer, qui commandait la division, le général Mouton-Duvernet, qui avait fait son entrée à Lyon sous les aigles de Buonaparte, d'autres généraux encore qui étaient arrivés des départemens voisins, ne tardèrent pas de se précipiter à leur tour sur la capitale ; M. Viviand, chef de l'état-major de la subdivision de Clermont, et M. de Livet, adjoint à l'état-major de Lyon, furent les

seuls de tous les officiers-supérieurs qui, résistant aux illusions de l'avancement et de la faveur, demeurèrent dans leurs domiciles, et refusèrent, l'un, des feuilles de service qui lui furent expédiées pour l'armée du Var, l'autre, la continuation de ses fonctions sous divers généraux.

A cette revue, succéda l'audience annoncée.

Elle fut composée d'officiers-généraux, de militaires de tout grade, de trois ou quatre cents officiers à demi-solde, de pétitionnaires, race toujours nombreuse sous tous les gouvernemens et dans toutes les circonstances.

Les autorités de la ville, le nouveau corps municipal, à l'exception de MM. Godinot et Camille-Jordan, les chefs de la garde nationale, s'y présentèrent aussi. Ils y avaient été convoqués par le maire.

Buonaparte qui voulait paraître extraordinaire en tout, était vêtu d'une méchante redingote grise, et couvert d'un chapeau plus mauvais encore, qui réjouit beaucoup la populace.

Son audience affranchie par lui-même, je ne dirai pas de toute étiquette, mais de toute dignité, ne fut qu'une longue et familière *causerie*, une espèce de pot-pourri, moitié tiré de ses proclamations, moitié improvisé, où il ne cessa de divaguer, parlant de tout pour faire l'homme universel, mêlant à tout propos la politique et les expropriations, les droits féodaux et les manufactures, les

académies et les hypothèques, le commerce et les mathématiques, la noblesse et les marchandises anglaises.

Du reste, il ne parla qu'avec une réserve étudiée de l'appui qu'on lui supposait dans l'étranger, mais cette réserve même se manifestait de manière à inspirer plus de confiance que ne l'auraient fait des assertions plus positives, et chacun se retira persuadé qu'il était au moins d'accord avec l'Autriche.

Entraînées, étourdies par la liberté de ces conversations, cinq ou six personnes lui donnèrent des conseils ou lui firent des demandes dont l'ingénuité a peut-être servi de prétexte à ceux qui ont dit que *les opinions des Lyonnais étaient subordonnées à une foule de petits intérêts* (1). L'une voulait qu'il reprît le Piémont pour procurer à nos manufactures, des soies à plus bas prix ; une autre lui redemandait la Belgique et l'incendie des marchandises anglaises ; une autre désirait la conservation du maire ; deux autres sollicitaient la confirmation des décorations données par le Roi, etc. Chacun rêvait quelque nouveauté. Mais il ne faut pas juger de l'esprit d'une ville, par les inconvenances échappées dans un moment de trouble, à la simplicité de quelques individus ; il faut plutôt s'étonner qu'au travers de ce mutuel

(1) Histoire de la révolution du 20 mars.

dévergondage de paroles, dans une réunion composée de tant d'esprits dissemblables, on ait si peu de reproches à faire aux Lyonnais.

Quoi qu'il en soit, Buonaparte garda le silence sur la conquête du Piémont et de la Belgique, tourna le dos aux demandeurs de décorations, fit au maire un compliment sur sa jeunesse, un lazzi sur l'*opiniâtreté* d'un précédent maire son oncle, et parla d'autre chose.

Le fait le plus déplorable de cette triste journée, fut une proclamation municipale à la louange de l'usurpateur; pièce qui fut probablement commandée par lui, comme il en a commandé tant d'autres, et dont la rédaction fut un long sujet de discussion entre ses agens et le maire, mais qui fut enfin publiée en ces termes :

« Napoléon, y était-il dit, revient dans cette » cité dont il effaça les ruines, dont il releva les » édifices, dont il protégea le commerce et les » arts : il y retrouve à chaque pas des monumens » de sa munificence; sur les champs de bataille, » comme dans ses palais, toujours il veilla sur » vos intérêts les plus chers; toujours vos manu- » factures obtinrent des marques de sa généreuse » sollicitude.

» Habitans de Lyon, vous revoyez dans Na- » poléon, celui qui vint arracher, en l'an VIII, » notre belle patrie aux horreurs de l'anarchie » qui la dévorait;

» Qui, conduisant toujours nos phalanges à la » victoire, éleva au plus haut degré la gloire des » armes et du nom français ;

» Qui joignant au titre de grand capitaine celui » de législateur, donna à la France ces lois bien- » faisantes et tutélaires dont chaque jour elle ap- » précie les avantages.

» Citoyens de toutes les classes, au milieu des » transports qui vous animent, ne perdez pas de » vue le maintien de l'ordre et de la tranquillité. » C'est le plus sûr moyen d'obtenir qu'il daigne » vous continuer cette bienveillance particulière » dont il vous multiplia tant de fois les gages.

» Fait à l'hôtel-de-ville de Lyon, le 11 mars » 1815. *Signé*, le comte DE FARGUES. »

Quelque réservée que fût cette pièce, quelque marque de contrainte qu'on y pût remarquer, Buonaparte et ses amis s'en firent un trophée de ville en ville, en marchant sur Paris, et eurent grand soin de la faire insérer dans les journaux du lendemain, à l'instant même de leur arrivée dans la capitale. Et, soit qu'en effet cette soumission des Lyonnais, proclamée par leur propre magistrat, déterminât les départemens déjà épouvantés de la défection de l'armée, à fléchir devant l'usurpateur, soit que la coïncidence de leur chute ne fût qu'une suite naturelle de l'entraînement général, rien ne résista à Buonaparte.

Il séjourna à Lyon jusqu'au 13 mars, pour

laisser à ses troupes le temps de le devancer sur la route de Paris.

Il mit ce séjour à profit pour faire *travailler* l'armée et les campagnes par ses émissaires. C'est dans ces circonstances que le maréchal Ney, préparé ou non à ce grand événement, reçut les informations qui le déterminèrent à joindre ses drapeaux à ceux de la rebellion.

Pendant son séjour, Buonaparte inonda Lyon des proclamations du golfe Juan, et des décrets qu'il avait rendus à Grenoble, sur quelques objets d'administration. On s'attendait à toute sorte de jongleries : ce qui pourtant étonna, ce furent ces étranges paroles de sa proclamation à l'armée : *Nous n'avons pas été vaincus ;* et les champs de Leipsick, de Hanau, de Fontainebleau, de Troyes, de Laon, témoins de ses défaites, fumaient encore du sang français, versé par ses fureurs ! *Deux hommes sortis de nos rangs ont trahi nos lauriers*, ajoutait-il. Ces deux hommes, assez désignés par les échos de Buonaparte, étaient les maréchaux Augereau et Marmont. Une foule d'écrivains ont vengé le second, et il a su se venger mieux encore lui-même d'une si grossière calomnie (1) : l'insulte faite au premier ne pouvait

(1) Voyez sa lettre au duc de Caulaincourt, contenant sa profession de foi sur la vie politique de Buonaparte, et sa réponse à la proposition qu'on osa lui faire de se ranger sous les drapeaux d'un calomniateur et d'un rebelle.

exciter que l'indignation dans des lieux encore pleins de ses services et de sa loyauté.

Ce qui acheva de révolter les esprits, ce furent ces proclamations où des militaires sans pudeur forçant ou supposant peut-être les signatures de leurs subordonnés, se vantaient avec toute l'audace du crime, d'avoir les premiers donné l'exemple du parjure et de la rebellion ; ce furent surtout les prétentions d'une armée dont le moindre corps se hasardant à publier des proclamations sur la politique et le gouvernement de l'état, semblait vouloir imiter ces Janissaires de Constantinople, ces Prétoriens de Rome, qui s'étaient arrogé le droit de nommer, déposer ou assassiner leurs princes, et de disposer à leur gré de la couronne. Les officiers et les soldats de l'île d'Elbe, ceux du 11.e de ligne, ceux du 3.e du génie, ceux du 4.e d'artillerie, en célébrant leur ignominie, s'érigeaient en législateurs armés, et, de leurs vœux parricides, osaient nous faire des lois. — Les Lyonnais furent d'autant plus attentifs à cet égarement, que déjà, dans d'autres temps, ils s'étaient hautement et courageusement prononcés contre Buonaparte lui-même, lorsqu'en 1797, simple général d'armée, il osait du fonds de l'Italie, intervenir avec ses bayonnettes, dans les affaires de l'Etat, menaçant de repasser les Alpes, faisant remettre à toutes les autorités françaises, les séditieuses adresses de son état-major et des diffé-

rentes divisions de son armée. « L'expérience de » l'histoire nous apprend, lui disaient-ils, que » si l'énergie des peuples fonda la liberté, une » armée qui marche et veut agir en son nom, » ne peut que la détruire (1). »

Les autres décrets qu'il rendit à Lyon le 13 mars, qui avaient peut-être été rédigés à l'île d'Elbe, et qu'il n'osa laisser mettre au jour que le 18, cinq jours après son départ, appartiennent à l'histoire générale et sortent de mon sujet.

Buonaparte en quittant Lyon, voulut persuader à la France, à l'Europe, et à la ville elle-même, par une proclamation, qu'il en avait été reçu avec enthousiasme : il termina ses adieux par ces mots qu'il crut sublimes, et qui n'étaient que burlesques : *Lyonnais, je vous aime.*

Ce fut le 13 mars, à deux heures après midi, qu'il s'éloigna en prenant la route de Paris. Sa marche jusques à la capitale ne fut qu'une longue scène d'anarchie, de licence, de trahison, de terreur et de deuil. Elle est connue.

---

(1) Voyez *la réponse faite par le département du Rhône, au général Berthier, chef de l'état-major de l'armée d'Italie, concernant les adresses faites par l'état-major et par les différentes divisions de cete armée.* — De l'imprimerie de Ballanche et Barret, an V.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

M. le duc d'Angoulême dans le midi. — Il marche sur Lyon. — Il bat les rebelles à Montelimart, à Loriol, à Valence. — Défection de deux régimens. — Défections dans plusieurs contrées du midi. — Le Prince obligé de rétrograder. — Il est trahi et retenu prisonnier au Pont Saint-Esprit. — Il est relâché et s'embarque à Cette.

PENDANT que la défection de l'armée et la stupeur de la nation, aplanissaient à Buonaparte le chemin du trône, un grand nombre de bons Français et même de soldats fidèles, se rangeaient dans le midi, sous les drapeaux de M. le le duc d'Angoûleme.

Ce prince était à Bordeaux, lorsque le 5 mars, le Roi lui adressa les pouvoirs nécessaires pour diriger la défense et les armemens des provinces méridionales (1), et se mettre à la tête de l'armée du Gard. Le principal noyau de cette armée ne devait être que de 3 à 4000 hommes ; mais il pouvait être porté à 13,000 combattans, en y comprenant les troupes éparses dans les 8.e et 9.e divisions militaires. Le Prince établit le centre

(1) Rapport de M. le chancelier de France à la chambre des députés., du 11 mars 1815.

de son gouvernement à Toulouse, sous la direc-rection du comte de Damas et du baron de Vitrolles, commissaires extraordinaires du Roi.

M. le duc d'Angoulême fut reçu dans ces contrées avec de grandes démonstrations d'enthousiasme. De toute part, des volontaires accoururent sous ses bannières. Les jeunes gens de l'école de médecine de Montpellier, formèrent à eux seuls un bataillon. Mais l'esprit des troupes de ligne, lorsqu'il lui fut connu, lui inspira plus de crainte que de confiance. Pour quelques corps fidèles et franchement prononcés, il eut la douleur d'en voir beaucoup d'autres qui chancelaient dans leur soumission, ou qui même avaient déjà été pervertis par les agens des factieux, et qui n'attendaient que l'occasion d'éclater. Il se vit obligé de désorganiser les uns, de disséminer les autres: il composa du surplus une réserve destinée à se porter sur tous les points où la rebellion pourrait se manifester.

Il donna au général Gilly, à Nîmes, l'ordre d'organiser les volontaires qui seraient rassemblés dans cette ville, et de les diriger ensuite sur l'armée royale.

Il donna les mêmes ordres au général Merle, au pont St-Esprit, et le chargea d'en réparer la citadelle, pour servir de point d'appui aux opérations.

Le maréchal Pérignon arriva dans ces entrefaites.

Après avoir donné tous ses ordres, le Prince passa

en Provence, où il arrêta un plan de campagne qui, seul et sans le secours de l'étranger, eût pu sauver la France, si l'une de ces trahisons qui rendent si exécrables les guerres civiles déjà si tristes par elles-mêmes, n'était venue le traverser ; c'était de marcher sur Lyon, où l'appelaient les vœux d'une immense population, et où pouvait s'affermir par un succès imposant, la fidélité de toutes les troupes du midi.

Ce fut à Marseille que M. le duc d'Angoulême alla chercher le noyau de l'armée active qu'il fallait créer pour l'accomplissement de ce dessein. Il y trouva une foule de vrais Français qui firent éclater les plus brûlans transports ; tous juraient de mourir pour Dieu, pour le Prince, pour la patrie. Un orateur célèbre dans l'église, le même qui à Lyon, l'année précédente, s'était associé avec tant de courage et de gloire à la reconnaissance des Bourbons, M. l'abbé de Bonnevie, échauffait encore cet enthousiasme par le patriotisme religieux que respiraient ses discours, par la noble et sainte alliance qu'il y faisait de l'amour de Dieu et de l'amour du Roi. Douze à quinze cents volontaires sont en un instant armés et équipés pour cette croisade nouvelle ; c'est à la tête de cette poignée de braves, qu'un Prince, modèle lui-même de tous les braves, marche à la délivrance de la nouvelle Jérusalem.

Cette petite troupe se trouva bientôt renforcée de plusieurs détachemens de volontaires de Vau-

cluse et du reste de la Provence, du Haut-Dauphiné, du Languedoc : le 10.e, le 58.e et le 83.e régiment de ligne, le 14.e des chasseurs, le 1.er étranger et quelques autres corps de diverses armes, s'y réunirent. Le Prince fit alors les dispositions suivantes.

A sa gauche, il plaça quelques gardes nationaux, pour observer et nettoyer la rive droite du Rhône.

A sa droite se trouvaient le général Ernouf, à la tête d'un corps de Marseillais, qui prit position à Sisteron ; le général Gardanne, à la tête du 58.e de ligne, qui marchait sur Grenoble, et le général Roverdo, à la tête du 83.e et des gardes nationales de Digne et de Gap, qui, par une autre marche, devait faire sa jonction avec le général Gardanne, sur les rives de l'Isère.

Le Prince se réserva le poste des fatigues et des périls, c'est-à-dire le centre, comme chargé des principales opérations. Il avait sous ses ordres immédiats, les généraux Monnier, d'Escars, de Damas-Crux, Daultanne, avec environ 2000 volontaires, le 10.e régiment de ligne, commandé par le comte Louis d'Ambrugeac, 200 chasseurs du 14.e, le 1.er régiment étranger, quelques gardes d'honneur, quelques gendarmes, quelques canonniers ; ce qui lui composait un corps d'armée de 4 à 5000 hommes, avec 10 bouches à feu et autant de caissons.

Il porta le 28 mars son quartier-général au pont St-Esprit. Il marcha ensuite sur Montelimart, qu'il fit

fit occuper le 29 par son avant-garde. Il y arriva lui-même peu après, mais n'y resta que deux ou trois heures, et fit ce jour-là 20 lieues à cheval.

Le comte d'Escars, qui commandait ce premier corps, fut reçu froidement, parce qu'il y avait été précédé par la calomnie. Les agens de la faction avaient fait annoncer sur toutes les routes, que l'armée du midi ne venait que pour piller et saccager. Mais la bonne discipline des troupes eut bientôt fait tomber ces bruits injurieux, et le Prince fut par-tout reçu avec acclamations.

Le lendemain, le général Debelle fit sommer la ville de Montelimart de se rendre à Buonaparte. Il n'avait avec lui que des gardes nationaux. Le comte d'Escars, pour lui répondre, sortit avec environ 1200 volontaires, 50 chasseurs du 14.e et deux pièces de canon. Les 50 chasseurs passèrent à l'ennemi, qui ne fut pas moins battu et repoussé avec perte. Cependant les journaux du temps eurent soin de publier un avis télégraphique daté de Lyon, contenant que *les insurgés du midi avaient été dispersés en un instant, et que le duc d'Angoulême s'était sauvé* (1). Dans le temps même où les factieux publiaient ces mensonges, le Prince faisait distribuer des décorations aux volontaires qui s'étaient le plus distingués.

---

(1) Journal de Paris, du 3 avril 1815.

Une affaire plus vive et plus brillante l'attendait vers Loriol. Le général Debelle, qui y avait rassemblé toutes ses forces, occupait un pont sur la Drôme, défendu par le 39.e de ligne et d'autres corps, et par une artillerie nombreuse. Le Prince ayant reconnu les positions, se mit à la tête de sa petite armée, et fondit l'épée à la main sur les rebelles. Quinze hommes du 10.e passèrent encore à l'ennemi en criant *vive l'Empereur!* Mais le reste se montra aussi fidèle qu'intrépide; le combat fut opiniâtre; des deux côtés c'étaient des Français, et le Prince était dans la mêlée; mais rien ne put résister à l'armée royale; toutes les positions furent enlevées. La déroute des rebelles fut complète. Une balle, au fort du combat, effleura la tête du Prince: *celui-là*, dit-il en souriant à un officier qui était à ses côtés, *n'avait pas mal ajusté*, et il continua de charger. Il demeura maître de l'artillerie et des bagages. Plus de 800 prisonniers tombèrent en son pouvoir. La plupart était dans la plus grande détresse; il fit distribuer à tous de l'argent et des secours: *un jour ils reconnaîtront*, disait-il, *leur erreur*. C'est ainsi que Henri IV nourrissait Paris armé contre lui.

Le 10.e se couvrit de gloire dans cette journée. Le Prince sur-tout fit l'admiration de ses ennemis. *un moment de plus*, disait un officier, *et nous criions* VIVE LE ROI!

On connaît Buonaparte et ses soldats: s'ils suc-

combent, ils sont trahis, jamais vaincus. Ils osèrent calomnier le 10.e, en supposant (1) qu'un de ses bataillons, pour surprendre le général Debelle, passa le pont de la Drôme sous le drapeau tricolore ; que les soldats du 39.e s'avancèrent avec confiance pour recevoir et embrasser leurs camarades ; mais que tout-à-coup, par la plus noire trahison, le 10.e reprit le drapeau blanc, fit une brusque décharge, et tua quelques hommes du 39.e

Le maréchal Suchet, nommé peu après commandant en chef de l'armée, prit soin lui-même de laver et venger cette injure. Après avoir interrogé et fait interroger un grand nombre de témoins choisis dans les deux régimens, il reconnut et il proclama dans un ordre du jour publié à Lyon, le 18 avril, que *le* 10.e *n'avait point trahi la confiance du* 39.e, *ni terni la gloire qu'il avait acquise* (2).

Entre Valence et Livron, le Prince rencontra ce qui avait pu être rallié du corps battu à l'affaire de Loriol. Ces débris avaient encore été renforcés de quelques détachemens de troupes de ligne et de volontaires tirés de Valence.

Le Prince, pour éviter une nouvelle effusion de sang, les fit sommer de mettre bas les armes. Pour toute réponse ses parlementaires furent retenus : il fallut se résoudre à un nouveau combat. Mais il

(1) Moniteur du 7 avril ; journal de Paris du 8.

(2) Journal de Lyon, du 20 avril 1815.

ne fut pas long. En moins de dix minutes, les rebelles, déjà intimidés par les revers précédens, furent enfoncés et se dispersèrent.

Le 3 avril, à 7 heures du matin, Valence ouvrit ses portes. Le maire et le corps municipal, entourés d'un grand nombre de citoyens, vinrent recevoir le Prince hors du faubourg Saulnier. L'armée royale, après avoir défilé, bivouaqua hors de la ville. Les chefs seuls logèrent à l'intérieur, avec une compagnie de grenadiers du 10.e, qui occupa les différens postes.

Le Prince, après avoir pris possession de la ville, remontant aussitôt à cheval, dirigea 12 à 1500 hommes sur la route de Romans, qui fut occupé sans résistance. Des reconnaissances furent ensuite poussées de Romans jusques aux Fauries, deux lieues au-delà sur la route de Grenoble; d'autres se portèrent sur la route de Lyon, d'autres à Tournon.

Le Prince rentra le soir à Valence, où il séjourna deux jours pour y recueillir les troupes demeurées en arrière et les volontaires qu'il attendait de divers points. Il en arrivait de tous côtés. Lyon même, quoique au pouvoir des factieux, quoique séparé de Valence par leur armée, vit plusieurs de ses habitans se diriger par des chemins détournés, vers l'armée royale. Tous n'y parvinrent pas. Parmi ceux qui y réussirent, je regrette de ne pouvoir

nommer que MM. Chazourne, avocat, Metallier, David, Bourgué, les frères Charpy.

Cependant la ville de Lyon, objet principal de l'attaque, vit bientôt pour son malheur, les rebelles se faire de ses murs un boulevart, et le point d'appui de leur défense.

Avec Buonaparte, et même avant lui, s'étaient réfugiés dans cette ville un grand nombre d'agens de la rebellion, d'étrangers, d'inconnus. C'est de cette source impure que sortaient chaque jour cette foule de nouvelles absurdes, de contes ridicules, de mensonges grossiers dont on se servait pour irriter la populace de la ville et des campagnes, contre tout ce que la société a de respectable, et pour corrompre l'opinion en faisant accroire que la cause du Roi était perdue.

Les journaux jouaient un grand rôle dans ce système de déception.

Tantôt il nous réconciliaient avec l'Angleterre, qui aimait, disaient-ils, à justifier sa révolution par la nôtre; tantôt, attachant l'Autriche à leur cause, ils supposaient entre elle et Buonaparte une correspondance active, et attendaient de Vienne Marie-Louise et son fils, pour les couronner; tantôt, pour rassurer les esprits sur les intentions de nos voisins les Suisses, ils en faisaient une puissance neutre qui protégerait une partie de nos frontières; tantôt ils désavouaient les résolutions du congrès,

les armemens de l'Europe, l'insurrection du midi : puis, lorsque ces jongleries étaient trahies par les événemens, de nouveaux mensonges venaient le lendemain remplacer les mensonges de la veille. Le roi d'Angleterre, qui ne se réconciliait pas, ils le faisaient mourir pour supposer des dissentions dans sa famille ; ils chassaient de sa capitale le roi d'Espagne, pour l'occuper de lui-même et non de nous ; ils menaçaient de la peste et des Turcs les frontières de la Hongrie et de la Russie, et déjà même avaient rasé Bucharest ; ils faisaient avancer Murat victorieux dans l'Italie, qu'ils soulevaient toute entière à sa voix. Quant à ces troupes fidèles du midi qui se dirigeaient immédiatement sur Lyon, et dont il n'était plus possible de cacher la marche, « ce n'était, à les » en croire, qu'un méprisable rassemblement » d'hommes égarés, la plupart sans patrie (1) ; » ce n'était qu'un ramassis de canaille auquel on » donnait quarante sous par jour (2) ; ce n'étaient » que des hordes égarées, des satellites soldés par » la tyrannie, laissant tomber leurs poignards de » leurs tremblantes mains (3). » Enfin, des voyageurs *dignes de foi*, attestaient, disait-on, que

(1) Journal de Lyon, 11 avril.

(2) Lettre de M. Ganière, de St-Vallier, dans le journal de Paris, du 10 avril.

(3) Proclamation du général Dessaix, du 1.er avril 1815.

Valence était en feu, que les *brigands* avaient juré d'incendier et raser Lyon, etc., etc. (1)

Il s'en fallait de beaucoup toutefois que les rebelles eussent conçu un tel mépris de l'armée qui s'avançait : rien ne prouve mieux combien ils en redoutaient la valeur, que les apprêts immenses qu'ils firent pour se défendre.

La précaution de mettre Lyon en état de siége ; l'arrivée du régiment des flanqueurs de la garde et d'un bataillon du 5.e de ligne ; celle du 6.e et du 49.e de ligne ; la marche enfin des troupes en garnison à Lons-le-Saunier, et de celles qu'amenait le général Grouchy (2) ; la présence même de cet officier fameux, tout cela ne put rassurer les rebelles : on crut indispensable de faire des levées extraordinaires d'hommes par tous les moyens que la terreur peut inventer. On ordonne le doublement et l'entier équipement de la garde nationale de Lyon (3), sans distinction d'âge ; on promet des récompenses aux gardes nationaux qui voudraient s'enrôler contre les *hordes du midi*, c'est le nom que l'on donnait à l'armée royale ; puis, pour exciter les campagnes ainsi que les départemens voisins, par des exemples, on supposa qu'il

(1) Tableau historique, page 63.

(2) Journal de Lyon, des 21, 25 mars, 2, 4 et 8 avril.

(3) Proclamation du 25 mars 1815, par M. de Fargues.

y avait eu neuf à dix mille enrôlemens à Lyon (1), tandis que la faction eut bien de peine à trouver 93 prosélytes (2) dans la garde nationale.

En même temps, on donna l'ordre aux maires de campagne de faire partir, sous des peines sévères, dans les vingt-quatre heures, tout ce qui était en état de porter les armes. Bientôt on vit arriver dans les murs de Lyon (3) des troupes de Nestors aux cheveux blancs, des Achilles imberbes, des bossus, des boiteux, armés de piques, de barres de fer, de bâtons, de faulx : à la tête de ces étranges bataillons que poussait la contrainte, ou qu'animait l'espoir du pillage bien plus que l'amour de la patrie, on voyait quelquefois des femmes, ou plutôt des bacchantes, chanter, le sabre en main au lieu de thyrse, *ça ira*, ou *la Marseillaise*, parcourir les cabarets, danser dans les églises, et partout offenser la pudeur par les propos de la licence la plus dégoûtante.

Enfin, pour que rien n'y manquât, on fait un appel à tout ce que la populace a de plus corrompu et de plus vil, pour s'organiser en corps libres. Bientôt ils se répandent comme des furieux dans le Dauphiné, pour y prêcher le pillage et en donner l'exemple : ils soulèvent au son du tocsin, la popu-

(1) Journal de Paris, 10 et 11 avril.
(2) Tableau historique, page 63.
(3) Tableau historique, page 62.

lation épouvantée, traînent sur leurs pas, sans équipages, sans armes et sans vivres, les hommes les plus timides ; désolent le tranquille habitant des campagnes, par des réquisitions et des prétentions sans bornes ; commettent les plus horribles excès chez un grand nombre d'ecclésiastiques ; brisent les portes des églises, violent le sanctuaire, assassinent enfin à St-Marcellin, un jeune maire, pour avoir refusé de se joindre à leurs bandes effrénées.

Tels étaient les épouvantables auxiliaires avec lesquels les factieux prétendaient nous rendre à la liberté, au bonheur et à la gloire.

De pareils ennemis n'étaient pas dangereux, et ce ne furent ni leurs menaces, ni leurs approches qui déterminèrent la retraite de M. le duc d'Angoulême. Il céda à des événemens d'une tout autre considération.

On sait que sa droite était appuyée aux Alpes par le général Ernouf, qui, à la tête de ses fidèles Marseillais, avait pris position à Sisteron, et par les généraux Gardanne et Loverdo, qui, à la tête du 58.e, du 83.e et de quelques gardes nationales, se dirigeaient sur Grenoble.

Après quelques engagemens dans les montagnes de la Mure et de Corp, le 58.e de ligne passa avec son général sous l'aigle des rebelles. Le 83.e, à l'exception du colonel et de quelques officiers,

avait deux jours après suivi cet exemple à Gap, et abandonné son général (1).

Par ces deux événemens, la droite du Prince se trouvait à découvert et son flanc menacé, sans que le corps du général Ernouf, qui s'avança aussitôt sur Gap, pût lui être d'un grand secours.

Sur les derrières, le Prince n'était pas plus en sureté.

Le général Ambert, dans la 9.e division militaire, avait fait défection.

Le général Laborde imitant cet exemple, avait rétabli le drapeau tricolore dans Toulouse, et fait arrêter MM. de Damas et de Vitrolles.

Le général Gilly, le même à qui le Prince avait confié l'organisation des troupes royales à Nîmes, marchait contre lui avec les 13.e et 63.e de ligne, le 10.e des chasseurs et plusieurs corps de volontaires (2).

Les gardes nationaux enrôlés à Nîmes se voyaient forcés de retourner sur leurs pas (3).

Quatre compagnies d'artillerie dirigées de cette ville sur Narbonne, par le maréchal Pérignon, dé-

---

(1) Proclamation du général Grouchy, du 6 avril 1815.

(2) Ordre du jour du maréchal Suchet, au quartier général de Lyon, le 10 avril 1815.

(3) Journal de Paris, du 5 avril.

sobéissaient à cet ordre et se portaient sur Toulouse (1) pour y renforcer les séditieux.

Le général Leclerc, stationné à Avignon avec un régiment, ne montrait pas des dispositions moins hostiles, et prenait des mesures pour se porter à la position du Moinas (2), derrière le Prince.

Enfin, du côté de Lyon, tout était en armes : une force imposante en troupes de ligne, comprimait tous les efforts qu'auraient pu faire les Royalistes. Le général Piré s'embarquait sur le Rhône avec le 6.e de ligne ; le général Grouchy se disposait à le suivre avec de plus grandes forces (3) ; l'arrivée annoncée du maréchal Suchet montrait enfin que le gouvernement allait déployer toutes ses ressources, pour terminer une guerre dont l'exemple n'était pas sans danger, et qui l'empêchait de diriger sur l'Italie où il eût peut-être trouvé des partisans, une expédition capable d'inquiéter l'Autriche sur ses derrières.

Ainsi pressé ou trahi et près d'être enveloppé de toute part, le Prince se détermina à rétrograder et à prendre des positions plus sûres.

Il donna des ordres le 5 pour l'évacuation de

---

(1) Lettre du général Laborde au ministre de la guerre, du 4 avril, dans le moniteur du 19.

(2) Rapport du général Grouchy, du 11 avril 1815.

(3) Proclamation de ce général, du 6 avril.

Romans. En conséquence, sa troupe passa sur la rive gauche de l'Isère, brûla la partie du pont de Romans qui était en bois, détruisit le bac et se dirigea sur Valence.

Le général Piré arriva dans ces entrefaites par le Rhône, avec le 6.e de ligne, et débarqua proche de Tain.

Le 6 avril, les rebelles firent des dispositions pour passer l'Isère. Un combat s'engagea d'une rive à l'autre dès 11 heures du matin, et dura jusqu'à la nuit. Les rebelles avaient du canon et tiraient à mitraille; le bataillon des volontaires de Vaucluse, parfaitement armé et équipé, et l'un des plus distingués de l'armée royale, gardait la rive gauche, mais sans artillerie, et ne se défendait qu'en tirailleur. Un Lyonnais, enrôlé dans ce bataillon, M. Métallier, montra par un trait remarquable d'intrépidité, à quel point était porté l'enthousiasme de ce corps: il alla planter le drapeau blanc, en face de l'ennemi, dans la rivière, à vingt pas du rivage, au milieu d'une grêle de balles et de mitraille; action qui le lendemain lui valut les éloges du Prince, ceux de l'armée, et la décoration des braves.

Le colonel du bataillon de Vaucluse fut tué au commencement de l'action: il y eut de part et d'autre un certain nombre d'hommes mis hors de combat. Mais le passage de la rivière ne put être effectué.

Le même jour, à midi, le Prince étant monté à cheval pour reconnaître les manœuvres et les forces de l'ennemi, reparut à Valence vers quatre heures, et donna ses ordres pour la retraite.

Elle commença à dix heures du soir et continua le reste de la nuit en bon ordre, sans être inquiétée. L'armée fit une halte à Loriol, et alla coucher à Montelimart.

Là, elle fut abandonnée par les chasseurs du 14.e, au nombre d'environ 150, et par le 1.er étranger, qui ne comptait au plus que 200 hommes. Le même jour au matin, une avant-garde de volontaires de Vienne était venue occuper Valence, annonçant la troupe de ligne dont elle était suivie.

Le 8 avril, l'armée royale arriva de bonne heure à Pierre-Latte, et ses avant-postes à la Palud. Le général Grouchy, parti enfin de Lyon, la poursuivait en personne.

Au moment où le Prince faisait des dispositions pour gagner le Pont St-Esprit, s'y appuyer, et de là se diriger sur Nîmes, il fut informé que le traître Gilly l'avait prévenu et que le général Merle avait été obligé de se retirer sur Montdragon. M. de la Vaugué étant allé prendre position à la tête du pont, fut abandonné par un détachement d'artillerie qui refusa de faire feu. Il se replia avec ses volontaires, après une fusillade (1). Aussitôt le

(1) Rapport du général Grouchy, du 11 avril 1815.

Prince mit son armée en défense, à mille pas en avant de Pierre-Latte. En ce moment, il fut encore abandonné par 150 ou 200 hommes du 10.e Mais le reste du corps et tous les volontaires se montrèrent inébranlables dans leur fidélité.

Une seule issue restait au Prince, celle de gagner les Hautes-Alpes où il eût trouvé le général Ernouf avec ses Marseillais, et d'où il eût pu gagner ou Marseille ou le Piémont. Mais M. le duc d'Angoulême ne voulut ni faire verser inutilement le sang en prolongeant une lutte que la trahison avait rendue trop inégale, ni abandonner des serviteurs si fidèles. Par le dévouement le plus héroïque, il préféra d'exposer sa tête aux mêmes coups qui avaient frappé l'infortuné duc d'Enghien, pour tenter de sauver les braves qui s'étaient attachés à sa fortune. Il se décida à négocier. La seule condition qu'il mit à sa retraite, fut la liberté à ses compagnons d'armes de se retirer avec des passeports, dans tels lieux qu'il leur plairait de choisir, et il s'engagea de se rendre lui-même dans un port voisin de l'Espagne, pour s'y embarquer avec son état-major et sa suite : ces conditions ne pouvaient manquer d'être acceptées.

L'armée ne fut pas plutôt instruite de la négociation, que, quittant ses rangs et ses positions, elle se porta toute entière auprès du Prince pour lui offrir de se faire jour à travers les bataillons ennemis, et de verser pour son salut jusqu'à la der-

nière goutte de son sang. Il est plus aisé de concevoir que de décrire tout ce qu'il y eut de déchirant dans cette scène. Chaque officier, chaque soldat fondait en larmes : le Prince lui-même était vivement ému ; mais fidèle au dévouement généreux qui l'avait porté à traiter, le spectacle même d'une si touchante fidélité, ne servit qu'à l'affermir dans sa résolution. Il rassurait, il consolait chaque officier, presque chaque soldat ; il les remerciait avec attendrissement de leur attachement, de leurs services. Enfin il capitula et prit avec sa suite la route du Pont St-Esprit, sans autre escorte qu'un détachement de chasseurs rebelles.

Avant de partir il avait exigé la délivrance des passeports, et fait distribuer à ses braves tout l'argent de sa cassette.

Il descendit au Pont St-Esprit chez le maire, où il ordonna aussitôt des dispositions pour prendre la route de Cette dans la nuit même.

La maison du maire, en attendant, fut entourée des troupes et de l'artillerie du général Gilly.

A l'heure indiquée, les voitures furent prêtes, et les chevaux atelés. Mais le général Grouchy, qui avait été prévenu de la capitulation par un courrier, survint en ce moment, et s'opposa au départ sous prétexte que la capitulation avait besoin d'être ratifiée : déloyauté si honteuse à ses propres yeux et à ceux de toute la faction, qu'on chercha à en rejeter l'opprobre sur les gardes na-

tionales *qui n'avaient pas voulu*, disait-on (1), *reconnaître la capitulation.*

Aussi fut-elle foulée aux pieds avec barbarie, même à l'égard des soldats. A peine les divers corps de l'armée royale se furent-ils soumis à leur licenciement, qu'on ne leur tint aucun compte, ni de leurs passe-ports, ni des engagemens qui avaient été pris pour la sureté des personnes et pour la protection de leur retraite; les uns, et sur-tout les officiers sont arrêtés, la faction elle-même s'en vanta dans les journaux (2); d'autres sont dépouillés, massacrés au passage du Pont St-Esprit, ou jetés au Rhône; ceux-ci trouvent des traitemens inhumains, la mort même, dans les champs, dans les chemins les plus détournés; ceux-là dans l'intérieur des maisons où ils avaient cru trouver l'hospitalité; et les chefs, soit impuissance, soit complicité, ne réprimèrent point ces fureurs.

Cependant, le général Grouchy avait adressé la capitulation au maréchal Suchet à Lyon. Ce général était, dit-on, à table, avec son état-major et d'autres officiers, lorsqu'arriva l'aide-de-camp porteur de la dépêche. Des officiers parlèrent de l'événement avec inconvenance. Le Maréchal les rappela au respect qui était dû au

(1) Journal de Paris, 13 avril 1815.

(2) Moniteur du 17 avril.

malheur.

malheur. Un moment après, ils revinrent sur ce sujet et témoignèrent l'empressement qu'ils auraient de voir le Prince à Lyon, au pouvoir de Buonaparte. *La capitulation s'y oppose*, reprit le Maréchal : *sauvons au moins l'honneur ; c'est tout ce qui nous reste. — Quel parti prendriez-vous donc si le Prince passait ici ? — Celui de lui rendre tous les honneurs dus à son rang* (1).

Le Maréchal transmit au gouvernement de Buonaparte, la dépêche du général Grouchy, par la voie du télégraphe.

Pendant qu'on suspendait ainsi l'exécution du traité, le Prince était étroitement resserré dans la maison qu'il habitait ; bientôt on plaça des gendarmes jusque dans son appartement. D'indignes soldats faisaient entendre autour de lui des cris, des vociférations effrénées. Ses serviteurs étaient dans les plus vives alarmes ; la France entière frémissait au souvenir de la tragédie de Vincennes. Lui seul était tranquille et calme.

Un jour il entendit un factionnaire chanter à demi-voix, sous ses fenêtres, l'air chéri de *vive Henri IV*. Le Prince surpris entr'ouvre doucement sa croisée, et laisse tomber une pièce d'or. Le militaire, un moment après, voyant le duc de Guiche qui passait pour aller visiter l'illustre prisonnier, l'arrêta, lui raconta ce qui venait de se passer.

(1) Tableau historique.

Dites au Prince, ajouta-t-il, avec émotion, en mettant la main sur son cœur, *dites-lui que sa pièce est là... là.*

C'est dans ces tristes circonstances que le Prince donna le plus sublime exemple de la véritable grandeur. S'oubliant lui-même pour ne songer qu'à la patrie, et à l'honneur de son auguste race, il écrivait du fond de sa prison, avec cette simplicité d'un héros : *Je suis résigné à mon sort. Je ne crains ni la mort ni la prison. Que le Roi ne consente à rien d'indigne de sa couronne pour me tirer d'embarras.* Paroles mémorables, et que répétera avec respect la postérité la plus reculée.

Enfin, Buonaparte s'expliqua : le temps révélera peut-être un jour les véritables conseils qui dirigèrent sa politique. Il donna ordre de remettre le Prince en liberté. Voici ce qu'il écrivit au comte Grouchy, le 11 avril.

« M. le comte Grouchy, l'ordonnance du roi » en date du 6 mars, et la déclaration signée » le 13 à Vienne par ses ministres, pouvaient » m'autoriser à traiter le duc d'Angoulême, » comme cette ordonnance et cette déclaration » voulaient qu'on traitât moi et ma famille. » Mais, constant dans les dispositions qui m'a- » vaient porté à ordonner que les membres de » la famille des Bourbons pussent sortir librement » de France, mon intention est que vous don- » niez des ordres pour que le duc d'Angoulême

» soit conduit à Cette, où il sera embarqué, et » que vous veilliez à sa sureté, et à écarter de » lui tout mauvais traitement.

» Vous aurez soin seulement de retirer les fonds » qui ont été tirés des caisses publiques, et de » demander au duc d'Angoulême, qu'il s'oblige » à la restitution des diamans de la couronne » qui sont la propriété de la nation.

» Vous lui ferez connaître en même-temps les » dispositions des lois des assemblées nationales, » qui ont été renouvelées, et qui s'appliquent » aux membres de la famille des Bourbons qui » entreraient sur le territoire français, etc. »

Aussitôt que cet ordre fut parvenu, le Prince fut dirigé sur Cette. Il était accompagné de MM. de Guiche, d'Escars, de Damas, et Melchior de Polignac ses aides-de-camp; de M. de Levis, officier d'ordonnance, et d'un secrétaire. L'escorte était commandée par le lieutenant-général Radet. Les autres personnes de la suite du Prince obtinrent des passe-ports et prirent d'autres directions. Il arriva à Cette le 16 avril à huit heures du soir, et descendit chez M. Ratye fils, maire de la ville. Deux heures après, il s'embarqua sur un bâtiment suédois, appelé le *Scandinavia*, qui se dirigea vers Cadix.

Le bruit a été généralement répandu que le Prince avait été indignement dépouillé avant de partir du Pont St-Esprit, et que son épée tomba

dans les mains de l'un des plus féroces brigands du Midi. On a même dit que le portrait d'une princesse chère à son cœur et à tous les Français, lui fut ravi (1) : *ce sont les brillans qui vous tentent*, dit le Prince au ravisseur ; *mais le portrait ?* — *Et le portrait aussi*, répliqua l'autre.

Quoi qu'il en soit, toute la petite ville de Cette, au bruit vrai ou faux d'une si lâche spoliation, accourut sur le port, offrant au Prince et déposant à ses pieds, avec enthousiasme, tout ce qui pouvait lui être nécessaire pour le voyage qu'il entreprenait. Animé du même sentiment, l'un des premiers négocians de Montpellier accourut aussi, et offrit au Prince l'hommage d'un riche porte-feuille. C'est ainsi que s'honore la fortune : c'est à ce prix qu'il est permis d'en ambitionner les faveurs. Au milieu de ce déluge de bassesses, de crimes et de perversité, l'imagination a besoin de se reposer sur de semblables traits.

Ainsi se termina une entreprise non moins digne par la valeur de son illustre chef et par l'intrépidité de ses compagnons de gloire, que par son noble but, d'un plus heureux sort. Quelle révolution se fût opérée peut-être, si le Prince pénétrant jusqu'à Lyon, eût pu se réunir à cette immense majorité dont les vœux l'appelaient en secret ; à ces mêmes hommes qui, en 1793, don-

(1) Tableau historique, page 75.

nèrent au Roi de si éclatantes marques de leur courage et de leur dévouement ! Quelle différence dans nos destinées, si en ralliant sur l'importante position de Lyon ces peuples ardens et fidèles de l'ouest et du midi, il eût pu donner aux autres le signal au moins de l'espérance ! Tant de Français qui n'ont été coupables que d'avoir trop tôt désespéré de la patrie, de s'être abandonnés trop facilement à la terreur que leur inspirait Buonaparte, d'avoir trop aisément cru à la défection de l'Europe, tous ces Français, plus crédules que mal-intentionnés, auraient fui ou déserté les drapeaux de la rebellion, et le nouveau Spartacus, réduit au misérable appui d'une poignée de séditieux, eût pu être ou chassé sans le secours de l'étranger, ou forcé de demander une seconde fois la vie, en descendant une seconde fois du trône.

Cette gloire semblait être due au héros qui, dans ce peu de jours d'une expédition brillante et malheureuse, montra autant de fermeté, de ressources, de courage, que s'il eut passé sa vie dans les camps. Toujours le premier sous les armes, le dernier à la retraite ; présent par-tout où il y avait des fatigues à supporter, des dangers à courir ; unissant à la sagesse des combinaisons la promptitude et la vigueur dans l'exécution, il faisait revivre en lui tous les héros de sa race.

La discipline la plus parfaite acheva d'honorer ses armes ; et tandis que les agens de la faction

ne parlaient que d'incendies, de dévastations et de massacres, ses soldats couchaient sur la dure, respectaient les chaumières comme les châteaux, partageaient leur bourse et leur pain avec les pauvres cultivateurs, avec leurs prisonniers. Leur mémoire sera long-temps en honneur dans tous les lieux où ils se sont montrés.

Tant de valeur et de vertu ne purent triompher de cet aveugle destin, qui, pour l'éternelle leçon des peuples, nous réservait encore de si terribles épreuves. Le départ du Prince fut un signal de défection pour le reste du midi ; Avignon, Toulon, Marseille, toute la Provence, tout le Languedoc, furent obligés de se courber devant les aigles rebelles. Un voile funèbre s'étendit bientôt sur le reste de la France. Nous fûmes sans patrie.

CHAPITRE QUINZIÈME.

Résolutions du congrès. — Dispositions de défenses à Lyon. — Mesures révolutionnaires. — Fédération. — Le maréchal Suchet entre en campagne. — Affaires de Montmeillan et Aiguebelle. — Combat de Bonneville. — Combat de l'Hôpital. — Premier armistice.

Les rebelles étaient à peine délivrés des alarmes où les avait jetés la guerre du midi, que des sujets plus sérieux d'inquiétude vinrent les assaillir.

On sait que dès le 13 mars, le congrès informé de la descente de Buonaparte, avait déclaré que ce banni, « en rompant la convention qui l'avait » établi à l'île d'Elbe, avait détruit le seul titre » légal auquel son existence se trouvait attachée ; » qu'il s'était privé lui-même de la protection » des lois ; qu'il s'était placé hors des relations » civiles et sociales, et s'était livré à la vindicte » publique. »

Si Buonaparte remonté sans résistance sur le trône, et protestant à la face de l'univers qu'il renonçait désormais à tout projet de conquête, put se flatter un moment d'en imposer à la coalition, il dut être bientôt détrompé par les deux déclarations du congrès de Vienne, du 25 mars et du 2

avril : dans l'une, les puissances s'engageaient solennellement « à réunir toutes les forces de leurs » états respectifs, pour maintenir dans toute leur » intégrité les conditions du traité de paix, pour » les garantir contre toute attaque, notamment » contre les plans de Napoléon Buonaparte, et » contre tous ceux qui se joindraient à sa faction »; dans l'autre, elles « déclaraient qu'elles se garan- » tissaient mutuellement leurs trônes et leurs états; » qu'elles regardaient la légitimité des Princes, » comme la sauve-garde de la tranquillité inté- » rieure des peuples; qu'elles sacrifieraient tout » pour que cette légitimité fût par-tout respectée; » qu'en conséquence, elles accordaient dix jours à » Napoléon Buonaparte pour quitter la France, » et rentrer dans l'île que la clémence des alliés » lui laissait, et dix jours à l'armée française pour » rentrer sous l'obéissance de Louis XVIII; que » ce délai passé sans que l'ordre fût rétabli, les » puissances alliées proclamaient Napoléon Buona- » parte et les armées françaises, ennemis irré- » conciliables de la France et de l'Europe, et » feraient marcher les troupes combinées d'Alle- » magne, d'Angleterre et de Russie, pour repla- » cer sur son trône, un Prince que des droits im- » prescriptibles et sacrés y rappelaient. »

Le Roi de France était partie contractante dans ces déclarations.

Un million d'hommes armés les appuyaient.

Le péril était pressant, et la résistance d'autant plus aveugle, qu'au milieu de la stupeur dont la France avait été frappée à l'apparition de Buonaparte, et dont il avait si habilement profité, il n'était pas difficile de démêler que les Bourbons conservaient un nombre infini de partisans, et qu'il inspirait lui-même plus de terreur que d'intérêt. Il ne résolut pas moins de soutenir une lutte si insensée, au risque d'ensevelir la France sous ses ruines.

Les moyens qu'il employa furent les mêmes qu'il avait toujours mis en usage, le mensonge et le despotisme.

Son premier soin fut de dissimuler aux Français l'orage qui grondait sur sa tête, et qui eût pu répandre la terreur parmi ses amis, l'espérance parmi les royalistes. Par son ordre, les journaux gardèrent d'abord le silence sur toutes les déclarations du congrès; puis, lorsqu'on fut assuré qu'elles avaient trompé la vigilance de la police, en se répandant par la voie du commerce, on s'appliqua à jeter des doutes sur leur authenticité: l'impudence fut portée au point qu'à l'époque du 29 mars, seize jours après le premier acte du congrès, lui-même fit publier, sous la forme d'un rapport fait au conseil des ministres, un écrit où l'on ose dire que « cette déclaration paraît » apocryphe; qu'il faut la classer au nombre de » ces pièces fabriquées par l'esprit de parti, et par

» ces folliculaires qui sans mission se sont, dans ces » derniers temps, ingérés dans toutes les affaires » de l'état ; que cette pièce est émanée de la léga- » tion du comte de Lille à Vienne ; laquelle » légation a ajouté au crime de provoquer l'assas- » sinat, celui de falsifier la signature des membres » du congrès. »

Cette dégoûtante supposition fut répétée le 2 avril sous le titre de rapport des présidens du conseil d'état, dans le conseil des ministres. Ce ne fut que le 13 avril, et sous la forme d'un troisième rapport fait par le duc de Caulaincourt, qu'on avoua la nouvelle confédération ; mais toutefois en jetant encore un voile sur les actes du 25 mars et du 2 avril, qui, à cette époque pourtant, n'étaient pas moins connus que le premier.

En même temps Buonaparte fit publier, selon son usage, toutes sortes de nouvelles et de contes absurdes, pour persuader au peuple la prochaine dissolution de la ligue qu'il ne pouvait plus désavouer : à l'en croire, on n'attendait plus à Paris que le comte de Lichtenstein pour publier les secrets accords de l'Autriche ; Murat avait déjà traité avec cette puissance ; le Piémont, l'Espagne et la Pologne étaient en insurrection ; les armées de la Saxe, de la Belgique refusaient de marcher ou désertaient ; 30,000 Prussiens étaient en sédition et rétrogradaient ; la Russie et l'Angleterre se disposaient à la paix ; le prince Talleyrand était arrêté ; toute

l'Europe, enfin, allait prendre une nouvelle face.

Ces impostures, sans produire beaucoup d'effet, ne laissèrent pas de séduire ou d'intimider quelques citoyens. Toutefois, il y en eut peu qui prirent la peine de voter sur l'acte additionnel aux constitutions, et encore y eut-il division sur l'acceptation. On a cité à cette occasion un trait de fermeté qui, à raison de la condition de son auteur, appartient à l'histoire. Quelques personnes pressaient le concierge de la cour royale d'accepter l'acte additionnel : *j'ai refusé*, dit-il dans son langage, *de signer contre Louis XVI, il y a plus de vingt ans ; je n'irai pas signer aujourd'hui contre toute sa race.* Celui du tribunal civil imita cet exemple, en disant : *je ne signe pas ce que je ne comprends pas.*

D'un autre côté, le serment qu'on exigea des fonctionnaires publics, trouva aussi beaucoup de réfractaires.

On refusait même assez généralement d'arborer la cocarde tricolore ; il fallut trois proclamations, beaucoup de menaces, et l'exemple de quelques amendes pour y déterminer la plupart des habitans.

La garde nationale, à son tour, n'était guère mieux disposée pour l'usurpateur. On l'excitait à marcher, ou tout au moins à former des bataillons mobiles levés dans son sein. Elle déclarait qu'instituée pour défendre ses foyers, elle ne prendrait point rang dans l'armée active. On

voulut user de violence, pour l'obliger de faire un choix ou de tirer au sort : cette prétention excita de la résistance et du tumulte. Plusieurs officiers, grenadiers et chasseurs furent arrêtés, d'autres obligés de fuir ; mais le corps demeura inébranlable dans son refus. Cette scène orageuse se passa au palais St. Pierre ; elle força les factieux de renoncer à cet enrôlement.

Bien loin de servir la rebellion, un grand nombre d'habitans de la cité et du département, pour servir la cause du Roi, formèrent un corps sous le nom de *Chasseurs de Henri IV*, sous les ordres du comte d'Espinchal, qui tint la campagne dans le Forez jusqu'après la capitulation de Lyon. On arrêta dans le temps à Oullins, plusieurs citoyens qui s'y étaient rendus pour se joindre à ce corps.

Ce qui mérite d'être particulièrement remarqué, c'est que de tous les membres du corps municipal qui ayant pris part à la fameuse séance du 8 avril, avaient été ensuite écartés de cette administration, ou avaient donné leur démission, aucun ne prit du service sous l'usurpateur, quoique plusieurs d'entr'eux y fussent vivement sollicités ; aucun n'accepta l'acte additionnel ; aucun ne lui prêta serment (1).

---

(1) Ceux qui se sont trouvés dans cette position, sont : MM. de Sainneville, de Cazenove, de Laurencin, de Varax,

Mais rien ne montra mieux quel était l'esprit de la ville et du département, que le petit nombre des électeurs qui se présentèrent aux assemblées électorales le 12 mai. De 227 membres dont était composé le collége de département, on n'en put réunir que 74, en sorte qu'on ne parvint pas même à y faire des élections valides ; tandis que lorsqu'au mois d'août suivant, le même collége fut convoqué par le Roi, il réunit 185 électeurs. Les proportions furent à peu près les mêmes pour le collége d'arrondissement ; encore est-il juste de remarquer que dans les assemblées du 12 mai, une grande partie des électeurs ne se présentèrent qu'avec l'intention très-louable de s'opposer à de mauvais choix, et qu'en effet ils tombèrent tous, sinon sur des Royalistes, au moins sur des hommes qui étaient d'ailleurs estimés.

Aussi, la police de Buonaparte, tout en exaltant l'esprit libéral qu'elle se vantait de trouver à Lyon, se montrait-elle très-ombrageuse : elle défendait de sonner le tocsin en cas d'incendie. Par ses placards, par son journal, elle se plaignait sans cesse de machinations secrettes, de complots, d'amas de munitions et d'armes; elle signalait comme en 1793, les prêtres et les châteaux; elle faisait des visites do-

---

de Chaponay, de la Chassagne, Guerre, Masson-Mongez et Falsan aîné.

miciliaires, de continuelles arrestations (1). On croyait avoir rétrogradé aux jours affreux des comités révolutionnaires.

Toutefois ce n'étaient là que de faibles ressources contre les immenses armemens de la ligue Européenne. Buonaparte se décida enfin à déchirer le voile, à commander par la terreur, à arracher, s'il était possible, la France entière à ses fondemens, pour la précipiter avec lui sur les innombrables bataillons qui le menaçaient.

Il commence par s'assurer une aveugle obéissance dans les autorités publiques, en nommant un nouveau maire, un nouveau conseil municipal, un nouveau conseil de département, et en faisant nommer de nouveaux maires dans les campagnes; ce qui toutefois ne lui réussit qu'imparfaitement.

La garde nationale est ensuite réorganisée.

Un nouveau préfet est appelé.

A ces premières précautions succèdent bientôt de plus grands moyens.

Des commissaires extraordinaires puisés parmi les plus fougueux vétérans de la révolution, ou

(1) Parmi ces victimes de la tyrannie, on cite M. Dunand, curé de Saint-Cyr, qui a subi une longue et odieuse captivité; MM. Fion, Alexis Durand, Coste, agent de change; Chappet-Vengel, Rigaud fils, Poulat, l'abbé Greppo, Aldey, Lassenave, Gingenne, etc. etc.

parmi les hommes les plus exaltés de nos jours, sont envoyés dans les provinces en proconsuls. Les Rœderer, les Lecointe-Puyraveau parmi les premiers; les Maret, les Teste parmi les autres, viennent tour à tour prêcher le Buonapartisme et la licence, organiser la révolte, comprimer les gens de bien par la terreur d'un pouvoir sans bornes, séduire et irriter la populace, et lui désigner les victimes sur qui elle pourra tôt ou tard exercer ses fureurs.

En même temps, et c'était là le pivot principal sur lequel devait rouler le nouveau *gouvernement révolutionnaire*, ils instituent sous le nom de fédération, une nouvelle ligue savamment combinée sur les élémens de celle du seizième siècle et de nos modernes comités révolutionnaires : association redoutable, dont le but apparent était de se réunir avec la garde nationale pour défendre, les armes à la main, ce que la faction appelait le salut de la patrie, l'honneur et l'indépendance de la nation; mais en effet pour soutenir le trône chancelant de Buonaparte, à la faveur de l'effervescence populaire et d'une véritable inquisition, et en essayant d'enlacer tous les départemens sous ses lugubres réseaux.

Ce qu'il y eut de plus malheureux, de plus déplorable, il faut le dire, dans cette réunion sinistre, ce qui sera pour tout homme honnête et sans passion, un long sujet de douleur et d'éton-

nement, ce fut le prestige, l'entraînement inexplicable d'un certain nombre de citoyens de toutes conditions, respectables jusqu'alors par leur bonne foi, par leur désintéressement, par la probité de leurs principes, qui, ayant rêvé pendant vingt ans je ne sais quelle chimérique liberté, et l'ayant poursuivie au travers de tous les déchiremens politiques, sans la trouver, sans être détrompés, furent les dupes d'une institution et d'un homme également ennemis de toute liberté, se jetèrent pour poursuivre cette illusion, dans une faction dont ils auraient eux-mêmes été un peu plus tard les premières victimes, si la Providence ne les eût sauvés avec nous tous de leur propre aveuglement. Et ce qui était bien plus étrange encore, on vit dans ce foyer de révolution et d'anarchie, jusqu'à des victimes que l'anarchie et la révolution avaient jadis frappées, non-seulement dans leurs fortunes, mais dans leurs plus chères affections; que dis-je? on y vit jusqu'à des hommes qui, au 29 mai et pendant le siége de Lyon, avaient scellé de leur propre sang leur profonde horreur pour les excès auxquels, sans y songer, ils allaient prêter l'appui de leurs noms! On ne doit donc pas s'étonner si la fédération de Lyon, composée d'élémens si contraires, a si peu répondu aux noirs desseins de ses secrets instigateurs, si les plus brûlans transports des fédérés connus se sont presque toujours exhalés en vaines paroles, si les conspirateurs

rateurs se sont trouvés enchaînés par le moyen même qu'ils avaient mis en usage pour accroître leur crédit et leur force. Il faut gémir sur l'erreur de tant d'hommes si peu faits pour une pareille réunion : il ne faut pas tout condamner sans réserve.

Après s'être ainsi rendu maître de tous les ressorts qu'il supposait capables de seconder ses vues, le gouvernement fit ses dispositions militaires. Elles se succédèrent avec une grande précipitation.

Il commença par rappeler tous les militaires en retraite ou en congé.

Il fit ensuite un appel à tous les membres de la légion-d'honneur.

Il créa des compagnies d'élite dans tous les corps de gardes nationales, et ordonna le doublement de celle de Lyon.

Il enleva 500 chevaux dans un seul jour, aux habitans.

Il établit une compagnie de chasseurs à cheval tenue de s'équiper à ses frais.

Il arracha à leurs études les enfans de diverses écoles, pour les enrôler.

Il appela tous les célibataires.

Il requit la conscription de 1815.

Puis enfin deux millions de gardes nationaux.

Et tout cela même ne lui suffit pas encore : ce n'était plus comme autrefois des volontaires, des

conscriptions qu'il prétendait offrir en holocauste au démon de la guerre, c'était la population toute entière qu'il voulait forcer de se *lever en masse.*

Buonaparte ayant ainsi composé au moins les cadres de son armée active, imagina d'autres mesures non moins violentes pour forcer particulièrement les villes et les villages à se défendre, c'est-à-dire, pour les livrer, par une résistance impossible et absurde, à toutes les horreurs de la guerre. Il ordonna que les ponts fussent coupés ou défendus; que tous les chemins, toutes les collines fussent hérissés de redoutes. La ville de Lyon, comme il est aisé de le comprendre, ne fut point exceptée de la commune loi: il prétendit au contraire s'en faire un boulevart. Deux ou trois lignes de circonvallation en terre couvrent ses approches: 300 bouches à feu les défendent, ou, ce qui est la même chose, y appellent des combats capables de dévaster ses campagnes, et de la réduire elle-même en cendres: 4000 ouvriers sont d'abord employés à élever ces innombrables redoutes, ou plutôt à creuser les tombeaux des habitans; la garde nationale toute entière, les citoyens de tout âge et de tout état y sont ensuite appelés; les campagnes enfin accourent, pressées par les menaces et la terreur. Les chemins, les rues sont couverts de cultivateurs arrachés aux travaux de la moisson, d'ouvriers enlevés à leurs ateliers, tous conduits comme de vils troupeaux, à ces travaux homicides. Les taxes arbitraires, les réqui-

sitions se mêlent à toutes ces corvées. Un même citoyen a été requis le même jour, pour une revue, pour un piquet, pour la garde, pour les redoutes, pour porter un lit aux hospices, pour livrer des armes à la mairie. L'anarchie s'était introduite entre les autorités elles-mêmes : l'une faisait distribuer des fusils (1) aux citoyens ; l'autre leur en demandait (2) ; une troisième voulait qu'on s'en pourvût (3). L'homme le plus résigné ne savait à qui répondre et n'avait pas le temps de respirer : chaque heure avait son tourment ; c'était une image anticipée de l'enfer.

Il ne manquait à tant de moyens révolutionnaires, que de prêcher au peuple, aux femmes, aux enfans, les mêmes fureurs qu'on avait essayé, quoique inutilement, d'exciter l'année précédente. On ne l'oublia point : c'est par une guerre d'extermination que Buonaparte voulait préluder aux beaux jours qu'il nous promettait. Voici l'extrait d'une circulaire du ministre de la guerre, publiée dans ces circonstances (4), et dont les murs de Lyon furent long-temps couverts.

« ... Si des forces plus réelles pénètrent dans

---

(1) Le commandant de la place.

(2) Le maire.

(3) Le préfet. = J'ai vu ces trois affiches contraires, à côté l'une de l'autre, le 10 juin 1815.

(4) Journal du département du Rhône, du 10 mai.

» quelques-uns de nos départemens, que des obs-
» tacles de toute espèce se multiplient sur leur
» passage ; que leurs convois, leurs détachemens
» soient détruits ou arrêtés dans leur marche ;....
» que les habitans des campagnes disputent eux-
» mêmes les défilés, les bois, les marais, les gorges,
» les chemins creux ! Cette guerre.... est toujours
» désastreuse pour l'étranger qui ne connaît ni le
» terrain ni la langue. Que le moindre bourg,
» qu'une maison isolée, un moulin, un enclos
» deviennent par la bravoure, l'industrie, l'intel-
» ligence de leurs défenseurs, des postes capables
» de retarder l'ennemi ! Que les portes, que les
» enceintes des villes soient réparées, que les ponts
» soient fortifiés et défendus ! Quand la patrie est
» en danger, tout magistrat est chef et capitaine,
» tout citoyen est soldat, etc. »

L'ardeur du peuple répondit mal à tant d'efforts. Les départemens du Rhône, de l'Isère, de la Drôme, du Mont-Blanc, des Hautes-Alpes, de la Loire et du Cantal ne purent fournir à l'armée des Alpes qu'un effectif de 16,064 hommes, en 51 bataillons.

Le commandement de cette armée avait d'abord été destiné au général Grouchy. Il passa ensuite au maréchal Suchet, duc d'Albufera, qui avait été dès ses plus jeunes années élevé à Lyon.

Le Maréchal partit le 17 mai pour Chambéry, où était le quartier-général.

Le plan des alliés ne paraissait pas être cette fois

de faire une attaque simultanée sur toute la ligne du Rhin, mais seulement sur le Rhin moyen, entre Mayence et Ostende, vers lequel ils dirigeaient leurs principales forces. Ils se bornaient à couvrir l'Allemagne méridionale par des corps d'observation. Les Suisses occupaient les frontières de la Bourgogne et les bords du Léman. Le comte Bubna était dans le Piémont, et avait des positions à Nice.

Le plan de Buonaparte semblait être aussi de porter les grands coups sur un seul point, le même que les ennemis semblaient menacer, de n'établir ailleurs que des garnisons et des corps d'observation.

Les instructions du maréchal Suchet ne furent en conséquence que d'occuper et défendre les débouchés du Mont-Blanc et du Simplon, le Mont-Genèvre et la frontière du pays de Gex.

Pour bien apprécier les mouvemens et l'issue de cette campagne, il est nécessaire de connaître les véritables forces qui furent confiées au Maréchal.

Il n'avait que deux divisions d'infanterie de ligne, les 22.e et 23.e, et une division de cavalerie, la 15.e

La première était commandée par le général Curial. Elle était de deux demi-brigades, composées chacune de deux régimens, et commandées l'une par le maréchal-de-camp Mesclot, l'autre par le maréchal-de-camp Bouvard. Ces régimens étaient le 7.e de ligne, fort de 1236 hommes; le 14.e, fort de 1110 hommes; le 20.e, de

956 hommes; le 24.e, de 967. En tout 4269 hommes.

Ces troupes étaient stationnées à Chambéry, Chatelard, Aix et Barraux.

La seconde de ces divisions, forte seulement de 1998 hommes effectifs, commandée par le général Dessaix, était disséminée à Annecy, Faverges et Frangy : elle comprenait le 42.e de ligne, fort de 428 hommes, et le 53.e, fort de 814 hommes, tous deux sous les ordres du maréchal-de-camp Meynadier; elle comprenait encore le 67.e de ligne, de 756 hommes, et le 6.e léger qui était attendu de Marseille, l'un et l'autre sous les ordres du baron de Montfalcon.

La division de cavalerie commandée par le général Quesnel, et sous ses ordres par le maréchal-de-camp Meyer, était composée de 382 hommes du 10.e de chasseurs, de 335 hommes du 18.e de dragons : l'un de ces corps était à Chambéry, l'autre à Annecy.

Il y avait de plus à Chambéry, 527 hommes d'artillerie ou du train, et 496 chevaux pour ce service, sous les ordres du général Montgenet; 159 hommes du génie, sous les ordres du général Montfort, et 38 hommes de gendarmerie.

La réserve se composait des 5.e, 6.e et 7.e divisions des gardes nationales mobilisées; la 5.e sous les ordres du général Chabert, et des maréchaux-de-camp Guillet et Soullier; la 6.e sous les ordres du général Pannetier, et des maréchaux-de-camp

Gay et Duvigneau ; la 7.e sous les ordres du général Maransin, et des maréchaux-de-camp Bernet et Gasquet.

La première, forte de 5281 hommes, occupait Grenoble et la rive droite de l'Isère jusqu'à Barraux; la 2.e de 3115, était partagée entre Valence et le Châtelard ; la 3.e de 2635 hommes, était encore à Lyon.

Une autre division de garde nationale sous les ordres du général Dufresse (la 6.e bis), était destinée à agir dans le midi.

Enfin, il y avait 14 bataillons de gardes nationales, présentant un effectif de 3278 hommes, répartis dans les places fortes, telles que Briançon, Grenoble, Barraux, Mont-Dauphin, Pierre-Châtel, Embrun et autres.

Toutes ces forces s'élevaient à 7708 hommes de troupes réglées de toutes armes, et à 14309 volontaires. Elles s'accrurent peu après de 4083 hommes, qui se composaient de 1876 hommes d'infanterie de ligne, de 196 hommes de cavalerie, de 356 hommes d'artillerie dont furent renforcés les cadres des régimens, ce qui porta les troupes de ligne à 10136 combattans. Les volontaires furent aussi renforcés de 1655 hommes de gardes nationales, ce qui porta leur force à 15964 hommes.

En tout 26,100 hommes.

C'est avec ces forces que le maréchal Suchet fut chargé de garder une ligne de 60 lieues d'étendue,

à partir de Mont-Dauphin jusqu'au Léman. Il n'était question alors que d'observer les frontières.

Cette inaction dura un mois. Pendant cet intervalle Buonaparte fit ses dispositions du côté du nord ; et, à leur tour, les armées ennemies se rapprochèrent.

C'était peut-être le cas de temporiser et de se tenir sur la défensive ; mais toujours impétueux et toujours aveuglé par cette ancienne fortune qui avait si souvent justifié sa témérité, il résolut d'attaquer, et donna en même temps au reste de sa ligne l'ordre de se porter en avant pour contenir les corps d'observation des alliés.

En conséquence, le maréchal Suchet commença son mouvement et se dirigea de Chambéry et St-George sur Montmélian, dans la nuit du 14 au 15 juin.

Cette position gardée par un faible détachement de Piémontais, fut abandonnée sans résistance. La partie en bois du pont sur l'Isère fut coupée. Les Français ne cherchèrent point à la rétablir : ils passèrent la rivière, dans des bateaux, sur divers points pendant la nuit, et se dirigèrent les uns sur Aiguebelle pour attaquer ce bourg de front, les autres sur la montagne du Cucheron, au midi d'Aiguebelle, pour prendre l'ennemi en flanc ou tourner la position. Ils arrivèrent très-matin.

L'expédition réussit au-delà de toute attente. Il n'y avait à Aiguebelle qu'environ 300 Piémontais.

Cette petite troupe qui ne s'attendait point à une attaque, fut surprise aux portes de la ville, faisant l'exercice, et eut à peine le temps de se mettre en bataille. Après quelques coups de fusil, elle mit bas les armes : un colonel et plusieurs officiers furent pris : deux Français de marque, M. Jules de Polignac et M. de Saulignac furent du nombre.

Ce petit événement fut affiché à Lyon, et raconté avec beaucoup d'exagération et d'emphase. « L'ennemi, disait-on, a été attaqué ce matin; » nous lui avons fait 600 prisonniers, un major et » un colonel, tué ou blessé 2 ou 300 hommes » (1).

Plusieurs détachemens français se répandirent ensuite sur les deux rives de l'Arc et de l'Isère, pour observer et garder les issues de la Maurienne; d'autres traversèrent les Beauges et prirent position à l'Hôpital sous Conflans, à l'issue du Faucigny et de la vallée de Tarantaize; d'autres occupèrent le Chablais et Bonneville. Dans le même temps, le général Maransin eut ordre de se porter avec sa division de volontaires, dans le haut Bugey et le pays de Gex, où il forma l'extrême gauche de l'armée des Alpes, s'appuyant lui-même à la droite de celle de la Haute-Saône et du Jura.

Le Maréchal, après ces divers mouvemens, demeura encore en état d'observation et parut attendre de nouveaux ordres.

---

(1) Journal du département du Rhône, du 19 juin.

Mais c'était en ce moment qu'était punie la présomption de Buonaparte, et qu'expirait sa puissance. Son heure fatale venait de sonner dans les champs de Waterloo, après trois jours de combats de géants ; et lui-même désertant ses propres drapeaux, au lieu de se rallier et de mourir avec les débris de l'armée qui venait de s'immoler pour lui, il avait fui vers Paris, où sa lâcheté ne trouva que des soldats indignés, des ennemis triomphans, des amis en défection, des ministres honteux de lui obéir, des chambres lasses de sa domination, et où bientôt il fut obligé de renouveler son abdication.

Les Autrichiens et les Piémontais qui jusqu'à ces grands événemens étaient demeurés dans l'inaction, en furent à peine informés, que tout à coup ils prirent l'offensive, au nombre de 60,000 combattans, et attaquèrent sur toute la ligne.

La première attaque fut dirigée le 27 juin, à six heures du soir, sur les postes de la Bonneville.

Les alliés étaient au nombre de 1000 hommes d'infanterie, avec un escadron de cavalerie et deux pièces de canon. Environ 500 hommes du 42.e de ligne gardaient la position.

Le général Montfalcon qui les commandait, repoussa l'attaque avec intrépidité, mit les ennemis en déroute, les poursuivit au pas de charge, leur fit 89 prisonniers, en tua ou blessa un plus grand nombre.

Dans ces entrefaites, le maréchal Suchet ayant

reçu du ministre de la guerre, l'ordre de faire tous ses efforts pour obtenir la cessation des hostilités, dépêcha des aides-de-camp en parlementaires au général Bubna, qui s'était avancé jusqu'à St-Jean-de-Maurienne, et au général Frimont qui occupait Genève, et leur proposa une suspension d'armes. En même temps il fit prévenir de cette démarche tous les commandans de ses avant-postes.

Le général Bubna ne put pas ou ne voulut pas accepter l'armistice demandé. Il donna au contraire l'ordre d'attaquer avec des forces imposantes, toutes les positions de l'Hôpital.

Ce bourg est situé sur la rive droite de l'Arly, un peu au-dessus du confluent de cette rivière dans l'Isère, sur les principales routes de la vallée de Savoie à la Tarantaize et au Faucigny. Il est dominé à l'orient et à l'occident par de hautes montagnes : dans celles-ci se trouve le col de Tamiers. L'Arly grossi par le Doron, un peu au-dessus de l'Hôpital, a quelquefois de très-grandes eaux. Le colonel Bugeaud, du 14.e, qui commandait toutes ces positions, avait fait construire un pont sur l'Arly, au-dessous de l'Hôpital, tout près du confluent de l'Isère.

Cet officier n'avait avec lui que son régiment fort d'environ 1200 hommes, un bataillon du 20.e arrivé la veille, 25 chasseurs du 10.e et deux pièces de canon.

Informé par ses éclaireurs que l'ennemi cherchait

à tourner sa gauche par les montagnes, il se retira sur la rive droite de l'Arly, non loin du confluent de cette rivière dans l'Isère, ne laissant sur la rive gauche qu'une avant-garde de trois compagnies commandées par le capitaine Lacroix.

Les alliés se présentèrent avec 7000 hommes d'infanterie, 300 chevaux et 4 bouches à feu.

L'attaque commença le 28 juin, à quatre heures du matin, sur le flanc gauche des Français, par 2000 Hongrois ou Croates. Le colonel Bugeaud se porta aussitôt sur la rive gauche de l'Arly, pour rallier les trois compagnies qu'il y avait placées, et leur faire repasser le pont qu'il avait fait construire; mais pendant cette opération, les Autrichiens se portant sur ses derrières, entrèrent au pas de charge dans le village que ses troupes évacuèrent en désordre. Les ennemis allaient arriver au pont avant lui. Le moment était critique. Il traverse l'Arly, court dans la plaine, rallie les fuyards, aborde le village à la tête de deux compagnies de grenadiers, charge les alliés à la baïonnette, pendant que d'autres compagnies les tournaient à droite et à gauche. Tout fut culbuté. Les rues, les jardins, le quai furent couverts de morts. Pendant ce mouvement, les trois compagnies attaquées de front et en flanc se défendaient avec vaillance, et faisaient beaucoup de mal à l'ennemi. Enfin elles parvinrent à faire leur retraite et à enlever les planches du pont.

Les Autrichiens ayant trouvé un gué au-dessus, s'y jetèrent au nombre de 1800 hommes, et menaçaient encore de couper le capitaine Lacroix. Le colonel Bugeaud lui envoya un renfort de plusieurs compagnies, avec ordre de rejeter l'ennemi dans la rivière. Ce qui fut exécuté avec une ardeur incroyable. Par ce mouvement, les Français demeurèrent maîtres de la rive droite. Mais quoique l'ennemi y eût perdu beaucoup de monde, il ne se rebuta pas : il renouvela presque au même instant une attaque sur l'Hôpital, par le pont sur lequel il parvint à jeter quelques planches ; les grenadiers qui le défendaient commençaient à perdre du terrain : le capitaine Syès les ramena à la charge, la baïonnette en avant, renversa tout ce qui se présentait, et couvrit le pont de morts. L'ennemi étonné hésitait ; il avait déjà perdu sa supériorité morale ; mais le colonel Bugeaud, menacé par de nouveaux renforts, et commençant à manquer lui-même de munitions, fit retirer sa petite troupe, et évacua encore une fois le village pour se concentrer en avant, sa droite appuyée à l'Isère, et sa gauche aux montagnes qui couvrent le col de Tamiers. Il attendit dans cette position un bataillon du 67.e qui devait arriver par ces montagnes, bien résolu d'attaquer aussitôt qu'il aurait reçu ce renfort. L'ennemi intimidé n'osa point s'engager dans la plaine, et se contenta d'occuper le village. Le bataillon arriva enfin ; les Autri-

chiens furent de nouveau chargés, et repoussés avec perte sur la rive gauche de l'Arly. Plusieurs de leurs corps et leur artillerie étaient en pleine retraite, et le colonel Bugeaud s'apprêtait à repasser le pont pour achever leur déroute, lorsque très-heureusement pour les troupes alliées, un ordre mal interprété fit cesser le combat et le carnage. Cet ordre était du maréchal Suchet, qui, ayant reçu du baron de Frimont l'acceptation d'un armistice, et ne pouvant être instruit au moment du départ de son courrier, du combat de l'Hôpital, donnait aux troupes placées sous son commandement, l'avis de la suspension des hostilités : ce qui, par une interprétation un peu rigoureuse (1), mais dont l'humanité se félicita, fut pris pour un ordre de cesser la poursuite.

Suivant les rapports, la perte des alliés, dans cette journée, était déjà de 400 prisonniers, 800 morts et beaucoup de blessés. Les Français n'eurent à regretter, suivant les mêmes rapports, que 20 morts et 78 blessés. Jamais peut-être ils ne s'étaient montrés si animés : ce n'était pas du courage, de l'intrépidité, c'était de la fureur.

L'armistice convenu suspendit enfin l'effusion du sang jusqu'au 2 juillet.

---

(1) Ordre du jour du maréchal Suchet, du 12 juillet, où il dit : *Par une interprétation trop rigoureuse de mes ordres.*

CHAPITRE SEIZIÈME.

Impression que produit à Lyon, sur les factieux, la bataille de Waterloo et l'abdication de Buonaparte. — Mouvemens séditieux. — Napoléon II proclamé et promené en triomphe. — Proclamation du général Frimont. — Reprise des hostilités. — Combat au défilé de la Faucille. — Retraite du général Pannetier, commandant aux Echelles. — Combat et capitulation de Grenoble. — Les Français abandonnent et font sauter le fort de l'Ecluse. — Capitulation de Lyon. — Pillage d'une maison dans cette ville. — Fureurs des factieux.

Cependant la catastrophe qui venait de terminer la vie politique de Buonaparte, avait été annoncée dès le 24 juin, aux Lyonnais, par des affiches du préfet et du général Dulauloi, alors gouverneur de la division. Ce grand événement produisit une impression d'autant plus vive, qu'il contrastait davantage avec les fausses nouvelles qu'on s'était plu à répandre sur la prochaine dissolution de la coalition et sur l'anéantissement de ses armées. Les factieux en furent atterrés; l'effroi se peignait sur leurs fronts, le désordre, la confusion étaient dans leurs paroles. Mais bientôt la consternation fit place à des transports de rage : des militaires, le sabre à la main, et autour d'eux des troupes de furieux,

se répandirent dans les rues aux cris de *vive l'Empereur !* arrachant les affiches, insultant, maltraitant tout ce qui ne paraissait pas applaudir à leur révolte. Toute la journée, le tumulte alla en croissant, et un grand nombre de boutiques furent fermées : la nuit se passa toute entière en vociférations, en menaces, en hurlemens ; on parla d'incendie ; la voix des autorités était méconnue ; la dernière heure de la ville semblait près de sonner. Toutefois cet affreux orage se calma.

Le lendemain, le croirait-on ? il obtint des éloges. On lut sur tous les murs, cette étrange proclamation du général Dulauloi :

« Lyonnais ! soldats !

» Je suis *loin de blâmer* les mouvemens *d'effervescence patriotique* que vous avez fait éclater » hier. Mais les prolonger serait donner à nos en» nemis des armes qu'il n'ont pas.

» Tout à la patrie et pour la patrie. » DULAULOY.

Une pareille pièce suffirait pour peindre à elle seule ces temps d'exécrable mémoire.

Les factieux n'en tinrent pourtant pas compte à son auteur. Des officiers qui ne reconnaissaient plus ni frein ni discipline, osèrent accuser leur chef de trahison, pour avoir publié l'abdication de Buonaparte et les communications du ministre de la guerre : l'esprit de sédition fut porté si loin, que le général Dulauloi, au lieu de les livrer à un conseil de guerre, comme on l'eût fait dans d'autres temps, crut

crut devoir peu après se retirer lui-même, laissant son difficile gouvernement au général Ledru des Essarts. Le préfet eut à son tour à essuyer les mêmes outrages de la canaille, et courut des dangers.

Telle était l'anarchie qui divisait les factieux, et qui menaçait les citoyens des plus affreux désordres.

Pour relever leur parti abattu, les ligueurs imaginèrent alors la plus ridicule comédie : ils cherchèrent dans un enfant prisonnier chez leurs ennemis, un appui qu'ils n'avaient pu trouver dans le nom, l'audace et le génie de Buonaparte combattant avec toutes leurs forces : ils proclamèrent Napoléon II ; quelques fédérés de la garde nationale forcèrent les autorités de se prêter à cette extravagance. Le buste en cire de cet Empereur fait à la hâte, fut promené dans la ville avec solennité. Après la cérémonie, on le présenta aux avant-postes : il faisait très-chaud, dit un écrivain du jour (1) ; à six heures Napoléon II était fondu.

On exigea pourtant de l'autorité, que cet acte de délire fût affiché. Le gouverneur s'y prêta encore, mais avec répugnance et *en deux lignes*. On ne fut pas content, ces deux lignes parurent un peu exiguës ; on murmura. Le malheureux gouverneur, qui déjà se repentait de sa faiblesse, saisit cette occasion pour rejeter le blâme sur ceux à qui il

(1) Tableau historique, page 142.

appartenait, et pour tout divulguer, il le fit avec éclat et par une affiche : « Le mauvais esprit, y » disait-il, se plaît à gâter tout. La proclamation » de Napoléon II n'a été faite *en deux lignes*, que » comme extrait du moniteur, sans même l'avoir » sous les yeux, *et pour satisfaire au désir de plu-* » *sieurs officiers de la garde nationale.* L'intention » n'était pas de l'afficher ; voilà comme ce qui est » *bien* paraît *mal.* Ces menées sont peut-être dues » à nos ennemis, etc. ; en nous agitant ils vou- » draient nous rendre la risée de l'Europe, etc. »

La leçon était sévère. On s'expliqua. Le soldat traita de puissance à puissance avec son chef, l'officier avec le général. On avait besoin d'union ; la paix fut faite et publiée le lendemain par une nouvelle affiche : « Garde nationale de Lyon ! disait » le général, vous avez toute ma confiance comme » je mérite la vôtre ; que rien ne puisse la dé- » truire !..... mes intérêts sont les vôtres, notre » cause est commune : l'honneur et l'indépendance » nationale. » Et en signe de réconciliation, l'affiche fut terminée par ces mots de la faction, *vive Napoléon II !* qui n'étaient pas dans celle de la veille. Le préfet ne voulut pas être en reste : il enleva tous les suffrages, en prohibant les couleurs des Bourbons, et en annonçant que Lyon était comme Paris, *un boulevart de l'empire.*

La paix faite, on ne songea plus qu'à redoubler les apprêts de défense ; une poignée d'insensés

abandonnés de leur ancien maître, de l'armée, de presque toute la France, se crut assez forte pour résister elle seule à toutes les armées de l'Europe. On dévasta au loin les forêts pour se munir de palissades ; on ravagea les propriétés, on ruina les campagnes par des enlèvemens de bestiaux, par des réquisitions sans mesure ; on appela tout le peuple de la ville aux armes, sans distinction d'âge ni d'état ; on viola jusques aux tombeaux dans les cimetières, pour achever de couvrir de quelques inutiles buttes de terre, une cité sans garnison pour la défendre ; les croix, les monumens dont la piété filiale et la tendresse des époux ont coutume d'orner ces dernières demeures de la triste humanité, furent réduits en cendres par des sauvages d'une nouvelle espèce ; des corps à peine enfouis.... peut-être ceux de leurs proches... ô profanations ! ô crime !... La terreur, le désespoir régnaient dans la ville ; tout semblait lui présager les plus grands malheurs, lorsque d'autres événemens suscités par une Providence secourable, vinrent l'arracher aux mains des rebelles.

Ces événemens ne pouvaient être que ceux de la guerre, ou le fruit de la sagesse du maréchal Suchet : ils eurent l'une et l'autre origine.

On se rappelle l'armistice qui avait été conclu jusqu'au 2 juillet entre le Maréchal et les allies ; il ne put être prorogé. Le baron de Frimont, commandant en chef les armées impériales au-

trichiennes d'Italie, s'avançait au contraire avec toutes ses forces par le Bugey et Chambéry, appuyant les opérations du comte de Bubna dans le reste de la Savoie et le Dauphiné, et se dirigeant lui-même sur Lyon.

Sa marche et ses desseins furent annoncés par une proclamation en date du 1.er juillet (1), où il déclarait que « l'Europe n'était point l'ennemie » de la France : nous arrivons, ajoutait-il, » comme des protecteurs, pour comprimer les » troubles intérieurs qui vous menacent... Rece- » vez-nous comme des amis et vous trouverez » en moi le protecteur de vos droits. Je n'exi- » gerai du pays que les objets nécessaires à l'en- » tretien de mon armée, toutes les réquisitions » ou contributions arbitraires sont séverèment » interdites. »

Presque aussitôt l'attaque commença sur plusieurs points.

Les premiers coups furent portés vers le défilé des Faucilles. Ce défilé est situé en arrière de la petite ville de Gex, sur la route du Bugey. Il était défendu par 2000 hommes de gardes nationales, avec deux pièces d'artillerie, sous les ordres du maréchal-de-camp Beurré. Cette petite troupe défendit ses positions pendant neuf heures contre tous les efforts de 5000 Autrichiens ; mais une

(1) Voyez n.° 9 des pièces justificatives.

terreur panique mit fin au combat. Ces volontaires ayant aperçu une colone autrichienne dans une montagne à une lieue de distance, crurent être tournés : ils abandonnèrent subitement leur position et se précipitèrent sur la route de Nantua par Dortan, emmenant toutefois leurs deux canons et tous leurs équipages. Cette retraite livra presque toute la partie orientale du département de l'Ain aux alliés, et fut suivie de beaucoup de désertions.

Du côté de Frangy et de St. Julien, le général Dessaix n'étant pas en mesure de résister, avait passé le Rhône à Seyssel dès le 29 juin, avec toute sa division, ses équipages et son artillerie. Dans la nuit du 29 au 30, il fit couper une partie du pont, brûler l'autre, et couler à fond tous les bateaux. Le 30, il se dirigea sur Châtillon-de-Michaille, d'où il descendit dans la Bresse, après avoir fait sauter sans nécessité le pont en pierre, qui avait été récemment construit sur ces ruines fameuses connues sous le nom de *perte du Rhône*, et où le fleuve en effet s'engouffre avec fracas pour reparaître un peu plus loin avec une majestueuse tranquillité. Ce général avait été suivi par un corps autrichien qui avait pris position, le 2 juillet, sur la rive gauche du Rhône à Seyssel, et qui eut, trois jours après, une fusillade de six heures avec un corps franc venu de Belley, mais sans résultat et sans perte.

Le fort de l'Ecluse fut attaqué dans ces cir-

constances : outre les avantages de sa position, sur le penchant d'une montagne escarpée, il était couvert par deux redoutes armées, l'une en avant du côté de Genève, l'autre en arrière du côté de Nantua. Il était commandé par le chef de bataillon Vittard. Les alliés n'osant attaquer de front les ouvrages avancés, se postèrent sur le mont Vouache qui est en face, d'où ils battaient vivement le corps de la place, et prenaient ses ouvrages à revers. Vittard ne pouvant tenir, résolut de ne rendre que des ruines.

Pour amuser les ennemis, il leur envoie un parlementaire : en même temps il fait disposer des mines sous les fortifications, met le feu aux mèches, et s'échappe sans bruit, prenant avec sa petite troupe qu'il laisse éparpiller, le chemin de Besançon, par les montagnes du Jura. Bientôt le fort saute avec un fracas horrible.

Les alliés pénètrent ensuite à Châtillon, d'où ils se portent à Seyssel le 6 juillet, au nombre de 200 dragons, pour opérer leur jonction avec les corps qui étaient en position sur la rive gauche du Rhône.

Aux Echelles, le général Pannetier, pressé et tourné par des forces supérieures, faisait aussi sa retraite.

Cerné par tous ces mouvemens, le maréchal Suchet se concentra dans la Bresse, et porta son quartier général à Pont-d'Ain.

Cette marche rétrograde alarma vivement les factieux de Lyon. Selon leur coutume, ils crièrent à la trahison.

Le maréchal Suchet, sans s'inquiéter de leurs vains propos, adressa dans ces circonstances aux Lyonnais, une proclamation ainsi conçue :

« Lyonnais ! en acceptant le commandement » de l'armée des Alpes, et depuis que de grands » malheurs pèsent sur la France, je n'ai éprouvé » de consolation qu'en songeant que j'étais ap- » pelé à détourner les maux de la guerre, de » votre intéressante cité. J'avais pris toutes les » précautions nécessaires pour retarder l'approche » des Autrichiens. Des événemens plus forts que » les précautions humaines, les ont rapprochés » de vous. N'en concevez aucune crainte et restez » calmes : je saurai prévenir toute attaque sur » votre ville. Comptez sur un compatriote qui » n'aspire qu'à la conservation d'une cité indus- » trieuse et qui lui est chère. »

Pendant que le général Frimont, avec des forces très-supérieures, pressait ainsi l'armée du maréchal Suchet, qui s'affaiblissait chaque jour par la désertion des volontaires ; le général Bubna avait poussé sous les murs de Grenoble, une colonne d'environ 3ooo hommes, autrichiens ou piémontais, commandée par le général Siplenga.

Il n'y avait point de troupes de ligne dans la place, qui n'était occupée que par des bataillons

de volontaires. Emus par les dangers qui la menaçaient, et plus encore par le désir de s'arracher à la domination des rebelles, un grand nombre de bons citoyens tentèrent, mais vainement, de déterminer le maréchal-de-camp Motte, commandant supérieur de la place, à capituler. On dit même qu'ils avaient d'avance fait connaître les sentimens et les vœux secrets de la très-grande majorité de la ville aux alliés (1).

Le 6 juillet, à sept heures du matin, les austro-sardes attaquèrent sur toute la ligne qui s'étend de la porte Très-Cloîtres à la porte de Bonne.

Le feu fut très-vif des deux côtés. Les alliés ayant pénétré jusques au faubourg Très-Cloîtres, y furent accueillis par une grêle de coups de fusil, partis des allées et des fenêtres, et qui leur tuèrent ou blessèrent beaucoup de monde. Ils s'en vengèrent en saccageant les maisons, en brûlant ou détruisant les meubles, en se servant des chanvres qu'ils trouvèrent dans les nombreux ateliers de ce faubourg, pour se mettre à couvert du feu des remparts.

Le combat dura jusqu'à dix heures et demie. En ce moment les austro-sardes envoyèrent proposer, par un parlementaire, une suspension d'armes. Aussitôt des officiers de la garnison

(1) Journal de Lyon, du 11 juillet.

eurent ordre de se porter sur tous les points pour faire cesser le feu ; ce qui ne fut pas facile. A peine ces officiers avaient-ils passé, que le feu recommençait. Un lieutenant-colonel, nommé Vincent, était du nombre de ces officiers. On raconte qu'au moment où il courait sur un canonier qui pointait sa pièce, lui faisant signe d'arrêter, le soldat répondit, en se hâtant : dussiez-vous me tuer sur mon canon, le coup partira : il partit en effet, et cette désobéissance couta la vie à quelques hommes.

La perte des alliés, dans cette journée, fut de 500 morts, autant de blessés et quelques prisonniers.

L'armistice avait été accepté pour trois jours, c'est-à-dire, jusqu'au 9 juin. La ville capitula le 11 : elle ouvrit ses portes à condition qu'on ne lui imposerait d'autres charges que celles qu'exigerait l'entretien des troupes combinées. Elles entrèrent à quatre heures du soir. Le drapeau blanc fut arboré, les communications et une sorte de paix aussitôt rétablies.

La ville de Lyon était moins heureuse. La faction y avait envoyé de Paris, en qualité de gouverneur, l'un des hommes les plus propres à y entretenir le feu de la sédition, le général Mouton-Duvernet.

Il était porteur de la capitulation conclue par la ville de Paris, le 3 juillet. Mais il la dissi-

mula au public le plus long-temps qu'il fut possible. Le lendemain de son arrivée, aux premières notions qu'on en eut, on disait encore dans les bureaux de la préfecture de n'en rien croire.

Le 8 juillet, une proclamation fut publiée par Mouton-Duvernet (1) : même silence sur le sort de la capitale. Mais en revanche il assurait que les puissances étrangères n'avaient *aucun motif* de rappeler les Bourbons ; qu'il était *chargé d'annoncer que c'était sur ces bases qu'on négociait ;* que Lyon, secondé par l'armée du maréchal Suchet, serait le *palladium de la liberté française.*

Ce ne fut que le lendemain 9, et lorsque toutes les lettres annoncèrent la capitulation de Paris, qu'on se décida enfin à en publier les articles (2).

Mais chaque jour, chaque instant ruinait les folles espérances des rebelles : le général Frimont, à la tête d'une armée puissante, forçait le maréchal Suchet, qui était presque réduit à sa troupe de ligne, de se replier de position en position. Mâcon, Grenoble et les Echelles, étaient tombés au pouvoir de l'ennemi, dont le quartier général était à Montluel; celui du Maréchal se trouvait aux portes de Lyon : au dehors et au dedans, cette ville courait les plus grands dangers. Il ne

(1) Journal de Lyon, du 11 juillet.
(2) Journal de Lyon, du 9 juillet.

restait plus au Maréchal, pour la sauver, dans une position si critique, qu'à négocier une nouvelle suspension d'armes.

Des commissaires furent nommés pour en régler les conditions. C'étaient, de la part du Maréchal, le lieutenant-général baron Puthod; le préfet Pons; le chevalier Ricci, adjudant-commandant; M. Jars, nouveau maire de la ville; et du côté des alliés, le général-major, comte de Fiquelmont; le colonel baron de Koudelka, chef d'état-major-général de l'armée d'Italie.

Le 11 juillet, les conditions de l'armistice furent arrêtées et signées; le lendemain, elles furent ratifiées, sous quelques modifications, par les généraux en chef (1). La durée en fut indéterminée.

Les postes avancés et les barrières de la ville durent être évacués par les Français, et occupés par les alliés, dans l'ordre suivant : les postes avancés, le 13; les ouvrages de Montessui, ceux des Broteaux et de la Guillotière le 14; les faubourgs et les têtes de pont de la Guillotière et des Broteaux, le 15; le faubourg de la Croix-Rousse et la barrière St-Clair, le 16; les autres barrières et l'intérieur de la ville, le 17.

L'armée française dut se retirer sur les bords de la Loire, et conserver son matériel, son ar-

(1) Voyez n.° 8 des pièces justificatives.

tillerie de campagne, ses caisses militaires, ses chevaux et les propriétés des régimens sans aucune exception.

Il fut convenu que le service intérieur de Lyon et des autres villes continuerait d'être fait par la garde nationale, de concert avec les troupes alliées.

Il fut particulièrement arrêté que « les pro-» priétés, monumens et établissemens publics, » soit qu'ils appartinssent au gouvernement, soit » qu'ils dépendissent de l'autorité municipale, » seraient respectés. » La même disposition fut appliquée aux personnes et aux propriétés particulières.

Telles furent les principales conditions de la capitulation.

Il n'en fut jamais de plus honorable, et surtout de plus nécessaire : l'armée pourtant, dans son aveugle opiniâtreté, et toute réduite qu'elle était à lutter avec moins de 10,000 hommes, contre une force de plus de 60,000, dont elle était presque enveloppée, ne laissa pas de murmurer. Ce fut bien pis dans la ville : les chefs de la faction et leurs satellites, apercevant le terme de leur cruelle domination et la fin des troubles, se montrèrent encore plus irrités. Tremblant et menaçant tout à la fois, ils imitèrent, ils surpassèrent les excès et les désordres auxquels s'étaient portés leurs complices de Paris, dans

de semblables circonstances, le 5 juillet. Quelle était leur véritable intention ? on l'ignore. Avaient-ils un plan déterminé ? on l'ignore aussi : ce qu'il y avait de certain, c'est qu'ils étaient au désespoir ; ce que chacun craignait, c'est qu'ils ne se portassent aux dernières extrémités.

La ville était dans cette sinistre attente, lorsque le lendemain de la capitulation, deux officiers autrichiens furent envoyés à Lyon, en qualité de commissaires, pour veiller, d'après l'article 21 du traité, *à l'exécution de la convention.* Leur chef était le baron de Welden, colonel de l'état-major autrichien. Ils se rendaient auprès du gouverneur de la ville.

Au moment où ils parurent à l'entrée de la place Bellecour, l'animosité de la faction contre les alliés qui venaient la détrôner, se dirigea contre ces militaires : on ne respecta ni le droit de la guerre, ni le droit des gens. Les clameurs, les outrages, les menaces furent portées au comble. Ce ne fut pas sans peine qu'au travers de ces hordes effrénées, et avec le secours d'un officier français, M. de Fonthieure, capitaine des gardes nationales de la Loire, ils parvinrent jusqu'à l'hôtel du gouvernement. Là, s'accrut encore la sédition.

L'hôtel du Gouverneur fut cerné et bloqué par la populace, et sur-tout par un grand nombre de militaires revenus de l'armée du maréchal Suchet.

La garde de l'hôtel, la gendarmerie qui y avait été appelée, le gouverneur lui-même, étaient menacés, et des officiers français furent obligés de se déguiser en bourgeois pour se soustraire à la rage de ces forcenés. En ce moment survinrent, avec plusieurs détachemens de la garde nationale de Lyon, plusieurs officiers, et particulièrement MM. Flacheron, lieutenant-colonel, et Chèze, capitaine, qui, après avoir fait d'inutiles efforts pour calmer l'émeute, percèrent la foule et s'élancèrent à l'intérieur de l'hôtel, résolus de faire de leurs corps un rempart aux commissaires autrichiens. L'agitation étant toujours extrême, et la garde nationale ayant peine à la contenir, on travestit les Autrichiens en officiers de garde nationale ; M. Chèze leur céda son propre uniforme, monta en voiture avec eux, traversa l'attroupement, et donna asile chez lui aux commissaires, épargnant peut-être à la ville le spectacle d'un affreux attentat, et les représailles terribles qui pouvaient en être la suite (1).

Ce crime n'ayant pu être consommé, les séditieux tournèrent leur fureur contre des objets inanimés, en pillant et saccageant une maison voisine.

Cette maison, soit hasard, soit préméditation,

(1) Déclaration du comte de Bubna, du 27 octobre 1815. — Déclaration conforme du colonel de Welden.

fut celle de M. Boulard-de-Gatelier, ancien magistrat. Le prétexte qu'on y donna fut qu'au moment où les commissaires autrichiens pénétrèrent dans l'hôtel du gouvernement, ils furent salués de l'appartement de ce propriétaire, avec un air d'alégresse.

On commença par lancer des pierres : bientôt après, un assaut fut résolu. On applique une échelle : deux piquets de garde nationale surviennent avec des officiers et s'opposent en vain ; ils sont assaillis à coups de pierres et accablés par le nombre. Pendant cette lutte, l'un des séditieux gravit au-dessus de la porte-cochère, s'élance au-dedans et l'ouvre. La foule alors se précipite dans la maison comme un torrent. Des militaires, plus audacieux encore, brisent les croisées du premier étage et s'y introduisent. Les portes des autres étages sont en même-temps enfoncées. Tous les meubles sont fracassés ou jetés par les fenêtres, l'argent, le linge pillés, quatre riches appartemens dévastés.

Les arts eurent particulièrement à déplorer dans cette circonstance, un grand nombre de statues, de groupes, de modèles inestimables, de bustes brisés par les barbares dans le cabinet de madame de Sermézi, l'un des plus estimés parmi les cabinets d'amateurs.

Cette nouvelle scène, cependant, n'alla pas plus loin, sans qu'on puisse dire quelle secrette puis-

sance y mit un terme. Mais d'autres désordres succédèrent : des groupes de militaires, de canaille et d'inconnus se répandirent dans les rues, le tambour en tête, aux cris de *vive l'Empereur ! à bas les Royalistes !* appelant les citoyens aux armes, à la défense des redoutes, faisant retentir les airs de vociférations. La terreur était à son comble. Chacun s'enferme chez soi, tremblant que la nuit qui s'approche ne prête ses voiles à quelques sanglantes révolutions.

Vers dix heures, l'affreuse cohorte arrive à la place des Terreaux, et trouvant le poste de la garde nationale en bataille, ose l'insulter. Aussitôt il croise la baïonnette et s'avance : le commissaire Teste se trouve là, on ne sait comment : « qu'allez-» vous faire, mes amis, s'écrie-t-il ? quoi ! vous ré-» pandriez le sang de vos frères, de vos conci-» toyens ! laissez-moi leur parler » (1). A ces mots, il aborde les chefs et leur dit quelques mots à l'oreille ; l'ordre aussitôt se rétablit comme par enchantement : le dieu des mers, dans la fable, ne calme pas avec plus de promptitude les tempêtes qui agitent son empire (2). On se retire, mais pour conspirer ailleurs.

A minuit, les séditieux étaient rassemblés et armés dans le quartier des Célestins, au nombre,

(1) Tableau historique, page 156.

(2) *Quos ego.....!*

a-t-on

a-t-on dit, de plus de douze cents : là chacun de ces frénétiques jure entre les mains de ses complices, de déchirer la convention militaire, de renouveler la guerre et de soutenir un siége, espérant entraîner par la crainte, une partie de la population aux redoutes. Teste arrive encore, et pour la seconde fois, conjure d'un seul mot le plus terrible orage. Peut-être ne fait-il que l'ajourner ; car toutes ces agitations se liaient à un plan profondément combiné, dans le cas de l'occupation de la capitale : celui d'une insurrection armée et d'une guerre de partisans dans les montagnes de Bourgogne, de Haute-Alsace, d'Auvergne et de Vivarais. Ce ne pouvait être en effet sans dessein que s'étaient réunis à Lyon comme de concert, plus de 1000 officiers à demi-solde accourus ou chassés du midi, autant de Piémontais ou d'Italiens, une foule de mutins de l'armée des Alpes et de déserteurs de la garde impériale échappés au désastre de Waterloo : c'étaient ces séditieux qui entretenaient l'effervescence populaire, qui donnaient le signal et l'exemple de tous les excès ; et il est difficile de dire où ils se seraient arrêtés, sans la convention militaire par laquelle le maréchal Suchet ouvrit aux alliés les portes de la ville.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Reddition de Lyon. — Rétablissement de l'autorité royale. — Fin des troubles. — Conclusion.

Cependant les destinées de la ville n'étaient pas tout à fait abandonnées aux hasards des événemens. Le comte de Chabrol qui, au jour de l'invasion, le 10 mars, avait été l'un des derniers à quitter son poste, et ne l'avait quitté qu'après que la ville fut occupée (1), avait été aussi le premier à y rentrer. Parti de Paris, le 27 juin, il parvint à s'introduire secrètement dans Lyon, pour y observer les événemens et y servir, autant qu'il le pourrait, la cause des Bourbons. Il dut être épouvanté

(1) M. de Chabrol était occupé dans son cabinet à donner les ordres exigés par les circonstances, lorsqu'un officier de la garde nationale accourut auprès de lui et lui donna connaissance de l'irruption du 4.e de hussards. Il n'eut que le temps de se jeter dans une voiture, sans avoir pu mettre en sureté ses effets les plus précieux, même sans argent, et de prendre au galop le chemin de Vaize. Il fut arrêté à la barrière, et obligé de rétrograder avec trois voitures du gouverneur qu'on avait aussi retenues. Revenu à Pierre-Scize, il y trouva deux officiers de hussards avec qui il s'expliqua. Ils donnèrent l'ordre de le laisser passer.

de l'état d'une ville livrée aux fureurs d'une soldatesque effrénée, d'une foule d'étrangers et d'inconnus qui ne respiraient que le désordre, d'un club dont les séances et les fougueuses déclamations rappelaient les scènes démagogiques de 1793. Le mal dut lui paraître d'autant plus grand que tous les mouvemens étaient conduits par un agent supérieur de la police, homme dangereux, qui joignant à une grande audace ce langage tribunitien, cette élocution facile et forte, si puissante sur la multitude, exerçait la plus redoutable influence.

Sur quelques indications puisées par la police dans le service des postes du dehors, la présence du comte de Chabrol à Lyon fut bientôt soupçonnée. Mais dans une ville où le Roi comptait tant de serviteurs fidèles, il ne fut pas difficile à ce magistrat de se dérober aux recherches. Toutefois il ne pouvait se livrer qu'avec une grande circonspection aux inspirations de son zèle. Il ne laissa pas d'avoir de fréquentes communications avec plusieurs royalistes très-dévoués, et particulièrement avec le comte de Fargues, ex-maire.

L'un de ses premiers soins fut de s'assurer des dispositions du maréchal Suchet. Il lui envoya un homme de confiance, M. Conrad, ingénieur des ponts et chaussées, qui le trouva peu rassuré sur la discipline de son armée, mais personnellement disposé à éviter une inutile effusion de sang,

et épargner à la ville les désordres et les horreurs d'un siége sans objet. Ces lumières aidèrent le comte de Chabrol à combattre les derniers efforts des factieux.

Aussitôt que la convention militaire eut été conclue, il avait réclamé du maréchal Suchet et du comte de Bubna le droit de reprendre ses fonctions qui n'avaient été suspendues que par la force ; mais les factieux de leur côté avaient cherché à en imposer aux deux généraux sur l'esprit de la ville. Ils étaient presque parvenus à leur persuader que l'on ne pouvait y maintenir la tranquillité et la sauver des horreurs d'une guerre civile, qu'en y conservant les autorités actuelles et le drapeau tricolore. On avait même réussi à faire insérer dans la capitulation un article favorable à la première de ces prétentions. Des hommes plus exaltés encore, étaient allés plus loin ; les uns avaient osé proposer de prendre une cocarde étrangère ; d'autres, venus d'un pays voisin, étaient allés jusqu'à insinuer que l'on pourrait distraire la ligne du Rhône et de l'Isère au profit de la Savoie, qui céderait Alexandrie et la ligne de la Sésia à l'Autriche. Et c'étaient des hommes armés, disaient-ils, au nom de l'honneur français et pour l'indépendance nationale, qui faisaient ces lâches propositions !

Elles eurent le sort qu'elles méritaient ; mais les premières demandes avaient été soutenues avec

tant d'audace et de perfidie, qu'elles manquèrent de triompher. On sut même qu'une proclamation attribuée, justement ou non, au comte de Bubna, et qui les confirmait, devait être imprimée dans la nuit du 15 juillet, et publiée avec profusion.

Informé d'une résolution si inattendue, si peu conforme aux actes du congrès de Vienne, le comte de Chabrol ne pouvait se faire à l'idée de voir la ville de Lyon conserver des couleurs qui allaient la séparer du reste de la France et de son Roi ; il était impossible en effet de se dissimuler qu'il n'y eût dans cette mesure une combinaison pleine de perversité, une sorte de signal et d'appui pour le parti de l'opposition en France, un prétexte peut-être pour l'étranger de frapper de réquisitions sans bornes, une cité qui paraîtrait persévérer dans la révolte, ou qui aurait l'air de vouloir composer avec l'autorité du prince que l'Europe avait rendu au royaume.

Il accourut auprès du comte de Bubna à son quartier-général de Bron ; il lui représenta qu'on l'avait trompé en lui peignant la population de Lyon comme opposée au gouvernement royal ; que la conservation des autorités instituées par l'usurpateur, offrirait un contraste singulier avec le but et les projets de la coalition ; qu'il allait reprendre ses fonctions, et rétablir de suite les autorités instituées par le Roi ; qu'il attendait de la loyauté de ce général qu'il ne ferait rien pour

s'y opposer, et d'autant moins que tout acte de juridiction émané de lui dans l'intérieur d'une ville non occupée, serait en opposition avec les usages et les droits de la guerre.

De retour à Lyon, le comte de Chabrol fit demander au maréchal Suchet de convoquer à son quartier-général, le préfet et le maire de l'interrègne, quelques chefs de la garde nationale, et plusieurs personnages influens des deux partis.

Cette réunion se forma, le 16 juillet, au quartier-général de Grange-Blanche. Fort des bons sentimens que le maréchal ne cessait de montrer, le comte de Chabrol combattit avec franchise, et dissipa les inquiétudes qu'on avait voulu donner à ce général sur les dangers d'une guerre civile ; il notifia en même temps aux divers fonctionnaires qu'il y trouva assemblés, sa rentrée dans l'exercice de son autorité, et la cessation de leurs fonctions (1) qu'ils ne pouvaient continuer sans se rendre coupables de forfaiture. Des objections furent faites ; le maréchal lui-même se réunit au préfet pour les combattre et les écarter. Plusieurs de ces fonctionnaires, et particulièrement M. Pons, préfet, M. Jars, maire, M. Gaucel, adjoint, qui, plusieurs fois pendant le cours d'une administration orageuse, s'étaient montrés dignes par leur conduite de servir une meilleure cause, s'empressèrent de

(1) C'était une conséquence de l'ordonnance du 7 juillet.

donner l'exemple de la soumission, et remirent sur-le-champ au comte de Chabrol leurs démissions par écrit. La garde nationale fut provisoirement maintenue dans sa composition actuelle.

Le lendemain 17, les chefs de bataillon et les capitaines de cette garde, convoqués à l'hôtel-de-ville, n'eurent point de peine à comprendre combien il importait à la cité d'entrer royaliste sous l'autorité passagère des alliés. Ils promirent le concours de leur autorité et de leurs bras pour protéger toutes les mesures à prendre, et ils tinrent parole.

En effet, des proclamations de la préfecture et de la mairie, imprimées dans la nuit précédente, furent affichées au milieu du calme le plus parfait (1); le drapeau blanc arboré sur tous les édifices publics, devint pour une multitude de citoyens comprimés jusqu'alors, le signal d'arborer à leur tour la cocarde blanche. La municipalité du Roi, convoquée aussi dans la nuit, s'était trouvée à son poste dès le point du jour, sous la présidence du préfet; la garde nationale, sous les armes, faisait le service le plus actif; les plus vives acclamations éclataient de toute part. A midi, tous les signes de la rebellion avaient disparu.

Un seul sujet d'inquiétude restait : c'était la présence d'environ 1500 canonniers ou tirailleurs

(1) Voyez celle du préfet, pièces justificatives, n.° 10.

de la garde impériale qui occupaient la place Bellecour, avec un parc immense de l'artillerie évacuée des postes avancés, et dont l'esprit était excessivement séditieux. Ces soldats se livrèrent à des provocations lorsqu'ils aperçurent des cocardes blanches. On les isola, en établissant une espèce de cordon autour d'eux, et en faisant garder toutes les avenues de la place. La retraite de ces troupes fut bientôt ordonnée. Le maréchal avait eu la généreuse attention de ne point accorder de passage dans Lyon à la plupart des autres corps, lorsque les débris de son armée se dirigèrent du côté de la Loire. Les Autrichiens enfin firent leur entrée le même jour à six heures du soir.

Au milieu de tant de sujets de douleur, c'est une consolation de dire que cette dernière révolution s'opéra sans tumulte, sans vociférations, sans réactions, sans vîtres cassées, sans provocations, sans effusion d'une seule goutte sang. C'est ainsi que la bonne cause se distingua encore une fois, et qu'elle doit se distinguer toujours de celle des factieux.

A compter du moment de sa reddition, la ville de Lyon crut respirer un autre air, être rendue à une nouvelle vie. Quelque douloureux qu'il fût pour ses habitans de se trouver pour la seconde fois à la discrétion d'une armée étrangère, ils s'abandonnaient aux promesses solennelles des puissances, rassurés qu'ils étaient par

le souvenir du généreux usage qu'elles avaient fait de la victoire l'année précédente, et par les liens sacrés qui les unissaient à l'auguste allié qu'elles avaient replacé sur le trône ; tandis qu'ils n'avaient connu que par des tortures sans mesure et sans terme, le règne cruel qu'avait prétendu recommencer Buonaparte. Trop heureux de retrouver sous l'antique et tutélaire bannière des lis, la paix, le repos et l'ordre bannis si long-temps de leurs murs, ils se résignaient sans peine aux sacrifices qui pouvaient les attendre.

Ces commencemens de bonheur, pourtant, ne furent pas sans mélange : si d'une part les troupes alliées se firent respecter et admirer par la plus rare discipline dans les soldats, par les plus nobles procédés dans la plupart des chefs ; de l'autre, il faut avouer que leurs intendans ou gouverneurs civils manifestèrent des prétentions toutes différentes, et auxquelles la ville n'était préparée ni par la capitulation du 12 juillet, ni par la proclamation antérieure du général Frimont.

On usa à discrétion du droit de conquête, et l'on disposa de diverses propriétés du gouvernement qu'on avait promis de respecter.

On fit pour 12 ou 15 millions de réquisitions sous toutes sortes de prétextes, et on en poursuivit la levée par les moyens les plus violens, c'est-à-dire, par des bataillons entiers envoyés en exécutions militaires, soit à l'hôtel-de-ville, soit chez les principaux habitans. Grâces à la résistance de

la mairie, à celle sur-tout du préfet, et à la généreuse intervention du baron de Frimont, elles furent réduites à environ 1,800,000 fr., et il n'y eut plus d'exécutions militaires.

Les mesures que prit à son tour l'administration municipale pour couvrir ces réquisitions, et pour adoucir le poids des logemens militaires, en casernant les troupes, et en traitant avec des fournisseurs, à la décharge des particuliers, pour des rations dont le nombre était difficile à contrôler, eurent un effet tout opposé à celui *qu'on* s'en était promis, et aggravèrent les souffrances de la ville. La dépense portée à plus de sept millions, excéda presque du double la dépense proportionnelle de l'année précédente, soldée ou non soldée, et de plus du triple toutes les contributions directes de la cité ; tandis qu'un grand nombre d'habitans ne cessa jamais de loger et nourrir des militaires, sur-tout des officiers. Pour faire face à de si grands besoins, il fallut recourir à des taxes directes, mal assises et mal réparties, comme il arrive trop souvent, encore plus pénibles à acquitter après tant d'autres sacrifices ; et pour les percevoir, le maire se crut obligé d'imiter les étrangers, en se livrant aussi à des exécutions militaires (1).

(1) Ce n'est point dans de vaines et tristes pensées de censure que je rappelle ces souvenirs, mais uniquement pour compléter le tableau de nos malheurs.

Des charges si pesantes et des formes si inusitées étaient faites pour empoisonner le sentiment du bonheur que promettait la nouvelle restauration. Mais ces maux n'étaient que passagers, et l'espoir des biens qu'on attendait de la protection des Monarques légitimes, se prolongeait dans un avenir sans fin.

Le Roi trouva une preuve éclatante de ce bon esprit dans les assemblées électorales qu'il convoqua. Les villes de Paris, Bordeaux et Lille eurent un bonheur que ne partagea pas Lyon, celui de voir leurs assemblées présidées par un Prince de la famille royale, et cette différence fut sentie ; un seul choix pouvait adoucir les regrets qu'une pareille comparaison était capable d'exciter : la généreuse et délicate bienveillance du bon Roi lui inspira ce choix ; ce fut celui du marquis d'Herbouville, pair de France, ancien préfet du département, magistrat dont la sagesse ne peut être comparée qu'à l'étendue de ses lumières et à la profondeur de ses vues; administrateur dans lequel, pendant toute la durée de ses fonctions, les citoyens ne virent qu'un père; dignitaire respectable qui, par son dévouement pour les Bourbons, apportait aux Lyonnais le plus beau titre qu'il pût avoir à leur confiance.

Les élections répondirent aux vœux bienfaisans du Monarque et aux sentimens du peuple. Le nombre extraordinaire des électeurs présens, le

calme et l'union des esprits, l'harmonie des intentions : tout concourut à rappeler le noble et patriotique élan de ces assemblées politiques de 1788 et 1789, dont les espérances alors si pures furent dans la suite si cruellement trahies, et à faire de cette assemblée, l'une des plus mémorables dont la cité puisse s'enorgueillir.

Là se reproduisit, mais d'une manière honorable, le délicat problème de l'alliance des considérations personnelles avec l'intérêt public. Les députés à choisir devaient par-dessus tout offrir la double garantie de la sagesse et de la fermeté dans les vues, d'un dévouement éprouvé pour le Roi et pour l'antique monarchie; mais parmi les nombreux candidats qui se recommandaient par la noblesse de leurs sentimens à la confiance des électeurs, il y en avait un grand nombre que distinguaient encore les services qu'ils avaient particulièrement rendus à la ville de Lyon ou au département.

Tous ne purent recueillir ce fruit si rare de la reconnaissance publique : l'on regretta particulièrement qu'il ne fût permis de désigner ni le marquis d'Herbouville, ni le comte de Chabrol, qui eussent réuni l'unanimité des suffrages (1).

Les députés nommés furent MM. de Noailles, d'Albon, de Fargues, dont j'ai déjà parlé souvent, et MM. de Cotton et Magneval.

---

(1) L'assemblée consigna ses regrets dans son procès-verbal.

M. de Cotton, en acceptant des généraux alliés, dans l'intérêt du Roi et du département, les dangereuses fonctions de préfet, au moment de l'invasion de 1814, avait donné au Monarque un grand témoignage de son courageux dévouement, et à son pays d'utiles marques de sa fermeté et de ses lumières. M. Magneval, sans avoir été en mesure de consacrer ainsi ses talens et son zèle à la chose publique, avait long-temps honoré le commerce par sa loyauté et par de grandes lumières : il fut désigné pour procurer au commerce de Lyon l'avantage qu'il ambitionnait d'être spécialement représenté.

C'est ainsi que cette ville répondait à ses détracteurs.

Le même esprit d'ailleurs anima tous les départemens, et dès l'instant où les deux chambres ont été convoquées, la France a pu considérer sa révolution comme terminée, ou plutôt comme consommée : ce qui, selon moi, mérite quelque explication.

On donne communément le nom de révolution à cette épouvantable série d'erreurs, de fautes, de crimes et de malheurs qui pendant vingt années se sont mêlés à nos commotions politiques. Ces égaremens, ces forfaits ont été les accidens de la révolution, et des accidens sans doute bien terribles ; mais ils ne sont pas plus la révolution, qu'une fièvre ardente n'est la vie d'un corps qui se

ment. Ce nom ne convient qu'aux innovations qui changent, fixent, avancent ou font rétrograder l'esprit public ou l'existence politique d'un état.

Dans le cours d'un long gouvernement, on va au mal par une pente insensible : c'est ce qui était arrivé à la monarchie française, la plus ancienne de l'Europe. Aucun peuple n'avait reçu des siècles une constitution plus libre, et aucun peuple n'en avait plus complettement perdu le fruit.

« Cette ancienne constitution, et j'emprunte ce » langage à l'autorité la plus auguste (1), n'attribuait » à aucun des ordres aucun droit politique qui ne fût » commun à tous ; » et de nos jours cependant, les divers ordres étaient plus séparés par les priviléges de quelques-uns, que les nations ne le sont par les montagnes et les fleuves.

« Elle laissait l'entrée de tous les emplois ouverte » aux Français de toutes les classes ; » et plusieurs réglemens récens excluaient le tiers-état d'un grand nombre de places dans la magistrature et dans l'armée.

« Elle soumettait les lois à des formes qu'elle » avait consacrées, le souverain lui-même à l'ob- » servation des lois ; » et le souverain était devenu seul législateur.

« Elle prescrivait des conditions à l'établissement » des impôts ; » et le souverain établissant l'impôt

(1) Déclaration donnée par Louis XVIII au mois de juillet 1795, époque de son avénement au trône.

de sa seule autorité, le faisait enregistrer par la force quand les parlemens résistaient.

C'est ainsi que nos primitives libertés avaient disparu, pendant que les Anglais nos voisins, régis par des institutions semblables aux nôtres et partis du même point, avaient conservé toute leur indépendance. Comment ces changemens s'étaient-ils introduits parmi nous ? En brisant les principaux ressorts de l'ancien gouvernement. Les champs de Mars, les champs de Mai étaient tombés dans l'oubli ; les états-généraux étaient rarement convoqués, et ne l'étaient que lorsque les ministres le trouvaient bon ; les parlemens, qui prirent long-temps le nom *d'états-généraux au petit pied*, n'avaient aucun pouvoir réel, et perdaient toute leur autorité dans des lits de justice ou dans l'exil. Ainsi le peuple privé de toute représentation, se trouva sans défense contre les entreprises des ministres et contre l'établissement d'une autorité absolue.

La France, depuis long-temps, voyait avec une peine que les vertus de ses rois pouvaient seules tempérer, le renversement de ces anciens usages ; pendant un demi-siècle elle avait nourri le désir très-légitime dans son principe comme dans son objet, de les reconquérir (1). Historiens, philoso-

(1) Discours de M. le duc de Richelieu, président du conseil des ministres, à la chambre des députés, du 25 novembre 1815.

phes, publicistes, magistrats, simples citoyens; tous avaient les yeux fixés sur les changemens qui s'étaient successivement introduits dans le système de notre politique intérieure. Des vues pures et franches, de nobles pensées inspiraient alors cette espèce de confédération; c'était le vœu du clergé, de la noblesse, des parlemens, de tout ce qu'il y avait de distingué dans le troisième ordre; c'était celui du Monarque lui-même, de ce Roi martyr, qu'une horrible faction a puni de ses bienfaits avec tant de barbarie. Il eût été accompli sans déchiremens et sans secousses, si on eût su profiter de l'accord qui régnait comme aujourd'hui, dans presque toutes les conditions, si on eût su s'environner de cet esprit de fidélité, d'honneur et de dévouement qui animait l'armée, les magistrats, et tous les grands de l'état. Mais des ministres inconsidérés, imprévoyans, aussi téméraires qu'inhabiles, prétendirent résister à ce mouvement général qu'ils avaient eux-mêmes provoqué, et le dénaturant par la résistance, lui imprimèrent quelque chose de factieux qui devint le signal des plus cruelles agitations. Le peuple fut appelé à la sédition, l'esprit d'innovation succéda à celui de réforme, les partis s'organisèrent, les passions se firent entendre, toutes les ambitions furent peu à peu déchaînées; et bientôt le Royaume fut précipité dans un abyme de malheurs et de forfaits.

Dans

Dans toutes les périodes néanmoins de nos discordes, un noble et généreux sentiment survéout toujours, le vœu d'un certain contre-poids dans les pouvoirs. Ce vœu était si constant et si connu, que toutes les factions se crurent obligées de le caresser tour à tour, chacune à sa manière. Quatorze ou quinze constitutions furent en peu d'années l'étrange hommage qu'il obtint de l'anarchie comme du despotisme : fruits monstrueux des plus tristes égaremens, et qui n'ont servi, en se détruisant les unes les autres, qu'à constater l'impuissance de l'esprit humain, lorsqu'il prétend lutter contre l'ouvrage des siècles et contre les lois éternelles de la religion, de la justice et de la morale.

A la sagesse, aux vertus seules du Prince légitime, il appartenait de remplir un espoir si longtemps déçu : c'était le bienfait que nous réservait Louis XVIII, vingt années auparavant, dans son immortelle déclaration d'avénement; ce fut le gage de paix et de bonheur qu'il nous apporta lorsque la Providence le rappela au trône de ses pères. Sa raison si éclairée, sa justice si touchante n'eut pas besoin pour combler nos vœux, de se jeter dans les vaines abstractions des modernes théories: il trouva tous les principes dans nos antiques usages, et il ne lui resta qu'à les mettre en harmonie avec les lois et les usages modernes. Que nous avaient accordé de plus vraiment libéral ces nombreuses et passagères chartes qui reposent aujourd'hui dans

la poussière ? Rien. Qu'est-ce que la charte du Roi en a retranché d'utile ou de généreux ? Rien. Le Roi, en nous l'offrant, n'a donc fait autre chose que proclamer sa propre soumission aux lois de l'état, que rattacher nos libertés au tronc antique et majestueux de celles de nos pères, que *renouer la chaîne des temps*, comme il l'a dit lui-même.

Ainsi, dans ce code immortel, sujet de tant de controverses entre ceux qui d'abord l'auraient voulu autrement et ceux qui n'en voulaient point du tout, il n'y a du Roi que la bonté, la sagesse et les lumières qui en ont rassemblé et choisi les élémens dispersés, et qui leur ont donné la vie par des formes organiques dont le temps les avait privés : tout le reste, ouvrage de la nation et des siècles, ne peut être comparé à ces tristes nouveautés qui, sans autre soutien que l'opinion du jour, mais privées de celui des temps et de l'histoire, cèdent sans résistance à d'autres opinions. Fondée sur des bases que les siècles ont consacrées, et qui semblent mêler quelque chose de religieux à tout ce qui les environne ; conforme aux vœux qui de nos jours n'ont cessé de se manifester au travers de nos sanglantes agitations ; forte enfin de l'heureuse alliance des mœurs anciennes et des mœurs nouvelles, la charte doit également rassurer et ceux qui n'aperçoivent de tranquillité que dans le retour des choses anciennes, et ceux qui s'imaginent que rien n'est bien que ce qui est nouveau. Cinquante

générations se sont accordées sur les élémens de notre existence sociale actuelle ; pourquoi ne nous accorderions-nous pas avec une autorité si respectable ?

Jouet des erreurs et des passions, la France, après avoir parcouru un cercle vicieux d'inventions éphémères, d'essais hasardeux, s'est trouvée ramenée par la force invincible des choses, autant que par les événemens de la guerre, au même point d'où elle était partie, c'est-à-dire, dans les bras de son Roi, et au cours antique et naturel de ses destinées : serait-elle assez insensée pour ne pas profiter des leçons de la plus terrible expérience ?

Les espérances qui, avant la révolution, trouvèrent réunis dans un si patriotique concert, l'élite de la nation et tous les ordres de l'état, sont accomplies.

Les amis du trône n'ont rien à désirer, rien à regretter : l'autorité royale est affermie sur des bases inébranlables par un sage concours des élus de la nation aux lois de l'état, par l'interposition salutaire de la pairie entre le trône et le peuple, par une sage division de pouvoirs qui se balancent et se garantissent réciproquement. Cette heureuse et dernière révolution met un terme à toutes les autres. Ils ne reviendront plus ces jours à jamais déplorables, où l'autorité absolue privée de tout appui hors d'elle-même, s'écroula sous le poids

d'un léger embarras dans les finances, et livra l'état aux plus affreuses discordes.

Les amis de la liberté ne triomphent pas moins. Cette liberté après laquelle ils soupiraient en vain, cette égalité des impôts, cette abolition des priviléges, cette représentation nationale, tout ce qui constitue la sureté des personnes et la dignité des peuples, a été accordé.

Quels regrets resteraient donc aux hommes de bonne foi ? aucuns. Tous les bons citoyens, tous les vrais Français, quelles que soient leurs opinions politiques, doivent être satisfaits : le problême de l'alliance de la liberté et de la monarchie est enfin résolu : il n'y a plus que des ennemis publics qui puissent faire entendre des voix discordantes.

Heureusement, il y en a peu, et leur nombre diminuera encore, lorsque des ressentimens trop légitimes sans doute, mais qui deviendraient coupables et funestes s'ils étaient trop écoutés, ne porteront plus des individus exaltés à confondre l'erreur et le crime, les temps passés et le temps présent, à humilier des hommes qu'il vaudrait mieux ramener. Le premier désir du Roi, celui qui est le plus digne de sa grande ame, est que *les Français vivent en frères* (1). Pourquoi des Français, au lieu de suivre un exemple si auguste, au lieu d'user généreusement de la victoire, au lieu de conso-

(1) Discours préliminaire de la charte.

lider par une espèce d'*amnistie morale* les bons effets que le gouvernement s'est promis d'une *amnistie légale*, pourquoi se complaisent-ils à entretenir parmi eux je ne sais quel ferment d'hostilité, en accablant l'erreur avec aussi peu d'égards que les mauvaises consciences? Pourquoi repoussent-ils jusqu'à des hommes non souillés de mauvaises actions, recommandables par d'anciens services, et qui demandent sincèrement à se rallier au pied du trône? Quelle est leur pensée? Sans doute on ne voudrait ni faire du parti vaincu, une race proscrite et désespérée qui n'ait d'asile que dans de nouveaux bouleversemens, ni rouvrir les plaies que fit trop long-temps saigner la révocation de l'édit de Nantes; et pourtant c'est nécessairement à l'une ou à l'autre de ces extrémités que l'intolérance marche, sans s'en apercevoir, sans prendre même garde que la persécution finirait par rendre intéressans les hommes qu'elle prétend atteindre. Indulgence pour le passé, secours à la bonne foi, paix aux hommes tranquilles, silence aux libellistes, guerre aux seuls ennemis de l'ordre; mais respect et confiance entière dans le gouvernement, dans les deux chambres, dans les magistrats. Renonçons enfin, il en est temps, à cette folle et révolutionnaire prétention de nous ingérer par nos agitations indiscrètes, dans la marche du gouvernement, de devancer, retenir ou diriger par nos clameurs ou

nos satires, l'action de l'autorité publique. C'est au Roi de donner ou retirer sa confiance à qui il lui plaît ; c'est au Roi et aux magistrats qu'il honore de sa confiance, de désigner et rechercher les coupables qu'il convient d'atteindre (1) ; ce n'est pas à nos préventions intéressées ou passionnées d'opposer des vœux inhumains à la clémence du Prince. *Le tonnerre gronde rarement*, disent les sages de l'Orient (2) ; *mais le soleil luit tous les jours. Pour un acte de vengeance, Dieu nous donne mille marques de bonté.* Pourquoi un sage Prince, image auguste de la Divinité sur la terre, séparerait-il les conseils de sa bonté de ceux de sa politique ? Respectons sa haute sagesse : c'est à nous, simples citoyens, d'obéir et non de juger.

Peut-être un reste d'agitation survivra-t-il au retour de l'ordre ; peut-être des Français voudront-ils être plus royalistes que le Roi, ou plus constitutionnels que la charte : ne nous alarmons point de ces exagérations ; elles n'ont rien de dangereux, pourvu que l'autorité ne les écoute pas trop.

---

(1) On raconte qu'*Isoul*, roi de *Sérendib*, ayant à prononcer sur le sort de différens criminels, consulta deux de ses courtisans. Sire, dit l'un, il faut tout pardonner. Sire, dit l'autre, il faut tout punir. Le Roi les chassa en disant au premier : vous êtes un sot, et en disant au second : vous êtes un méchant.

(2) Extrait d'un livre persan, intitulé : *la sagesse de tous les temps.*

Elles en seraient plutôt la sauvegarde. Ouvrez l'histoire : quel est le gouvernement qui ne tombe dans une décadence précipitée, et dont une vieillesse précoce n'avance la chute, si les ressorts n'en sont suffisamment tendus ? C'est lorsque chacun peut se livrer à de légitimes prétentions, à un juste sentiment de ses droits, que les chefs de la nation se tiennent sur leurs gardes, que l'équilibre des pouvoirs se maintient, et que se forment des hommes d'état : alors s'établit une utile et réciproque surveillance entre chaque branche de l'autorité ; alors se forme une salutaire émulation entre chaque citoyen qui aspire aux fonctions publiques.

On disait il y a une année : telle est la force du gouvernement, que, fît-il fautes sur fautes, il se maintiendrait. On se trompa. On se tromperait encore si on le redisait, quoique le gouvernement éclairé par nos derniers malheurs, fasse chaque jour un grand pas vers son affermissement. Toutefois on ne peut contempler ses forces qu'avec sécurité.

Il est appuyé sur la volonté de l'Europe, qui, renonçant à la politique peu généreuse où furent entraînées quelques puissances, a enfin juré, dans une patriotique et sainte confédération, de faire respecter le principe de la légitimité pour tous les trônes.

Il est appuyé sur la force et l'union de deux

chambres dont la composition politique, les fonctions, les sentimens et les lumières assurent une grande stabilité à nos institutions.

Il est appuyé sur un salutaire retour aux maximes anciennes; car l'on ne peut rappeler les hommes aux coutumes anciennes, sans les rendre meilleurs (1).

Il est appuyé sur le dévouement de ces gardes nationales, qui peut-être firent éclore les germes de la révolution en prenant les armes, mais qui ne veulent plus aujourd'hui se servir de leurs armes que pour en arrêter à jamais le mouvement.

Il est appuyé sur le souvenir et l'horreur du passé, sur les consolations du présent, sur les espérances de l'avenir, sur l'accord presque unanime de *tous* les Français qui, par leur rang, leur fortune, leurs professions, ont intérêt au maintien de l'ordre et de la monarchie.

Il a sur-tout cet appui sacré sans lequel il n'y a rien de stable sur la terre, la modération, la justice et les vertus du Monarque, la sainteté de ses droits.

Ah! quand ce Dieu qui pèse dans sa balance les peuples et les rois, daigne enfin protéger si visiblement la France; quand la même main qui si longtemps nous livra au stérile orgueil de nos lumières, pour confondre nos vains efforts, nous rend comme par miracle tout ce que nous avions

(1) Montesquieu, liv. 5, ch. 7.

perdu, rétablit tout ce que notre folie avait détruit, découvre devant nous, n'importe à quel prix, toutes les voies de nos anciennes prospérités et de notre antique gloire ; quels malheureux préjugés pourraient nous porter à repousser encore des félicités si inattendues ? Au lieu de rechercher une idéale perfection, qui n'appartient point aux ouvrages des hommes, en continuant de nous agiter sur des ruines et des tombeaux, rouvrons nos cœurs aux anciennes doctrines, à la religion, à la morale de nos pères, à cet amour si naturel d'un bon peuple pour de bons Rois ; respectons ce que respectèrent nos ancêtres, aimons ce qu'ils ont aimé. Plus heureux que tous ceux qui nous ont précédés sur cette scène si mobile, si orageuse, si courte qu'on appelle la vie, nous voyons rassemblé dans un seul règne, ce qui fit la gloire et le bonheur de plusieurs règnes; nous contemplons assises ensemble sur le trône, la piété de Saint Louis, la justice de Louis XII, la noble popularité d'Henri IV, la grandeur d'ame de Louis XIV, toutes les vertus de Louis XVI : c'est le plus pur sang des Français qui coule dans les veines de notre Roi ; c'est ce sang tout français qui anime autour de lui les Princes de cette auguste famille, l'espoir du trône.

Français ! Français ! quand une résurrection si merveilleuse vous a retirés du plus épouvantable abîme pour vous délivrer du maître étranger qui l'avait creusé, et qu'elle vous a replacés

à l'un des premiers rangs parmi les nations; quand tous vos antiques souhaits sont accomplis au-delà de votre attente; quand l'univers vous envie peut-être tant d'heureuses espérances; lorsqu'enfin la France et l'Europe, le présent et le passé se réconcilient pour vous, serez-vous les derniers à vous réconcilier avec vous-mêmes? Songez-y bien: l'Europe est là; elle vous contemple: la postérité vous jugera.

FIN.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N.° 1.

Proclamation du baron de Mylius, gouverneur autrichien à Lyon, du 6 avril 1814, où il paraît ignorer la reddition de Paris.

Les Hautes-Puissances alliées vous ont annoncé que ce n'était point au peuple Français qu'elles avaient déclaré la guerre, mais à cette prépondérance si hautement prononcée que, pour le malheur de l'Europe et celui de la France, Napoléon a trop long-temps voulu faire prévaloir hors des limites de son Empire.

Elles vous ont annoncé le désir de voir la France heureuse, puissante et forte; elles vous ont admis en quelque sorte dans le secret de leurs intentions, qui ne peut vous être développé que successivement; elles vous ont engagé à rester tranquilles dans vos foyers. Combien n'ont-elles pas dû être surprises de voir quelques individus de cette même nation, dont le bonheur était l'objet de leur démarche, séduits par de sourdes manœuvres ou par des proclamations incendiaires, s'opposer aveuglément à la marche triomphale de leurs armées, et chercher à retarder l'accomplissement du plus noble projet qui ait jamais été conçu! Cet égarement a dû entraîner quelques punitions, dont la sévérité eût été plus grande encore, si elle n'eût été tempérée par la clémence, et si le vainqueur n'avait pris en considération l'erreur des vaincus.

Les Hautes-Puissances alliées n'ont pas perdu de vue que la bonne ville de Lyon, et la plus grande partie des habitans du Rhône n'ont nullement participé à ces sourdes menées, ce qui leur donne un titre de plus auprès de leurs Hautes-

Puissances, à une bienveillance à laquelle elles substitueraient bientôt une juste et grande rigueur, si de lâches factieux voulaient miner sourdement l'édifice social dont ils conspirent la ruine, en séduisant la faiblesse, en égarant l'ignorance ou trompant la crédulité, en vouant à la mort des victimes inutiles. Ils osent mettre en doute les succès des Hautes-Puissances, dans l'instant même où leurs yeux en sont les témoins.

C'est dans cet état de choses que j'arrive dans ce département; j'y apporte l'ordre, la justice, le bonheur et la paix.

Les règlemens que je prépare, d'après l'ordre des Hautes-Puissances alliées, vous prouveront que mes promesses ne sont ni vaines, ni illusoires.

Depuis long-temps vos tribunaux sont suspendus; je veux en rétablir et j'en rétablirai l'exercice.

Depuis long-temps la police n'a ni la force, ni l'activité qui fait la base de la sureté publique; je lui rendrai *cette* vigueur salutaire que les circonstances rendent indispensables au bonheur de la cité. Depuis long-temps l'*administration* est sans moyens; je veux que la perception des impôts ordinaires ne soit point suspendue. J'espère *que* les habitans de la ville et ceux du département du Rhône s'empresseront à seconder des intentions aussi favor*ables* au bien public qu'à eux-mêmes.

Les impôts indirects qui n'ont pas été supprimés, *ont cessé* d'être perçus; je veux qu'ils soient rétablis.

Toutes les parties de l'administration judiciaire, civile et financière seront remises en activité, et dans le même état où elles étaient avant l'occupation du territoire français par les puissances alliées. Le gouvernement enfin sera rétabli dans toutes ses parties, soit principales, soit accessoires, dans le même état où il se trouvait avant cette époque.

A cet effet, je transmets à M. le Préfet tous les pouvoirs nécessaires pour atteindre le plus promptement qu'il sera possible le but que je me suis proposé.

Le rétablissement de l'administration dans l'état où elle se trouvait, me donne lieu de croire qu'aucun citoyen n'aura à se plaindre. L'état ne peut subsister qu'à l'aide des subsides; l'administration ne peut se passer de secours, et la chose publique ne peut se maintenir que par le concours des citoyens, et le zèle avec lequel ils contribueront à la soutenir.

Lyonnais, et vous habitans paisibles du département du Rhône, n'attendez que des résultats heureux d'une guerre dont le poids vous fatigue; croyez-en l'assurance que les Hautes-Puissances vous en ont donnée; elles veulent le bonheur de l'Europe, elles veulent celui de la France. Bientôt vous serez dédommagés des sacrifices que les circonstances vous ont coûtés, bientôt vous serez replacés au nombre des nations de l'Europe; la paix et le bonheur vous consoleront de vingt ans de douleurs et de maux, et vous n'aurez point à regretter la présence sur votre territoire, des armées de puissances protectrices, exactes à remplir les engagemens qu'elles ont contractés.

J'établirai ma résidence à Lyon ou à Mâcon. Tout citoyen pourra m'adresser ses demandes et ses réclamations; mon empressement à y répondre justifiera la confiance due au caractère dont je suis revêtu.

Il est enjoint à M. le préfet du département du Rhône de faire, le plus promptement qu'il sera possible, imprimer, afficher, répandre et faire répandre dans toutes les communes et chef-lieu du département, la proclamation qui précède.

Ce 6 avril 1814.

Signé, MYLIUS.

N.° 2.

Proclamation du comte de Salins, du 8 avril, annonçant la reddition de Paris.

Sa Majesté l'empereur d'Autriche vient de communiquer à son altesse sérénissime le prince héréditaire de Hesse-Hombourg, commandant en chef l'armée alliée du Sud, la nouvelle importante des avantages que l'armée combinée des Hautes-Puissances a remportés le 30 mars dernier, près de Montmartre, et qui ont été suivis d'une éclatante victoire sur les deux corps commandés par les maréchaux Marmont et Mortier, auxquels les troupes alliées ont enlevé trois drapeaux et quatre-vingt-trois pièces de canon, dont leurs redoutes étaient garnies.

Aussitôt après cette victoire, une députation de la ville de Paris, a demandé à être introduite auprès du général en chef des Hautes-Puissances, pour le prier d'épargner la ville, et de suspendre la marche des troupes, ce qui leur a été accordé.

Paris a été évacué le 31, à six heures du matin, et le même jour y entrèrent solennellement leurs majestés l'empereur de Russie et le roi de Prusse, accompagnées du commandant-général en chef le prince de Schwartzenberg, aux vives acclamations d'une foule immense de peuple.

L'empereur Napoléon se trouvait alors avec les restes de son armée, près de Fontainebleau. — Les armées alliées se dirigèrent le 1.er et le 2 du présent mois sur Melun, où le prince de Schwartzenberg établit son quartier-général.

L'impératrice de France est partie pour Orléans. — Le lieutenant-général Maurice, prince de Lichtenstein, s'est rendu le 4 à Tonnerre. Nombre de personnes, à l'arrivée

des vainqueurs à Paris, s'empressèrent de prendre la cocarde blanche. Les habitans de Dijon ont suivi cet exemple, au moment où l'heureuse nouvelle de l'entrée des troupes alliées dans Paris leur est parvenue.

Pour traduction conforme : Lyon, le 8 avril 1814.

N.° 3.

Proclamation du maire de Lyon, du 8 avril, concernant les mesures politiques à prendre.

Des communications de la plus haute importance viennent d'être faites à vos magistrats ;

Ils s'occupent dans ce moment des mesures qui doivent annoncer à leurs concitoyens, les belles espérances qu'il leur est permis de concevoir pour le bonheur de la France.

Cependant quelques personnes ont voulu prendre l'initiative, et dans l'ignorance où se trouve la cité, des événemens qui viennent de se passer à Paris, un grand nombre de citoyens ne savent plus quelle direction ils doivent suivre.

Demain le corps municipal vous fera connaître sa détermination. Nous invitons en conséquence tous les citoyens à rester calmes et tranquilles, et à laisser à leurs magistrats le soin d'exprimer le vœu de la cité, et de prendre toutes les mesures qu'exigent de grandes circonstances.

N.° 4.

Délibération du conseil municipal de Lyon, sur la déchéance de Buonaparte et la reconnaissance des Bourbons, du 8 avril 1814.

M. le Maire ayant convoqué MM. les adjoints et le conseil municipal, la séance a été ouverte.

M. le Maire a appelé l'attention du conseil sur la situation déplorable où se trouvent la France et l'Europe depuis si long-temps inondées de sang et de larmes, et sur la nécessité de mettre un terme aux calamités d'une guerre que toute la nation désavoue.

Un membre du conseil a pris la parole et a dit :

Que Napoléon Buonaparte élevé au trône de France par des événemens inouis dans les fastes des nations, avait d'abord signalé son avénement au pouvoir suprême, par des actes d'administration qui durent inspirer de la confiance au peuple. La révocation de la loi des ôtages qui menaçait les personnes et les familles les plus distinguées de l'état, l'ouverture des temples de la religion et de la justice, le rappel de cette foule de citoyens qui s'étaient expatriés pour montrer leur amour au souverain légitime, les encouragemens accordés aux arts, les travaux publics : toutes ces choses avaient donné lieu aux Français d'attendre de lui des actes plus éclatans encore de sagesse et de justice.

Mais à peine affermi sur le trône, il n'écouta plus que les conseils meurtriers d'une ambition sans bornes.

Des guerres ont été déclarées injustement et sans l'aveu des corps constitutionnels à qui seuls il appartenait d'en juger la légitimité.

Des

Des conquêtes non moins injustes ont irrité toutes les nations contre nous.

Une conscription funeste et toujours croissante dévorait nos générations.

D'autres levées d'hommes, exécutées dans ces derniers temps par des choix plus tyranniques encore, avaient porté le deuil et la désolation dans les familles les plus distinguées de l'état.

Des tributs arbitraires et sans mesure, levés illégalement, quelquefois sur de simples lettres, et toujours en foulant aux pieds ce que nos constitutions avaient de plus sacré, ruinaient les villes et les campagnes.

Des impôts vexatoires variés sous mille formes inusitées, désespéraient la plus grande partie de la population et démoralisaient l'autre.

Les outrages faits à la religion de nos pères, à la liberté de tous les cultes par l'oppression sans exemple sous laquelle gémit le pontife auguste de la religion catholique, sont venus affliger encore les consciences.

Il n'y avait plus de repos et de bonheur pour la France, plus d'indépendance et d'équilibre pour l'Europe ; la même servitude semblait menacer les peuples et les gouvernemens.

Tous les Rois se sont armés contre l'auteur de tant de maux. Mais rien n'a pu toucher Napoléon : en vain l'olivier de la paix lui a été présenté à Prague, à Francfort, à Châtillon, avec des conditions que l'honneur national ne désavouait point, il l'a repoussé. Deux millions d'hommes ont péri en quinze mois sous les coups d'une si aveugle opiniâtreté, et des sacrifices auxquels la postérité refusera de croire, des sacrifices qui ne furent accordés que pour lui fournir les moyens de ménager à l'état une pacification honorable, n'ont eu pour résultat que d'irriter son aveugle ambition, que d'appeler sur la France toutes les forces des souverains et la haine des sujets.

Le corps législatif assemblé dans ces affligeantes circonstances, à peine avait fait entendre des paroles de modération et de paix, qu'il a été éconduit et dissout; et à l'instant même, un ordre arbitraire, soutenu dans son exécution par les mesures les plus violentes, a établi le doublement des impôts.

Vainement les peuples ont à leur tour fait entendre aussi ce vœu d'une paix si nécessaire au monde; ce vœu a été méconnu, et des mesures plus terribles, plus violentes que tout ce qui avait précédé, préparaient encore à l'Europe épouvantée, de nouvelles scènes de carnage.

Tant de calamités ont trouvé un terme dans la généreuse union des puissances alliées, dans le succès de leurs armées, dans la volontaire inertie des Français, non moins las d'un joug si pesant que le reste de l'Europe.

Paris, Bordeaux, Lyon, un grand nombre de villes et les trois quarts du territoire français, sont occupés par les armées alliées, qui ont été reçues amicalement par-tout.

Ce ne sont plus des ennemis irrités que nous montrent leurs valeureuses phalanges, mais des libérateurs, des amis; ce ne sont pas des fers qu'ils nous apportent, mais l'indépendance et la paix, mais la liberté de nous donner un gouvernement et une constitution de notre choix, mais le bonheur bien plus cher à nos cœurs de voir rendre au trône des lis une maison qui l'avait illustré par des siècles de prospérité et de gloire, et dont les droits imprescriptibles n'ont pu être altérés par l'usage passager qu'un étranger a fait de leur sceptre.

Respirons après tant d'infortunes.

Napoléon doit cesser de régner, puisqu'il a lui-même brisé tous les liens qui avaient pu se former entre les Français et lui.

Proclamons sa déchéance et celle de sa famille.

Les Bourbons éloignés quelque temps du trône par des

événemens inouis, n'ont jamais cessé de régner dans nos cœurs.

Jetons-nous avec abandon dans les bras de Louis XVIII, comme dans ceux d'un sauveur et d'un père.

Et puissent des siècles de paix, de prospérité, d'union et de véritable gloire, effaçer les traces de nos longs malheurs, et ne faire de toute l'Europe qu'un peuple de frères : VIVE LE ROI.

Ce discours a été couvert d'applaudissemens unanimes et long-temps prolongés, les cris de Vive le Roi, vivent les Alliés, se sont long-temps fait entendre.

La matière ayant été mise en délibération, l'assemblée, à l'unanimite et aux plus vives acclamations, a reconnu et proclamé le prince Louis XVIII de Bourbon, comte de Provence, Monsieur, Roi de France et de Navarre.

A l'instant le conseil à voté et arrêté la proclamation qui suit.

N.° 5.

Proclamation par le conseil municipal sur la reconnaissance de Louis XVIII.

Vous avez été constamment l'objet de la sollicitude paternelle de vos magistrats. Qu'il est satisfaisant pour eux d'être aujourd'hui les organes de leurs concitoyens dans les circonstances qui fixent l'attention de l'Europe !

Tous les Français peuvent donc enfin donner un libre essor à leurs sentimens trop long-temps comprimés au fond de leurs cœurs. L'élan national qui s'est manifesté dans la capitale, dans plusieurs grandes villes et sur-tout parmi vous, ne nous permet plus de suspendre l'expression publique

des vœux que nous n'avons cessé de former avec vous, dans le silence.

Habitans de Lyon, vous vous êtes toujours distingués par votre attachement pour vos légitimes souverains. Avec quel enthousiasme ne verrez-vous pas remonter sur le trône des Saint Louis, des Louis XII, des Henri IV, le frère du monarque vertueux, dont les malheurs nous ont coûté tant de larmes !

Le Roi a solennellement promis de conserver les grands corps de l'état, et toutes les institutions civiles et judiciaires; de maintenir les ventes des biens nationaux; d'assurer l'entière liberté des cultes, en délivrant la Religion de nos pères, de l'oppression sous laquelle elle a gémi trop long-temps; d'abolir cette conscription si odieuse aux Français, si funeste au monde; d'anéantir ces impôts vexatoires si opposés à nos mœurs, si fertiles en abus; de maintenir dans leurs places ceux qui les occupent; de conserver spécialement leurs grades et leurs traitemens aux généraux, officiers et soldats, qui après avoir soutenu par leurs exploits l'honneur du nom Français, assureront le bonheur de la patrie, en se rangeant sous l'antique bannière des lis.

Sa Majesté pénétrée des sentimens qui ont dicté le testament de son auguste frère, commande l'entier oubli des fautes et des erreurs passées : et qui oserait se venger quand le Roi pardonne ?

Par ses bienfaits, toutes les plaies de l'état seront cicatrisées; par sa sagesse, toutes les améliorations qu'ont amenées le cours du temps et les progrès des lumières, nous seront garanties.

Et quels sentimens de gratitude ne devons-nous pas à ces Hautes-Puissances, qui nous rendent un Souverain désiré, qui l'amènent au milieu de nous, comme le garant de leurs intentions bienveillantes et désintéressées !

Déjà leurs proclamations nous avaient annoncé que ce n'était point pour nous assujettir à une domination étrangère, qu'elles avaient pénétré sur notre territoire, qu'une plus noble ambition les conduisait ; qu'elles ne voulaient que mettre un terme aux maux de l'humanité, assurer la tranquillité de la France et celle de l'Europe, sur les bases d'un gouvernement paisible et paternel, éprouvé par des siècles de gloire et de bonheur.

C'est maintenant qu'il nous est permis de nous arrêter à cette pensée consolante, que les promesses magnanimes de tant de souverains ne peuvent être trompeuses. Ils ne verront plus en nous que les fidèles sujets de leur nouvel allié ; ils adouciront en sa faveur, ou plutôt ils feront cesser les calamités d'une guerre désormais sans objet.

Habitans de cette cité autrefois si florissante, aujourd'hui si malheureuse, espérez aussi sur la foi des dernières déclarations, que la garantie de notre indépendance nationale, la restitution de nos colonies, l'ouverture de nos ports et la liberté de notre commerce, ranimeront dans ces murs votre active et laborieuse industrie, et avec elle votre ancienne prospérité.

Eternelle reconnaissance aux augustes et généreux souverains dont une ligue sans exemple dans l'histoire, n'aura eu pour but que de reconstruire l'édifice social sur des proportions plus sagement combinées, et d'offrir à l'admiration de l'univers le spectacle de la grande famille européenne unie pour des siècles par les liens d'une paix inaltérable !

O Lyonnais ! ne sentez-vous pas déjà vos cœurs soulagés, en voyant luire l'aurore des beaux jours qui vont renaître pour la France ! Que la concorde la plus parfaite signale cette grande et mémorable époque. Point de haines, point de réactions ; que tous les souvenirs se confondent dans un seul sentiment, celui de la publique alégresse. Unissons

tous nos vœux dans un seul but, le bonheur de notre patrie; dans une seule affection, l'amour de notre monarque : arborons avec transport cette couleur qui a fait la gloire de nos aïeux, et proclamons par un concert unanime, Louis XVIII le père et le sauveur de la France. Vive le Roi.

Fait à Lyon, en séance, ce 8 *avril* 1814.

Signé, d'Albon, maire; le baron de Vauxonne, Sainneville, Cazenove, de Laurencin, de Varax, adjoints; Arlès, de Laroue, de Gatellier, de Lachassagne, d'Ambérieux, Grailhe-de-Montaima, Aynard, de Chaponay, Frèrejan, Masson-Mongez, de Ruolz, Bodin aîné, conseillers municipaux; Guerre, conseiller municipal, secrétaire.

Pour expédition :

Le maire de la ville de Lyon, D'ALBON.

N.° 6.

Délibération du conseil municipal, contenant que Louis XVIII est Roi depuis la mort de Louis XVII, du 15 *avril* 1814.

M. le maire a ouvert la séance et a dit :

Le projet de constitution que vient de présenter le gouvernement provisoire au sénat, et que ce corps a décrété, ne pouvait manquer d'exciter le plus vif intérêt dans les circonstances où nous nous trouvons.

Quoique la constitution proposée ne soit point encore soumise à l'acceptation du peuple français, M. le maire a pensé qu'il n'était pas moins de son devoir et de son zèle d'appeler le conseil à manifester dès à présent ses sentimens sur les véritables principes de la monarchie.

La loi salique et l'hérédité du trône, de mâle en mâle, et par ordre de primogéniture, sont le *palladium* du royaume; d'où il suit que la couronne de France appartient à Louis XVIII, par la loi de l'état, indépendamment de l'appel unanime que lui a fait l'amour inaltérable du peuple français pour l'auguste maison de Bourbon.

C'est une autre maxime non moins antique et non moins sacrée en France, que le Roi ne meurt point, et que l'exercice de l'autorité royale passe dans toute son intégrité à l'héritier du trône, sans qu'elle puisse être suspendue par aucune condition.

La gloire du Monarque, le bonheur et la tranquillité des peuples, sont étroitement liés à la conservation de ces maximes: c'est de leur oubli que sont nées toutes les calamités qui depuis vingt-cinq ans déchirent la France: c'est pour maintenir ces maximes que le conseil municipal, avant même d'être instruit des actes faits à Paris par le gouvernement provisoire et par le sénat, pour relever le trône des Bourbons, proclama solennellement, au nom de ses concitoyens, par sa délibération du 8 de mois, la reconnaissance pure et simple de S. M. Louis XVIII et de son auguste maison.

Soyons donc fidèles, Messieurs, rallions-nous donc à ces principes tutélaires; et hâtons-nous de déposer au pied du trône, ce nouveau témoignage de notre invariable attachement à la monarchie, et de notre amour pour nos Rois.

La matière mise en délibération.

Le conseil adopte en principe les propositions de M. le maire, et renvoie la rédaction de sa délibération à une commission composée de MM. Charrier de Sainneville, Guerre, Vouty de la Tour, d'Ambérieux, Rambaud et Masson-Mongez, pour faire son rapport séance tenante.

La commission s'est retirée pour la rédaction qui lui a été renvoyée.

La commission étant ensuite rentrée, a proposé par l'organe de M. Guerre, et le conseil a adopté la délibération dont la teneur suit :

Vu sa délibération du 8 du présent mois, contenant que Louis XVIII est reconnu Roi de France et de Navarre.

Le conseil municipal, en persistant dans cette délibération, déclare à l'unanimité,

Que Louis XVIII est Roi de France par la loi fondamentale de l'état;

Que l'exercice de l'autorité royale, en la personne de l'héritier du trône, ne peut être suspendu par aucune condition;

Qu'aucune révolution, qu'aucuns événemens n'ont pu porter atteinte à ces antiques maximes de la monarchie française.

N.° 7.

Adresses de la ville, du clergé, du commerce et de la garde nationale de Lyon au Roi; réponses de S. M.

(*Délibération du* 18.) Le conseil charge la commission qui a rédigé sa précédente délibération (du 15, n.° 6), de s'occuper sans délai de la rédaction d'une adresse à présenter à S. M., et s'ajourne au 20.

(*Délibération du* 20.) La commission désignée dans sa dernière séance, pour rédiger une adresse à S. M., en a présenté le projet par l'organe de M. Guerre qui en a fait lecture. Le conseil adopte cette adresse à l'unanimité. Elle était ainsi conçue :

Adresse de la ville.

« SIRE,

» Le peuple français, en se rangeant sous l'étendard de la » royauté, avec un accord si unanime et si touchant, montre

» assez qu'aucun malheur n'avait pu affaiblir son amour pour » le sang de ses Rois, et qu'au sein de nos calamités, les droits » de votre auguste maison au trône vivaient inaltérables dans » tous les cœurs.

» C'est avec un attendrissement religieux, Sire, que la ville » de Lyon, après tant d'infortunes, voit le fils de St. Louis » rendu aux vœux des Français, au trône de ses ancêtres.

» Il n'est point de plaies que ne cicatrise un bonheur si grand; » il n'est point de douleurs qu'il ne console, point de souvenirs » qu'il n'efface.

» Et quelle cité pourrait s'abandonner avec plus de trans- » ports à ce sentiment, que celle qui, aux premiers jours de » nos révolutions, et dans les malheurs d'un long siége, scella » du plus pur de son sang, et du sacrifice de toutes ses ri- » chesses, son attachement à la plus sainte des causes; que » celle qui, avant de connaître les grands desseins de vos puis- » sans alliés et les résolutions à jamais mémorables du gou- » vernement provisoire, s'est hâtée de jurer une seconde fois » de vivre sous vos lois, ou de s'ensevelir sous ses ruines.

» Ce bon, ce magnanime Henri, l'amour et l'orgueil de nos » pères, se plaisait à honorer la fidélité de notre ville du titre » glorieux de *sa bonne ville de Lyon.*

» Héritiers de leurs sentimens, nous retrouvons un autre » Henri dans le cœur comme dans les vertus de V. M. »

Réponse du Roi.

« J'aime à entendre l'expression des sentimens de ma bonne » ville de Lyon. Je connais sa conduite et ses malheurs: elle » peut compter sur mon cœur comme sur ma mémoire. »

Adresse du clergé.

« SIRE,

» L'heureux avénement de V. M. a pénétré de joie votre » clergé de Lyon: l'union du trône au Vatican assurera la paix

» et la gloire de l'église, comme vos vertus assurent la félicité » de vos sujets.

» Il vous supplie de recevoir avec bonté l'hommage de son » amour et de son profond respect. »

Réponse du Roi.

« L'héritier de St. Louis entend avec plaisir l'expression » de vos sentimens. Le clergé de Lyon peut compter sur l'at- » tachement et la protection du fils aîné de l'église. »

Adresse de la garde nationale.

« SIRE,

» La garde nationale de votre bonne ville de Lyon, s'em- » presse de déposer à vos pieds les sentimens d'amour et de » fidélité dont elle est pénétrée pour V. M. Ni les malheurs » qu'ont éprouvés les Lyonnais pendant une longue révolu- » tion, et sur-tout à l'époque mémorable du siége de cette » ville en 1793, ni la tyrannie d'un gouvernement illicite et » oppresseur, n'ont pu ébranler leur persévérance; leurs vœux » hâtaient dans le silence le jour heureux auquel nous sommes » enfin arrivés, et pour lequel il n'est point de bon Français » qui n'eût versé jusqu'à la dernière goutte de son sang.

» Tels sont, Sire, les sentimens qui ont toujours animé » les Lyonnais; leur inébranlable courage saura soutenir l'em- » pire des lys sous lequel leurs pères ont vécu si heureux; et » leur plus doux espoir est de voir les descendans de St. Louis » et d'Henri IV affermis à jamais sur le trône.

» Veuillez recevoir, Sire, l'hommage des sentimens d'amour, » de dévouement, et celui du profond respect de la garde na- » tionale de Lyon. »

Réponse du Roi.

« Je reçois avec satisfaction l'expression de vos sentimens, » et l'hommage du dévouement de la garde nationale de Lyon:

» j'espère que mes successeurs n'auront jamais besoin du cou-
» rage qu'elle a montré en 1793. »

Adresse du commerce.

« SIRE,

» Les Bourbons et la paix ! ...

» Tous les vœux de la France sont comblés.

» Ivres d'espérance et de joie, tous les Français ambi-
» tionnent de faire parvenir au pied du trône de V. M.,
» l'expression du sentiment qui les domine. Daignera-t-elle,
» au milieu de tant de témoignages de respect et d'amour,
» distinguer l'hommage de la chambre de commerce de la
» seconde ville de son royaume?

» La paix que V. M. apporte à ses peuples, les institutions
» libérales par lesquelles elle garantit à toutes les professions
» utiles une part égale à la considération publique et aux fa-
» veurs du Souverain, vont donner au commerce les plus
» vastes et les plus heureux développemens.

» Pendant que les ports de mer vont de nouveau montrer
» au monde commerçant ce pavillon français, emblême fidèle
» de notre antique loyauté, nos fabriques de soie, une des
» sources les plus fécondes de la fortune nationale, s'empres-
» seront de préparer ces élégans et riches tissus qui, recherchés
» dans les deux hémisphères, savent s'accommoder à l'usage
» des plus modestes citoyens, comme se montrer avec éclat
» dans les demeures des grands et dans les palais des Rois.

» Louis XIV, cet illustre prédécesseur de V. M., fut le
» restaurateur de la fabrique de Lyon. La magnificence de sa
» cour provoqua la création de nos plus belles étoffes, et en
» répandit le goût dans toute l'Europe asservie à ses modes
» comme à son génie.

» Ses successeurs entretinrent avec soin autour d'eux ce luxe
» si digne de la majesté d'un grand trône ; les classes les plus
» distinguées de la société suivirent l'exemple de la cour ; les

» beaux temps de notre fabrique furent ainsi liés aux beaux » temps de la monarchie.

» Que ne pouvons-nous pas espérer aujourd'hui sous un » Prince aussi connu par son amour pour les arts que par le » goût éclairé avec lequel il les juge, sous un Prince qui lui- » même, à une époque si fortunée pour la France, daigna » visiter nos ateliers avec un intérêt dont le souvenir s'y est » conservé au milieu des ruines qui ont menacé jusqu'à leur » existence !

» Oui, nous l'avons conservé ce souvenir; mais nous sommes » plus heureux encore, Sire; votre image auguste qu'un de » nos plus habiles manufacturiers reproduisit en votre pré- » sence sur un de nos métiers, en un tissu de soie, chef-d'œuvre » de la fabrique, soustraite pendant quelque temps à la fureur » révolutionnaire, a été depuis plusieurs années replacée avec » honneur dans la salle même de nos séances; nous n'avons » pas cessé un moment d'y contempler l'héritier de tant de » grands et de bons Rois, et c'est encore en jetant sur elle nos » regards attendris et respectueux, que nous nous écrions: » *vive Louis XVIII ! qui rend à la France la liberté et* » *la paix !* »

Réponse du Roi.

« Je connais l'importance des fabriques de Lyon; je veil- » lerai à tout ce qui peut faire prospérer le commerce de cette » ville et encourager ses manufactures. »

N.° 8.

Capitulation de Lyon, du 11 juillet 1815.

Cejourd'hui 11 juillet 1815, les commissaires nommés par les commandans en chef des armées respectives; savoir :

M. le lieutenant-général Puthod, commandant en chef

de la garde nationale de Lyon, commandant de la Légion d'honneur, et chevalier de l'ordre militaire de Pologne;

M. Pons, préfet du département du Rhône, chevalier de la Légion d'honneur;

M. le chevalier Ricci, adjoint-commandant attaché à l'état-major général de l'armée des Alpes;

M. Jars, maire de la ville de Lyon;

Munis des pleins-pouvoirs de S. E. M. le maréchal duc d'Albufera, commandant en chef l'armée Française des Alpes, d'une part;

Et M. le général-major et adjudant-général comte de Fiquelmont,

M. le colonel chef d'état-major général baron de Koudelka,

Munis des pleins-pouvoirs de S.E. M. le baron de Frimont, général de cavalerie, commandant en chef les armées impériales Autrichiennes d'Italie et l'armée Piémontaise d'autre part;

Sont convenus des articles suivans:

Art. I.er Il y aura une suspension d'armes entre l'armée Française des Alpes, et les armées Autrichienne et Piémontaise d'Italie.

II. La ligne de démarcation qui doit séparer les deux armées, sera déterminée, en partant de Mâcon, par les points de Beaujeu, Chasselay, Tarare, Montrotier, Izeron, Saint-Andéol et Condrieu exclusivement; et de là par la rive gauche du Rhône jusqu'à l'embouchure de l'Isère, et en remontant ladite rivière jusqu'à Grenoble; et dans le cas où Grenoble serait pris, la ligne se dirigerait sur Vizille, et de là suivrait la rive de la Romanche par Allemont.

Quant aux troupes qui se trouveraient dans le département des Hautes-Alpes, elles prendront les positions qu'elles occupaient le jour de la signature de la présente convention.

III. Le 13 juillet, l'armée Française se retirera de ses po-

sitions actuelles pour se porter sur les ouvrages de Montessuy, entre le Rhône et la Saône, et ces ouvrages seront remis aux troupes Autrichiennes le lendemain 14 juillet, avant le coucher du soleil, en même temps que les ouvrages avancés des Brotteaux et de la Guillotière.

Le 15 juillet, à la même heure, il sera fait remise des faubourgs et des têtes de pont de la Guillotière et des Brotteaux.

Le faubourg de la Croix-Rousse et la barrière Saint-Clair seront remis le 16 juillet avant le coucher du soleil.

La remise de toutes les barrières et l'évacuation de la ville, auront lieu le 17, également avant le coucher du soleil.

La route que doit tenir l'armée Française pour opérer sa retraite, ne sera occupée par aucune troupe des armées alliées, avant le 21.

IV. L'armée Française emmenera avec elle tout son matériel, artillerie de campagne, caisses militaires, chevaux et propriétés des régimens, sans aucune exception. Il en sera de même pour le personnel des dépôts et des diverses branches d'administration qui appartiennent à l'armée.

Dans le cas où l'armée Française laisserait dans la place de Lyon une partie de son matériel, il en sera dressé un inventaire, pour les objets y mentionnés rester en dépôt, et être confiés à la loyauté de M. le commandant en chef de l'armée Autrichienne.

Les forts, redoutes, et tous ouvrages de fortification, seront maintenus dans l'état actuel, sans être augmentés ni diminués pendant la durée de la suspension d'armes.

V. Les malades et les blessés, ainsi que les officiers de santé qu'il sera nécessaire de laisser près d'eux, sont mis sous la protection spéciale de M. le commandant Autrichien.

VI. Les militaires et employés dont il est question dans l'article précédent, pourront, aussitôt après leur rétablissement, rejoindre les corps auxquels ils appartiennent.

VII. Les femmes et les enfans de tous les individus qui appartiennent à l'armée Française, auront la liberté de rester à Lyon et dans les autres lieux qui seront occupés par l'armée Autrichienne.

Ces femmes pourront sans difficulté rejoindre l'armée Française, et emporter avec elles leurs propriétés et celles de leurs maris.

VIII. Les officiers de ligne destinés à commander les fédérés ou les tirailleurs de la garde nationale, pourront ou se réunir à l'armée, ou retourner dans leur domicile ou dans le lieu de leur naissance.

IX. Le service intérieur des villes de Lyon, Vienne, Villefranche et autres comprises dans la ligne de démarcation, continuera à être fait par la garde nationale de concert avec les garnisons alliées.

X. Les commandans de l'armée Autrichienne respecteront et feront respecter les autorités actuelles.

M. le général en chef s'engage à donner des sauf-conduits à tous les fonctionnaires, et en général à tous les individus qui voudraient s'éloigner des pays occupés par les armées alliées, soit en rentrant dans leurs foyers, soit par le choix d'un nouveau domicile.

XI. Les propriétés, monumens et établissemens publics, soit qu'ils appartiennent au gouvernement, soit qu'ils dépendent de l'autorité municipale, seront respectés, et les chefs de l'armée Autrichienne n'interviendront en aucune manière dans leur administration et dans leur gestion.

XII. Seront pareillement respectées les personnes et les propriétés particulières.

Les habitans, et en général tous les individus qui se trouvent dans la ville de Lyon et dans le pays qui sera occupé par l'armée Autrichienne, continueront à jouir de leurs droits et libertés, sans pouvoir être inquiétés ni recherchés en rien, relativement aux fonctions qu'ils occupent ou auraient occupées, à leur conduite et à leurs opinions politiques.

XIII. Les autorités Autrichiennes s'entendront avec les autorités Françaises, à l'effet de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique, et pour prévenir toute occasion de trouble et de dissention.

XIV. Les troupes étrangères n'apporteront aucun obstacle à l'approvisionnement de Lyon et des pays occupés ; elles protégeront au contraire, l'arrivage et la libre circulation des objets qui y sont destinés.

Cette disposition est applicable aux forts et places de guerre qui se trouvent dans la ligne de démarcation.

XV. Il sera pris, de concert avec M. le maire de la ville de Lyon, des arrangemens particuliers pour le casernement de l'armée Autrichienne.

XVI. La présente convention sera observée et servira de règle pour les rapports mutuels, jusqu'à la conclusion de la paix.

En cas de rupture, elle devra être dénoncée dans les formes usitées, au moins dix jours à l'avance.

XVII. S'il survient des difficultés sur l'exécution de quelques-uns des articles de la présente convention, l'interprétation en sera faite en faveur de l'armée Française et des villes de Lyon, Vienne, Villefranche, et autres comprises dans la ligne de démarcation.

Il en sera de même pour tous les cas non prévus par la présente convention.

XVIII. La présente convention, pour les lignes qu'elle désigne, est déclarée obligatoire pour toutes les armées Autrichiennes, et commune à toutes les armées alliées, sauf la ratification des puissances dont ces armées dépendent.

XIX. Les ratifications seront échangées demain 12 juillet, à trois heures après midi, et plutôt, si faire se peut.

XX. Les fondés de pouvoirs de S. Exc. M. le général en chef de l'armée Autrichienne ayant fait la demande de la cession des forts Barreau et de Pierre-Châtel, MM. les fondés

dés de pouvoirs de S. Exc. M. le maréchal duc d'Albufera ayant déclaré n'être pas autorisés à consentir à cette cession, on est convenu de remettre cette question à la décision des gouvernemens respectifs.

XXI. Il sera nommé des commissaires par les parties respectives, pour veiller à l'exécution de la présente convention.

XXII. Des officiers seront expédiés sur-le-champ, de part et d'autre, sur toute la ligne, pour faire cesser les hostilités.

XXIII. Seront regardés comme non avenus, les articles de la présente convention, qui se trouveraient en opposition avec des arrangemens conclus ou à conclure à Paris, entre les gouvernemens respectifs.

Fait et signé à Montluel, en double expédition, par les commissaires susnommés, les jour et an que dessus.

Signé, *le lieutenant-général*, baron PUTHOD. PONS, *préfet du département du Rhône*. Le chev. RICCI, *adjudant-commandant*. JARS, *maire de la ville de Lyon*.

Le général-major, comte DE FIQUELMONT.

Le colonel, baron DE KOUDELKA, *chef d'état-major général de l'armée d'Italie*.

Vu, approuvé et ratifié, avec les additions suivantes :

Pour l'article IV : l'engagement de maintenir tous les ouvrages de fortifications dans leur état actuel, ne sera obligatoire que pour ceux qui seront remis armés.

Pour l'article IX : la détermination du nombre, et le service des gardes nationales dépendront des autorités militaires des alliés.

Pour l'article XVIII : après les mots, *pour toutes les armées Autrichiennes*, seront ajoutés ceux, *et toutes les armées Françaises*. Fait à Montluel, le 12 juillet 1815.

Signé, *le commandant-général*, baron DE FRIMONT.

Ratifié et approuvé par le général en chef de l'armée des Alpes, avec les additions proposées par le général en chef.

Signé, LE MARÉCHAL DUC D'ALBUFERA.

N°. 9.

Proclamation du général autrichien Frimont, du 1.er *juillet* 1815.

FRANÇAIS,

Je suis à vos frontières à la tête d'une armée qui va les dépasser.

De grands évémens ont eu lieu : l'homme qui, foulant aux pieds les traités, s'était ressaisi de l'autorité souveraine, vient encore une fois d'en abandonner les rênes. Il livre, au moment du danger, la France à l'Europe qu'il a provoquée ; mais l'Europe n'est point l'ennemie de la France ; elle ne veut pour sa propre sureté qu'y voir s'établir un gouvernement, dont les maximes soient telles à garantir de la foi des traités. Nous arrivons comme des protecteurs pour comprimer les troubles intérieurs qui vous menacent, et pour appuyer les vœux que manifestera la nation.

Je n'userai de mes forces que là où je trouverai de la résistance. Vos armées ne doivent pas en opposer ; elles ont eu trop de gloire pour le bonheur de la France et pour le repos de l'Europe ; elles peuvent, sans y porter atteinte, céder aujourd'hui à la supériorité des forces que l'impolitique a coalisées contre la France ; mais quel que soit le parti que suive l'armée, je somme les habitans de rester sourds à la voix de ceux qui voudraient les mener à des combats devenus inutiles.

Afin de fixer leur règle de conduite, je fais la déclaration suivante :

Art. I.er Je n'exigerai du pays que les objets nécessaires à l'entretien de mon armée. Toutes les réquisitions ou contributions arbitraires sont sévèrement interdites.

II. Les autorités administratives continueront l'exercice de leurs fonctions, et chacune, d'après ses attributions, contribuera au maintien de l'ordre et à régulariser le service nécessaire au passage et au séjour de mes troupes.

III. Si des fonctionnaires publics s'éloignaient de leur poste, ils seront remplacés par ceux qui leur succèdent dans la hiérarchie des emplois ou, à leur défaut, par le chef des communes.

IV. Toutes les propriétés et les personnes seront respectées, et aucune atteinte ne sera portée aux droits d'une nation libre et indépendante.

V. Telle est ma déclaration pour les lieux et les individus qui recevront mon armée comme amie.

VI. Je ne garantis pas les propriétés des fonctionnaires publics ou de tout autre habitant qui abandonneront leurs emplois et leurs domiciles ; elles seront frappées de fortes contributions de guerre, ou livrées au pillage.

VII. Les communes qui feront de la résistance à main armée, seront livrées au droit de la guerre, pillées et incendiées.

VIII. Tous les individus qui seront pris les armes à la main, sans être revêtus de l'uniforme qui caractérise un soldat, seront fusillés.

FRANÇAIS,

Votre situation est grave, réfléchissez-y : ne vous laissez pas entraîner à un sentiment généreux dans son principe, mais inutile, puisque l'indépendance de votre patrie n'est pas menacée. L'Europe en a fait la déclaration ; elle est fidèle à ses promesses.

Recevez-nous comme des amis, et vous trouverez en moi le protecteur de vos droits.

Donné à mon quartier-général, le premier de juillet 1815.

Le baron DE FRIMONT, *Commandant en chef les armées impériales Autrichiennes d'Italie.*